

B.-F. Leguével  
de Lacombe

**Voyage  
à Madagascar  
et aux îles Comores**

Tome 2



# VOYAGE A MADAGASCAR

ET

## AUX ILES COMORES

(1823 A 1830)

PAR B.-F. LEGUÉVEL DE LACOMBE

précédé d'une Notice historique et géographique

**SUR MADAGASCAR**

PAR M. EUGÈNE DE FROBERVILLE,

Membre de la Société de Géographie.

Avec un Atlas de huit Vues et Costumes dessinés par V. Adam,  
et deux Cartes géographiques.

—  
TOME II.  
—

PARIS

LOUIS DESESSART, ÉDITEUR,

15, RUE DES BEAUX-ARTS.

—  
M D CCC XI.

## CHAPITRE I.

**Voyage de Tamatave à Tananarivo. – Village de Mananboundre. – Les eaux thermales de Ranoumafane. – Bout-Zanaar, Mahéla, Ampassiombé. – Montagnes de Béfourne. – Le bakoubak, animal fabuleux ; sa description traditionnelle. – Maramanga. – Vallée des Bezonzons. – Différence des Bezonzons et des Antancayes, habituellement confondus par les voyageurs. – Arrivée à Ma-inouf, leur principal village. – Forêt de Fanghourou. – Nossi-arivo, plaine d'Ancaye. – Arrivée devant Tananarivo.**

J'étais depuis six semaines à Tamatave, où j'avais le projet de passer l'hivernage de 1824, lorsqu'un envoyé du prince Ratef me décida à entreprendre le voyage de Tananarivo.

Radama, toujours soupçonneux, et jaloux peut-être des succès que son beau-frère venait d'obtenir dans le sud, l'avait appelé à Tananarivo pour lui confier le commandement d'une armée destinée à soumettre les peuples du nord.

L'armée du prince Ratef était en grande partie composée de sirondas, sur la fidélité desquels le roi des Hovas pouvait compter, et qu'il avait choisis exprès. Leurs chefs étaient chargés de surveiller le prince général, que la moindre imprudence eût perdu.

Ratef, ne pouvant se fier à personne, comptait avec raison sur l'amitié que nous avions contractée pendant la guerre des Vourimes ; il pensait que dans la position difficile où il allait se trouver, entouré d'espions et peut-être d'assassins, les conseils

d'un étranger, que le roi avait bien accueilli, ne manqueraient pas de lui être utiles.

Ces propositions m'étaient d'autant plus agréables qu'il m'eût été difficile de parcourir, sans son appui, une étendue de plus de cent cinquante lieues dans un pays composé d'une infinité de petits districts sauvages qui n'étaient pas encore soumis aux Hovas.

Connaissant déjà le pays des Bétanimènes, je me couchai dans un hamac couvert afin d'éviter la chaleur, et je me mis en route le 7 octobre 1823 porté par des maramites. Trois jours après notre départ de Tamatave, nous entrâmes dans le village de Vobouaze et nous y passâmes la nuit.

Le lendemain, dès que le jour parut, j'abandonnai mon hamac qui m'embarrassait et je me décidai à continuer mon voyage à pied. Ma première journée fut pénible ; nous suivions, à l'ouest, un sentier étroit, pratiqué dans des montagnes de terre rouge et argileuse ; partout le sol était glissant et entrecoupé de crevasses où nous nous enfoncions quelquefois jusqu'aux genoux. Après environ deux heures de marche, nous nous arrêtâmes dans un petit village où l'on faisait de la poterie. Les habitants nous présentèrent pour rafraîchissements des figues-bananes et du betsabetsa, boisson fermentée avec du miel, de l'eau et des cosses du simarouba, arbre très commun à Madagascar.

Après avoir marché pendant près de quatre heures par des chemins un peu moins mauvais que les premiers, nous arrivâmes au village de Mananboundre, bâti sur une montagne moins haute que celle de Vobouaze ; le chef nous offrit sa case et nous fit un présent de riz et de volaille. Ce village contient tout au plus trente cases ; il est entouré de vallées fertiles cultivées en rizières et animées par de nombreux troupeaux de bœufs.

Comme j'avais manifesté le désir de visiter, avant de quitter Mananboundre, des eaux thermales dont les Malgaches m'avaient parlé, le chef s'empressa de m'y conduire ; à un quart

d'heure de marche dans le N. du village, nous entrâmes dans une belle vallée coupée par plusieurs ruisseaux qui sortaient du bassin d'eau chaude que les Malgaches nomment Ranoumafane.

Lorsque nous fûmes à peu près au centre de la vallée, nous entrâmes dans une espèce de grotte formée par des rochers couverts d'une très belle mousse ; mon guide monta sur une grosse pierre, et, avec une calebasse, puisa dans le bassin, qui n'a pas plus de cinq pieds de diamètre, de l'eau presque bouillante. J'en bus un demi-verre que je trouvai détestable : les Malgaches ne voulurent pas y toucher et me dirent qu'ils avaient soin d'éloigner leurs troupeaux de cette vallée ; ils m'assurèrent que si un bœuf y entraît, il périssait immédiatement. La source coule sur du sable brun qui ressemble à de la limaille de fer couverte de rouille. Je ramassai en cet endroit plusieurs échantillons de sulfate de fer.

Après avoir pris congé de notre hôte, nous quittâmes Mananboundre et continuâmes à marcher à l'ouest jusqu'au village de Bout-Zanaar (produit du bon génie) où nous arrivâmes avant la nuit.

Ce village, situé sur le penchant d'une colline, est plus considérable que Mananboundre ; il est composé de cinquante cases environ. Nous y couchâmes.

Le 12 nous marchâmes toujours à l'ouest et nous ne nous arrêtâmes qu'au village de Mahéla, qui contient tout au plus vingt cabanes ; nous arrivâmes le soir au village d'Ampassiombé, qui n'a rien de remarquable : nous y passâmes la nuit.

Pressé d'arriver aux montagnes de Béfourne (beaucoup de joncs), je me levai avant le jour pour éveiller mes marmites et j'eus le plaisir de voir briller aux premiers rayons du soleil les belles masses de cristal qu'elles renferment. Plusieurs de ces blocs paraissent avoir quinze à vingt pieds de hauteur.

Les montagnes de Béfourne sont presque inhabitées ; on n'y rencontre que des ramiers verts, des oiseaux de proie, tels que le vouroun-mahère, des serpents, de gros lézards et des

sangliers de la petite espèce qui vivent tranquilles dans d'épaisses broussailles dont les sommets de ces montagnes sont couverts. Une plante, dont la feuille est semblable à celle du tabac et dont la côte fragile est laiteuse, y croît aussi en innombrable quantité. Je remarquai que le petit sanglier aime à habiter seulement les endroits où cette plante existe. Des crevasses considérables et des pierres noires et torréfiées annoncent que des feux aujourd'hui éteints ont bouleversé cette contrée.

Les Malgaches assurent qu'un quadrupède qu'ils nomment bakoubak vit dans les cavernes profondes des montagnes de Béfourne, et qu'il n'en sort que pour annoncer aux hommes quelque grande calamité. Le bakoubak, suivant eux, est plus grand qu'un fort taureau ; sa peau est rayée, ses oreilles si longues et si larges qu'elles l'empêchent de voir lorsqu'il descend des montagnes. Son cri est si perçant et si horrible que l'on ne peut s'empêcher de frissonner quand on l'entend ; il dévore les hommes et les animaux toutes les fois qu'il sort de son repaire.

Non-seulement on doit révoquer en doute l'existence de ce monstre, puisque aucun Malgache n'oserait affirmer l'avoir vu, mais on pourrait assurer que cet être fabuleux, qui figure dans les contes des joueurs d'érahou<sup>1</sup>, avec les Kimosses et le géant Dérafif, n'est autre chose qu'un symbole du feu qui peut-être dévasta l'île dans les temps reculés et dont le souvenir aura été transmis de race en race avec l'effroi qu'il dut causer à ceux qui furent témoins de ses ravages.

Après six heures de marche dans les montagnes, nous nous arrêtâmes près d'une belle chute d'eau et je fis dresser ma tente : une heure ayant suffi pour nous reposer, nous

---

<sup>1</sup> Instrument de musique qui consiste en une seule corde tendue sur une moitié de calebasse, et que l'on met en vibration au moyen d'un archet ; il n'a presque pas de son.

continuâmes à marcher à l'ouest jusqu'au soir, et il était déjà tard quand nous arrivâmes au village de Maramanga, situé sur l'une des dernières montagnes de Béfourne, près de la vallée des Bezonzons.

Le village de Maramanga contient dix ou douze cabanes. Une famille du pays des Bétanimènes s'y était établie avec ses troupeaux pour se soustraire aux suites d'un procès qui sont souvent à Madagascar encore plus funestes qu'en Europe.

La vallée des Bezonzons dans laquelle nous entrâmes le lendemain est bornée à l'est par les montagnes de Béfourne et à l'ouest par la forêt d'Ancaye, que les Malgaches nomment Fanghourou.

Les Bezonzons, que tous les voyageurs, à l'exception de Fressange, ont confondus avec les Antancayes, leurs voisins, n'ont cependant avec eux aucun rapport. Séparés par une forêt, ils diffèrent autant par les traits que par les habitudes. Les Bezonzons sont grands et robustes, les Antancayes petits et délicats ; les premiers ont les cheveux crépus, la peau fortement cuivrée, le nez fort sans être aplati, les lèvres grosses comme celles des Africains ; leurs yeux ont une expression de douceur et de bonté qui plaît à tous les étrangers ; les autres au contraire ont les cheveux droits et longs comme ceux des Malais, la peau basanée, mais d'une couleur moins foncée que celle des Bezonzons, le nez aplati, la bouche très grande et la lèvre inférieure rentrée. Leurs yeux, petits et enfoncés, leur regard faux et leur sourire féroce, ne sont guère propres à inspirer de la confiance aux blancs.

Les habitants du pays disent que leurs ancêtres sont venus de l'ouest ; ils ressemblent en effet un peu aux Sakalaves, mais plus encore aux Ant-antscianacs dont il ne sont pas très éloignés ; il est même probable que la vallée des Bezonzons a été peuplée par une colonie venue de cette contrée. On doit convenir, cependant, que l'esprit belliqueux des Ant-antscianacs ne se trouve plus chez les Bezonzons de notre époque, quoique la tradition parle de guerres, que leurs ancêtres ont soutenues

avec courage. Aujourd'hui ils vivent en paix et sans ambition dans un pays fertile, et ne s'occupent que de la culture de leurs terres. Ils sont exempts du service militaire, mais les Hovas les ont assujétis à des corvées qui sont au moins aussi pénibles : ils sont presque toujours en route à transporter de Tananarivo à la côte et de la côte à Tananarivo les bagages du souverain d'Émirne dont ils sont les porte-faix ou maremites ; ce métier paraît du reste leur convenir mieux que celui des armes.

Après avoir marché à l'ouest jusqu'au soir dans la même vallée, nous nous arrê tâmes pour coucher au village de Ma-inouf, qui est le plus considérable du pays. Ses habitants nous reçurent fort bien, et le chef lui-même nous fit présent de poules, de riz et de bananes. Les Bezonzons me parurent moins importuns que les autres Malgaches qui n'ont pas honte de demander aux blancs tous les objets qui leur plaisent. Ma-inouf contient tout au plus cent cases. Nous quittâmes ce village avant le jour et nous suivîmes la même direction que la veille. Il était environ huit heures du matin lorsque nous entrâmes dans la forêt de Fanghourou, qui se prolonge dans le Nord jusqu'aux montagnes de Foulpointe. Je tuai dans cette forêt plus de cinquante makes de diverses espèces et un grand nombre d'oiseaux curieux.

À la nuit tombante, nous atteignîmes les plaines d'Ancaye. Le premier village que l'on aperçoit en sortant de la forêt est Nossi-arivo qui contient environ cinquante cases ; comme tous ceux du pays d'Ancaye, il est bâti sur une colline et défendu par un fossé profond : il a des portes en bois, mais ses fortifications sont aussi imparfaites que toutes celles de Madagascar. Nous y passâmes la nuit.

Les plaines d'Ancaye sont couvertes d'excellents pâturages : les bœufs, les moutons et les cabris y sont abondants. Les Antancayes ont plus d'industrie que les Bezonzons ; ils fabriquent des lamba de soie et de coton. Cette peuplade, qui a résisté longtemps aux armées d'Émirne, n'était pas encore soumise à cet empire au commencement du règne de

Dianampouine. La ressemblance des Antancayes avec les Hovas donne lieu de penser qu'ils ont une origine commune.

À une journée de marche de Nossi-arivo, nous aperçûmes sur une petite colline le village d'Ambatou-mangua ; il était environ deux heures quand nous y entrâmes ; ce pays est à l'entrée du royaume d'Ancove et à une demi-journée de marche de Tananarivo. C'est là que les étrangers s'arrêtent et attendent du gouvernement d'Émirne la permission d'entrer dans la capitale.

Deux officiers du palais vinrent dès le lendemain me complimenter de la part du roi ; des esclaves qui les suivaient m'amènèrent un de ses chevaux, dont je me servis pour me rendre à la ville.

## CHAPITRE II.

**Radama assigne au voyageur un logement. – Visite de Ratef et de Rakavalou. – Histoire de Ratsitatane, fils de ce dernier. – Sa haine contre les Anglais. – Tentative hardie faite sur la personne de Hastie. – Vengeance de celui-ci. – Son pouvoir sur Radama ; fin tragique du Bordelais Filleau rappelée à ce sujet. – Ratsitatane est exilé à Maurice, où il est conduit par Rafaralah et Hastie. – Il est jeté dans les fers. – Perfide machination du gouverneur anglais sir R. Farquhar. – Évasion de Ratsitatane. – Il est pris et mis à mort sans pitié. – Indignation de Rafaralah qui retourne à Madagascar.**

Radama avait déjà donné des ordres pour me recevoir, et l'on me conduisit à mon arrivée dans le logement qu'il me destinait ; c'était une simple case malgache ; mais il avait eu l'attention d'y faire placer quelques meubles d'Europe, empruntés à son palais. Mes bagages étaient à peine déposés sur les nattes, quand on vint m'annoncer la visite du prince Ratef. Un vieillard qui marchait avec peine s'appuyait sur l'un de ses bras : « Le père de Ratsitatane a voulu te voir, me dit Ratef en m'abordant, tu connais son nom et ses malheurs. Les Anglais lui disent que tes compatriotes les Français ont tué son fils ; ne lui cache pas la vérité ; que la crainte de l'affliger ne te retienne pas ; car il veut connaître avant sa mort les meurtriers du dernier rejeton de sa race. »

Après avoir éloigné mes marmottes, je demandai au vieillard les causes de l'exil de son fils, dont les journaux de

Maurice m'avaient appris la triste fin ; des lettres du capitaine Arnous, qui se trouvait dans cette colonie au moment de l'exécution, étaient venues confirmer les renseignements que j'avais eus de Jean René sur cette affaire.

L'ami de Ratef, s'étant assis près du feu, me parla ainsi :

« Le sang de Radama et le mien ont une source commune ; mon père avait au trône d'Émirne des droits que personne n'eût osé lui contester ; je les cédaï volontairement à Dianampouine, que je croyais plus capable que moi de défendre notre territoire menacé par de nombreux ennemis. Dianampouine sut apprécier mon sacrifice, il me traita pendant sa vie comme son égal et recommanda à son fils Radama d'avoir pour moi autant de respect que pour lui-même.

« Ratsitatane, mon fils unique, fut élevé dans le palais avec le jeune conquérant, dont il devint l'ami et le conseiller ; cette bonne intelligence dura jusqu'à l'arrivée des Anglais à Tananarivo. Ces étrangers, que mon fils surveillait parcequ'il soupçonnait leurs intentions, réussirent à lui faire perdre la confiance du roi ; mais comme il était aimé du peuple et des soldats, qui connaissaient son origine, Radama n'osa pas lui retirer le commandement d'une division de son armée.

« Ratsitatane avait eu depuis son enfance des rapports avec les Français ; lorsqu'il allait à Tamatave, ces blancs le recevaient chez eux, et quand le commerce les attirait à Émirne, nous leur donnions en retour l'hospitalité ; il aimait à les entendre parler de leurs usages et désirait autant que Radama voir la civilisation s'établir chez les Malgaches. Ce fut à cette école que Ratsitatane apprit à connaître et à détester les Anglais ; indigné de leur conduite envers les Indiens, il redoutait pour Madagascar les effets de leur politique astucieuse.

« N'ayant plus assez d'influence sur Radama pour le décider à chasser les Anglais de son pays, il pensa qu'un moyen certain de s'en défaire était d'intimider leur agent ; la seconde guerre des Sakalaves du sud vint bientôt lui fournir l'occasion

de mettre son projet à exécution. Une armée de vingt mille hommes commandée par le roi en personne avait envahi les états de Ramitrah ; elle avait d'abord obtenu quelques succès, mais de terribles revers, qui les suivirent de près, excitèrent le mécontentement et le murmure des soldats. On accusait hautement l'agent britannique d'avoir conseillé au roi d'entreprendre cette campagne désastreuse ; on lui reprochait encore d'autres mesures aussi violentes qu'injustes. Hastie suivait partout Radama, dont il dirigeait les conseils ; fort de cet appui il traitait durement les Malgaches, quelquefois même il les frappait. Le respect dû à Radama, dont il était devenu l'ami, pouvait seul retarder la vengeance des soldats, qui n'obéissaient qu'à regret à un étranger ; la loi qui condamnait au supplice du feu tout officier ou soldat convaincu d'avoir abandonné son poste et dont il était le premier auteur accrut le nombre de ses ennemis<sup>1</sup>.

« Mon fils ayant jugé que les circonstances étaient favorables avertit ses partisans qu'il était temps de se délivrer de l'espion des Anglais, et l'agent britannique, qui, séparé de Radama, marchait ce jour-là à l'arrière-garde dans les sentiers difficiles d'une forêt, fut arrêté et conduit devant lui. Ratsitatane lui reprocha ses actes d'oppression, mais ne crut pas devoir accorder sa mort aux soldats, qui la demandaient à grands cris. Le kabar ayant décidé qu'on lui ferait jurer de ne plus prendre part aux affaires du pays, non-seulement il consentit à se lier par serment en évoquant les génies et en plongeant sa zagaïe dans les flancs d'un taureau, mais il jura de quitter l'île et d'engager ses compatriotes à ne plus y revenir ; ce fut à ces conditions qu'il recouvra sa liberté.

---

<sup>1</sup> L'Anglais Brady, l'instructeur de l'année hova, brave homme qui, de simple soldat et de domestique, était devenu colonel dans l'armée de Radama, désapprouva toujours cette loi barbare et donna sa démission la première fois qu'elle fut appliquée.

« Trop bon pour croire à l'ingratitude, Ratsitatane ne pouvait supposer qu'un homme dont il avait épargné les jours chercherait bientôt à attenter aux siens ; sa loyauté causa sa perte, car aussitôt que l'agent anglais eut rejoint Radama, mon malheureux fils fut chargé de chaînes et traîné à Tananarivo où son supplice devait avoir lieu. Je me jetai aux pieds du roi, mais je le suppliai en vain : les Anglais étaient déjà si puissants à Émirne qu'ils gouvernaient au nom de Radama. Eh ! comment ma naissance et mes services n'auraient-ils pas été méconnus, puisque Hastie, qui demandait la tête de mon fils, avait eu assez d'influence pour obtenir, quelque temps auparavant, celle du Français Filleau<sup>1</sup> ?

« Cependant mes parents, qui sont encore puissants dans l'île, se réunirent aux soldats mécontents et les décidèrent à prendre les armes. L'agent anglais, averti de l'insurrection qui menaçait la ville, et surtout ses compatriotes, n'exigea plus la

---

<sup>1</sup> Filleau, originaire de Bordeaux, avait établi depuis quelques années à Mahéla une maison de commerce qui prospérait en 1822. Hastie eut avec lui plusieurs altercations, à la suite desquelles il voulut le faire arrêter ; mais le général Rafaralah' et Jean René refusèrent de se prêter à cette violation du droit des gens. Hastie n'ayant pas réussi auprès des chefs de la côte, s'adressa à Radama, et obtint qu'un détachement, commandé par le major Ratsiatou, serait envoyé à Mahéla. Cet officier voulant, disait-il, prouver à Filleau que sa visite n'avait rien d'hostile, fit serment de sang avec lui et prit part à un festin qui eut lieu dans son établissement. Ratsiatou, levant alors le masque, lui signifia l'ordre de Radama et, après l'avoir fait garrotter par les soldats, il l'arracha avec violence de sa maison, qui fut pillée, et le traîna à Tananarivo. Radama voulut entendre Filleau, et, malgré les instances de l'agent anglais, lui rendit la liberté ; ce prince avait juré, pour se conformer aux dernières volontés de Dianampouine, que jamais il ne répandrait le sang d'un Français. Cependant un an après, à la fin d'une orgie préparée par Hastie, Radama, gorgé de madère, consentit à sacrifier Filleau, et donna l'ordre aux siron-das de lui trancher la tête à l'instant même. Revenu de son ivresse, il se souvenait à peine de cet acte de cruauté et d'agression envers la France, dont plus tard il redouta les suites.

mort de Ratsitatane, mais demanda qu'il fût exilé à Maurice où il se chargea lui-même de le conduire.

« Radama eut encore la faiblesse d'y consentir, et mon fils, accompagné du prince Rafaralah, partit la nuit avec Hastie. J'ai su depuis qu'ils s'étaient embarqués tous les trois sur la corvette anglaise le Menai, qui les attendait à Tamatave. Voilà, ajouta le vieillard en sanglotant, comment mon fils m'a été enlevé ; dis-moi comment il a péri, dis-moi où sont ses ossements que l'esprit de nos aïeux réclame. »

« – Les Anglais ne t'ont pas trompé, dis-je à Rakavalou : ton fils a été arrêté, jugé et condamné à mort par des hommes qui étaient autrefois de ma nation ; mais toi-même tu seras forcé de les excuser lorsque tu connaîtras le piège que les Anglais leur ont tendu.

« Hastie, à son arrivée à Maurice, laissant Ratsitatane au Port-Louis, se rendit auprès du gouverneur Farquhar et eut avec lui un long entretien. Le gouverneur, jaloux pour sa nation de notre influence sur les Malgaches, saisissait toutes les occasions qui pouvaient nous la faire perdre. Ce fut lui qui prépara la mort de ton fils ; mais ce n'était pas assez pour les Anglais de se défaire d'un ennemi qu'ils redoutaient, ils voulaient encore que son supplice fût utile à leurs intérêts à Madagascar, en jetant tout l'odieux de ce meurtre sur les Français que, par leur politique infernale, ils forcèrent à devenir ses bourreaux.

« Ratsitatane fut enfermé par ordre de sir Robert Farquhar au bague du Port-Louis, où étaient détenus un grand nombre d'esclaves malgaches, condamnés ou prévenus, qui connaissaient presque tous la naissance et le courage du prisonnier leur compatriote.

« L'arrestation de Ratsitatane, qui n'avait commis à Maurice ni crime ni délit, ne peut être considérée que comme une violation du droit des gens. Cet étranger inoffensif étant sous la protection des lois britanniques qu'il n'avait pas transgressées, personne n'avait le droit d'attenter à sa liberté, et

on aurait de la peine à croire, si ce fait n'était pas prouvé, que le gouvernement de Maurice ait tenu dans cette circonstance une conduite si indigne, en servant à Radama de geôlier.

« Parmi les compagnons de captivité de ton fils se trouvaient beaucoup de fripons adroits, démoralisés par un long esclavage dans la colonie, où ils avaient contracté la plupart des vices des esclaves créoles ; presque tous avaient été condamnés pour vols, et ne désiraient être libres que pour commettre de nouveaux crimes. Persuadés que le nom de Ratsitatane rallierait tous les Malgaches de l'île, ils résolurent de le choisir pour chef, et voici comment ils s'y prirent pour l'engager à entrer dans leur complot.

« Connaissant sa haine pour les Anglais, ils lui persuadèrent qu'il mourrait dans la servitude s'il ne parvenait à briser ses fers ; mais que dans le cas où il réussirait à s'évader, ce qui leur paraissait facile, ils le conduiraient à Madagascar sur une de ces grandes chaloupes qu'il voyait par une lucarne grillée de la prison, d'où l'on apercevait le port.

« Les mauvais traitements que ton fils avait à supporter dans les cachots, où il était assujéti comme les esclaves à des corvées ignobles et dégoûtantes, avaient exalté son âme libre et fière ; il consentit donc avec joie à faire tout ce que ses compagnons lui proposèrent.

« Un soir, malgré les gardiens et le poste de soldats établi au bagne, tous les détenus s'évadèrent et furent prendre position sur la montagne du Pouce, qui domine la ville du Port-Louis.

« Aussitôt que Ratsitatane fut libre, il engagea ses complices à s'emparer des embarcations qu'ils lui avaient montrées et à faire route pour leur pays ; mais ceux-ci voulaient rester dans la colonie pour se livrer au pillage, et l'entraînèrent sur la montagne où ils arborèrent le drapeau de l'insurrection. Plusieurs nègres fugitifs, sortis des bois dans la nuit, se

réunirent à eux, et le soir même la colonie effrayée arma sa milice composée d'habitants français.

« En un instant le camp des rebelles fut forcé par les troupes de la garnison ; les chefs, enchaînés, furent enfermés dans un cachot, d'où ils ne sortirent plus que pour paraître devant leurs juges. Ces juges étaient des Français à qui la capitulation de 1810 avait garanti le droit de veiller eux-mêmes à la sûreté de la colonie ; ils occupaient tous les emplois de la magistrature.

« Ton fils eut beau leur dire qu'il avait exposé sa vie pour eux à Madagascar, que depuis longtemps il était leur ami et leur allié, et qu'il n'avait commis d'autre crime que de chercher à se soustraire à une détention injuste, ses paroles ne furent point écoutées, parceque l'on croyait encore qu'il était l'instrument de la politique anglaise, et qu'il avait été débarqué à Maurice pour troubler l'ordre en excitant les esclaves à la révolte.

« Le gouverneur, qui avait conduit toute cette affaire, feignit de ne prendre aucune part au jugement, mais il le laissa exécuter, et la tête de Ratsitatane tomba bientôt sur le fatal billot. Rafaralah, que des habitants mal informés croyaient son complice secret, fut forcé de se tenir caché pendant plusieurs jours pour se soustraire à leur vengeance ; il ne tarda pas à retourner à Madagascar, dégoûté de rester dans un pays où il trouvait l'hospitalité si indignement violée. »

La soirée était déjà avancée lorsque Rakavalou et Ratef me quittèrent ; le premier, d'après les explications que je venais de lui donner, me parut reporter toute sa haine sur les Anglais, qui étaient en effet les véritables auteurs de la mort du fils qu'il regrettait.

### CHAPITRE III.

**Description de Tananarivo. – Origine de son nom. – Sa population. – Garde nationale des *bourzoas*. – Le *traon-vola* ou palais d'argent. – Exagérations des missionnaires anglais à ce sujet. – Fortifications. – Rivières. – Rues. – La roche Tarpéienne. – Description détaillée des cases hovas. – Leur ameublement ; le tamien ; la salaza. – Distinction des noms d'Émirne et d'Ancove. – Les Hovas. – Leur établissement dans les districts d'Émirne est récent. – Mépris qu'ils inspiraient aux autres peuplades. – Causes de ce sentiment général. – Traits distinctifs de ce peuple. – Sa cupidité effrénée. – Comment ils se procuraient des esclaves pour la traite. – Industrie des Hovas. – Forges. – Armes. – Orfèvrerie. – Bijouterie. – Tissus de soie. – Les toutouranes. – Fabrication du sucre. – Agriculture. – Défaut de moyens de transport. – Culture de la vigne. – Climat. – Instinct commercial des indigènes. – Monnaie en circulation. – Foires. – Cris des marchands ambulants dans les rues. – Fruits et légumes. – Boucheries. – Droits perçus par le fisc dans les marchés.**

Les cris des marchands qui couraient dans les rues m'ayant éveillé avant le jour, je me rendis de bonne heure chez Ratef et nous commençâmes à parcourir la ville ensemble ; je craignais de ne pas avoir assez de temps pour la visiter, car l'armée était

déjà en marche et le prince qui la commandait ne pouvait se dispenser de la rejoindre le lendemain.

Tananarivo ne peut pas être comparée aux capitales européennes ; elle ne diffère des autres villes malgaches que par son étendue ; elle est bâtie sur une colline et a pris son nom, sous le règne de Dianampouine, du nombre de cases qu'elle était supposée contenir à cette époque ; tanan signifie village et arivo mille ; Antananarivo<sup>1</sup> ou village de mille cases, serait donc le véritable nom de cette ville, mais il est d'usage, même parmi les Malgaches, de l'appeler Tananarivo, c'est pourquoi nous employons presque toujours ce mot.

La population de Tananarivo et des villages environnants est tout au plus de vingt-cinq mille âmes, sans compter l'armée qui occupe presque toujours les provinces voisines. Quand Radama était absent et qu'il ne restait pas assez de troupes pour faire le service militaire, la ville était gardée par les bourzoas (bourgeois) ; tel est le nom que l'on donne à une milice organisée régulièrement et assujétie à plusieurs revues tous les ans. Ils portent les cheveux longs et tressés ; tous les soldats au contraire sont forcés de se les couper.

Tananarivo contient aujourd'hui plus de trois mille cases, et cinq ou six maisons en bois qui ont été construites par un Français nommé Legros ; elles n'étaient alors que commencées. Cet architecte faisait transporter des matériaux pour bâtir un palais à Radama, mais ce palais n'était guère avancé ; celui que le roi habitait à cette époque, le fameux traon-vola ou case d'argent, était bien loin d'être une merveille, et je ne conçois pas comment les missionnaires anglais, qui ont publié à diverses reprises des détails sur Tananarivo, ont pu y trouver tant de splendeur et de richesses ; car c'était tout simplement une

---

<sup>1</sup> Souvent le nom d'un lieu est précédé de la particule *an'* qui signifie *dans*, ou plutôt éveille l'idée d'un objet borné, limité, entouré.

réunion de plusieurs grandes cases malgaches entourées de fortes palissades.

J'ignore ce qui a pu donner lieu à la fable des clous à tête d'argent, fable répétée par les missionnaires avec beaucoup d'assurance, à moins que ce ne soit le nom de Traon-vola et l'aspect de quelques piastres d'Espagne clouées sur la porte principale, et qui y servent d'ornement avec deux glaces de médiocre grandeur dont les baguettes sont dorées. Les voyageurs qui visiteraient Tananarivo, l'esprit prévenu par les descriptions des missionnaires, seraient bien étrangement surpris à l'aspect de la réalité des choses.

Comme les villages malgaches qui sont les résidences de grands chefs, Tananarivo est entourée de palissades et de fossés ; ces fortifications sont si peu importantes que la moindre pièce de campagne les aurait bientôt détruites ; elles pourraient tout au plus préserver la ville d'un coup de main tenté par des hommes qui ne seraient armés que de zagaïes.

La ville est traversée par un grand nombre de petites rivières qui en fertilisent le sol ; sur le bord de ces rivières on voit des quartiers séparés qui paraissent former autant de petits villages, dont les cabanes sont toutes bien construites. Les rues de cette ville sont étroites et les maisons rapprochées ne sont pas alignées. Les places sont grandes, mais sans aucun ornement ; j'ai vu celle où les exécutions ont lieu, mais je n'ai point entendu parler de la roche Tarpéienne des Malgaches, dont les missionnaires paraissent seuls avoir eu connaissance.

Les cases de Tananarivo sont les mieux construites de Madagascar ; elles sont élevées de terre d'environ deux pieds et supportées par de forts piliers enfoncés dans la terre ; cette précaution est nécessaire à cause des inondations fréquentes qui ont lieu dans la saison des pluies. La construction d'une case, chez tous les peuples malgaches, occupe beaucoup de monde, parceque la besogne se fait vite ; les naturels, manquant de persévérance pour les travaux qui demandent du temps, se réunissent ordinairement par centaines dans ces circonstances,

de sorte qu'en quatre jours ils achèvent une case complète avec son entourage en pieux. La charpente est extrêmement solide et ingénieuse ; ils ne dégrossissent pas les troncs d'arbre qu'ils emploient pour cet objet, et se contentent d'en enlever seulement l'écorce. Les traverses de la case d'un homme puissant doivent se faire remarquer par leur grosseur. Les murs sont formés par un entrelacement de joncs et de feuilles ; les portes et les fenêtres sont composées d'un cadre en bois tamien garni aussi de feuilles ; elles sont placées dans une rainure et s'ajustent parfaitement. Le toit est de chaume, les quatre extrémités des pièces de bois qui le supportent le dépassent de deux à trois pieds en se croisant après leur jonction. La case entière se compose d'une ou de deux pièces ; l'une est la chambre à coucher et l'autre la salle où l'on mange, où l'on fait la cuisine ; au milieu de celle-ci est un objet important pour les Malgaches, la salaza, châssis en gaulettes, espèce de gril élevé de terre d'environ quatre pieds et de quatre à cinq de long et de large, sur lequel on fait boucaner la viande. Plus un homme est riche et plus sa salaza doit être grande et malpropre, car aux yeux des naturels c'est un signe qu'il traite souvent ses amis et qu'il est très généreux. L'intérieur des cases est quelquefois garni de nattes, mais c'est un objet de luxe ; le plancher se compose de lattes de bois léger ou de bambou posées les unes à côté des autres et consolidées par de la terre glaise et du sable. Les meubles ne sont pas en grand nombre : un lit grossièrement formé par un tamien posé sur quatre petits pieux enfoncés en terre, pour s'asseoir un ou deux tabourets de nattes rembourrés avec des feuilles sèches, un billot qui sert au même usage, un ou deux traversins, un oreiller en bois, des paniers en joncs de diverses grandeurs que l'on appelle tante ou siron-kell ; tels sont les objets que l'on rencontre ordinairement dans la case d'un Malgache. Les ustensiles de cuisine et de ménage se composent de pots en terre ; sur la côte orientale on se sert de feuilles de ravalala en place de cuillers, de plats et de verres ; un long bambou, dont les séparations intérieures ont été brisées, renferme l'eau ; chez les Hovas les plats en bois, les cuillers et

les gobelets en corne, sont d'un usage général ainsi que les jarres à eau. Tananarivo est située dans le pays d'Ancove ; le district d'Émirne au centre duquel elle se trouve était dans l'origine le seul territoire appartenant aux Hovas ; c'est pourquoi j'ai cru devoir donner le nom d'Émirne à l'empire fondé par Radama.

Le royaume d'Émirne est aujourd'hui le plus puissant des états de Madagascar, quoique le district d'Émirne proprement dit ne soit pas fort étendu.

Le peuple qui l'habite est bien supérieur à tous les autres sous le rapport de l'intelligence et de la civilisation. La tradition porte qu'il n'est point originaire de l'île et qu'il n'y est établi que depuis quelques siècles.

Il y a cinquante ans il n'était connu de ses voisins, qui le méprisaient, que comme une colonie d'étrangers, qui, débarqués sur les côtes de l'ouest où ils n'avaient pu résister longtemps aux influences funestes du climat, s'étaient avancés dans l'intérieur afin d'y chercher un air plus salubre.

Ils se fixèrent, disent les Malgaches, sur les montagnes d'Ancove, près de la rivière d'Émirne ; leur chef, pendant le séjour qu'ils avaient fait chez les Sakalaves du sud, avait épousé la fille d'un de leurs rois qui régnait alors à Ménabé ; plusieurs de ses compagnons l'avaient imité et avaient contracté des alliances avec les filles de cette contrée, qui les conduisirent dans les montagnes où ils trouvèrent un ciel plus pur.

Les Hovas, avant qu'ils eussent fait des conquêtes, étaient réputés infâmes parmi les autres nations de l'île, qui refusaient d'avoir des communications avec eux ; ils étaient les parias de Madagascar et aussi méprisés que les Juifs en Europe dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. S'ils allaient sur la côte pour le trafic des esclaves, dont ils étaient pour ainsi dire les courtiers, ils étaient obligés, contre l'usage du pays, de payer largement leur hôte dans les villages où ils s'arrêtaient, quoiqu'ils ne fussent point admis à s'asseoir sur la natte où il

prenait ses repas. Relégués dans une misérable case que l'on avait toujours soin de laver lorsqu'ils étaient partis, l'esclave qui leur apportait du riz ne s'approchait d'eux qu'avec précaution, dans la crainte d'être souillé en touchant leurs vêtements.

Les motifs de cet état d'abjection dans lequel ils vivaient ne peuvent s'expliquer que par la différence des usages nationaux ; les Hovas sont circoncis ainsi que la plupart des Malgaches, et soumis rigoureusement comme eux à cette opération religieuse ; mais ils ne font pas chaque jour des ablutions, que ceux-ci regardent comme indispensables, surtout lorsqu'ils viennent de satisfaire un besoin de la nature ; vivant dans un climat plus froid, les Hovas ont de l'antipathie pour l'eau et de la répugnance pour le bain ; aussi les hommes des classes inférieures sont-ils d'une malpropreté dégoûtante et presque tous affectés de maladies cutanées qu'ils parviennent très difficilement à guérir.

Le caractère des Hovas est un mélange de férocité et de grandeur ; habiles dans l'art de feindre, il est difficile de surprendre leur pensée, et souvent un sourire gracieux et des politesses empressées sont chez eux les avant-coureurs de quelque mauvais dessein.

L'avarice est le vice dominant de ce peuple ; chez lui les liens d'amitié et de famille sont comptés pour rien s'ils l'empêchent de satisfaire son insatiable cupidité.

C'est au point que pendant que la traite des noirs était permise, les Hovas, quand ils manquaient de prisonniers, enlevaient leurs parents et leurs amis pour les vendre aux blancs. Jean René m'a raconté que pendant qu'il était interprète du gouvernement de l'île de France, qui le chargeait quelquefois d'acheter des noirs à Tananarivo, des habitants de cette ville venaient fort souvent proposer de lui vendre leurs femmes ; ils employaient aussi diverses ruses pour réduire en servitude leurs concitoyens qu'ils échangeaient ensuite contre des marchandises. Voici d'après René comment ils s'y prenaient ordinairement.

Plusieurs complices se réunissaient dans la case de l'un d'eux qui tuait un bœuf et invitait des personnes de sa connaissance à venir en manger leur part. On creusait un trou profond, espèce de cave, dans la chambre où devait avoir lieu le festin ; on le couvrait de grandes nattes, on amusait les convives en leur versant du toak<sup>1</sup> ou du betsabetsa. À un signal donné, une querelle supposée permettait à ceux qui s'étaient associés à cette œuvre d'iniquité de précipiter leurs victimes dans cette sorte de trappe à loup où ils s'empressaient de les garrotter et de leur mettre un bâillon ; quand la nuit était avancée ils les livraient aux traitants.

Ces scènes révoltantes avaient lieu presque toujours la veille du départ d'une traite, et le gouvernement n'en punissait jamais les auteurs. Le roi percevait du vendeur un droit de cinq piastres pour chacun de ces malheureux esclaves, et tolérait ces atrocités qui contribuaient à l'enrichir.

Les Hovas connaissaient les métaux et savaient les employer avant d'avoir eu aucune relation avec les Européens. Ils exploitent de temps immémorial des mines de fer très abondantes, ils s'en servent dans les environs de Tananarivo pour forger des outils propres au défrichage et à la culture, et des ustensiles de ménage à peu près semblables aux nôtres. On trouve même à Tananarivo des ouvriers capables de faire toutes les pièces de la batterie d'un fusil ; ils s'occupent aussi d'orfèvrerie, et font des plats, des assiettes et des couverts d'argent, dans lesquels on remarque le travail et le poli de ceux qui sortent des mains de nos orfèvres ; leurs petites chaînes de sûreté en or et en argent sont faites avec beaucoup de soin et ont une grande solidité. Ces chaînes servaient jadis de monnaie sur la Côte de l'Ouest où elles étaient très recherchées.

---

<sup>1</sup> Le toak est une boisson enivrante que les Malgaches font avec la sève de la canne à sucre, qu'ils laissent fermenter en terre dans des calebasses pendant quelques jours.

On fabrique à Tananarivo des tapis de soie dont le tissu est très beau et dont les riches couleurs sont admirablement variées ; les étoffes brochées se vendent jusqu'à cent piastres d'Espagne (cinq cents francs) la pièce, qui est juste de la dimension d'un sim'bou ; les Hovas achètent la soie dont ils se servent à Mazangaye et dans les autres ports de l'ouest, où les Arabes et les Maures du golfe Persique l'apportent tous les ans pendant la mousson du nord-est.

Ils fabriquent aussi des tapis de coton croisé qu'ils appellent toutourane (littéralement : rendu dur, serré à l'eau, imperméable) ; ces tissus sont blancs, et ont une bordure à frange rouge et bleue ; ils servent à vêtir le peuple, et valent de trois à huit piastres, selon leur largeur et la finesse de la trame.

Les Hovas savent exploiter la canne à sucre depuis fort longtemps ; il est vrai qu'ils emploient pour faire le sucre un procédé fort imparfait par lequel ils n'en obtiennent qu'une très petite quantité ; cependant, si l'on compare leur industrie à celle des autres peuples de l'île, qui, ne tirant rien d'utile de la canne, se bornent à la piler et à faire fermenter son suc dans desalebasses, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître, comme dans tout ce qu'ils font, une activité et une intelligence supérieure.

L'agriculture est presque nulle dans un pays où le riz, qui n'exige aucun soin, est tellement abondant qu'un sac pesant de soixante-dix à quatre-vingt livres ne revient pas à un kiroubou (un franc vingt-cinq centimes de notre monnaie).

Sans routes, sans canaux ni rivières navigables, Émirne n'a que des sentiers étroits et à peine tracés, et par conséquent aucun moyen de transport. C'est la cause de la non-valeur de ses productions que son peuple est forcé de consommer ou de laisser perdre, parcequ'il ne peut les expédier dans les ports où il trouverait pour elles un débouché facile. Radama, qui sentait l'importance de communications promptes avec les côtes, avait commencé à faire couper deux pangalames ou isthmes qui s'opposaient au transport par eau à Tamatave du riz de la province fertile des Bétanimènes. Ces travaux, auxquels plus de

quinze cents hommes étaient employés, ont été abandonnés depuis sa mort.

Les denrées sont à si bas prix à Tananarivo, par la difficulté de l'exportation, qu'avec trente francs par mois on peut nourrir dix domestiques, et vivre aussi bien qu'à Paris avec deux mille francs.

La rivière d'Émirne n'est pas éloignée du Mangourou qui se jette à la côte orientale à sept lieues au sud de Manourou. Ce fleuve qui, en quelques endroits, est aussi large que la Loire, a un cours beaucoup moins rapide qu'elle.

En 1822, le gouvernement de Maurice, sur un rapport de son agent à Madagascar, envoya des ingénieurs à Manourou, et s'il eût été possible d'y faire un port, Tananarivo serait peut-être parvenu un jour à établir avec la côte des communications faciles et promptes.

Émirne est le seul endroit où l'on trouve du raisin, qui pourrait être bon si l'on attendait pour le cueillir qu'il eût atteint sa maturité ; mais les Hovas le récoltent toujours vert ; les vignes viennent sans culture, et produiraient assez pour faire du vin ; malheureusement les Hovas ne savent en tirer aucun parti. Trois espèces d'indigotiers croissent dans ce pays ; le cotonnier y donne des récoltes abondantes. Les forêts d'Ancaye, qui n'en sont pas à plus de quinze lieues, produisent des écorces précieuses, telles que le sassafras et le quinquina rouge et jaune. On y trouve aussi de la gomme gutte et de la gomme copale en abondance. Il existe dans ces forêts de nombreux essaims d'abeilles qui donnent du miel jaune et vert, et une grande quantité de cire.

Le pays d'Émirne est montagneux et peu fertile ; quelques portions seulement en sont cultivables. Le bois y est très rare et il faut aller à trois journées de la capitale pour en trouver ; aussi le peuple ne peut-il brûler que de la bouse de vache et des herbes sèches. L'air est tempéré et peut-être plus salubre qu'en France, car je n'y ai pas vu d'autres maladies que celles qui

résultent de la malpropreté. Depuis le mois d'avril jusqu'au commencement de décembre, et surtout en mai, juin et juillet, le froid est si vif qu'on est forcé de se vêtir de drap, et de faire du feu le soir et le matin.

On remarque chez le peuple hova une grande activité et une grande finesse dans le commerce de détail. Là, tout le monde est marchand, les soldats eux-mêmes le deviennent quand ils ne sont pas de service. La piastre coupée en soixante parties remplace le billon qui n'est point en usage dans ce pays. Les Hovas ont toujours sous leurs toutouranes des trébuchets fabriqués par eux et pèsent, avec la plus grande attention, la monnaie qu'ils reçoivent, afin de s'assurer si la piastre a été divisée en parties égales.

Dans le district de Tananarivo, c'est-à-dire dans les bourgs et les villages environnants, il y a plusieurs foires par semaine, sans compter le marché qui se tient tous les jours dans la ville.

On voit, dès l'aube du jour, les marchands affluer dans les rues, conduisant des bœufs, des moutons et des chevreaux ; les esclaves qui les suivent portent, les uns, dans de grands paniers de bambou, des oies, des canards et des poules, d'autres sont chargés de riz, de fruits et de légumes. Ils crient comme en Europe leurs marchandises. « Avia lahé ! avia véiavé ! Amidi akoho, amidi vouroun vasah' ghisi<sup>1</sup>, akoundrou, vouangh !! » Venez, hommes, venez, femmes ! Achetez des poules, achetez des canards, des oies, des bananes, des oranges ! Ils diffèrent pourtant des marchands européens en ce qu'ils ne font jamais valoir leurs marchandises ; lorsqu'on leur demande si elles sont de bonne qualité, ils répondent : voyez-les !

Indépendamment des produits dont j'ai déjà parlé, le maïs, les ignames, la racine de manioc, le tavoulou (espèce de sagou qu'ils donnent aux malades), sont étalés dans les marchés.

---

<sup>1</sup> *Vouroun vasah'* signifie : oiseau des blancs ; *ghisi* est évidemment une corruption du mot anglais *geese*, oies.

Les seuls légumes qu'ils aient sont des choux verts et des feuilles de morelle et de citrouille, qu'ils font bouillir avec leurs viandes et qu'ils assaisonnent avec un sel végétal tiré d'une espèce de palmier, qu'ils préfèrent au sel minéral et au sel marin, quoiqu'il ait un goût âcre et qu'il incommode ceux qui n'ont pas l'habitude d'en user.

Les boucheries établies dans les marchés sont malpropres ; le bœuf, que les Hovas n'écorchent jamais, parceque, de même que tous les Malgaches, ils en mangent la peau, est étendu sur une natte où ils le coupent en très petits morceaux ; ils le divisent, pour le vendre en détail, en lots qui ne pèsent pas deux livres : cette viande contient des parties d'intestins qui, n'ayant pas été nettoyées, exhalent une odeur insupportable.

On vend dans les marchés hovas jusqu'à l'eau, la racine de zamolo<sup>1</sup> et la cendre qui sert à faire le houchouk ; ces choses de peu de valeur se paient avec du riz ou avec quelques fruits qui servent à faire vivre les pauvres gens qui les vendent.

Des officiers hovas, établis par le roi dans les foires et les marchés, perçoivent pour le fisc un dixième sur toutes les ventes ; en sorte que souvent le trésor royal a reçu le soir la valeur réelle d'un bœuf ou d'un mouton, si ce bétail a changé dix fois de maître dans la journée.

---

<sup>1</sup> Le zamolo est une racine avec le suc de laquelle les Hovas des deux sexes se teignent les dents. Sa couleur est d'un beau noir luisant.

## CHAPITRE IV.

**Dîner chez le roi. – Expédition contre les Antavarts.  
– Le bœuf du départ. – Ambatou-mangua,  
Ampinga. – Réception à Vouroun-foka. – Salaza et  
ses habitants. – Fidana, capitale des Ambanivoules.  
– Caractère des indigènes. – Les Mamelles, pitons  
remarquables. – Tanio et le Manangoure. –  
Mantgout-sara ; ses habitants. – Les moustiques. –  
Ponts de bambous. – Nounou-lahé et son chef  
Siangourou, descendant des Malates. – Siangourou  
revêt un costume européen. – Sa joie enfantine. –  
Ce que devient ce cadeau précieux après avoir servi  
au chef malgache.**

Je trouvai, en rentrant chez moi vers quatre heures, deux officiers qui m'attendaient ; ils avaient été chargés par le roi de m'inviter à dîner. Le prince Ratef, qui avait eu la veille son audience de congé, reçut cependant l'ordre de m'y accompagner. Radama m'accueillit avec bienveillance, mais je le trouvai moins gai qu'auparavant : la présence de Ratef l'embarrassait peut-être, car il le regardait souvent en dessous et semblait chercher à deviner sa pensée.

Nous nous retirâmes de bonne heure pour faire emballer nos paquets, et le lendemain nous nous rendîmes au village d'Ambatou-mangua, où nous rejoignîmes l'armée qui était campée dans les environs.

Ce fut dans ce village que Ratef fit tuer le bœuf du départ et que ses officiers et ses soldats lui prêtèrent le serment d'usage.

La fête qui eut lieu à cette occasion dura jusqu'au lendemain : nous étions encore, pour ainsi dire, aux portes de Tananarivo, et cependant Ratef semblait respirer plus à son aise ; c'est qu'il avait craint, avant son départ, quelque trahison de la part de son beau-frère, qui le soupçonnait de projets ambitieux dont cependant il n'avait pas eu la moindre idée.

Un accès de fièvre m'ayant retenu un jour à Ambatou-mangua, Ratef ne voulut pas partir sans moi et ordonna à son armée de prendre les devants.

Après avoir marché deux jours dans les montagnes dans la direction du N.-E., nous rejoignîmes l'armée le troisième jour de notre départ d'Ambatou-mangua : elle était campée sur une colline, près du village d'Ampinga, à une portée de fusil dans le nord d'une petite rivière.

Nous nous reposâmes un jour au village d'Ampinga qui n'a rien de remarquable, et dont les environs me parurent peu fertiles. Il était environ midi, le 24 octobre, quand l'armée leva le camp. Après avoir marché jusqu'au soir dans les montagnes, nous dirigeant vers le N.-E., nous rencontrâmes le village de Vouroun-foka. L'armée campa sur une montagne près de ce village, dont le chef vint nous inviter, Ratef et moi, à passer la nuit dans sa case. Nous y consentîmes et nous fûmes satisfaits de l'accueil des habitants qui tuèrent un bœuf pour nous fêter.

Vouroun-foka contient environ cinquante cases qui sont plus propres, mieux aérées, mais moins solides que celles des Hovas. Une famille bétanimène formait la population du village ; les jeunes filles vinrent le soir danser à notre porte et me rappelèrent les moments agréables que j'avais passés à Andevorande quelque temps auparavant.

Je laissai, en quittant Vouroun-foka, quelques présents à mes hôtes, qui avaient eu l'attention de remettre à mes marmittes plusieurs paniers de volailles et de fruits.

Après une demi-journée de marche au N., nous arrivâmes près d'une rivière que les Malgaches nomment Ranou-

Mangassiak. Le village de Salaza, composé de vingt ou trente cases, est bâti sur la rive gauche de ce petit cours d'eau ; nous nous y arrêtâmes un instant.

Ses habitants me parurent misérables et sans industrie. Les hommes et les femmes, presque nus, n'avaient pour se couvrir que des morceaux d'écorce d'arbre qui leur servaient de seidik ; ils fabriquent du sel végétal en brûlant une espèce de palmier qui est abondant dans leur pays. Ce sel est plus estimé des Malgaches que le sel marin : on vient leur en acheter de très loin ; c'est cette branche d'industrie qui les fait vivre, car ils n'élèvent pas de troupeaux.

Après nous être reposés au village de Salaza, nous traversâmes en pirogue la rivière de Ranou-mangassiak, et nous nous dirigeâmes vers le N.-E. Nous arrivâmes un peu tard à Fidana où nous passâmes la nuit. L'armée dressa ses tentes dans une plaine qui est près de ce village.

Fidana, l'un des principaux villages du pays d'Ambanivoule, est la résidence d'un chef nommé Rafoutza, qui avait aidé Fiche et Jean René à vaincre les Malates. Lorsqu'il apprit que j'étais l'ami de ce dernier, il me combla de caresses et de présents, et fit égorger dix bœufs pour célébrer notre arrivée. Fidana contient trois cents cases environ ; il est fortifié au moyen de palissades et de fossés et défendu par quatre grands toubis à meurtrières.

Les habitants de ce village, comme tous ceux d'Ambanivoule, sont plus grossiers que les Hovas et que les Malgaches établis sur les côtes, mais leurs mœurs sont plus simples, leur caractère plus loyal et plus franc.

Les Ambanivoules cultivent peu de riz, quoique leurs terres soient fertiles. Ils plantent du manioc, des patates sucrées et du maïs. C'est dans leur pays que l'on trouve les plus belles bananes de Madagascar. On en voit des régimes qui contiennent plus de soixante fruits, et qui ont jusqu'à deux pieds de longueur.

Les pâturages des Ambanivoules sont aussi bons que leur terroir ; ils conviennent d'autant mieux aux troupeaux qu'ils sont ombragés par des arbres touffus qui les préservent de l'ardeur du soleil. C'est dans le pays des Ambanivoules et près de Fidana que l'on voit le plus d'arbres à tanghin. Aussi les Malgaches viennent-ils souvent de fort loin pour chercher en cet endroit l'amande qui sert à leurs épreuves. L'arbre à tanghin n'est pas aussi commun à Madagascar que l'ont prétendu les missionnaires : on parcourt souvent dans le nord ou dans l'intérieur un espace de vingt et trente lieues sans en rencontrer un seul, et dans le sud, depuis Tamatave jusqu'au Fort-Dauphin, j'en ai vainement cherché.

Les Ambanivoules mangent plus de laitage et de fruits que les autres Malgaches ; ils ne tuent de bœufs que rarement ; leurs filles ont plus de retenue et se marient plus tard.

Le soleil commençait à paraître, lorsque nous prîmes congé, le 25 octobre, des habitants de Fidana, qui avaient fourni aux soldats une grande quantité de vivres. Nous traversâmes une rivière en quittant ce village et nous marchâmes au nord-est jusqu'au village d'Ampitaha, où nous nous arrêtâmes vers midi.

Ce village ne contient pas plus de vingt cases habitées par des pâtres qui sont esclaves du chef et des grands de Fidana. La volaille et le gibier sont abondants dans cette contrée.

Après avoir pris quelques rafraîchissements, nous continuâmes à marcher au nord-est et nous arrivâmes le soir au pied d'une chaîne de montagnes que l'on voit de Foulpointe et de Fénéfif. Ces montagnes ont trois pitons remarquables, que les navigateurs appellent les Mamelles et qui leur servent de remarques. L'armée campa sur le sommet de la première que nous eûmes beaucoup de peine à gravir ; nous nous y reposâmes jusqu'au lendemain.

Un orage qui éclata aux approches du jour nous força à rester sous nos tentes plus longtemps que de coutume, et il était au moins dix heures lorsque nous nous mîmes en marche, nous

dirigeant vers le nord-ouest ; nous rencontrâmes vers quatre heures le village de Tanio, où nous dînâmes.

Quoique Tanio soit un chef-lieu de district, il ne contient pas plus de soixante cases ; il est situé sur la rive gauche du Manangoure, qui prend sa source dans les montagnes d'Antscianac ; nous traversâmes cette rivière en pirogue et nous marchâmes jusqu'à près de dix heures dans les montagnes, conduits par un guide que nous avons pris au village de Tanio. L'armée campa près d'une source où les hurlements des chiens sauvages et les cris des makes et des baba-koutes troublèrent notre sommeil toute la nuit.

Le 27, au point du jour, nous continuâmes à marcher au N.-N.-E. dans les montagnes ; le pays devenait plus boisé et les sentiers moins praticables ; nous rencontrions de temps en temps quelques villages abandonnés ; après une journée pénible nous arrivâmes au village de Mangout-sara (qui a bon pied).

Le village de Mangout-sara situé près d'une belle cascade était autrefois la résidence d'un grand chef ; il contient deux cents cases environ. Ses habitants cultivent beaucoup de riz ; ils nous reçurent assez mal. Ratef fut obligé de les menacer pour obtenir des vivres, dont nous commençons à manquer. Leurs bœufs avaient probablement été cachés dans les bois, car nous n'en vîmes pas un seul dans les environs du village. Je remarquai que les Malgaches de cette contrée sont plus beaux, mieux faits et moins sauvages que tous ceux que nous avons vus depuis notre départ d'Émirne ; ils ont les traits, la couleur, la coiffure et les vêtements des Betsimsaracs. Les toiles de coton bleu, dont ils étaient couverts, me donnèrent lieu de penser qu'ils devaient avoir des rapports fréquents avec les traitants établis à la Côte de l'Est, et en effet ils me dirent qu'ils allaient quelquefois vendre du riz et des poules à Foulpointe.

Ratef, qui se méfiait des habitants de Mangout-sara, n'osa pas s'exposer à passer la nuit chez eux ; je crus prudent de rester avec lui sous les tentes que l'on dressa à une portée de fusil du village. Cette fois, ce ne furent pas les chiens et les makes qui

m'empêchèrent de dormir, mais les moustiques qui me mirent dans un triste état. Le lendemain mon visage était enflé et couvert de piqûres entourées d'un cercle violet ; mes yeux étaient encore en plus mauvais état, je pouvais à peine les ouvrir, et il m'était devenu impossible de les fixer sur un objet sans éprouver des douleurs cuisantes, qui m'obligèrent à faire couvrir mon hamac.

Nous partîmes de bonne heure de Mangout-sara et nous continuâmes à marcher au N.-N.-E. dans les montagnes ; le pays très boisé me parut peu habité et sauvage, car les villages étaient rares et petits. Nous campâmes aux approches de la nuit au pied d'une montagne, où n'ayant pas pu trouver d'eau, nous n'eûmes pour nous désaltérer que celle des arbres du voyageur, qui sont très abondants dans certaines parties de l'île.

Devant faire encore une forte journée le lendemain, 29 octobre, nous nous mîmes en route vers le N. avant le jour. La nuit s'approchait lorsque nous aperçûmes, sur une hauteur entourée de marais, le village de Nounoulahé (sein d'homme). Il fallut plus d'une heure aux soldats pour traverser les marais, car les ponts de bambous que les naturels établissent sont tellement fragiles que deux hommes ne peuvent pas y passer en même temps.

La rivière de Tintingue prend sa source près de Nounoulahé qui est un chef-lieu de district et la résidence du chef Siangourou descendant des Malates. Ce village contient au moins cent cinquante cases ; son territoire est fertile en riz ; on n'y voit pas beaucoup de bœufs, mais ils sont d'une belle espèce et presque tous très gros.

Siangourou prêta serment de fidélité à Radama et fit tuer plusieurs bœufs pour nous faire accueil. Il paraissait aimer les blancs et me fit encore plus de politesses qu'à Ratef. Pour reconnaître quelques-uns de ses présents, qui consistaient en plusieurs pièces de pagnes fines, je lui donnai un habillement composé d'un gilet à manches, comme ceux que l'on porte à l'île de France, un pantalon blanc et un bonnet de laine rouge. Il

serait difficile d'exprimer le plaisir qu'il parut éprouver en s'habillant à l'européenne. Il expédia plusieurs ampitakh' aux habitants des villages voisins, et ceux-ci ne tardèrent pas à venir admirer leur chef, que son nouveau costume rendait cependant assez ridicule. Ce déguisement était pour lui comme un joujou pour un enfant ; il s'en amusa pendant quelques heures, mais il s'en dégoûta ensuite, le trouvant, disait-il, trop étroit et trop inconmode. Lorsqu'il l'eut ôté, ses parents d'abord l'essayèrent, puis ses ampitakh' qui le prêtèrent à d'autres, et ainsi de suite jusqu'au soir. Tous les sujets de Siangourou eurent bientôt essayé ses vêtements ; après les avoir couverts de boue ils les livrèrent en lambeaux aux enfants du village qui se les disputèrent à leur tour pour en faire des drapeaux.

## CHAPITRE V.

**L'armée d'expédition poursuit sa route vers le nord. – Rivière de Manahar. – Antala-lava. – Les *Oul'-hala* ou hommes des forêts. – Simplicité de leurs mœurs toutes primitives. – Les habitants d'Iaba-ratsi reconnaissent l'autorité de Radama. – Leur ignorance des autres peuplades de l'île. – Route à travers les montagnes. – Village de Fianourana. – Serment du sang avec son chef Ratzouba. – Un certificat de Benyowsky. – Vareikhala, Benyola. – Origine arabe des Antalotches. – Leur vénération pour le Coran. – Leur fidélité dans les transactions commerciales, dont ils sont les courtiers. – Villages abandonnés.**

Après nous être arrêtés pendant deux jours à Nounoulahé, où l'armée eut le temps de se reposer, nous nous mêmes en route vers le nord, abondamment pourvus de vivres.

Vers midi, l'armée fit halte pendant une demi-heure près d'un bois dans lequel je tuai plusieurs perroquets noirs et de belles tourterelles que les Malgaches appellent dimoune ; nous allâmes coucher à Antala-lava, bâti sur une colline escarpée d'un difficile accès.

Ce village, situé sur la rive gauche de l'un des bras de la rivière de Manahar, est un chef-lieu de district ; il se compose d'au moins deux cent cinquante cases, et n'est pas fortifié ; ces cases entourées de bananiers sont de véritables huttes de

sauvages ; elles sont si basses que l'on ne peut s'y tenir debout ; celle du chef était seule un peu plus élevée que les autres.

Les habitants firent leur soumission à Radama et nous fournirent quelques vivres, mais ils ne nous reçurent pas aussi bien que ceux de Nounou-lahé ; Ratef les soupçonnait de s'être ligüés avec les peuplades du nord et il ne croyait pas à la sincérité de leurs serments.

Nous ne restâmes qu'une nuit à Antala-lava ; dès qu'il fit jour, nous traversâmes la rivière en pirogue, et nous marchâmes au nord dans les montagnes. Ces montagnes me parurent aussi hautes que celles de Béfourne ; on y trouve aussi partout des traces de volcan, des excavations considérables et du cristal ; j'y tuai un vouroun-mahère plus gros qu'un aigle, et un grand nombre d'oiseaux de proie plus petits, mais non moins curieux.

Ces lieux retirés sont habités par des hommes qui préfèrent la liberté aux douceurs de la vie sociale ; ils ont perdu la tradition de leur origine. Les Malgaches les appellent Oul'-hala, ce qui veut dire hommes des forêts ; ce sont des familles nomades, qui sont toutes indépendantes entre elles et qui ne reconnaissent pas même l'autorité patriarcale des vieillards, car il arrive souvent qu'elles se séparent. Ces hommes n'ont aucune idée de l'industrie la moins avancée ; l'écorce des arbres est le seul vêtement qu'ils possèdent et ils n'en désirent pas d'autres. S'ils ne trouvent pas de cavernes pour se mettre à l'abri, ils construisent en un instant des barraques en feuillage, où ils s'établissent pour quelques jours. « La culture donne trop de peine, disent-ils, et les troupes suscitent des ennemis qu'il faut combattre ; les forêts contiennent assez de gibier, les arbres et la terre plus de fruits et de racines qu'il ne nous en faut pour vivre. »

Après une forte journée de marche, l'armée campa près d'un petit ruisseau où nous passâmes la nuit. Le lendemain, continuant à marcher au nord, nous nous aperçûmes que le pays devenait meilleur ; après quatre heures de marche environ, nous traversâmes dans de petites pirogues la rivière de

Manahare et nous nous arrê tâmes au village de Iaba-ratsi (le mauvais père), près duquel nous vîmes encore beaucoup de cristal.

Iaba-ratsi est un chef-lieu de district et la résidence d'un chef ; ce village n'a pas plus de cent cinquante cabanes. Ses habitants ne connaissaient pas les Hovas et avaient à peine entendu parler de Radama ; ils se soumirent sans la moindre difficulté à son autorité, et leur chef prêta serment de fidélité ; lorsque nous entrâmes dans leur village tout le monde prit la fuite et nous eûmes beaucoup de peine à les décider à y rentrer ; ils n'avaient jamais vu tant d'hommes armés ; les sabres et les habits rouges des Hovas leur causaient particulièrement une grande frayeur.

Nous nous arrê tâmes environ deux heures à Iaba-ratsi où l'armée ne parvint qu'avec beaucoup de difficultés à se procurer des vivres, quoique le pays en fût abondamment pourvu. Les Antavarts qui, plusieurs jours auparavant, avaient été avertis de notre arrivée, les avaient cachés dans les montagnes, et y avaient aussi conduit leurs bœufs.

En partant du village de Iaba-ratsi, nous continuâmes à marcher dans les montagnes, suivant toujours à peu près la même direction ; nous campâmes le soir au pied d'une élévation où Ratef tua un sanglier. Quelques-uns de nos maramites Betsimsaracs prirent dans un ruisseau des anguilles d'une grosseur extraordinaire. Nous rencontrâmes quelques villages dans la journée, mais les Malgaches les avaient abandonnés.

Aussitôt qu'il fit jour nous pliâmes bagage, et pendant trois jours nous avançâmes toujours vers le nord ; nos journées n'étaient pas fortes, car nous avions à gravir des montagnes très escarpées et couvertes de bois dont les sentiers étaient souvent impraticables ; tous les soirs nous couchions sous la tente. Les villages que nous trouvions sur notre route étaient déserts, les soldats étaient la plupart du temps forcés de vivre de racines et de tiges de plantes aquatiques qu'ils pilaient et dont ils faisaient une espèce de bouillie.

Le quatrième jour avant midi nous atteignîmes la rivière de Marantchette : nous eûmes de la peine à trouver des pirogues que les Malgaches avaient cachées dans les joncs. Après avoir traversé la rivière, ce qui prit beaucoup de temps, car on n'avait que trois pirogues, nous continuâmes notre route au nord et nous arrivâmes de bonne heure au village de Fianourana, situé sur la rive droite et à un demi-quart de lieue de cette rivière.

Fianourana, chef-lieu de district, est composé de plus de deux cents cases ; ses habitants, moins sauvages que ceux des villages que nous avons vus les jours précédents, ne l'avaient pas abandonné. Ratef fut satisfait de la réception que nous fit le chef, qui s'empessa de lui fournir les vivres dont l'armée avait besoin ; il fit tuer plusieurs bœufs et fit sa soumission à Radama. Ce chef, nommé Ratzouba, m'inspira tant de confiance que je consentis à faire le serment de sang avec lui ; il connaissait les usages des blancs et avait vécu quelque temps parmi eux à la baie d'Antongil, où le commerce l'avait probablement attiré ; il tira d'un étui de jonc un papier jaune et crasseux qu'il conservait comme une relique ; c'était une recommandation du baron Benyowsky qu'il avait connu au port Choiseul. Ratzouba devait être très âgé et cependant il ne paraissait avoir aucune des infirmités de la vieillesse : il se tenait encore droit, son œil était vif, sa parole forte et brève ; sa tête chauve et sa longue barbe blanche lui donnaient un air patriarcal qui disposait en sa faveur.

Nous nous reposâmes deux jours à Fianourana, pays moins stérile que celui que nous venions de traverser, et le troisième nous en partîmes ; à midi nous rencontrâmes le petit village de Vareik-hala, nous ne nous y arrêtâmes qu'un instant, et après avoir marché toujours au nord jusqu'au soir, nous arrivâmes pour coucher à Benyola, village bâti sur la crête d'une montagne et qui contient environ cent cases plus solides, mais moins aérées et moins propres que celles des autres hameaux de Madagascar.

Benyola est habité par des Arabes mahométans que les Malgaches nomment Antalotches. Ces Antalotches sont établis depuis longtemps dans diverses parties de l'île, mais ils sont plus nombreux dans le nord qu'ailleurs ; quoiqu'ils prennent des femmes du pays et qu'ils vivent à la manière des Malgaches, ils ont conservé beaucoup d'usages de leur pays et surtout des pratiques religieuses ; ils savent la langue malgache, mais entre eux ils parlent le souhéli, qui est l'idiome en usage sur la côte orientale d'Afrique. Les Antalotches n'ont pas de mosquées, mais le doyen de la population est dépositaire d'un Coran, et ils se réunissent chez lui tous les vendredis pour entendre la lecture du livre saint ; ils ont aussi, comme les Anta-ymours, des écoles publiques où leurs enfants apprennent à lire et à écrire.

Les Antalotches se sont établis à Madagascar pour commercer ; ils sont intelligents et sobres, et il serait difficile de trouver de meilleurs courtiers ; aussi beaucoup d'Européens les emploient et sont plus sûrs d'eux que des Malgaches, qui détournent souvent, pour acheter de l'arak ou entretenir des femmes, les marchandises qu'on leur confie.

Dès qu'il fit jour, nous quittâmes le village de Benyola, et nous suivîmes au nord un sentier raboteux pratiqué dans la montagne ; nous rencontrions à chaque instant des parcs de bœufs qui appartenaient aux Antalotches du village d'où nous sortions.

Après cette première montagne, il nous fallut en gravir de plus hautes et de plus escarpées. Nous marchâmes pendant trois jours, nous dirigeant vers le nord ; le soir, nous étions toujours forcés de camper, car si nous arrivions dans quelques villages abandonnés, nous n'osions pas nous y arrêter, dans la crainte d'être surpris par les Antancars qui n'étaient pas encore soumis aux Hovas, et contre lesquels l'expédition avait été particulièrement destinée.

À la fin du troisième jour, nous arrivâmes près d'une belle chute d'eau qui formait un large bassin. Ce bassin était couvert

de gibier aquatique qu'il était très facile d'approcher. J'y tuai un grand nombre de sarcelles et de gros canards sauvages.

À deux portées de fusil du bassin, nous vîmes un village beaucoup plus grand que tous ceux que nous avons rencontrés les jours précédents ; il était entouré de plantations de manioc, de patates et de maïs ; les soldats s'y arrêtèrent pour faire des vivres, mais comme il était désert, il me fut impossible de savoir son nom ; il est probable que c'est un chef-lieu de district, car la case du chef était très haute. L'armée campa près du village.

## CHAPITRE VI.

**L'armée hova est surprise par les Antancars. – Le major Ratsivola se dirige sur la baie Vouëmaro. – Deuxième attaque et mort du capitaine Rafali. – On tue des bœufs sauvages. – Goût peu agréable de cette viande. – Traversée d'une grande rivière, en radeau. – Poules d'eau d'une espèce monstrueuse. – Alerte donnée à l'armée. – Nouvelle attaque des Antancars. – Entrée au grand village des Antancars. – On fait un prisonnier. – Le voyageur est atteint de la fièvre du pays. – Montagnes de Massouranou. – Matourou. – Antombouc. – Baie de Diego-Suarez.**

Le lendemain, 14 novembre, nous avons fait environ trois quarts de la journée au N. et nous allions faire halte près d'un bois afin de choisir des hommes pour éclairer notre marche, car Ratef craignait une surprise, lorsque nous fûmes attaqués par les gens du pays qui sortaient du bois en poussant des cris ; ils étaient au moins cinq mille ; quelques-uns étaient armés de fusils, mais le plus grand nombre n'avait que des zagaïes.

Les Hovas, qui n'étaient pas préparés à cette attaque, ne purent résister au premier choc et perdirent d'abord quelques hommes ; cependant ils ne tardèrent pas à se rallier et à mettre l'ennemi en déroute : nous les poursuivîmes dans l'ouest. Surpris par la nuit, il nous fallut camper près d'une rivière. Un grand nombre d'ennemis avaient été tués dans cette affaire, mais nous n'avions pas pu faire un seul prisonnier, parcequ'ils avaient eu soin d'enlever tous leurs blessés dans le combat.

Il était déjà tard lorsque, le 15 novembre, nous levâmes le camp après avoir eu beaucoup de peine à trouver des pirogues pour traverser la rivière ; sur la rive droite, le major Ratsivola nous quitta avec un bataillon pour se rendre à la baie de Vouëmaro par la côte.

Cinq heures après, pendant que les soldats dispersés s'occupaient à chercher des vivres, ils furent encore attaqués et perdirent six de leurs hommes ; l'un d'eux était le capitaine Rafali, que le général regretta beaucoup. Malgré cette perte, les Hovas n'eurent pas de peine à repousser l'ennemi qui était mal armé et combattait sans ordre.

Nous campâmes le soir près d'un bois où Ratef supposait que l'ennemi s'était retiré ; l'armée fut sur pied toute la nuit et des avant-postes furent placés sur tous les points ; cependant l'attaque qu'on craignait n'eut pas lieu.

Le jour suivant, nous continuâmes à marcher au nord. Le pays ne ressemblait plus à celui que nous venions de traverser ; plus nous avançons et plus il devenait fertile. Nous apercevions de temps en temps des troupeaux de bœufs sauvages qui paissaient au milieu des bois et des vastes plaines vertes, et prenaient la fuite dès qu'ils entendaient le moindre bruit.

Nous nous arrêtâmes vers midi pour faire rôtir une vache pleine et un taureau que nous étions parvenus à tuer. Leur chair était noire et coriace ; elle avait un goût fort et désagréable.

Vers trois heures, nous reprîmes le chemin du nord ; nous passâmes dans la journée quelques hameaux abandonnés ; le soir nous campâmes dans une belle savane arrosée par plusieurs ruisseaux.

Le 17 novembre, après avoir marché au N, jusqu'à onze heures, nous rencontrâmes une grande rivière ; Ratef ne trouvant pas de pirogues pour la traverser, je lui conseillai de faire construire un grand radeau en bambous sur lequel l'armée passa. Nous fîmes halte quelques instants sur la rive droite de la rivière où nous tuâmes beaucoup de gibier aquatique parmi

lequel se trouvaient un grand nombre de poules d'eau d'une espèce particulière ; ces oiseaux sont aussi gros que des dindons ; leur plumage est d'un bleu velouté ; le mâle a une double crête rouge.

En quittant la halte nous continuâmes à marcher au N. et nous campâmes le soir sur une montagne dont la pente était assez douce. Toutes celles que nous avons gravies ce jour-là pouvaient plutôt être considérées comme des collines que comme des montagnes.

Les feux de nos bivouacs étaient éteints ; tous les soldats dormaient excepté ceux qui devaient veiller à la sûreté de tous, quand plusieurs coups de fusil nous réveillèrent en sursaut : Ratef, à demi vêtu, sauta sur ses armes, et en un instant toute l'armée fut sur pied et prête à faire face à l'ennemi. Un officier des sirondas, détaché par le chef des avant-postes, ne tarda pas à venir nous rassurer ; la fusillade que nous venions d'entendre était l'effet d'une méprise, et ceux qui s'avançaient vers le camp étaient loin d'avoir des projets hostiles. C'était un chef nommé Antsira, dont le village n'était qu'à une demi-heure de marche du lieu où nous étions : il venait avec les principaux habitants, qui craignaient ainsi que lui le pillage de leurs troupeaux, nous offrir un présent de quatorze bœufs gras, destinés aux besoins de l'armée. Ratef en fit tuer plusieurs cette nuit même et reçut d'Antsira le serment de fidélité.

Le lendemain 18, il y avait tout au plus quatre heures que nous marchions au nord dans les montagnes, lorsque nous fûmes attaqués par les Antancars, qui paraissaient en grand nombre ; trop mal armés pour résister longtemps, ils furent repoussés avec perte, mais ils nous tuèrent onze hommes et en blessèrent plus de vingt. Après le combat l'armée se reposa quelques heures ; on fit des brancards pour transporter les blessés qui avaient été pansés avec des plantes du pays par les ampaanzares de l'armée, et nous nous remîmes en marche. Au soleil couchant nous arrivâmes sur les bords d'une belle rivière dans un pays qui nous paraissait fertile ; ne trouvant pas de

pirogues, il nous fallut la traverser sur un radeau de bambous, semblable à celui qui nous avait été si utile quelques jours auparavant ; des soldats le poussaient avec des perches ou le conduisaient en pagayant quand on ne trouvait plus de fond. Lorsque la nuit fut avancée, l'armée campa sur la rive droite et plusieurs détachements furent envoyés au grand village des Antancars, qui n'était pas à plus d'un mille de là. Ce village, qui contient environ trois cents cabanes, n'était défendu par aucunes fortifications ; c'était la résidence du chef qui nous avait attaqués le matin. Toutes les cases avaient été désertées ; mais l'armée trouva dans les parcs et les greniers des bœufs et du riz que les Antancars n'avaient pas eu le temps d'enlever. Des plantations de manioc, de patates et de citrouilles fournirent aux soldats d'abondants rafraîchissements.

Le 19 l'armée continua de bonne heure sa route au N.-E. Vers six heures les sirondas nous amenèrent un jeune Antancar qu'ils venaient de faire prisonnier dans une rizière où il s'était caché pour épier nos mouvements ; Ratef le retint et le força à nous servir de guide jusqu'à la baie de Diégo-Suarez, où nous voulions nous reposer.

J'avais la fièvre depuis plusieurs jours et il m'eût été impossible de me soigner en route ; les orages commençaient à devenir très fréquents, et les pluies abondantes qui les accompagnaient, traversant les toiles de mon hamac, m'inondaient plusieurs fois tous les jours ; un soleil brûlant faisait bientôt fumer mes vêtements trempés et aggravait ma maladie ; car une chaleur humide est toujours la cause des fièvres pernicieuses qui règnent à Madagascar.

Nous marchâmes au N.-E. jusqu'au soir ; il était environ cinq heures lorsque nous atteignîmes une chaîne de montagnes ; notre guide nous dit que c'étaient les montagnes de Massouranou (eau des yeux, larmes) ; nous y pénétrâmes bientôt et nous y campâmes pendant une journée entière pour donner des secours aux blessés, dont le voyage avait envenimé les plaies.

Le 21, après une forte journée de marche au N.-E., nous nous arrê tâmes pour coucher au village de Matourou, situé sur la rive gauche de l'Onghe-varik ou rivière des makes.

Le village de Matourou contient tout au plus soixante cases ; ce n'est pas un chef-lieu de district. Le plus considérable des villages de cette partie du pays des Antancars est Sakabiri ; il est situé dans le S.-E. de Matourou près des cascades, qui sont formées par les sources de la rivière de Onghe-voueyes qui sortent des montagnes de Massouranou. Le lendemain nous entrâmes de bonne heure à la baie de Diégo-Suarez et je fus m'établir avec Ratef et son état-major au village d'Antombouc ; près de là était au mouillage un brick de Surate, commandé par le capitaine maure Moussabaïe, qui venait de l'île de Nosse ou Nosse-bé, sur la côte N.-E.

## CHAPITRE VII.

**Description de la baie de Diégo-Suarez. – Sa position avantageuse pour un établissement européen. – Carte de cette baie relevée par le capitaine anglais Owen. – Rectifications faites à cette carte par celle de la présente relation. – Dénominations des naturels qui rappellent l'influence des Français dans le pays – Port de la Nièvre. – Rivières des Caïmans et des Makes. – Les Antancars, premiers habitants de cette baie. – Leur conformité avec les Cafres. – Leurs mœurs et leur caractère. – Construction de leurs cases. – Culture. – Industrie. – Retour du major Ratsivola de la baie de Vouëmaro. – La fièvre continue avec plus de force. – Départ du voyageur pour l'île d'Anjouan avec le capitaine Moussabaïe.**

La baie de Diégo-Suarez dans le N.-O. de Madagascar, à cent soixante-dix lieues environ de Tamatave, est le port de l'île le plus sain et le mieux situé ; sa position est si avantageuse que les rivières qui se jettent dans ses havres assurent au commerce des communications faciles, tant avec Boina et Antscianac qu'avec les Sakalaves du sud. Ces dernières contrées étant les plus riches de l'île en troupeaux, c'est le plus près possible ou dans la position la plus commode pour commercer à la fois avec elles et avec les colonies européennes qu'il faudrait s'établir ; les principales chances commerciales reposeraient sur la traite des bœufs dont on salerait la chair pour approvisionner Maurice et

Bourbon, et dont les peaux séchées seraient expédiées en Europe.

La baie de Mouroundava, sur la Côte de l'Ouest, se trouve aussi au centre du commerce des bœufs ; mais l'insalubrité de cette localité (où les fièvres sont cependant moins pernicieuses qu'à la Côte de l'Est), et la lenteur des communications avec Maurice et Bourbon la rendent moins propre à l'entreprise dont je parle. La baie de Diégo-Suarez au contraire me paraît réunir des avantages qu'on chercherait vainement ailleurs. Plus d'une année après mon départ de cette baie, le capitaine Owen en a fait l'hydrographie, et en 1832 le gouvernement français, ayant formé le projet d'y fonder un établissement colonial, l'a fait explorer par la corvette la Nièvre.

Suivant un usage trop fréquent chez les navigateurs de son pays, l'officier anglais a forgé pour diverses parties de cette baie une nomenclature tout européenne à laquelle on me permettra de préférer celle des naturels, la seule qui puisse se perpétuer sur les lieux ; je l'ai scrupuleusement reproduite dans la petite carte jointe à mon ouvrage avec la traduction littérale de chaque dénomination. On n'y verra pas sans intérêt que les Malgaches donnent à l'une des parties principales de la baie le nom de Douvouk vazah' qui signifie Baie des Français. Vazah' est en effet le nom par lequel ils désignent les Français, en distinguant, quand il y a lieu, les Vasa-foutchi ou Français blancs, qui sont les colons des îles de France et de Bourbon, et les Vazah-minti ou Français noirs, c'est-à-dire les hommes de couleur de ces îles. Quant aux Français d'Europe, ils les appellent Vasa-aminitani-bé ou Français de la grande terre ; les Anglais sont désignés sous le nom d'Enghilich. L'exactitude de cette interprétation m'a été confirmée par le gouverneur de Tamatave, Jean René, et par l'agent français Dayot, qui a résidé plus de vingt ans à Tamatave.

Cette carte offre aussi le théâtre sur lequel je crois que devrait être établie une première base d'opérations commerciales. C'est dans le port de la Nièvre que, suivant moi,

l'on devrait se placer ; ce port est assez grand pour contenir plusieurs bâtiments qui y seraient à l'abri de tous les vents, et qui trouveraient assez d'eau pour mouiller près du village d'Antombouc, résidence d'un petit chef, élu par une famille d'Antancars qui s'y est fixée. Les sondes varient dans ce port depuis deux brasses jusqu'à quinze, fond de sable, où l'on n'a point à redouter le voisinage d'écueils ni de bancs. Deux rivières considérables où l'on trouve d'excellente eau douce, celle des Caïmans et celle des Makes, sont à proximité du port ; on peut remonter la première assez loin en canot.

Les habitants de la baie de Diégo-Suarez, ainsi que tous les Malgaches du nord, depuis la rivière de Soumba-ranou (eau corrompue<sup>1</sup>), dans la baie de Passandava, jusqu'à celle d'Ankalava, sont connus sous le nom d'Antancars. Leurs traits et leurs habitudes sont presque les mêmes que ceux des Malgaches de l'ouest ; mais ils sont encore plus sauvages depuis le port Louquez jusqu'au cap d'Ambre ; ils sont plus noirs que les Betsimsaracs et les Antavarts ; leurs lèvres sont plus larges, leur nez plus épaté, et presque tous ont des cheveux laineux, ce qui donne lieu de croire qu'ils se sont mêlés avec les Cafres. D'ailleurs plusieurs mots du langage des Antancars de la baie de Diégo-Suarez prouvent que ces peuples ont eu des rapports fréquents et suivis avec les Africains.

Les Antancars sont plus taciturnes et moins tracassiers que les autres Malgaches ; on doit convenir aussi qu'ils sont moins intelligents et moins adroits. Ils reconnaissaient autrefois la suprématie d'un grand chef que les Hovas ont vaincu et soumis.

Au reste l'espèce d'hommage qu'ils rendaient à ce chef ne les obligeait à rien, pas même à lui payer un tribut. Les habitants de chacun de leurs villages obéissent aujourd'hui à un vieillard qu'ils choisissent eux-mêmes pour gouverneur. Ce

---

<sup>1</sup> Cette dénomination n'offre rien de réel, l'eau de la rivière étant tout aussi pure que celle des autres cours d'eau voisins.

patriarche, assisté d'un conseil composé des anciens de la tribu, décide de toutes les affaires de la société.

On ne trouve point, à la baie de Diégo-Suarez et en général dans tout le nord, de grandes associations d'hommes, comme dans certaines contrées de l'île. On ne voit que de misérables villages composés de vingt ou trente cases petites et peu solides. Ces peuples n'ont aucune idée de la culture qui cependant devrait mieux réussir chez eux qu'ailleurs, s'ils voulaient s'y livrer : car ils ont de bonnes terres végétales qui n'attendent que les travaux de l'homme pour devenir productives, et qui sont d'autant plus précieuses que ce pays, moins marécageux que la partie fréquentée par les Européens, n'a pas à redouter les inondations qui détruisent souvent les plantations de la Côte de l'Est et du Sud.

Les Antancars trouvent beaucoup de poissons dans leurs rivières et sur leurs côtes ; ils cultivent très peu de riz ; des ignames qu'ils nomment kambarres, et des citrouilles, font avec du bœuf bouilli la base de leur nourriture. Ces peuples ne voyagent pas hors des limites de leurs provinces, et cependant ils sont peu attachés au sol où ils sont nés. La construction de leurs cases exige si peu de temps et de soins qu'ils les abandonnent souvent pour aller s'établir et en bâtir de nouvelles dans des lieux qui sont plus à leur convenance.

Leurs usages sont les mêmes que ceux des autres Malgaches, à quelques différences près, mais ils sont en général plus malpropres et moins bien vêtus. Leur habillement consiste en nattes grossières qu'ils tressent eux-mêmes ; ils fabriquent aussi quelques toiles de rafia, qu'ils teignent en rouge, bleu et vert. Ces couleurs sont de la plus grande beauté, mais ils travaillent si lentement que peu de personnes peuvent s'en procurer.

Nous étions depuis cinq jours à la baie de Diégo-Suarez, et ma fièvre loin de cesser faisait des progrès qui commençaient à m'inquiéter. L'écorce de quinquina pulvérisée, que mon

estomac ne pouvait pas supporter à des doses élevées, n'arrêtait pas le cours de la fièvre qui m'épuisait.

Le sixième jour de notre arrivée à Antombouc, le major Ratsivola nous rejoignit avec une partie de son bataillon ; il avait été bien accueilli sur la côte et surtout à la baie de Vouëmaro dont le chef avait fait sa soumission à Radama ; il y avait laissé un détachement de son bataillon.

Le mauvais état de ma santé ne me permettait plus de supporter les fatigues d'un voyage qui devait être encore long, voyage d'autant plus pénible que, marchant avec une armée qui ne s'arrêtait que le soir, j'aurais été continuellement exposé à la chaleur ou à la pluie, et forcé de passer la plupart des nuits sous la tente, dans des lieux déserts et malsains. L'hivernage était d'ailleurs commencé, et ma vie eût été exposée si j'étais resté plus longtemps à Madagascar.

Ces motifs me décidèrent à accepter les offres du capitaine maure Moussabaïe, qui m'engageait à passer l'hiver à l'île d'Anjouan, où il m'assura que je trouverais un air pur et une habitation commode.

Jean René, qui était depuis longtemps en rapport d'affaires avec le sultan de cette île, m'avait remis, avant mon départ de Tamatave, une lettre qu'il me pria de faire parvenir à ce prince, si je rencontrais dans le nord quelque chelingue anjouanaise. Je pensai que cette lettre pourrait aussi me servir de recommandation.

Je pris congé de Ratef que notre séparation affligea, et je m'embarquai sur le brick maure, le douzième jour de mon arrivée à Antombouc. L'armée hova devait quitter le lendemain la baie de Diégo-Suarez, et se diriger vers le cap d'Ambre en passant par les montagnes de l'intérieur.

## CHAPITRE VIII.

**Voyage à Anjouan. – Relâche à Mazangaye. – Le *kalou*, boisson anjouanaise. – Description du port et de la ville. – Arrivée à Anjouan. – Réception hospitalière d'Ali, oncle du sultan. – Soins touchants qu'il donne au voyageur. – État désespéré du malade. – Traitement ordonné par le médecin anjouanais. – Visite du sultan et de ses trois frères. – Portrait d'Abdallah-ben-Alohi. – Costume des princes anjouanais. – Influence de la lettre de Jean René au sultan. – Effet inattendu du traitement. – Convalescence du malade. – Fête donnée par Ali en son honneur. – Luxe et richesse de sa demeure. – Description du festin. – Usages particuliers des convives. – Respect des Anjouanais pour le nom français. – Souvenirs qu'ils ont conservé de la brave division Linois et d'une célèbre chanson française.**

Le capitaine Moussabaïe m'assigna une chambre commode et bien aérée, et chargea un esclave de me donner des soins. Plusieurs de ses femmes étaient à bord ; mais on n'ouvrait jamais leur appartement, et je ne les vis pas une seule fois dans la traversée.

Le brick n'allait pas directement à Anjouan : il avait à prendre auparavant quelques passagers à Mazangaye, sur la côte ouest de Madagascar. Nous appareillâmes dans la nuit, et nous fîmes voile pour ce port. Retenus par des calmes, nous n'y arrivâmes que quatre jours après notre départ de Diégo-Suarez.

Mazangaye est le principal port du royaume de Boina, et le plus commerçant de l'ouest ; son mouillage est près de la terre ; les bâtiments jettent l'ancre sur un fond de sable gris, où ils sont à l'abri des vents du large. La ville est bâtie près du rivage ; elle est composée d'environ huit cents cases, dont cent tout au plus, en y comprenant deux petites mosquées, sont en pierres ; les autres ne sont que des cabanes malgaches.

Deux trois-mâts espagnols et deux bricks des États-Unis d'Amérique étaient sur la rade depuis quelque temps, et ils avaient trouvé, à Mazangaye, assez de bœufs pour faire une cargaison de cuirs à peu près complète.

Je voulus voir le port de Mazangaye, et je descendis à terre avec Moussabaïe ; mais la faiblesse, qui me permettait à peine de distinguer les objets, et un nouvel accès de fièvre, m'obligèrent à retourner aussitôt à bord, où je fus contraint de me mettre au lit.

Le brick ne resta qu'un jour à Mazangaye ; il prit pour passagers Abdallah Badour, beau-frère de Moussabaïe, et le capitaine Staneli, maure de Surate<sup>1</sup>, dont le bâtiment était à Anjouan.

Le calme nous retint quatre jours à la mer. Le 12, nous vîmes Comore avec ses pics élevés qu'on aperçoit à quarante lieues de distance, quand le temps est beau.

Dès que nous fûmes mouillés à l'île d'Anjouan, plusieurs pirogues à balancier vinrent nous offrir des rafraîchissements ; les unes étaient chargées de gros cocos et de mangues délicieuses ; d'autres nous apportaient, de la part du chef, des cabris et plusieurs carafes pleines de lait et de kalou<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Cet homme, qui parlait bien français, était fils d'un Italien qui avait embrassé le mahométisme à Surate.

<sup>2</sup> Les Anjouanais appellent *kalou* une boisson qu'ils tirent des cocotiers dont leur île est couverte. Quand les cocos commencent à se former,

J'étais trop malade et trop faible pour aller à terre avec le capitaine et les passagers, mais le premier me promit qu'il s'entendrait avec le sultan pour me procurer un logement et des moyens de transport. En effet, aussitôt que la grande chaleur fut passée, Moussabaïe vint m'annoncer que le sultan avait chargé son oncle Ali de me recevoir ; le fils de ce dernier, Abdallah, aidé par quelques esclaves, me coucha sur un matelas dans la chaloupe du capitaine, et quelques minutes après nous étions au débarcadère, où le vieux Ali m'attendait avec une sorte de sofa qui sert de palanquin à Anjouan. Quatre esclaves me transportèrent dans sa maison où je trouvai un lit tout prêt autour duquel deux esclaves se tenaient debout chacun avec un éventail. Ali, qui parlait un peu le français, m'autorisa à demander à mes gardiens tout ce que je voudrais et leur recommanda de m'obéir comme si j'eusse été leur maître ; puis il me quitta pour aller, disait-il, à la mosquée prier Dieu de me guérir promptement.

Depuis plusieurs jours il m'avait été impossible de manger. La fièvre ne me quittait plus ; ma tête, mes jambes, mes mains, toutes les parties de mon corps étaient enflées. Ces symptômes d'hydropisie, suites d'une fièvre bilieuse négligée, m'annonçaient une fin prochaine, à laquelle j'étais déjà résigné. Quoique soutenu par plusieurs oreillers, j'étais toujours fortement oppressé et chaque cuillerée de liquide que j'essayais d'avaler menaçait de me suffoquer.

Ali et ses fils Abdallah et Abderamane venaient me voir plusieurs fois dans la nuit et me forçaient à prendre quelques gouttes de bouillon de poulet ou d'eau sucrée. Des parents ou

---

ils coupent la branche, la lient fortement et en reçoivent le suc dans unealebasse. Chaque branche donne le matin et le soir environ une pinte de cette liqueur, qui est aussi bonne que le vin d'Espagne, quand le soleil ne l'a pas fait fermenter ; alors elle devient un peu acide et enivrante. Les Arabes ne la boivent pas dans cet état ; ils la conservent pour faire du vinaigre.

des amis ne m'eussent pas mieux soigné que ces braves gens ; ils m'envoyèrent le lendemain un médecin du pays, qui m'appliqua aux jambes de larges vésicatoires<sup>1</sup>. Je comptais peu sur leur effet, quoique ce moyen m'eût déjà réussi une fois à Madagascar ; ce fut cependant ce qui me sauva.

Le soir, je commençais à éprouver des douleurs aux jambes, ce qui me donna un peu d'espoir, lorsque je reçus la visite du sultan : il était accompagné de ses trois frères, Ali, Hussein et Omar, et du gouverneur de la ville, vieillard dont les traits étaient empreints de probité et de douceur.

Abdallah-ben-Alohi, sultan de l'île d'Anjouan, n'avait pas plus de vingt-quatre ou vingt-cinq ans ; on trouverait difficilement en Europe des figures plus belles et plus nobles que la sienne ; ses yeux surtout étaient admirables. Il ne lui manquait pour être parfait qu'une grande taille et un peu d'embonpoint ; sa maigreur faisait paraître sa peau légèrement basanée, plus foncée qu'elle ne l'était réellement. Ali était petit et laid ; Hussein avait une figure insignifiante ; Omar était un nègre fils d'une esclave<sup>2</sup>.

Ces trois princes, ainsi que le vieux gouverneur, avaient un costume très simple ; une longue robe de mousseline blanche, une écharpe de soie à raies rouges et bleues qui leur couvrait les épaules, et un turban de cachemire, composaient tous leurs vêtements. Leurs sandales de maroquin à semelles larges et épaisses étaient tenues par une courroie qui leur couvrait une partie de l'orteil ; ils avaient les ongles des pieds et des mains

---

<sup>1</sup> Les Anjouanais ne connaissent pas les cantharides, mais ils ont un émonctoire encore plus violent, dont ils font usage dans les maladies graves et quand il n'y a presque plus d'espoir de guérison. C'est la feuille d'une plante grimpante, connue à Maurice et à Bourbon sous le nom de *liane d'Arabie*.

<sup>2</sup> À Anjouan les enfants des esclaves ont la même part à la succession de leurs pères et sont aussi bien traités que ceux des femmes légitimes.

teints en rouge ; les sourcils et les cils, en bleu foncé ; leurs lèvres étaient rougies par la teinture du bétel et de l'arek qu'ils mâchaient continuellement.

Le sultan parut satisfait de la lettre de Jean René ; il m'adressa quelques questions relatives à ce chef, et de peur de me fatiguer en prolongeant sa visite, il se retira en me faisant des offres de service.

Le lendemain mon médecin anjouanais vint lever l'appareil qu'il m'avait mis aux jambes et parut étonné des effets qu'il avait produits ; plus d'une pinte d'humeur sortit des larges plaies que j'avais aux jambes et je me trouvai soulagé. Mon docteur me pansa avec des feuilles de bananier trempées dans du beurre cuit, que les Arabes appellent manteg ; il me recommanda de boire, le matin et le soir, une demi-pinte de kalou et me fit mâcher un morceau de résine d'une odeur désagréable et d'un goût très amer.

Peu de jours après, l'oppression cessa, le gonflement diminua et la fièvre ne tarda pas à me quitter ; mais une faiblesse extrême m'obligea de garder le lit encore quelque temps. Le sultan et ses frères venaient souvent me voir et attendaient ma convalescence pour me recevoir chez eux.

Dès qu'il me fut possible de sortir, Ali, qui était le plus riche des princes anjouanais, m'invita à une fête qu'il donnait aux principaux habitants de l'île. Je ne m'attendais pas à trouver dans la maison de ce prince tant de richesse et de luxe ; il me fit voir toutes les chambres de son palais, dans lesquelles je remarquai plus de trente lits couverts de riches étoffes de Perse et de Chine à brocards d'or ; le plus beau de ces lits était dans la salle du festin ; on y avait étalé les brillants habits du prince, qui presque tous étaient rouges ou verts et brodés en or et en argent. Ses sabres, ses poignards à fourreaux et à poignées d'argent massif étaient incrustés en or et en pierres précieuses. Un coran manuscrit couvert d'une belle reliure et fermé par des agrafes en or était déposé au milieu du lit sur un coussin de soie à franges d'or.

Autour d'une large table, sur laquelle on voyait briller des plats, des assiettes et des cuillers en or, étaient rangés plusieurs sofas sur lesquels les convives se placèrent les jambes croisées.

Avant le repas on nous apporta de l'eau de rose pour nous laver les mains, ce qu'on réitéra à chaque service, précaution nécessaire pour les Anjouanais qui ne se servent pas de fourchettes. Les convives faisaient avec les doigts des boulettes de riz et de viandes et les trempaient dans des sauces pleines de piment et d'aromates.

Je n'étais pas assez remis pour me permettre de goûter aux mets que l'on servit et je fis mon dîner avec des fruits secs et du thé<sup>1</sup>.

À la fin du repas, des négresses, dont les oreilles, le cou et les bras étaient ornés de plaques d'or et de brillants, s'approchèrent des convives et leur parfumèrent la barbe avec un encensoir ; chacun se frotta alors le menton comme s'il se fût lavé dans la vapeur odorante. On se mit ensuite à parler de la grandeur et de la richesse de la nation française.

Les Anjouanais se souviendront longtemps du général Linois et de sa division victorieuse ; ils se plaisaient à faire l'éloge de nos braves marins, qui payaient, disaient-ils, si largement les rafraîchissements qu'on leur offrait dans la ville ; leurs yeux étaient encore pleins de l'admiration qu'avait produite sur eux la brillante tenue de nos équipages ; ils me demandaient si j'avais vu le vaisseau le Marengo, qu'ils considéraient comme une des merveilles de l'univers et si je connaissais la belle complainte de Malbrouk que ses matelots chantaient quand ils allaient à terre et dont ils avaient retenu le naïf refrain. Il est doux pour un Français d'entendre à trois mille lieues de sa patrie des éloges aussi désintéressés. Je quittai la maison d'Ali plein de respect pour la brave division Linois, et de

---

<sup>1</sup> Les Anjouanais ne boivent jamais pendant leurs repas ; ce n'est que lorsqu'ils ont fini de manger qu'ils boivent du thé ou de l'eau.

reconnaissance pour son chef, car c'était au souvenir de leur présence à Anjouan que je devais une partie de la considération et de l'agrément dont j'avais joui durant mon séjour.

## CHAPITRE IX.

**Description d'Anjouan. – Heureuse fertilité de son sol. – Villes de l'île. Domoni, sa capitale. – Triste fin du général Rossignol et des autres républicains qui y furent déportés par le premier consul. – Palais du sultan. – Puniton du vol. – Le voleur incorrigible. – Le camp des Anglais. – Sagesse des Anjouanais. – Histoire d'un ministre anglican racontée à ce sujet. – Caractère des Arabes d'Anjouan. – Leur excessive jalousie. – Fureur jalouse d'Abdallah. – Trait d'héroïsme des Anjouanaises. – Excursions des pirates malgaches sur l'île. – Découragement et timidité des Anjouanais. – Leur fidèle observance de la loi musulmane. – Leur extrême probité. – Chasse aux civettes. – Tumeur parfumée contenue dans le ventre de cet animal.**

Anjouan, l'une des îles Comores, est située dans le canal de Mosambique à quatre-vingt-quinze lieues de Madagascar : ses montagnes sont peu élevées, et ses coteaux, riants et fertiles, sont arrosés par un grand nombre de petites rivières, où l'on trouve en abondance des poissons délicats et des anguilles monstrueuses. Toutes les plantes et les arbres fruitiers de l'Inde y viennent presque sans culture ; ceux d'Europe y réussissent aussi bien. C'est là qu'on trouve des mangues délicieuses qui n'ont pas le goût de thérébentine que l'on remarque dans celles de Maurice, des mangoustans (*garcinia mangoustana*, Lin.), des pamplemousses (*citrus decumanum*, Lin.), des grenades, des oranges et des ananas dont la suavité et le parfum ne se

trouvent dans aucune autre contrée, car il existe peu de terres végétales aussi fertiles que celles d'Anjouan. Les cocos produits par les arbres dont toutes les montagnes de cette île sont couvertes sont plus gros et fournissent une eau meilleure et plus abondante que ceux de l'Afrique et des îles voisines.

Anjouan a trois villes remarquables dont les maisons sont bâties en pierres ; elles sont situées près du rivage ; l'une est dans l'est, c'est la capitale ; l'autre plus petite se trouve à une lieue environ dans l'ouest de la première ; la troisième est à plus de trois lieues dans le nord.

La capitale, Domoni, est entourée de murailles et défendue par une forteresse à pont-levis dont les fossés sont pleins d'une eau bourbeuse : c'est un bâtiment carré à fortes murailles ; on y voit en batterie des canons de gros calibre et deux pièces de campagne données aux Anjouanais par le premier consul de la république française, qui fit déporter dans cette île le général Rossignol et d'autres prétendus conspirateurs. Quoique le climat d'Anjouan soit très sain, ces malheureux n'y vécurent pas longtemps ; les Anjouanais attribuent leur mort presque subite à la mauvaise qualité des boissons qu'on leur laissa, et qui, disent-ils, étaient empoisonnées ; il est probable que ce fut des excès de spiritueux qui les tuèrent. J'avais pris à mon service un vieux pêcheur que les Anjouanais appelaient en plaisantant le capitaine des anguilles ; c'était lui qui avait donné la sépulture à mes malheureux compatriotes ; il me conduisit un jour hors de la ville, à environ deux portées de fusil, dans un bosquet où leurs restes sont déposés.

Domoni est divisée en quatre arrondissements, qui ont chacun une mosquée. Les maisons y sont hautes, les murs épais, les rues étroites et sombres. On y respire une forte odeur d'encens, de musc et de sandal, qui donne des maux de tête à ceux qui n'y sont pas habitués. Le palais du sultan a la forme d'une poupe de vaisseau ; l'intérieur est proprement décoré, mais on n'y trouve pas le même luxe que chez le prince Ali, qui est le plus riche habitant de l'île.

Je fus surpris de voir parmi les domestiques du chef un homme d'environ trente ans, qui n'avait ni mains ni oreilles : « Il a volé quatre fois, me dit Abdallah, le fils aîné de mon hôte. La première fois on lui a coupé une oreille, la seconde un poignet, la troisième une seconde oreille et la quatrième l'autre poignet ; s'il était un jour convaincu d'un cinquième vol, on lui trancherait la tête, car la coutume le veut ainsi. »

La montagne qui domine la capitale est appelée camp des Anglais, parceque fort souvent les bâtiments de cette nation qui vont ou viennent de l'Inde y déposent leurs malades. Abdallah m'engagea à aller respirer l'air balsamique de cette montagne, et lorsque nous fûmes assis à l'ombre d'un palmier, il me raconta une anecdote qui fait honneur à la sagesse des Anjouanais.

Un bâtiment anglais avait débarqué sur l'île un ministre anglican presque moribond : ce bâtiment, après quelques jours de relâche, ayant été forcé de continuer sa route, abandonna le malade aux soins des habitants qui réussirent à le guérir. Plusieurs mois s'écoulèrent ; le navire qui devait le reprendre ne revenait pas, et l'Anglais, en vivant parmi les Anjouanais, avait eu le temps de s'habituer à leurs usages, d'étudier leurs lois civiles et religieuses : il avait pris leur costume et visitait tous les jours leurs mosquées ; la douceur de leurs mœurs, le bonheur dont ils paraissaient jouir et peut-être la reconnaissance le séduisirent, et son enthousiasme s'accrut à un point tel qu'il prit la résolution de s'établir dans l'île et d'embrasser l'islamisme. Mais le sultan et le cadî auxquels il fit part de son projet lui répondirent : « Si la parole du Prophète t'a touché, nous le remercions ainsi qu'Allah de nous avoir jugés dignes de faire une conversion qui peut sauver ton âme, mais nous ne pouvons consentir à ce que tu sois circoncis en ce moment, parceque l'on pourrait croire qu'étant le seul parmi nous de ta nation et de ta croyance, nous avons usé de menaces, de violence ou de promesses pour t'engager à quitter ta loi. Attends donc l'arrivée de tes compatriotes, et lorsqu'ils seront ici, tu leur feras part de ton intention, si d'ici là ta vocation n'a pas changé. Alors du

moins tu seras libre de retourner dans ta patrie ou de t'attacher à nous pour toujours. »

Quelque temps après un navire anglais aborda Anjouan, et l'enthousiaste méthodiste, soit que ses compatriotes l'aient dissuadé de son projet, soit que la venue du bâtiment ait changé ses dispositions en lui donnant le désir de revoir sa patrie, quitta Anjouan encore ministre de Jésus-Christ.

Je fus surpris de trouver tant de bon sens et de tolérance chez les Arabes, et le récit d'Abdallah détruisit beaucoup de préventions injustes que j'avais contre les musulmans. Le jeune Abdallah, à qui j'enseignais le français, avait beaucoup d'attentions pour moi, et j'étais considéré par la famille de son père plutôt comme un parent que comme un chrétien. Je commençais à comprendre la langue souhéli que l'on parle à Anjouan, et mes hôtes m'expliquaient le mieux qu'ils pouvaient leurs coutumes que je trouvais très raisonnables. Leur jalousie seule me paraissait poussée à l'excès : elle produit quelquefois des haines de familles qui ne s'éteignent que dans le sang. Abdallah avait un caractère très doux ; un jour cependant, que nous étions à manger dans la cour de sa maison, je l'ai vu au moment de tuer un jeune orfèvre de ses amis, qui, trouvant la porte ouverte, était entré sans dire kouézi ! et s'était ainsi exposé à voir, par les persiennes entr'ouvertes, la mère et les femmes du maître de la maison. Abdallah, rouge de colère, s'élança le sabre à la main sur le pauvre intrus qui se mit à fuir à toutes jambes. Une plainte fut portée immédiatement contre lui au cadî, mais je pus arranger l'affaire, pécuniairement parlant, car Abdallah lui garda toujours rancune.

Abdallah, qui me suivait toujours à la chasse, me conduisit une fois aux environs de la petite ville qui est peu éloignée de la capitale, et à l'heure du dîner me présenta à l'un de ses parents qui en était le gouverneur (gubernadore) ; il me fit voir dans le principal quartier de la ville une maison en ruines dont les pierres paraissaient noircies par l'action du feu : « C'est là, me dit Abdallah, que le feu a consumé plus de trois cents de nos

femmes qui aimèrent mieux périr que de trahir leurs époux et de violer nos saintes lois. Les infidèles de Madagascar s'étaient emparés de Domoni et avaient porté la dévastation dans notre île. Pendant que les hommes se battaient, les femmes se sauvèrent ici où elles se croyaient à l'abri des attaques de l'ennemi ; mais leur retraite ne fut pas respectée par ces barbares qui vinrent bientôt assiéger le fort où elles s'étaient réfugiées ; incapables de résister, elles mirent le feu à la poudre qui fit sauter une partie du bâtiment sous les ruines duquel elles furent ensevelies. »

Avant que Radama eût défendu aux Malgaches d'exercer la piraterie, ils allaient presque tous les ans attaquer les établissements arabes ou portugais de la côte d'Afrique et l'île d'Anjouan. Le but principal de ces expéditions était de faire des esclaves qu'ils vendaient aux négriers de Maurice et de Bourbon. C'était dans leurs pirogues légères, sans pont, sans autre gouvernail qu'un grand aviron, et sans compas, qu'ils s'exposaient à traverser le canal de Mozambique ; ils partaient avec la mousson du S.-E. et revenaient avec celle du N.-E. Les étoiles servaient seules à diriger leur route ; s'ils réussissaient quelquefois, souvent la moindre tempête dispersait ou faisait sombrer leurs pirogues, et il n'en revenait que fort peu de ces voyages périlleux.

Un écrivain a prétendu, j'ignore sur quel fondement, qu'ils devaient au baron Benyowsky l'idée de ces entreprises hardies et les indications nautiques qu'ils possédaient. Je crois plutôt que ces expéditions datent de l'époque où les forbans européens se sont établis à Madagascar.

Les Anjouanais demandèrent, en 1816, au gouvernement de Bourbon sa protection contre les Malgaches, mais le ministre de la marine, à qui leur supplique fut transmise, refusa de les secourir. Ces hostilités recommençaient tous les ans, et c'est depuis lors seulement que les Anjouanais se dégoûtèrent de la culture et tombèrent dans l'apathie que l'on remarque chez eux aujourd'hui. Ils pourraient tirer un grand parti de leurs terres,

s'ils voulaient y faire des plantations ; ils ont un caractère si doux et si faible qu'ils n'ont pas la force de commander à leurs esclaves des travaux pénibles. Leur foi est très vive, et ils suivent très exactement la loi musulmane<sup>1</sup>. Ils observent scrupuleusement l'interdiction du spiritueux. Lorsque j'arrivai à Domoni, je fus surpris de voir tout le monde boire de l'anisette de Bordeaux ; je manifestai mon étonnement à Abdallah en lui disant que cette liqueur était fermentée et conséquemment comprise dans la défense du prophète. Il ne voulut pas d'abord me croire dans l'idée que je plaisantais ; mais le cadî, ayant entendu répéter ce que j'avais dit, vint en toute hâte me voir pour me demander des renseignements sur cette boisson maudite qu'il avait lui-même dégustée sans trouble de conscience. Le lendemain, une ordonnance qui défendait de boire ou même d'acheter de l'anisette fut publiée à son de trompe.

Le peuple anjouanais est en général d'une probité qu'on est étonné de trouver chez des Arabes ; les sommes que les étrangers leur confient sont toujours en sûreté entre leurs mains ; cependant ils ne condamnent les voleurs que dans le cas de flagrant délit, et sur la déclaration avec serment de deux témoins ; les Anjouanais ne s'occupent que de leur religion et de leurs femmes ; c'est là le sujet de presque toutes leurs conversations. Aussi voit-on dans cette île des jeunes gens, qui n'ont pas vingt-cinq ans, tomber dans un état de langueur et d'impuissance qui ne leur permet plus que de vivre d'espérance.

---

<sup>1</sup> Anjouan est habitée par une colonie d'Arabes, sectateurs d'Ali ; ils disent qu'un prince de l'Yémen, après avoir soutenu plusieurs guerres, fut enfin vaincu et obligé de prendre la fuite avec sa famille et une partie de ses sujets ; que presque tous les vaisseaux furent dispersés par la tempête, et que trois bâtiments seulement se sauvèrent. Le chef se fixa à Anjouan, avec sa famille ; ses sujets, à Mayotte, Mohéli et Comore, qui ont toujours reconnu la suprématie d'Anjouan.

L'île d'Anjouan produit peu de gibier, ce qui n'est pas une privation pour ses habitants trop indolents pour aimer la chasse. Cependant quelques Maures m'engagèrent à les accompagner à l'affût des civettes, dont ils recherchent le musc pour se parfumer ; Abdallah et son frère Abderamane consentirent à venir avec nous.

Un soir, favorisés par un beau clair de lune, nous sortîmes de la ville suivis de quelques nègres chargés de porter nos armes et la poudre nécessaire pour la chasse. Le ciel était pur, et la fraîcheur de la brise de terre, qui commençait à agiter les feuilles, nous promettait une de ces belles nuits de l'Inde que les Européens aiment mieux passer en plein air que dans leurs lits où la chaleur les incommode.

Lorsque nous fûmes arrivés au milieu d'un petit bois de cocotiers et d'orangers dont le sol était couvert de lianes et de longues herbes, mes compagnons attachèrent des poules de distance en distance, et nous nous plaçâmes à une demi-portée de fusil, derrière les arbres les plus gros et les plus touffus. Nous n'attendîmes pas longtemps les civettes. Attirées par l'odeur et les cris des poulets, elles s'allongeaient et se traînaient comme des chats, afin de les mieux surprendre ; nous fîmes feu presque tous ensemble, et il en resta six sur la place.

La civette de l'île d'Anjouan est plus petite qu'un jeune renard ; elle a le corps, le museau, les oreilles, les pattes et la queue du furet, mais sa couleur est différente ; son poil est court et fin, sa peau rayée comme celle de la hyène ; ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles de la belette et de la fouine.

On trouve dans le ventre de la civette une petite tumeur qui contient du musc ; quand les Anjouanais les prennent vivantes, ils font à cette tumeur une incision assez large pour y introduire le doigt et en retirent de temps en temps quelques graines de cette substance parfumée.

La détonation de nos armes ayant dispersé les civettes, on proposa d'aller s'établir plus loin, mais comme je craignais

l'humidité de la nuit, qui commençait à pénétrer mes vêtements, je décidai les chasseurs à retourner à la ville.

## CHAPITRE X.

**Départ d'Anjouan. – Adieux et cadeaux faits à la famille d'Ali. – Arrivée au pays des Sakalaves. – Pirogues des indigènes. – Baie et village de Mouroundava. – Rasomba chef du district. – Retenue des femmes sakalaves. – Voyage à Ména-bé avec Mousseline et Damongo. – Rivières de Mouroundava et de Ména-bé. – Mamé et ses fiers habitants. – On suit le cours du Ména-bé. – Bœufs sans cornes et bœufs à cornes pendantes. – Village de Mariri. – Espèce de pigeon remarquable. – Réception chez des missionnaires arabes. – Pourquoi ils ne font point de prosélytes. – Arrivée à Ména-bé. – Curiosité des habitants à la vue d'un Européen.**

Mon séjour à Anjouan avait déjà duré jusqu'en avril 1824, et aucun bâtiment d'Europe ou des colonies ne paraissait. Dans les premiers temps je m'étais amusé à observer les mœurs des Anjouanais, et à me faire expliquer leurs usages ; mais la monotonie de leur vie ne tarda pas à m'ennuyer. Les seules distractions sont la prière et le jeu d'échecs. Une occasion d'aller à Madagascar s'étant présentée, je me hâtai de la saisir. Je fis marché, pour mon passage, avec le capitaine Mouïabasse, qui se proposait d'aller vendre des marchandises et traiter de l'écaille à

la Côte de l'Ouest, et huit jours après j'étais à bord de sa chelingue<sup>1</sup>.

Ce ne fut pas sans regrets que je me séparai de l'honnête famille qui m'avait si bien accueilli et aux soins affectueux de laquelle je devais le rétablissement de ma santé. Elle parut affligée de l'offre que je lui fis de la récompenser avec de l'argent. Abdallah ne voulut pas recevoir une montre en or que je lui offrais comme un gage de souvenir, et son père Ali fit beaucoup de difficultés pour accepter quelques marchandises et quelques bijoux qui, la plupart, étaient destinés à l'habillement ou à l'ornement des femmes.

Une brise fraîche et soutenue nous conduisit en deux jours sur la côte de Madagascar dont je reconnus, à plus de dix lieues, l'horizon sale et nébuleux. Bientôt nous découvrîmes la terre que j'eus beaucoup de plaisir à atteindre ; car je voulais encore entreprendre plusieurs voyages dans cette île, et surtout dans la partie où nous allions atterrir, qui est la moins connue et la plus curieuse.

Les Sakalaves, qui connaissaient la chelingue de Mouïabasse et le pavillon anjouanais, se hâtèrent d'armer les pirogues qui nous conduisirent au mouillage.

Quoique les pirogues des Sakalaves diffèrent peu de celles que l'on voit à la côte orientale, leur construction est cependant assez ingénieuse ; elles ont la forme d'un croissant, et sont à peine assez larges pour qu'un homme puisse y rester assis ; il serait impossible de les faire tenir sur l'eau sans le balancier qui les traverse, et aux extrémités duquel sont fixés des espèces de

---

<sup>1</sup> Les Arabes appellent *chelingues* de petits bâtiments qui, n'ayant qu'une seule voile carrée, ne peuvent naviguer que vent-arrière. Les chelingues sont construites de manière à pouvoir s'échouer sur le sable. L'Arabe Mouïabasse était plutôt subrécargue que capitaine de la chelingue, qui me transporta d'Anjouan à Mouroundava. Son pilote, nommé Combo-Assali, était Anjouanais comme lui.

petits radeaux en bois léger. Ces pirogues sont commodes et sûres pour traverser les barres ; on a soin de les charger sur l'arrière, d'où un homme couché les dirige avec une pagaïe ; la moitié de ces embarcations étant hors de l'eau, elles évitent toujours le choc des vagues, et s'élèvent à leur surface sans courir le moindre danger d'être submergées. Ce fut dans une de ces pirogues que j'arrivai près du village de Mouroundava.

Mouroundava, situé à l'extrémité de la baie de ce nom, n'est qu'un misérable village habité par des pêcheurs ; il contient tout au plus soixante cases. Le chef, nommé Rasomba, paraissait avoir quarante-cinq ans ; sa couleur foncée, ses lèvres épaisses, son nez épaté, lui donnaient l'air d'un nègre africain ; ses cheveux laineux étaient ornés de coquillages, et un bandeau de nacre de perles lui garnissait le front. Les habitants de Mouroundava me parurent, ainsi que lui, appartenir à quelque famille émigrée de l'Afrique ; leur langage vint encore fortifier cette opinion.

Je remarquai que les femmes des Sakalaves étaient plus retenues que les autres Malgaches ; non-seulement elles ne venaient pas nous offrir leurs faveurs comme celles des Betsimsaracs et des Bétanimènes, mais elles n'osaient pas même approcher de nos demeures ; on ne les voyait jamais sortir seules.

Après deux jours de repos à Mouroundava, je pris congé de Mouïabasse, et je me mis en route pour Ména-bé, la capitale des Sakalaves ; un renégat de Madras, nommé Mousseline, que j'avais pris à mon service à l'île d'Anjouan, et un eunuque de Zanzibar, appelé Damongo, devaient m'accompagner dans ce voyage.

Tous les deux avaient déjà visité les Sakalaves ; mais le dernier surtout parlait très bien leur langue, et connaissait leurs usages. J'eus beaucoup de peine à trouver, à Mouroundava, des maramites pour porter mon bagage, les hommes de cette contrée n'ayant pas l'habitude de voyager avec les blancs.

Nous quittâmes le village au point du jour, le 8, et nous marchâmes au S.-E. jusqu'au fond de la baie où nous remontâmes la rivière de Ména-bé, ou grande (eau) rouge, que plusieurs géographes ont confondue avec celle de Paraceyla. Le Mouroundava prend sa source dans les montagnes d'Erindranou, qui borne le pays des Betsilos à l'est et au sud.

Après un instant de repos dans un petit village composé de cinq ou six cabanes, nous continuâmes à marcher au S.-E. en suivant la rive gauche du Ména-bé. Je cherchais en vain ces plaines fertiles des Sakalaves dont j'avais si souvent entendu parler ; je ne voyais qu'un pays déboisé, un sol pierreux, et au lieu de troupeaux de bœufs quelques chétifs moutons et des tortues.

Cependant, vers le soir, nous rencontrâmes des prairies et des plantations qui annonçaient des terres plus fertiles ; nous approchions du grand village de Mané ou Mamé, où nous arrivâmes avant la nuit.

Mamé<sup>1</sup>, situé sur la rive gauche du Ména-bé, est un grand village qui n'a pas même de rues ; il est composé d'environ deux cents cases ; ses habitants ressemblent à ceux de Mouroundava ; leur regard est aussi fier que leurs manières. Ils savent exercer l'hospitalité et ne viennent pas, comme les autres Malgaches, ramper aux pieds des étrangers pour en obtenir quelques présents.

Nous ne restâmes qu'une nuit à Mamé ; le lendemain nous suivîmes le cours de la rivière de Ména-bé, qui forme un coude et se prolonge dans le N.-E. Après avoir marché jusqu'au soir sur la rive gauche dans cette direction, nous couchâmes sous la tente dans une plaine immense, couverte d'herbes longues, où paissaient des bœufs de diverses espèces.

---

<sup>1</sup> *Mané* signifie frénésie ou frénétique ; *Mamé*, ivre.

C'est là que je vis pour la première fois le bouri ou bœuf sans cornes, et le bœuf à cornes pendantes, qui ne sont pas adhérentes à la tête et ne sont soutenues que par une peau très fine.

Nous levâmes la tente avant le jour et nous continuâmes à marcher au N.-E. dans un pays fertile et découvert ; nous nous arrêtâmes pour dîner à Mariri. Ce village, situé sur la rive gauche du Ména-bé, est bâti sur une colline et contient cent cinquante cases environ ; il est entouré de parcs à bœufs ; on y voit beaucoup de moutons et de cabris. Je tuai près de là deux bécasses de l'espèce d'Europe et un pigeon que je trouvai très curieux ; il est gros comme un chapon ; sa tête et ses ailes sont d'une couleur olive, les plumes de son ventre d'un jaune orangé. Je trouvai une partie de sa chair blanche et délicate ; l'autre était spongieuse et d'un goût désagréable. Ces deux oiseaux ne se trouvent que dans le pays de Ména-bé.

Nous ne nous arrêtâmes pas plus d'une heure à Mariri, et continuant à marcher au S.-E., suivant le cours du Ména-bé, sur la rive gauche, nous n'arrivâmes que le soir à l'entrée d'un petit bois où s'étaient fixés depuis quelque temps deux amis de Damongo, Abderamane et Saïdi, tous deux Arabes de Mascate ; ils étaient missionnaires et marchands ; j'acceptai l'hospitalité qu'ils nous offrirent.

L'habitation de ces Arabes me parut mieux construite que celles des Malgaches. Je la trouvai même plus commode, mieux distribuée et plus solide que les cases des Européens qui sont établis sur la côte orientale ; leur parc contenait quinze cents bœufs au moins.

Nos hôtes nous offrirent des oranges et du raisin sec de Bassora, dont ils étaient bien approvisionnés. Pour célébrer l'arrivée de leur camarade, ils tuèrent un bœuf gras et me firent

manger un excellent cari, assaisonné avec des achars de mangues<sup>1</sup>, que les Indiens savent si bien préparer.

Je leur demandai s'ils avaient réussi à faire quelques prosélytes : « Pas un seul, me dirent-ils : l'islamisme impose trop de privations pour que les Malgaches consentent à s'y soumettre ; les paroles du Coran n'ont fait jusqu'à présent aucune impression sur eux ; mais nous espérons qu'elles finiront par les toucher. Il paraît que Dieu et le Prophète n'ont pas encore jugé nécessaire qu'ils se convertissent. »

Les missionnaires arabes nous ayant invités à déjeuner le lendemain, nous ne prîmes congé d'eux que vers midi. Nous continuâmes à suivre à peu près la même direction que la veille ; nous traversâmes des plaines où les villages étaient plus considérables que près des côtes et les troupeaux plus nombreux.

Le soleil se couchait lorsque nous aperçûmes sur une hauteur la ville de Ména-bé ; il faisait nuit lorsque nous y entrâmes, mes guides, pour se conformer à l'usage, déposèrent mon bagage sur la place, et l'un de mes maramites se détacha pour annoncer mon arrivée au chef.

Une demi-heure après, deux de ses officiers vinrent nous mettre en possession du logement qu'il nous destinait : c'était l'habitation d'une de ses femmes à qui il avait ordonné de nous la céder ; je m'établis dans la plus grande des cases et j'abandonnai les autres à mes maramites qui y transportèrent mes marchandises. Quoique notre habitation fût fermée par une palissade, mes commandeurs ne purent empêcher la foule de s'y précipiter.

J'étais le premier Européen que l'on voyait à Ména-bé, et mon costume encore plus que ma couleur excitait la curiosité

---

<sup>1</sup> On appelle *achars*, dans l'Inde, des fruits et des légumes confits dans du suc de limon. On y met beaucoup de safran et de piment.

des habitants qui n'avaient jamais vu que des Malgaches et des Arabes.

## CHAPITRE XI.

**Description de Ména-bé. – Ses fortifications. – Places publiques. – Indomptable courage des Sakalaves dans leur lutte contre Radama. – Leur traité de paix et leur commerce avec les Hovas. – Avantages immenses que ces derniers en retirent. – Présents du chef. – Grande réception à la cour sakalave. – Suite brillante du voyageur. – Guerriers sakalaves. – Palais royal. – Singuliers instruments de musique. – Luxe extraordinaire de la cour de Ramitrah'. – Gracieux accueil du monarque sakalave. – Son portrait. – Ses femmes. – Son costume. – Ornaments de ses cheveux. – Ce qu'il raconte à ce sujet. – Succès du voyageur à la cour.**

La ville de Ména-bé ou Andréfoutza est située sur la rive gauche du même nom : elle contient environ deux mille cases. L'habitation royale, composée de quinze ou vingt grandes cases, est entourée d'un triple rang de palissades et d'un fossé profond. Un quatrième entourage est formé par les feuilles épineuses des raquettes ; l'extrémité supérieure de chacune des palissades est armée d'un large fer de zagaïe.

Indépendamment de ces fortifications intérieures, la ville est défendue par un fossé et par un entourage encore plus fort que celui dont je viens de parler ; cet entourage est fermé par des portes en bois qui n'ont pas moins de quinze pieds de hauteur.

Deux places sont remarquables à Ména-bé ; la plus grande est en face de la grande porte du palais du chef ; on y trouve des bancs de gazon où le voyageur peut se reposer à l'ombre des orangers qui les entourent. L'autre est dans le sud de la ville : on y voit une belle plantation de tamariniers et de bois noir sous lesquels se tiennent les kabars ; c'est aussi sur cette place que les exécutions ont lieu. Ména-bé est la résidence du roi Ramitrah<sup>1</sup> que Radama et la reine actuelle d'Émirne n'ont pas réussi à soumettre ; Radama avait vainement envahi plusieurs fois le territoire de Ména-bé.

Si le peuple sakalave, dont le sang est mêlé avec celui des Africains, a conservé quelques-uns de leurs usages barbares, il est probable que c'est aussi d'eux qu'il tient un esprit belliqueux qui lui a donné la force de s'opposer à différentes époques à l'invasion des autres peuplades jalouses de la richesse de son sol. Fier de sa tradition et passionné pour l'indépendance, il osa seul résister, en 1820, aux armées de Radama, d'autant plus redoutables qu'elles avaient sur lui les avantages d'une civilisation plus avancée. Les Sakalaves au contraire, plongés dans les ténèbres de la barbarie, n'avaient à leur opposer que la zagaïe et le bouclier, car s'il leur restait encore de mauvais fusils de traite et quelques fusils à mèche que les Arabes leur fournissaient, ces armes étaient bien inférieures aux fusils anglais dont les Hovas étaient armés ; d'ailleurs ceux-ci, lorsqu'ils les attaquèrent, étaient exercés au maniement des armes et connaissaient la puissance des feux de pelotons.

Les Sakalaves, après avoir lutté pendant trois ans contre les armées d'Émirne qui occupaient une partie de leur territoire, parvinrent à les en chasser, quoiqu'elles fussent nombreuses et disciplinées.

Le roi des Hovas, qui perdit dans trois campagnes désastreuses une partie de ses troupes, fut enfin forcé de

---

<sup>1</sup> *Ra* : être, homme ; *mitrah'* : attrayant, qui amorce.

demander la paix à Ramitrah' ; mais celui-ci exigea, avant de consentir à aucun arrangement, la remise de ses prisonniers et de plusieurs pièces de campagne que les Hovas lui avaient prises.

Cependant un traité fut conclu en 1823, et Radama ayant épousé la princesse Rassalime, fille de Ramitrah', obtint pour ses sujets la permission de commercer chez les Sakalaves, à condition toutefois qu'ils ne se mêleraient pas des affaires du pays et qu'ils jureraient de renoncer au projet d'en tenter la conquête. Ce traité fut accepté par Ranavalou, après la mort de Radama à qui elle succéda en 1828.

Les Sakalaves continuent à recevoir comme commerçants les Hovas qui n'ont eu jusqu'à présent aucune concurrence à redouter dans ce pays, puisque les Européens craignent les habitants dont ils ne connaissent pas les mœurs, et n'ont pas encore osé s'y établir, ni même s'y présenter.

Les Hovas portent chez les Sakalaves des antoukes, ballots de marchandises assorties qu'ils échangent pour des bœufs. Ces marchandises consistent en poudre, toiles de coton blanches et bleues, pièces de mouchoirs à carreaux verts, bleus et rouges, rassades ou verroterie de Venise, corail terne, pierres à fusil, balles, clous dorés, haches et couteaux.

Là un bœuf ne leur revient pas quelquefois à plus d'un kiroubou<sup>1</sup>, car ils gagnent toujours quinze ou dix-huit pour cent sur les marchandises qu'ils achètent aux traitants de la Côte de l'Est ou aux caboteurs de Maurice et de Bourbon.

Les Sakalaves n'ayant pas d'autre débouché pour leurs produits sont forcés de les livrer aux Hovas aux conditions les plus désavantageuses, s'ils veulent se procurer les toiles dont ils ont besoin pour se vêtir et des grains de verre colorés pour

---

<sup>1</sup> Le kiroubou est un quart de piastre ou un franc vingt-cinq centimes.

orner la tête, le cou et les bras de leurs femmes et de leurs enfants.

Quelques heures après mon arrivée, le chef m'envoya un présent qui consistait en deux bœufs, six moutons, des volailles et des fruits. Les officiers qui vinrent de sa part me prier de l'accepter, m'invitèrent à me présenter au palais où tous les grands du pays devaient se réunir pour me recevoir.

Je promis de m'y rendre le lendemain et je chargeai le soir même mes deux commandeurs d'aller complimenter Ramitrah' et de lui présenter un collier de corail que je destinais à sa vadi-bé ou principale femme.

Les Malgaches et les Sakalaves surtout ne s'occupent d'aucune affaire avant le premier repas qu'ils ont l'habitude de faire à midi ; c'est toujours après le déjeuner qu'ils tiennent les kabars, qu'ils jugent les sahalis ou procès, et que les chefs donnent leurs audiences. Aussi était-il près d'une heure lorsqu'on vint m'avertir que Ramitrah' m'attendait.

Mes commandeurs avaient eu soin de mettre leurs habits de fêtes et les plus riches de leurs turbans. Les maramites qui me servaient d'escorte étaient vêtus de seidiks neufs ; ils avaient couvert mon brancard d'un tapis de soie damassé, marque de souvenir que je tenais du roi Radama. Mes Arabes marchaient à côté des premiers porteurs ; ils étaient précédés de deux jeunes esclaves musulmans que j'avais emmenés d'Anjouan ; le plus âgé portait mon fusil à deux coups et ma zagaïe ; l'autre, mes pistolets et mon poignard à fourreau d'argent enrichi d'or et de pierres fines. Les présents destinés au chef étaient étalés sur mon brancard ; ils consistaient en verroterie de Venise, toiles et miroirs.

Plus de deux cents hommes, armés de zagaïes et de boucliers, étaient rangés dans la cour du chef pour nous recevoir.

Le bouclier sakalave est plus lourd que celui des Antatschimes, quoiqu'il ne soit pas plus grand qu'une assiette

ordinaire, dont il a la forme ; il est fait d'un bois brut, dur et pesant, que les Malgaches nomment kakazou-vatou, ou bois de pierre. Ce bouclier est couvert d'un cuir de bœuf avec son poil.

À l'un des angles de la cour on voyait, sous un hangar, cinq pièces de campagne en bronze, montées sur de mauvais affûts ; je remarquai que ces canons étaient portugais.

Un ministre, qui vint me recevoir quand je descendis de mon brancard, nous fit entrer dans une grande case en forme de tente, divisée en trois compartiments. La première pièce était encombrée de zagaïes, de fusils et de boucliers. Quatre hommes, qui se tenaient debout, se mirent à souffler, dès qu'ils nous aperçurent, dans des cornes noires et recourbées qui avaient plus de trois pieds de longueur<sup>1</sup>. Les sons qu'ils tiraient de cet instrument bruyant sont les plus désagréables que j'aie entendus. Je n'osai cependant pas prier mon introducteur de les faire cesser.

La seconde pièce, dont les tamiens ou portes à coulisses ne tardèrent pas à s'ouvrir, était la salle de réception ; la manière dont elle était ornée ne permettait pas de douter des rapports commerciaux des Sakalaves avec les Arabes.

Plusieurs pièces de mousseline brodée avaient été employées à couvrir les nattes dont elle était tapissée. Un lit maure, placé dans un coin, était orné d'une moustiquaire de gaze verte, et garni d'un grand nombre de matelas et de carreaux couverts de soie rouge à barres blanches. Ce lit était pareil à ceux que j'avais vus à l'île d'Anjouan. Au fond de la salle on voyait trois sofas ; deux femmes, couvertes de colliers et de ceintures à grains d'or et de corail, mais presque sans vêtements, étaient étendues sur les deux plus bas, la tête appuyée sur des coussins de soie cramoisie. Ramitrah' occupait le troisième qui était beaucoup plus élevé et plus riche. Quatre

---

<sup>1</sup> Il est probable que ces grandes cornes viennent de l'Afrique ; car elles ne peuvent appartenir à aucun des animaux de Madagascar.

esclaves soutenaient, au-dessus de sa tête, un dais de soie rouge, garni de franges et de glands en or. Ce dais était semblable à celui dont le sultan Abdallah-ben-Alohi se servait le vendredi pour aller à la grande mosquée d'Anjouan. Deux petits nègres, à genoux aux pieds du roi, chassaient les mouches avec des éventails. Sur une table dressée près de l'estrade royale, on voyait un réchaud en argent. Deux esclaves étaient occupés à faire brûler de l'encens sur les charbons enflammés qu'il renfermait. Plusieurs vases de porcelaine de la Chine, placés autour de ce réchaud, contenaient des fruits et des fleurs. Des Malgaches, qui n'étaient vêtus que de seidiks de toile rayée, se tenaient debout autour du trône ; ils étaient tous armés de longs fusils à mèche, semblables à ceux que je vis ensuite à la côte d'Afrique.

Mon introducteur s'arrêta près d'un quatrième sofa presque aussi brillant que celui du chef, et me fit signe que je pouvais en disposer. C'était le siège destiné aux étrangers.

Ramitrah', sans se déranger, me dit : « Salama, vazah', Zanaar tompou Ména-bé amni tan'anao : Bonjour, blanc, Dieu est aussi bien le maître de Ména-bé que de ton pays. » À quoi je répondis : « Hé ! tsara-bé : C'est fort bien ! » Ensuite le premier ministre du roi, qui était assis sur une natte, se leva et demanda à mes commandeurs quel était le but de mon voyage. Lorsqu'il eut appris que j'étais venu pour échanger des marchandises contre des bœufs, il dit, dans son langage figuré, que tous les bâtiments d'Europe n'étaient ni assez nombreux ni assez grands pour recevoir la moitié des bœufs de son maître.

Ramitrah' avait alors plus de soixante ans ; c'était plutôt un Africain robuste qu'un Malgache ; ses yeux, malgré leur couleur foncée, avaient une grande expression de douceur et de bonté. Il me regardait avec étonnement et faisait remarquer à ses femmes les bizarreries de mon costume qu'il trouvait probablement fort ridicule.

Les Sakalaves de Ména-bé ne portent pas de sim'bou comme les autres Malgaches ; aussi le roi n'avait-il qu'un seidik

ou tunique de soie rouge à dessins d'or, soutenu par une large ceinture écarlate, ornée de plaques en argent ; une corne de chasse du même métal, dont le travail me parut très beau, était accrochée à cette ceinture. Ramitrah' l'avait sans doute achetée à des Arabes, car j'en ai vu de pareilles à Quiloa et à Anjouan. Un ornement de dents de caïmans, enchâssées dans un reliquaire d'argent, couvrait une partie de sa poitrine ; il était suspendu, au moyen d'un cordon de soie rouge, à un collier de gros grains d'or et de corail. Ses cheveux étaient divisés en plusieurs grosses touffes et parsemés de sequins de Venise.

Surpris de voir une telle parure à Madagascar, je lui demandai comment il se l'était procurée, et s'il avait un grand nombre de ces pièces d'or : « Plus de mille, me dit-il, mais les Sakalaves ont fait plus de trois cents récoltes de riz depuis que ma famille les possède. Mon père avait entendu dire à ses ancêtres que cet or venait du pays des blancs, et avait été recueilli sur la côte dans les débris d'un grand bâtiment qui y avait fait naufrage. Deux hommes de ta nation, qui se sauvèrent à Ména-bé, étaient propriétaires de ce trésor ; l'un mourut de la fièvre ; l'autre disparut un jour en visitant la montagne de Tangoury, que personne ne peut approcher sans mourir. »

« Où donc est cette montagne que tu crois si funeste aux hommes ? » demandai-je à Ramitrah'. Cette question parut l'inquiéter ; il parla bas à son ministre, et celui-ci fit un signe à mes commandeurs, qui m'avertirent que le chef étant fatigué désirait rester seul pour examiner les échantillons de mes marchandises. Je le quittai donc sans avoir su ce que c'était que cette montagne de Tangoury qu'on disait si redoutable.

Plusieurs décharges de mousquetterie, dont on nous salua à notre sortie, et les cris de joie des Sakalaves qui occupaient la première pièce et la cour, me firent connaître que ma présence à Ména-bé leur était agréable : mes commandeurs m'avaient prévenu que c'était ainsi qu'ils manifestaient leur contentement.

## CHAPITRE XII.

**Excursion au mont Tangoury. – Serment solennel qui précède le départ. – Chauves-souris monstrueuses. – Rivière de Ranou-minti (eau noire). – Indices d'un état volcanique ancien. – Traditions du pays qui viennent à l'appui. – Mines d'or. – Histoire touchante de Raafou et de Fihali. – Antique peuplade des Vazimbas, peuples autochtones de Madagascar. – Leurs croyances et leurs mœurs. – Colère jalouse du géant de la montagne après l'union de Raafou et de Fihali. – Effets terribles de sa vengeance. – Fin tragique des deux amants. – Environs du Tangoury. – Bananes vertes. – Retour à Ména-bé.**

Je m'empressai, en rentrant, de demander à Damongo s'il avait entendu parler du mont Tangoury, et s'il savait pourquoi les Sakalaves craignaient d'en approcher. « Ce n'est pas sans raison, me dit-il, qu'ils redoutent cette montagne ensorcelée et que le roi a éludé de répondre à ta dernière question. Tant de Sakalaves et d'étrangers y ont péri, qu'il serait à désirer que personne n'eût désormais l'idée de la visiter<sup>1</sup>. Cependant, comme je t'ai promis de te faire connaître les Sakalaves, et que cette montagne fameuse figure dans leurs traditions, j'obtiendrai, si tu veux, du chef la permission de t'y conduire ; mais il faut auparavant que tu me promettes de résister à tous

---

<sup>1</sup> Le mot *Tangoury* signifie ruche et aussi cercueil.

les mouvements de la curiosité, et que tu jures de renoncer à la satisfaire ; car ce serait aux dépens de ta vie que tu gravirais le mont Tangoury. Nous resterons sur les bords de la rivière de Ranou-minti, qui en baigne le pied ; là je te raconterai la triste fin de Fihali et de Raafou. »

J'acceptai avec joie la proposition de l'eunuque, et je lui promis tout ce qu'il voulut ; il exigea un serment dont il dicta lui-même la formule que je prononçai en présence de mes maramites, sur les entrailles palpitantes d'un bœuf que j'avais fait tuer exprès.

Mon sommeil fut pénible et longtemps avant le jour nous étions prêts pour le départ ; le chef avait depuis la veille autorisé notre excursion, Damongo l'ayant assuré que j'avais donné des gages de ma soumission à sa volonté.

Le ciel de Madagascar, ordinairement nébuleux aux approches du jour, était cette nuit-là parsemé d'étoiles scintillantes, et la brise de terre agitait les feuilles des orangers qui ombrageaient notre demeure. Mes commandeurs consentirent à profiter de ces avantages, et il était environ quatre heures lorsque nous sortîmes de la ville dont un vieil esclave nous ouvrit les portes.

Nous suivîmes dans la plaine un sentier étroit, qui nous conduisit à la lisière d'un bois où nous fîmes halte pour attendre le jour. Nous avons marché au N.-O. pendant une heure et demie tout au plus.

Aux arbres près desquels nous nous reposâmes paraissaient suspendus de longs fruits noirs, que je reconnus bientôt pour de grosses chauves-souris nommées par les Malgaches fani<sup>1</sup>. Je les tirai et en abattis plusieurs.

---

<sup>1</sup> On trouve à Madagascar des chauves-souris de deux espèces ; les plus petites ressemblent à celles d'Europe. Les autres, aussi grosses que des poules, ont une envergure de près de trois pieds ; elles vont par

Aussitôt que nous aperçûmes le soleil qui se levait à l'horizon, nous nous enfonçâmes dans le bois, où je remarquai plusieurs oiseaux qui différaient de ceux que j'avais vus dans les autres parties de l'île. Il nous fallut à peine une demi-heure pour traverser le bois, qui, d'après mes guides, ne s'étend au loin dans aucune direction. Nous entrâmes ensuite dans une vaste savane où paissaient de nombreux troupeaux de bœufs et de moutons.

Les villages me parurent moins grands et plus éloignés les uns des autres que dans le pays des Betsimsaracs, des Bétanimènes et des Hovas. Nous allions toujours au N.-O. et nous continuâmes à suivre cette direction jusqu'à la rivière de Ranou-minti, où nous arrivâmes vers midi. La chaleur m'obligea à faire dresser ma tente sur la rive droite, d'où je découvrais le sommet et la plus grande partie du mont Tangoury.

La rivière de Ranou-minti (eau noire) prend sa source dans la haute montagne de Tangoury située à une demi-journée de marche dans le N.-O. de la ville de Ména-bé. Cette rivière se prolonge en serpentant dans le N.-O. et paraît s'élargir en s'éloignant de ses sources. Le nom d'eau noire lui a été probablement donné parceque son fond est couvert de petits cailloux noirs et qu'elle charrie pendant la saison des pluies beaucoup de matières volcanisées.

Au reste toutes les terres qui avoisinent Tangoury et la montagne elle-même sont volcaniques ; le mont Tangoury est aride et paraît noirci par l'action du feu. Un cratère ouvert à son sommet, plusieurs autres cavités considérables, d'où jaillissent les sources du Ranou-minti, des éboulements de terre et des laves ne permettent pas de douter de l'existence de feux

---

troupeaux, s'accrochent au tronc ou aux branches des arbres et y restent suspendues. Ces chauves-souris ont aux pattes et aux ailes des ongles aigus et recourbés, qui leur servent de crochets : leur chair est aussi bonne que celle du lièvre.

souterrains qui se seront éteints à la suite des siècles. La tradition du pays vient d'ailleurs confirmer cette assertion.

« Tu vois, me dit l'eunuque, en m'indiquant les cavernes de la montagne, la demeure de celui que les Sakalaves appellent l'ennemi des hommes ; c'est sous ces voûtes ténébreuses qu'il a bâti son palais ; il est le maître du feu qui dévorerait, s'il le voulait, les Malgaches et leurs troupeaux ; la terre elle-même ne pourrait résister à son intensité. Aussi le roi Ramitrah' a-t-il soin, pour apaiser ce génie, de lui sacrifier des taureaux à toutes les nouvelles et pleines lunes ; car ce sont les époques où il a soif de sang. Les ombiaches et les ampaanzares disent que plusieurs générations des Sakalaves ont existé avant celle que tu vois et que toutes ont été ensevelies dans l'estomac brûlant du géant.

« Cependant depuis plusieurs siècles il reste enfermé dans son palais, couché sur des monceaux d'or, qui lui servent de lit ; ce métal est si abondant sous les rochers de Tangoury que souvent pendant l'hivernage les pêcheurs de Ranou-minti en trouvent des morceaux dans leurs filets.

« Un ancêtre de Ramitrah', nommé Ramahi-va<sup>1</sup>, avait une fille qui faisait l'ornement de la contrée ; elle était si belle que tous les hommes cherchaient à lui plaire et que plusieurs princes malgaches se disputaient sa possession ; mais le cœur de Fihali (c'était le nom de la jeune fille) n'avait pas encore parlé, et son père qui la chérissait avait refusé pour elle des alliances qui eussent augmenté sa puissance et ses richesses.

« Ce fut dans ce temps-là que quelques proscrits errants dans l'île obtinrent du chef la permission de s'établir sur le territoire de Ména-bé.

« C'était les débris de l'antique peuplade des Vazimb<sup>2</sup> qui sont les plus anciens habitants de Madagascar, et peut-être

---

<sup>1</sup> *Ra* : être, homme ; *mahiva*, *manqhiva*, qui abaisse, qui humilie.

<sup>2</sup> Voici ce que les Malgaches racontent aujourd'hui des Vazimb :

les véritables indigènes ; ils étaient en petit nombre et demandaient à cultiver, pour vivre, un petit coin de la terre où ils étaient nés.

« Ils connaissent les propriétés de toutes les plantes utiles et vénéneuses que l'on trouve dans l'île ; aussi les Sakalaves, qui connaissent leurs pouvoirs magiques, vont toujours les consulter quand ils se croient menacés de quelque calamité.

« Ces étrangers, avant d'aller se fixer à deux journées de marche de Ména-bé, où vivent encore aujourd'hui quelques-uns de leurs descendants, auxquels ils ont transmis leurs connaissances dans l'art de guérir, s'arrêtèrent quelque temps dans cette ville, qui était alors au milieu de la plaine que nous avons traversée ce matin.

« Un jeune homme guidait cette colonie malheureuse ; c'était le fils d'un chef puissant et révérend, qui venait de périr dans un combat. Raafou avait mérité parmi ses frères une réputation de bravoure, qui ajoutait encore au respect que les Vazimbas avaient pour sa naissance et son savoir ; il joignait à ces qualités qu'on aime à trouver dans un chef une figure

---

« Les Vazimbas et les autres Malgaches n'ont pas une origine commune ; les premiers ont plutôt les traits et les habitudes des Africains que des Malais ; ils sont trapus et forts ; leur peau est d'un rouge foncé, leurs lèvres sont larges et pendantes ; ils ont le visage allongé, le front aplati, et, comme les nègres d'Afrique, des dents aiguës, qu'ils liment exprès ; leur croyance est à peu près la même que celle des Africains ; ils adorent un grand nombre de divinités ou de génies malfaisants, qui sont, disent-ils, occupés sans cesse à torturer les hommes. Les Vazimbas n'ont aucune industrie : les produits de la chasse et d'une culture grossière suffisent à leurs besoins. On assure que quand ils formaient une nation, ils mangeaient leurs prisonniers et sacrifiaient des hommes. Ce fut cet usage féroce qui arma contre eux leurs voisins, et les fit exterminer. »

Voyez, sur cette race persécutée, un mémoire inséré dans le Bulletin de la Société de Géographie, n° de mai 1839, et intitulé : *Recherches sur la race qui habitait l'île Madagascar avant l'arrivée des Malais*, par M. EUG. DE FROBERVILLE.

intéressante et cette force musculaire admirée par tous les Malgaches.

« La fille de Ramahiva eut pitié du dernier chef des Vazimbas et voulut panser elle-même ses blessures qui saignaient encore ; elle s'attendrit au récit de ses malheurs et des dangers qu'il avait courus en combattant sur les pics escarpés d'Ambohitsmènes, et bientôt une de ces passions subites et brûlantes, qui sont si communes sous la zone torride, s'empara de toutes les facultés de son âme.

« Les calculs de l'intérêt ou le sentiment de la reconnaissance n'étaient pour rien dans l'amour que le jeune Vazimba conçut presque au même instant pour Fihali. Ramahiva, qui voulait le bonheur de sa fille, consentit à les unir, mais la mort était déjà prête à assister à leurs fiançailles et leur lit nuptial devait être un tombeau. »

Ici mon Arabe ouvrit son petit sac de soie rouge, en tira son bétel et son arek, et après les avoir mâchés pendant quelques instants, il reprit ainsi son histoire :

« Le géant de la montagne, éveillé depuis quelque temps de son sommeil séculaire, avait entendu parler de la beauté de Fihali et de son projet de mariage avec un homme dont il était déjà jaloux ; car Raafou avait été initié par les Vazimbas ses ancêtres aux secrets de la nature, et pouvait quelquefois soustraire les hommes à la vengeance du monstre qui commande au feu.

« Il ordonna un jour à Sakare, l'un de ses principaux agents, de prendre une forme aérienne, de pénétrer dans l'appartement de la jeune fille et de venir lui dire si elle ressemblait au portrait qu'en faisaient les Sakalaves.

« Le rapport de l'envoyé excita les désirs du géant, qui dès-lors convoita les charmes de Fihali et en rechercha la possession. Il annonça d'abord sa volonté par un orage effrayant ; le soleil, couvert de nuages épais, cessa d'éclairer les Sakalaves, et la foudre précédée d'éclairs vint frapper les portes

de l'habitation du chef ; plusieurs secousses violentes imprimées à la terre firent connaître que le mont Tangoury était remué par un bras puissant. Bientôt des torrents de feu couvrirent la contrée et menacèrent d'une destruction complète la ville et ses habitants. Déjà plusieurs maisons avaient été écrasées par des pierres brûlantes.

« Ramahiva épouvanté s'empressa d'appeler les devins, et le sikidi consulté l'instruisit bientôt du sacrifice qu'on lui demandait. Cependant Raafou était impassible au milieu des habitants consternés ; la tête penchée sur sa poitrine, il semblait méditer un projet ; déjà il avait interrogé ses olis<sup>1</sup> et pris une résolution téméraire qui devait lui coûter la vie. Voulant sauver les jours de celle qu'il aimait aux dépens des siens, il attendait la nuit pour lui donner la dernière preuve de son amour.

« Le kabar avait arrêté que pour sauver le peuple de la fureur du géant, il fallait souscrire à sa volonté, et le chef avait été forcé de se résigner à lui livrer sa fille le lendemain. La vapeur du sang de plusieurs bœufs qu'on avait sacrifiés pour sanctionner cette décision barbare fut sans doute portée par la brise jusqu'aux cavités de la montagne ; car aux approches de la nuit la terre cessa de trembler ; les nuages et la cendre qui obscurcissaient l'air se dissipèrent et on ne vit plus que quelques flammes blafardes qui sortaient de temps en temps du gouffre.

« Raafou, couvert de fanfoudis et armé d'un faisceau de zagaïes, sortit à minuit de Ména-bé, après avoir déposé sur les lèvres de sa maîtresse le dernier baiser d'adieu. Tout était calme dans la ville ; les habitants et les animaux fatigués étaient ensevelis dans un sommeil profond. Fihali et son malheureux père étaient seuls plongés dans l'affliction et se faisaient des adieux déchirants.

---

<sup>1</sup> Esprits qui président aux fanfoudis.

« Le jeune homme gagna la plaine sans être aperçu et marcha vers la montagne fatale, où il devait combattre le géant. Après avoir traversé l'Eau-Noire sur une pirogue légère qu'il trouva cachée dans les joncs, il invoqua les mânes de ses aïeux, et suivant le sentier qui conduisait à l'ancre terrible, il marcha d'un pas assuré vers son ennemi.

« Cependant les génies qui gardaient la montagne avaient éveillé le géant ; dans un instant il réduisit en cendres le fiancé de Fihali, que ses grigris, ses armes et son courage ne purent sauver de la destruction<sup>1</sup> ; une nouvelle secousse de la montagne annonça le triomphe de son terrible rival. Cette commotion, qui ébranla les cases de Ména-bé, fit tressaillir la fille de Ramahiva.

« Un présage funeste, le hideux vouroundoule, qui s'abattit en ce moment sur les stores<sup>2</sup> fit entendre son cri sinistre et sembla l'avertir que son amant n'existait plus. Elle fit chercher Raafou par ses femmes, qui l'appelèrent en vain dans la ville : il avait disparu pour toujours.

« Le lendemain le corps de Fihali, défiguré par le poison qu'elle avait pris dans la nuit, était porté par quatre jeunes filles dans la sépulture de ses aïeux. Sa mort apaisa le géant qui depuis cette époque n'est sorti de sa demeure que pour frapper les hommes téméraires qui ont osé s'en approcher.

« Les devins disent qu'il sera vaincu un jour par les ombiaches venus de l'Orient, et Ramitrah' attend des savants de la Mecque, qui doivent le conjurer ; s'ils parvenaient à le chasser

---

<sup>1</sup> Par une singulière coïncidence le nom de notre héros se compose des termes *ra* : être, homme ; et *afou* : feu, c'est-à-dire homme détruit par le feu. *Fihali*, qui signifie débat, dispute, rappelle que la jeune fiancée fut l'objet du combat entre Raafou et le géant.

<sup>2</sup> Espèce de rideaux de jonc qu'on ne trouve que chez les grands du pays des Sakalaves.

de son repaire, les Sakalaves pourraient disposer des richesses qui y sont enfouies<sup>1</sup>. »

Quoique les terres qui avoisinent la montagne de Tangoury soient presque partout sans culture, on y trouve cependant quelques prairies et des bananes délicieuses de l'espèce que les Malgaches appellent akondrou maitso, bananes vertes.

Ces excellents fruits ne mûrissent jamais sur l'arbre ; les Malgaches les enferment dans des sacs de nattes et les y laissent souvent plusieurs mois ; c'est là qu'ils acquièrent ce goût savoureux qu'on ne trouve pas aux bananes des autres espèces, et que les Européens préfèrent à la meilleure pomme de reinette.

On voit au pied du mont Tangoury plusieurs petits villages habités par de pauvres Sakalaves qui vivent du produit de la pêche sur les bords du Ranou-minti. Dans quelques-uns de ces villages sont établis des potiers qui font des vases de terre de diverses formes que je trouvai supérieurs à ceux des Bétanimènes.

Après avoir passé la journée à visiter les environs du mont Tangoury, nous rentrâmes le soir à Ména-bé.

---

<sup>1</sup> Il est certain que le mont Tangoury renferme des mines d'or ; elles avaient été indiquées aux Anglais, et ce fut dans l'espoir de les reconnaître que M. Hastie, leur agent, engagea le roi Radama à faire la guerre aux Sakalaves : mais les Hovas ayant été repoussés plusieurs fois par cette nation belliqueuse, les recherches projetées n'ont pas pu être effectuées.

## CHAPITRE XIII.

**Dîner chez Ramitrah'. – Pipes sakalaves. – Danse guerrière. – Invasion du territoire sakalave par les Hovas. – Voyage au pays des Betsilos ou Hovas du sud. – Villages de Tamana, Firanou, Foulac. – Montagnes d'Ambohitsmènes. – Vaca-many et ses habitants. – Aspect montagneux du pays. – Industrie des habitants de Mamoucati. – Serment du sang avec le chef Rasanga. – Marovoïes, Ompagarac. – Arrivée à la capitale, Ambatou-ména. – Curiosité excitée dans la population par l'arrivée des étrangers. – État misérable de la case assignée par le chef aux voyageurs. – Envahissements de la case par les Betsilos. – Leur excessive importunité. – Visite de deux grands personnages de la cour betsilo. – Leur portrait. – Importance d'Ambatou-ména. – Caractère physique et moral des Betsilos. – Ce sont probablement les *Kimoss* des traditions malgaches. – Réception chez Rabé-marive, chef de la nation. – Costume et portrait de ce personnage. – Difficultés de la traite des bœufs sur ce point. – Départ furtif et retour à Ména-bé. – État désert de la ville sakalave. – Arrivée à Bourbon.**

Le jour suivant, 15 avril, le chef m'invita à une fête ; après le dîner, qui consistait en bœuf bouilli et rôti, mêlé avec des citrouilles et fortement assaisonné de piment, des esclaves apportèrent des pipes en bois, de forme ronde, aussi grandes qu'un bol ordinaire, et chacun se mit à fumer. J'essayai de me

servir de cette espèce de houka, mais la première bouffée de fumée que j'aspirai me suffoqua ; il faut être habitué à se servir de ces pipes dont les tuyaux sont beaucoup trop grands.

Pendant que les convives de Ramitrah' s'amusaient à fumer sous la varangue<sup>1</sup> du palais, des jeunes gens exécutaient un combat simulé dans la première cour : c'était une pantomime mêlée de chants ; les champions, armés de zagaïes courtes, s'attaquaient en dansant et paraient les coups avec leurs boucliers. Cette danse était plus compliquée, et me parut plus difficile que celles des peuples du nord, mais je la trouvai plus agréable et plus amusante ; les Sakalaves, qui sont en général très agiles, l'exécutent avec beaucoup d'adresse et de précision.

Je me fis apporter quelques bouteilles de Bordeaux et de Madère, croyant qu'on trouverait ces vins délicieux. J'en fis goûter au roi et à ses ministres ; tous s'accordèrent à dire qu'ils étaient détestables ; cependant le vin blanc leur parut avoir un goût moins désagréable que le rouge, mais ils préférèrent de beaucoup l'arak ou l'eau-de-vie.

Des nouvelles que Ramitrah' reçut vers le soir vinrent nous séparer plus tôt que je ne l'avais pensé ; la fête devait se prolonger bien avant dans la nuit et se terminer par un ralouba, mais une députation des peuples de la frontière était venue annoncer qu'une armée hova l'avait franchie ; ce qui changea ces dispositions, car le chef fut obligé de s'occuper à organiser à l'instant même des moyens de défense, pour préserver son territoire qui venait d'être envahi.

Cette attaque imprévue, qui dérangeait mes projets de commerce, affligea le roi des Sakalaves, à qui une partie de mes marchandises eût convenu. J'aurais pu acheter à Ména-bé une grande quantité de bœufs, mais il m'eût été impossible de les expédier à la Côte de l'Est, où viennent les bâtiments de

---

<sup>1</sup> Galerie où l'on se tient ordinairement le soir pour respirer l'air frais.

Bourbon et de Maurice ; aucun marenite sakalave n'aurait voulu se charger de les y conduire, parceque déjà cette partie de l'île était soumise à Émirne. Je me décidai donc à suivre les avis de mes commandeurs, qui m'engageaient à partir pour le pays des Betsilos, où ils m'assuraient que je pourrais traiter un grand nombre de bœufs.

Je vendis quelques marchandises à Ramitrah' et aux grands du pays, qui me les payèrent en piastres d'Espagne, et deux jours après mon retour de Tangoury nous étions avant le jour sur la rive gauche du Ména-bé. Nous marchâmes jusqu'à une heure au S.-E. dans un pays plat et fertile, et nous nous arrêtâmes pour dîner au village de Tamana, situé sur la rive gauche du Ména-bé. Tamana ne contient pas plus de quarante cabanes ; ses habitants sont des esclaves de Ména-bé qui veillent aux troupeaux de leurs maîtres.

En sortant du village de Tamana, nous continuâmes à suivre la même direction jusqu'au soir ; nous eûmes à traverser de vastes savanes et des marais avant de rencontrer Firanou, où nous couchâmes.

Firanou contient environ quatre-vingts cases ; il est entouré de palissades et défendu par un fossé, où l'on voit un grand nombre de caïmans. Environ un mois avant notre arrivée, une jeune esclave avait été saisie par un de ces amphibies ; un Arabe, à qui elle appartenait, était venu à son secours et avait été cruellement blessé en cherchant à la sauver ; il n'était pas encore guéri lorsque nous passâmes à Firanou.

Le jour suivant nous quittâmes de grand matin le village de Firanou. Après avoir marché à l'est jusqu'à midi, nous nous arrêtâmes pour dîner au village de Foulac.

On compte deux cents cases environ à Foulac ; c'est le chef-lieu du district d'Erindranou ; il est situé sur la rive droite de l'un des bras de la grande rivière de Paraceyla, qui prend sa source dans les montagnes d'Ambohitsmènes et traverse le pays des Betsilos. Les montagnes d'Ambohitsmènes, les plus hautes

de l'île, bornent au nord le pays d'Ancove, au sud celui des Betsilos, à l'ouest le royaume des Sakalaves du sud et à l'est les Antatschimes.

En quittant le village de Foulac, nous traversâmes la rivière de Paraceyla, et après une demi-journée de marche au nord, nous nous arrêtâmes à Vaca-many, dans le pays des Betsilos.

Ce village est situé sur la rive gauche de la rivière de Paraceyla et bâti sur une colline ; quoiqu'il soit entouré de rivières, on y respire un air pur. Il contient tout au plus soixante cases moins grandes et plus imparfaites encore que celles des Sakalaves. Les habitants de Vaca-many ressemblent plutôt aux Hovas qu'aux habitants de la côte. Ils me parurent plus intéressés, plus défiants et plus malpropres que leurs voisins. Nous nous reposâmes dans ce village jusqu'au lendemain.

Après avoir marché pendant deux ou trois heures au N.-E., je m'aperçus que le sol n'était plus le même ; je ne voyais pas, comme dans le pays des Sakalaves, de belles savanes couvertes de verdure ; ici la terre était rougeâtre, et nous rencontrions à chaque instant des montagnes d'un accès difficile. Nous nous reposâmes un instant au village de Mamoucate.

Ce village, bâti sur la crête d'une haute montagne, est composé de cent vingt cases environ ; c'est un chef-lieu de district ; ses habitants font de la poterie plus grossière que celle des Sakalaves et des Hovas. Ils ont des rizières et des tavé (champs) et fabriquent des toiles de coton. Le chef voulait me forcer à acheter des bœufs ; lorsqu'il vit que je refusais de commercer dans son village, il me supplia tant que je fus contraint de faire avec lui le serment de sang, qui m'imposa l'obligation de lui donner quelques marchandises ; c'était ce qu'il demandait. La cupidité de ce chef, qui s'appelait Rasanga, me déplut tant que je me hâtai de quitter son village.

Le reste de la journée fut très pénible ; nous marchions toujours au N.-E. dans des montagnes ; les sentiers devenaient de plus en plus difficiles, la terre était couverte de minerai de fer

et les villages assez rares ; aussi la nuit était-elle avancée lorsque nous arrivâmes à Marovoïes.

Ce village est situé au-delà de la chaîne de montagnes que nous avons eu tant de peine à franchir, dans une vallée qu'arrose la petite rivière de Fatzi, qui prend sa source dans les montagnes des Betsilos, à deux journées de marche dans le S.-E. d'Ambatou-ména, et se jette dans la rivière de Paraceyla à une journée environ dans le N.-O. de Vaca-many.

Marovoïes est un chef-lieu de district qui a plus de cent cinquante cases et une population de mille à douze cents âmes ; là le pays des Betsilos commence à devenir plus fertile et le bétail plus abondant. Les habitants de ce village nous firent présent d'un bœuf et de rafraîchissements, mais il était facile de s'apercevoir que leur hospitalité n'était pas désintéressée comme celle des Sakalaves ; ils donnaient uniquement dans l'espoir de devenir possesseurs de quelques-unes des masses de rassades qu'ils voyaient étalées sur ma natte. Le présent que je fis au chef, lorsque nous partîmes, ne parut pas le satisfaire, et j'eus beaucoup de peine à me débarrasser de ses importunités ; il voulait s'approprier tous les objets qu'il voyait dans ma case.

En partant de Marovoïes, nous nous dirigeâmes vers le nord en suivant la rive droite de la rivière de Fatzi, et nous arrivâmes, après avoir marché pendant une demi-journée, dans un pays bien cultivé, au village de Ompa-garac où nous nous arrê tâmes pour dîner.

Ce village, situé sur le penchant d'une colline, dans un pays fertile quoique montagneux, est composé de deux cents cases. Ses environs sont riches en troupeaux ; les bœufs et les moutons de cette contrée sont les plus petits de l'île.

Le village d'Ambatou-ména n'étant pas à plus d'une lieue, dans le N.-E. d'Ompa-garac, il était encore de bonne heure lorsque nous y entrâmes.

Mon arrivée, annoncée depuis plusieurs jours par le kabar, avait attiré dans les rues et sur la principale place, où nous nous

arrêtâmes, toute la population du village qui n'avait jamais vu de blancs. Le chef seul et ses principaux officiers avaient jugé sans doute qu'il n'était pas de leur dignité de marcher avec la foule pour venir nous recevoir, car ils ne se montrèrent pas.

Il me fallut attendre près d'une heure l'arrivée de mes commandeurs que j'avais envoyés au palais ; ils avaient, avant de s'y rendre, fait ranger mes bagages sous le hangar de la grande place, où les étrangers attendent ordinairement les ordres du chef.

J'avais beaucoup de peine à repousser la multitude qui m'empêchait de respirer ; des vieillards qui pouvaient à peine marcher, des femmes portant sur leur dos et dans leurs bras jusqu'à trois et quatre enfants, étaient encore plus opiniâtres que les autres à se frayer un passage pour arriver jusqu'à moi. Fatigué de lutter contre ces masses compactes de curieux, j'avais saisi mon fusil dont j'allais me servir pour les disperser, lorsque mes guides parurent avec deux vieillards que le chef avait chargés de me mettre en possession d'un logement.

Ces ministres eurent des difficultés inouïes à décider le peuple à m'ouvrir un passage, et plus de dix mille personnes me suivirent en poussant des cris. Je commençais à regretter d'avoir entrepris un voyage chez un peuple si curieux et si importun, et mes commandeurs eurent beaucoup de peine à me retenir dans le village, que je voulais quitter à l'instant même.

La case que le chef m'avait destinée n'était guère propre à me donner une haute idée de l'industrie des Betsilos ; c'était un vaste magasin dont l'intérieur était couvert de poussière et de suie ; sa construction avait été si peu soignée que le vent y pénétrait de tous les côtés. Au milieu d'un misérable réduit on voyait trois grosses pierres et une salaza, mais il n'y avait pas une seule natte pour couvrir les mauvais fatakes (*panicum Lin, var.*) qui lui servaient de plancher.

Les *ampitakh'* du chef placèrent, à ma prière, deux hommes armés de *zagaïes* à ma porte, afin d'empêcher la foule

d'envahir ma demeure ; mais cette précaution fut inutile : les gardes furent bientôt repoussés, et en un instant, ma case fut pleine de Betsilos, qui ne me laissaient pas même assez d'espace pour préparer mon dîner. Poussé à bout, je fis plusieurs fois remplir d'eau une seringue et je les arrosai sans façon. Cette aspersion les éloignait pour un instant, mais ils revenaient bientôt en riant, et comme je n'avais plus aucun moyen de m'en débarrasser, je dis à mes commandeurs de leur offrir une dame-jeanne d'arak, à condition qu'ils me laisseraient tranquille jusqu'au lendemain. Après un moment d'hésitation, qu'ils employèrent à m'examiner de la tête aux pieds comme un phénomène vivant, leur passion pour les spiritueux l'emporta sur la curiosité, et ils annoncèrent qu'ils étaient disposés à se retirer. Je leur fis donner la liqueur promise, me trouvant très heureux d'en être quitte à si bon marché.

Mes maramites venaient d'allumer ma lampe, quand Damongo m'annonça la visite de deux personnages plus importants que ceux qui m'avaient installé dans mon logement ; l'un était un frère du chef et l'autre son premier ministre ; ils venaient de sa part me complimenter et m'offrir un bœuf et du riz. Ces andrian-bé, ou grands seigneurs, avaient des sim'bous de bourre de soie, à raies brunes, jaunes et blanches, ornées de plusieurs rangs de grains d'étain qui leur servaient de bordure et de frange. L'un avait un seidik de soie rouge qu'il avait sans doute acheté aux Arabes de Ména-bé, l'autre n'était couvert que de sa toutourane. Leurs cheveux étaient plus courts que ceux des Hovas d'Émirne, et divisés en une infinité de petites tresses qu'ils avaient rendues luisantes avec de l'huile de ricin. Leurs oreilles larges et pendantes avaient de grands trous bouchés par des plaques en argent un peu plus petites que des pièces de quarante sous.

Malgré les politesses que ne cessèrent de me faire les envoyés du chef des Betsilos, leurs figures et leurs manières ne me plurent guère, et malgré les assurances de mes commandeurs, je ne croyais pas mes marchandises en sûreté chez eux. Ils se retirèrent après une visite que je trouvai pour

ma part beaucoup trop longue, et il fut convenu que j'irais voir le chef le lendemain.

Ambatou-ména, capitale des Betsilos ou Hovas du sud, bâtie sur une hauteur, est composée de douze à quinze cents cases. Elle n'a pour fortifications qu'un seul rang de palissades qui sont si éloignées les unes des autres qu'elles ne seraient pas un obstacle au passage de l'ennemi s'il cherchait à y entrer.

Les Betsilos sont en général plus blancs que les Sakalaves ; leur couleur est olivâtre et un peu plus foncée que celle des Hovas du nord ; leurs jambes et leurs bras sont minces et mal conformés. Ils ont des yeux roux, le regard oblique et faux ; leur visage est allongé et leur lèvre supérieure avancée comme celle des Juifs ; presque tous ont le nez aquilin comme les Espagnols de l'Inde. Les Betsilos ont les cheveux bouclés, droits ou laineux ; ils n'ont ni la physionomie ni les habitudes des Malais.

Je n'oserais hasarder aucune conjecture sur l'origine des Betsilos, mais la position qu'ils occupent dans l'île étant la même que celle assignée par Commerson, Raynal et Modave aux prétendus nains ou Kimoss ; il m'a paru vraisemblable que l'histoire fabuleuse de ces nains, conservée par la tradition, a pu être appliquée aux Betsilos, race d'hommes qui, par sa taille, sa couleur, sa structure et ses habitudes, se rapproche le plus du portrait que les poètes malgaches font des Kimoss.

Les Malgaches qui racontaient ces histoires du temps de Flacourt et des auteurs que nous avons cités, ne voyageaient pas alors comme aujourd'hui dans toutes les parties de l'île ; plusieurs peuplades indépendantes et sauvages séparaient les Antavarts des Betsilos, et ils se seraient exposés à l'esclavage ou à la mort s'ils avaient osé traverser leur territoire. C'était donc très rarement que quelques Malgaches isolés rencontraient des Betsilos, dont la petite taille, la couleur et les traits devaient les étonner.

Les Betsilos voyagent rarement et sont presque sans industrie ; leur vie est aussi frugale que celle des prétendus

Kimoss. Ils se nourrissent de laitage, de riz et de racines. Ils ne tuent des bœufs que rarement, pour célébrer quelque fête. Leur pays produit de la soie, du coton et du fer ; ils fabriquent quelques toiles de coton et de soie plus grossières que celles des Hovas, mais leurs métiers sont si imparfaits qu'il leur faut plus d'un an pour faire un sim'bou.

Je me rendis le jour suivant à l'invitation du chef d'Ambatou-ména, accompagné de mes commandeurs et de mes maremites. Nous étions suivis par la foule nombreuse qui stationnait depuis le matin à la porte de notre demeure.

Rabé-marive, chef des Betsilos, était logé dans une case plus grande que la mienne, mais qui ne valait pas mieux. Son trône était une natte grossière, et ses vêtements un sim'bou et un seidik de soie fabriqués dans son pays. Il n'avait pas alors plus de trente ans ; sa taille était petite, et son corps fluet comme celui de presque tous ses sujets. Son visage soigneusement épilé lui donnait plutôt l'air d'une femme que d'un homme. Son regard était oblique, et ses manières inspiraient peu de confiance.

Ses importunités m'amènèrent à faire avec lui le serment de sang ; il pensait sans doute que c'était un moyen certain de me décider à acheter des bœufs dans son pays ; c'eût été en effet un avantage, car ils sont à très bas prix à Ambatou-ména ; mais je prévoyais les difficultés que j'eusse éprouvées pour les expédier à la Côte de l'Est ; c'eût été possible si j'avais pu trouver à Ambatou-ména des maremites pour les conduire par les montagnes à Tananarivo, route que j'étais curieux de connaître. Je proposai donc au chef de lui vendre des marchandises à ces conditions, et il me promit autant d'hommes qu'il m'en faudrait.

En sortant de l'habitation du chef, la foule m'entoura comme le matin, et je ne pus même pas m'en défaire en rentrant chez moi. Cependant les jours suivants ils commencèrent à s'habituer à ma vue et devinrent moins importuns.

Mes commandeurs ayant appris que le chef ne m'avait promis des maramites que pour me retenir dans son pays, et que lors même qu'il aurait voulu tenir à ses engagements, il n'avait pas assez d'autorité sur ses sujets pour les obliger à faire le karamou avec moi, et surtout à aller à Émirne, je pris la résolution de sortir furtivement d'Ambatou-ména pour me soustraire à la surveillance et aux soupçons de Rabé-marive. J'achetai quelques bœufs que je fis parquer ; et une nuit, aidé par mes maramites sakalaves et mes commandeurs, je sortis de la ville et je repris la route de Ména-bé.

Cette ville était presque déserte lorsque nous y revînmes ; le peuple avait pris les armes pour aller combattre les Hovas. Je pris congé de Ramitrah', qui m'engagea à revenir dans son pays lorsque la guerre serait terminée, et je me rendis à Mouroundava, où la chelingue de Mouïabasse, dont la cargaison était complète, attendait des vents favorables pour partir. J'y embarquai mes marchandises et l'écaille que j'avais achetée, et quelques jours après nous débarquâmes à Anjouan, où le brick-goélette le Cosmopolite, capitaine Vigoureux, venait d'arriver de Bourbon ; je pris passage sur son bâtiment et le 24 juillet suivant nous arrivâmes à l'île Bourbon.

## CHAPITRE XIV.

**Retour à Madagascar. – Second voyage à Tananarivo. – État de la capitale à cette époque. – Influence de l’agent anglais Hastie sur l’esprit de Radama. – Mésintelligence d’Hastie et des missionnaires anglais. – Lois rigoureuses conseillées par Hastie. – Moyens honteux auxquels il devait son ascendant sur le monarque hova. – Hastie accusé d’avoir voulu faire vendre comme esclave un de ses compatriotes. – Voyage à Boïna. – Halte à Antaroka. – Amboudrona et sa garnison commerçante. – Aspect ferrugineux du pays. – Bémarivo ; ses habitants travaillent le fer. – Assacamoussa. – Sora-minti ; serment de sang avec son chef. – Fenoulak, Miadi, Ankavalou. – Position pittoresque de Mara-mas’. – Arrivée au lac de Nossi-vola.**

Après avoir passé huit mois à Bourbon, chez le frère du capitaine Arnous qui était alors négociant dans cette île, je partis pour Madagascar au commencement du mois d’avril 1825, sur le brick la Pourvoyeuse, appartenant à M. Saint-Marc ; ce bâtiment était commandé par le capitaine Bachelier, qui, après une traversée de quatre jours, me fit mettre à terre à Tamatave.

Je revis Jean René, le prince Coroller, et Philibert, qui exerçait toujours les fonctions de grand-juge. Jean René était mécontent de Radama, et ce n’était pas sans sujet ; car ce prince, sans avoir égard au traité de Manaarèse, avait placé à

Tamatave une garnison hova qui occupait la batterie : elle était commandée par un major.

Je ne restai que huit jours à Tamatave, car je ne pouvais pas y placer mes marchandises, et je me décidai à entreprendre un second voyage à Tananarivo, où j'espérais trouver assez de bœufs pour m'en défaire.

Comme je suivis la même route que dans mon premier voyage, je ne donnerai pas les détails de cet itinéraire qui n'apprendraient rien aux lecteurs. Il suffira de dire que je mis dix jours pour me rendre de Tamatave à Tananarivo.

Je remarquai plusieurs embellissements dans cette ville ; les places et les rues étaient plus propres, et plusieurs édifices en bois étaient déjà fort avancés. M. Legros, chargé de ces constructions, y mettait un zèle et une activité qui, je l'ai appris plus tard, ont été mal récompensés par Radama. Le palais de ce prince n'était pas encore achevé.

L'accueil que je reçus à la cour fut assez froid : Hastie, l'agent anglais, s'était emparé de l'esprit de Radama, et son influence se faisait sentir partout ; cependant, c'était le seul Anglais qui eût du crédit auprès du roi. Les missionnaires, qui étaient toujours le point de mire des plaisanteries d'Hastie, passaient aux yeux du roi des Hovas pour des espèces de jongleurs d'un ordre subalterne, qu'il ne croyait pas à propos d'admettre à sa cour et de consulter. Hastie était très mal avec les révérends et ne me cachait pas les griefs qu'il avait contre eux ; il épanchait surtout ses chagrins lorsqu'il avait bu plus que de coutume, ce qui lui arrivait fréquemment ; il se plaignait non-seulement de leur intolérance, mais aussi de leur conduite intéressée, et leur reprochait le mauvais exemple qu'ils donnaient en prêtant à usure aux Hovas et en achetant des esclaves, quoique les traités de l'Angleterre avec Radama eussent défendu ce commerce. Hastie avait écrit à Londres que ces prétendus apôtres des lumières n'étaient propres qu'à arrêter la marche de la civilisation à Madagascar, et il demandait formellement leur rappel. Cette mésintelligence aura

probablement cessé, ou les révérends à qui la religion commande le pardon des injures ne s'en seront pas ressouvenus ; car on trouve, dans les comptes-rendus qu'ils ont publiés à plusieurs reprises de leurs travaux, des éloges pompeux de Hastie et de sa conduite.

Les actes de cet agent n'étaient pas cependant à l'abri du reproche. Les Malgaches l'avaient bien jugé : ils attribuaient à ses conseils plusieurs mesures violentes qui n'étaient guère propres à concilier à Radama l'affection des peuples soumis à son joug. Plusieurs lois pénales d'une cruauté révoltante, parmi lesquelles on peut citer celle qui ordonnait de brûler vif tout soldat ou officier qui quittait son poste, étaient l'ouvrage de Hastie. Les moyens que cet adroit Européen employait pour conserver son ascendant sur le roi d'Émirne n'étaient pas non plus de nature à faire honneur à sa nation. C'était à l'homme civilisé que ce prince barbare devait son goût pour les liqueurs fortes ; passion fatale et qui lui dicta tant d'ordres cruels dont il se repentit trop tard à jeun. Ce fut peut-être dans ces parties de débauche, que l'agent anglais préparait et dirigeait avec art, que Radama puisa le germe de la maladie honteuse qui amena sa mort.

On reprochait encore à Hastie d'avoir voulu faire vendre comme esclave un de ses compatriotes à Tananarivo, et lui-même est convenu de ce fait avec moi en présence de Jean René et de Coroller. Voici ce qui s'était passé : le gouvernement de Maurice avait engagé quelques ouvriers blancs qu'il envoya à Tananarivo à l'agent anglais. Hastie, forcé de partir pour cette colonie peu de temps après leur arrivée, autorisa ceux de ces ouvriers qui avaient de l'argent à en avancer pendant son absence à un tisserand, leur camarade, qui était dénué de vêtements et de moyens de subsistance ; cet homme, né à l'île Maurice après la capitulation de 1810, était par conséquent sujet anglais.

Au retour de Hastie, les ouvriers réclamèrent le remboursement des avances qu'ils avaient faites au tisserand ;

mais l'agent refusa de les rembourser, parceque, disait-il, cet homme n'avait pas travaillé pendant son absence et que ce n'était qu'à cette condition qu'il eût fallu lui prêter. Les créanciers ayant insisté, il fit garrotter le tisserand, et les lois d'Émirne autorisant à vendre un débiteur insolvable, il voulut le faire traîner au marché pour donner satisfaction à ses créanciers ; mais ceux-ci aimèrent mieux perdre la somme qui leur était due que de consentir à un acte aussi coupable que cruel.

Hastie pâlit lorsque je lui parlai de cette affaire ; il dit pour s'excuser que l'argent avait été prêté à de gros intérêts qu'il n'avait pas voulu reconnaître et que si le tisserand avait été vendu, il l'aurait fait acheter ; puis, il aurait apaisé, au moyen de quelques piastres, ceux de ses créanciers qui étaient trop exigeants.

Pendant mon séjour à Tananarivo, je ne pus voir Radama que deux fois ; la seconde fois il m'invita à dîner. Il était devenu soucieux et méfiant.

Comme les marchés d'Émirne ne m'offraient que de très petits bœufs dont le prix ne me convenait pas, je vendis quelques marchandises qui me furent payées en piastres d'Espagne et je partis pour Boïna où l'on m'assurait que je pourrais traiter avec d'autant plus de sécurité que ce pays venait d'être soumis par Radama et que je pouvais compter sur la protection des officiers qu'il y avait laissés.

Je quittai donc Tananarivo le 6 mai au point du jour ; nous traversâmes une rivière après deux heures de marche au N. et nous allâmes dîner au village d'Antaroka<sup>1</sup>, où je fis prêter le

---

<sup>1</sup> *Aroka*, qui signifie : fourbe, artificieux, trompeur, est un nom que l'on rencontre souvent dans les itinéraires des voyageurs à Madagascar ; il est sans doute appliqué, par les naturels, aux villages cachés dans les montagnes ou les bois, aux rivières sinueuses et encaissées, à tous les

serment à mes maramites et tuer la vache du départ. C'est près de ce village, où nous couchâmes, qu'ils coupèrent des feuilles de vakoa pour couvrir mes paquets et mes marchandises.

Le village d'Antaroka ne contient pas plus de cinquante cases, construites comme celles des plus pauvres habitants de Tananarivo : ce village n'a pas de chefs ; il est occupé par des esclaves gardiens de troupeaux.

En quittant Antaroka et nous dirigeant au N., nous traversâmes, vers midi, une rivière de peu de largeur, et nous nous reposâmes un instant à l'heure du dîner dans un petit village composé de cinq ou six cabanes. Continuant à marcher jusqu'au soir, à peu près dans la même direction, nous arrivâmes pour coucher à Amboudrona, village bâti sur une montagne ; il contient environ cent cases et est entouré de fortes palissades ; ses environs sont cultivés ; c'est un chef-lieu de district et la résidence d'un petit chef, qui me fit le présent d'usage, consistant en poules et en riz. Amboudrona était occupé par un détachement de Hovas ; ces soldats faisaient le commerce du riz et des oies, qui sont abondantes dans cette localité. Je leur vendis quelques masses de colliers, qu'ils me payèrent avec des piastres et des volailles.

Nous partîmes de bonne heure, le lendemain 8, et nous fîmes route au N. ; nous nous arrêtâmes, vers deux heures, près d'une petite rivière qui coule dans un pays aride ; nous n'apercevions que quelques cases isolées sur des montagnes. Après avoir traversé cette rivière à gué, nous continuâmes à marcher dans la même direction que le matin ; les chemins devenaient difficiles, le sol était couvert de minerais de fer, qui me blessèrent tellement les pieds que je fus forcé de me faire porter dans mon hamac. Nous arrivâmes à la nuit à Bémarivo où nous couchâmes.

---

endroits enfin dont la vue subite étonne le voyageur qui ne s'en croyait pas aussi proche.

Quoique ce village soit un chef-lieu de district et la résidence d'un chef, il contient à peine cinquante cases ; il est situé sur la crête d'une montagne stérile et entouré de précipices où l'on voit des milliers d'oiseaux. Les habitants de Bémarivo travaillent le fer qu'ils tirent des mines de leurs montagnes : ils font des couteaux, des zagaïes et des antsi ou petites haches, qu'ils vont vendre dans les marchés de Tananarivo.

Le 9, marchant au N. dans les montagnes en quittant Bémarivo, nous arrivâmes avant midi au petit village d'Anacamoussa, où nous nous reposâmes quelques instants. Ce village n'a rien de remarquable ; ses habitants, encore plus misérables que ceux de Bémarivo, ne vivent que de manioc et de bananes grillées, car leur pays ne produit pas de riz. La terre de ces montagnes est la plus mauvaise que j'aie vue à Madagascar.

En partant d'Anacamoussa, nous continuâmes à marcher au N. dans les montagnes ; dans la soirée, nous rencontrâmes une petite chute d'eau où je m'arrêtai pour tirer des poules d'eau et de grosses bécassines, de l'espèce d'Europe, et mes marmottes tuèrent en cet endroit un petit sanglier de montagne, dont la chair était maigre et exhalait une odeur insupportable. Nous apercevions, de la source, le village de Sora-minti (hérisson noir), où nous arrivâmes pour coucher.

Sora-minti, situé sur le penchant d'une colline, n'a pas plus de soixante cases ; c'est un chef-lieu de district ; il est habité par des forgerons ; on y trouve quelques bœufs en assez mauvais état, des moutons et des cabris. Le chef, qui nous reçut fort bien, voulait nous retenir plusieurs jours dans son village : je fus contraint, pour me débarrasser de ses importunités, de faire le serment du sang avec lui et de lui laisser quelques marchandises pour ses femmes.

N'étant partis le 10 qu'à environ dix heures du matin de Sora-minti, il en était près de deux lorsque nous arrivâmes au petit village de Finoulak, qui contient tout au plus vingt cabanes ; nous allions toujours au N., marchant dans les

montagnes, mais le sol me paraissait meilleur, on apercevait même des traces de culture en quelques endroits.

Après nous être reposés un moment à Finoulak, nous suivîmes la même direction jusqu'au soir, et le soleil était couché depuis longtemps lorsque nous entrâmes dans le village de Miadi où nous passâmes la nuit. Ce village, bâti sur la rive droite d'une petite rivière dont je n'ai pu retenir le nom, n'est pas plus considérable que Sora-minti ; ses habitants cultivent du riz et du tabac, que je trouvai aussi bon que celui du sud de l'île.

Le lendemain 11, nous partîmes au jour de Miadi et suivîmes à peu près la même direction que la veille ; nous atteignîmes vers une heure le petit village d'Ankavalou, qui n'a pas plus de quinze cabanes ; nous ne nous y arrêtâmes qu'un instant, et nous continuâmes à marcher jusqu'à la nuit sans rencontrer aucun village. Trois heures après le coucher du soleil, nous arrivâmes au pied d'une montagne, près de laquelle coule une rivière ; ayant aperçu des cases au sommet de cette montagne, nous y grimpâmes pour y coucher. Ces cases sont au nombre d'environ cent cinquante, et forment le village de Maro-mas' (beaucoup d'yeux), chef-lieu du district.

Maro-mas', bâti presque au sommet de la montagne, est fortifié comme les villages du pays d'Émirne, au moyen de palissades et de toubis. De là on a la vue du lac Nossi-vola et de la ville de Rahidranou, capitale du pays d'Antscianac.

Le chef de Maro-mas' nous fournit le lendemain des pirogues pour traverser la rivière qui est fort large, et des guides pour nous conduire au lac.

Après avoir passé l'eau, nous marchâmes au N. pendant près de deux heures ; nous entrâmes ensuite dans des pirogues de bois léger sur un petit canal, où les joncs arrêtaient à chaque instant la marche de nos embarcations ; les Malgaches ne pouvant pas se servir de leurs pagaïes dans ce passage étroit, où il y avait si peu d'eau, étaient obligés de pousser les pirogues

avec des bambous. Après environ une heure de navigation dans le canal, nous arrivâmes sur les bords du lac Nossi-vola. Là nous quittâmes nos petites pirogues pour en prendre une beaucoup plus grande, qui était échouée dans les joncs ; les Malgaches eurent beaucoup de peine à la mettre à flot.

## CHAPITRE XV.

**Lac Nossi-vola. – Rahidranou, capitale des Antscianacs. – Souvenir de Rafaralah'. – L'île de Nossi-vola. – Ses productions, ses habitants. – Leur industrie et leur activité. – Mines de fer. – Portrait des Antscianacs. – Ankibou, Kakazou-folak. – Rivière de Bombétoc. – Landé-foutchi ; ses habitants sauvages. – Maroa-bé, ancienne capitale des Sakalaves du sud. – Descente en pirogue jusqu'à Boina. – Inhospitalité des habitants de Zouma-androu. – Arrivée à Boina. – Signification de ce nom en souhéli. – Description de Boina. – Caractère des Sakalaves du sud. – En quoi et pourquoi ils diffèrent essentiellement des Sakalaves du nord. – Fertilité du pays. – Tsilevalou, roi de Boina, trahi par les Arabes. – Fidélité du gouverneur de Mazangaye. – Son héroïque résistance aux troupes de Radama. – Départ précipité de Boina. – Retour à Tamatave par Tananarivo. – Mésintelligence avec l'agent français Dayot. – Caractère peu honorable de cet homme. – Guet-à-pens tendu au voyageur. – Puntion de Dayot. – Retour à Bourbon.**

Le lac Nossi-vola, situé dans le N.-O. du village de Maromas', m'a paru avoir à peu près la forme que je lui ai donnée dans la carte qui est jointe à cet ouvrage ; il m'a semblé beaucoup plus grand que le lac Rassoua-bé, mais il me serait impossible de déterminer son étendue d'une manière précise.

On voit plusieurs îles sur ce lac, mais la seule qui soit considérable et habitée est Nossi-vola (île d'argent), dont le lac a pris le nom. Ses bords étaient couverts de sarcelles, de canards sauvages et d'une infinité d'oiseaux au plumage varié, que je n'avais pas encore remarqués à Madagascar. J'en tuai plusieurs avant d'entrer dans la pirogue.

Nous fîmes route à l'ouest et nous abordâmes avant la nuit à la grande île, qui me parut avoir environ trois lieues de tour ; nous couchâmes dans un petit village situé près du débarcadère. Le lendemain il nous fallut marcher pendant une heure au moins avant d'arriver à la ville, ou plutôt au grand village, qui est la capitale d'Antscianac.

Rahidranou<sup>1</sup> contient au moins trois cents cases assez solides, mais malpropres et presque sans ouvertures. Cette ville est entourée d'un triple rang de palissades ; elle a des portes en bois et des toubis dans lesquels on a pratiqué des meurtrières. La maison du chef a un étage et un escalier ; les pièces de la palissade sont surmontées de larges fers de zagaïes. C'était autrefois la résidence du prince Rafaralah', chef du pays d'Antscianac, qui résista pendant plusieurs années sur cette île aux attaques de Radama, et ne fit sa soumission que lorsque les munitions lui manquèrent entièrement.

Antscianac était encore sous la domination de Rafaralah', quoique ce prince fût gouverneur pour Radama à Foulpointe ; un lieutenant administrait le pays pendant son absence ; ayant su que j'étais un ami de son maître, il me combla de politesses et de présents.

L'île Nossi-vola est très fertile ; ses pâturages sont couverts de troupeaux, ses rizières sont nombreuses et productives, et ses plantations de maïs, de patates sucrées et de manioc sont bien entretenues. Ses habitants paraissent aussi aisés et aussi

---

<sup>1</sup> Littéralement : le père de l'eau.

industrieux que les Hovas, dont ils n'ont pas la fausseté et les autres vices.

Nous restâmes un jour dans l'île ; je l'employai à visiter plusieurs villages. Partout je voyais les hommes occupés : les uns forgeaient des fers de zagaïes, des coutelas ou des batteries de fusil ; d'autres, qui me parurent plus adroits, travaillaient à garnir des cornes de chasse ou à fabriquer des chaînes en argent ; les femmes faisaient sur le métier des toiles de coton et de très beaux tissus de soie, dont les vives couleurs étaient admirables. J'achetai un de ces tapis trente-cinq piastres d'Espagne. Nous rencontrâmes à Nossi-vola des soldats hovas qui faisaient le commerce des bœufs et des lambas.

Quoiqu'il y ait beaucoup de montagnes dans le pays d'Antscianac, aucune n'est très élevée ; elles renferment beaucoup de mines de fer, et cependant elles sont assez fertiles pour nourrir de nombreux troupeaux de bœufs, de moutons et de cabris. Les Ant'-antscianacs sont surtout riches en argent ; c'est le peuple de Madagascar qui possède le plus de ce métal, mais je n'oserais pas affirmer qu'ils le tirent de leur sol.

Les Ant'-antscianacs sont d'une couleur plus foncée que les Hovas ; la plupart sont aussi noirs que des nègres d'Afrique ; ils ont les traits, les cheveux et presque tous les usages des Sakalaves, et il est probable que leur pays a été peuplé par une colonie venue de l'ouest. Il existe encore entre les grands de cette contrée et les principales familles sakalaves des rapports de parenté qui, d'après eux, datent de fort loin.

L'anse où nous avons débarqué étant la plus commode, et la pirogue que j'avais louée à Maro-mas' y étant restée, il nous fallut retourner en cet endroit pour nous embarquer de nouveau. Les Malgaches chargèrent cette embarcation de provisions et la poussèrent au large au moment où le jour commençait à paraître. Nous fîmes route à l'ouest jusqu'à midi ; nous nous arrêtâmes un instant pour dîner sur un petit îlot couvert de joncs et de larges feuilles de songe ; les Malgaches,

lorsqu'ils se furent reposés, continuèrent à diriger la pirogue à l'ouest jusqu'au soir.

Un peu avant la nuit nous quittâmes la grande pirogue dans un marais couvert de joncs, où nous vîmes un énorme caïman qui n'était pas à dix pas de nous ; je le tirai, mais les balles s'amortirent sur ses écailles ; le bruit l'ayant épouvanté, il s'enfonça dans le marais. Nous trouvâmes en cet endroit plusieurs pirogues petites et légères ; mes maremites étaient souvent obligés de se mettre dans l'eau jusqu'à la ceinture pour les traîner dans les joncs où elles s'embarrassaient.

Il faisait nuit quand nous sortîmes de ce marais pour débarquer dans une plaine où nous rencontrâmes, après quelques minutes de marche, le petit village d'Ankibou (le ventre) ; nous y passâmes la nuit. Ce village, qui n'avait pas plus d'une douzaine de cases, était entouré de parcs à bœufs, qui renfermaient un grand nombre de ces animaux. Nous quittâmes de bonne heure Ankibou, et nous marchâmes au N.-O. jusqu'au village de Kakazou-folak (l'arbre rompu), où nous arrivâmes vers une heure.

Chef-lieu de district et résidence d'un chef, Kakazou-folak est situé dans une vallée fertile qu'arrose une belle rivière ; mes maremites me dirent que c'était celle de Boina ou de Bombétoc. Le village est composé d'environ cent trente cases ; ses habitants ressemblent à ceux d'Antscianac. Le chef nous fit bon accueil, nous engagea à nous reposer quelques jours dans son village et nous donna un bœuf gras. En retour je lui fis présent de deux masses de rassades.

Après nous être reposés pendant une heure environ à Kakazou-folak, nous continuâmes à suivre la même direction que le matin ; nous avons traversé la rivière dans des pirogues que le chef nous avait procurées.

La nuit approchait lorsque nous arrivâmes à Landé-foutchi, petit village de vingt cabanes. Ses habitants me parurent plus sauvages que ceux que nous avons rencontrés

jusqu'alors. Ils n'avaient jamais vu de blancs, et voulaient s'emparer de mes marchandises sur lesquelles ils avaient les yeux constamment fixés. Je leur donnai une masse de rassades dont ils se disputèrent les grains. Les environs de Landé-foutchi me parurent fertiles. Ce village est situé près d'un bois sur la rive gauche d'une petite rivière que nous traversâmes à gué, le lendemain dès qu'il fit jour.

Nous avions marché à l'ouest jusqu'à deux heures environ, lorsque nous arrivâmes à Maroa-bé. Ce village, situé sur la rive gauche de la rivière de Boina, contient environ trois cents cases construites comme celles de Ména-bé. Il est entouré d'un fossé profond et de palissades où l'on remarque des portes en bois. Maroa-bé n'est aujourd'hui qu'un chef-lieu de district ; mes maremites m'assurèrent que ce grand village avait été anciennement la capitale des Sakalaves du nord, et la résidence de leur roi. Nous y vîmes quelques Arabes qui s'y étaient établis pour faire le commerce de bœufs, dont cette contrée est abondamment pourvue. La population de Maroa-bé ne me parut pas aussi industrielle que celle d'Antscianac ; elle a adopté plusieurs coutumes des Arabes qui sont parvenus à convertir au mahométisme quelques habitants de ce village.

La rivière de Bombétoc étant navigable depuis Maroa-bé jusqu'à Boina, je chargeai mon commandeur de demander au chef s'il voulait me louer une grande pirogue. Je n'allai pas moi-même chez lui, parceque j'étais mécontent de la réception qu'il m'avait faite ; non-seulement il ne m'avait pas envoyé le cadeau qu'il est d'usage de faire à tous les étrangers qui voyagent à Madagascar, mais il n'avait pas même envoyé un de ses ampitakh' me complimenter et me demander mon kabar.

Le chef consentit à me louer une pirogue, mais il en demandait quatre fois la valeur, et il voulait que je lui payasse la moitié de ce karamou en piastres d'Espagne. Après des pourparlers qui durèrent jusqu'au lendemain, je me décidai à faire ce sacrifice, et mon commandeur ayant conclu le marché,

nous partîmes pour Boina, en pirogue, le surlendemain de notre arrivée à Maroa-bé.

Nous suivîmes le cours de la rivière jusqu'au soir sans nous arrêter à aucun village ; le soleil se couchait lorsque nous débarquâmes à Zouma-androu, où nous passâmes la nuit. Ce village est situé sur la rive droite du Bombétoc ; il est composé de quarante cases tout au plus ; ses habitants ne se montrèrent pas plus hospitaliers que ceux de Maroa-bé ; ils me demandèrent deux piastres pour une poule que je voulus leur acheter, en sorte qu'il nous fut impossible de nous procurer des vivres chez eux. Ils nous firent payer d'avance jusqu'au loyer de la misérable cabane où nous logeâmes, et nous fûmes obligés de charger nos armes devant eux et de passer la nuit à veiller sur les marchandises qu'ils menaçaient de piller.

Nous quittâmes avant le jour ce village inhospitalier, et après avoir encore suivi toute la journée le cours de la rivière, nous arrivâmes enfin à Boina. Situé sur la rive gauche de la rivière de Bombétoc, Boina contient environ six cents cases construites comme celles de Ména-bé, c'est-à-dire en bois avec un toit de feuillage ; on y voit quelques maisons en pierres bâties par des marchands arabes qui ont aussi élevé une petite mosquée. Le nom de la ville peut donner une idée de l'ancienneté des relations que les Arabes de la côte d'Afrique entretiennent avec les habitants de cette contrée : en souhéli, ce mot signifie père ou maître. Il est probable que les Arabes ont eu, de temps immémorial, une grande influence dans ce pays, puisqu'ils ont imposé à sa capitale un nom de leur langue que les Malgaches ont adopté, et qui a été conservé depuis plusieurs générations.

Les Sakalaves du nord sont moins belliqueux et forment une nation beaucoup moins nombreuse que les Sakalaves du sud ; leur caractère est différent, quoiqu'ils aient à peu près les mêmes traits et peut-être la même origine. Les Sakalaves du nord, abrutis par la cruelle tyrannie de leurs chefs qui avaient sur eux droit de vie et de mort, droit qu'ils exerçaient

fréquemment, doivent à leur mauvais gouvernement les mœurs féroces, la haine pour les étrangers, et le goût pour le pillage qui les caractérisent. Les Sakalaves du sud, au contraire, qui vivent sous l'autorité paternelle de Ramitrah', aiment les étrangers et cherchent à les attirer dans leur pays.

L'ancien royaume de Boina ou de Bombétoc, aujourd'hui province hova, est une des plus fertiles contrées de Madagascar, et après Ména-bé, la plus riche en troupeaux de bœufs, de moutons et de cabris. Les Sakalaves du nord cultivent peu le riz, quoique leurs terres soient fertiles et propres à cette culture ; leur pays produit beaucoup de racines nutritives, telles que la patate sucrée, le manioc et le kambare, des fruits, du miel, de la cire, et fournit une assez grande quantité de soie aux autres provinces de l'île.

Boina est entourée de fortes palissades surmontées de fers de zagaïes. L'habitation royale est une véritable forteresse en bois ; ses palissades sont doubles et ont plus de vingt pieds de hauteur ; plusieurs cases hautes et solides y sont enfermées. Ce palais a été bâti par la reine Ravahini, qui a exercé autrefois à Madagascar une puissance considérable. Sous le règne de Tsimaloume, son fils, qui lui succéda, cette puissance commença à déchoir, et l'empire de Boina, dont le jeune Tsilevalou, fils de Tsimaloume, était le chef, fut enfin détruit en 1824 par les armées de Radama.

Tsilevalou avait été converti à l'islamisme par des missionnaires arabes, qui dirigeaient presque toutes les affaires publiques. Des hommes de cette nation, qui occupaient à Boina les principaux emplois, le trahirent lorsque les Hovas vinrent attaquer son pays. L'un d'eux, nommé Hussein, qu'il avait fait gouverneur de Mazangaye, lui resta cependant fidèle, et résista plusieurs jours aux attaques de Radama. Abandonné par ses compatriotes qui étaient au nombre de plus de mille, et qui entretenaient depuis longtemps des intelligences avec l'ennemi, il prit la résolution de mourir en combattant et s'enferma dans le fort de Mazangaye avec quatre-vingts esclaves cafres qui lui

étaient dévoués. Il chargea ses pièces et fit feu sur l'armée hova quand il la crut à portée de ses batteries ; ses boulets et sa mitraille tuèrent un grand nombre d'ennemis, parmi lesquels était un jeune homme d'une stature colossale, dont la mère du roi d'Émirne, Ravalou-massou-androu, avait fait la fortune.

Les Hovas, plusieurs fois repoussés par Hussein, ne purent s'emparer du fort que lorsque les munitions lui manquèrent ; presque tous ses esclaves étaient morts ou blessés ; lui-même avait reçu plusieurs coups de sabre en défendant l'entrée de sa forteresse.

Conduit devant le vainqueur, qui ne pouvait s'empêcher d'admirer son courage, il répondit à celui-ci, lorsqu'il offrit de lui laisser la vie et son commandement s'il voulait se soumettre, qu'un musulman ne pouvait être l'esclave d'un kafir, et pour hâter la mort qu'il désirait, il l'accabla d'injures et lui cracha au visage ; Radama, irrité, fit un signe à ses sirondas, qui tranchèrent immédiatement la tête au courageux Hussein.

Tsilevalou avait été forcé de subir le joug des Hovas, mais il était impatient de le secouer, et nous apprîmes en arrivant dans le village qu'il était parti depuis plusieurs jours pour se mettre à la tête des Sakalaves, ses anciens sujets, qui venaient de se révolter. Les officiers de la garnison hova accusaient les Arabes de leur avoir fourni secrètement des armes et des munitions de guerre ; ils ne se trouvaient pas assez nombreux pour attaquer les insurgés qui avaient pris position dans les environs, et ils attendaient pour les poursuivre un renfort de troupes qu'ils avaient demandé au prince Ramanétak, alors gouverneur du port de Mazangaye.

Mes maremites betsimaracs, ne démentant point l'esprit pacifique de leur pays, ne tardèrent pas à me déclarer qu'ils voulaient s'éloigner au plus tôt du théâtre de la guerre, et que si je prétendais rester plus longtemps à Boïna, ils se verraient forcés de m'abandonner. La difficulté de les remplacer dans un pays où les blancs ne sont pas aimés et dont les habitants n'ont pas l'habitude de faire le karamou, jointe à la crainte du pillage

si les Sakalaves parvenaient à repousser les Hovas, me décida à retourner à Tananarivo.

Avant de quitter Boina, je vendis aux Arabes la plus grande partie de mes marchandises qu'ils me payèrent en piastres d'Espagne. Je suivis pour me rendre à Tananarivo la route que j'avais déjà faite pour venir à Boina.

À trois journées de ce village nous rencontrâmes un corps d'Hovas qui était envoyé par le gouvernement d'Émirne contre les Sakalaves ; j'appris quelque temps après à Tananarivo, où j'arrivai le 18 juin, que ceux-ci avaient été défaits et que leur chef Tsilevalou s'était sauvé à Zanzibar sur une chelingue arabe.

Je ne m'arrêtai que trois jours dans la capitale d'Émirne et je repris la route de Tamatave où j'arrivai le 2 juillet.

Je trouvai Jean René souffrant d'une obstruction au foie, et obligé de garder le lit. Mon arrivée lui fit plaisir, car il voulait aller respirer le bon air de la campagne à Manourou, et comme Philibert était absent il n'osait pas confier à Coroller seul, qu'il trouvait encore trop jeune, les affaires de l'administration ; il me pria d'aider son lieutenant de mes conseils et recommanda à celui-ci de ne rien faire sans me consulter pendant qu'il serait absent.

Il y avait alors à Tamatave un agent du gouvernement français, nommé Dayot, que l'administration de Bourbon y avait placé : c'était un ancien traitant, homme sans capacité et sans mœurs, dont les bassesses faisaient souvent rougir ses compatriotes ; il tenait à Tamatave une maison de prostitution pour les étrangers dont il avait pu s'emparer au débarquement. Les Anglais n'eurent pas de peine à le séduire en lui promettant un emploi plus lucratif que celui d'agent français ; aussi leur était-il tout dévoué corps et âme.

Dans un kabar que sir R. Farquhar avait fait convoquer par Jean René, lorsqu'il relâcha à Tamatave en 1823, Dayot, pour appuyer les calomnies et les insultes dirigées par ce gouverneur contre notre nation, avait osé dire aux Malgaches que les

Français vaincus par les Anglais étaient devenus leurs esclaves, et que lui-même, leur représentant à Madagascar, avait été forcé de se soumettre à l'Angleterre ; il ajouta que les Anglais étaient les maîtres de l'Océan et ne nous permettaient plus d'armer de grands bâtiments.

Malheureusement, il ne se trouvait là aucun Français pour répondre au gouverneur de Maurice et à notre indigne agent ; mais quelques temps après je ne pus m'empêcher de reprocher à Dayot son infâme conduite, et je le fis en termes si peu mesurés que longtemps après, conservant encore le souvenir de mes violentes remontrances, il chercha à en tirer une lâche vengeance. Il était né aux Philippines et il avait presque tous les défauts du peuple de ces îles ; il ne pardonnait jamais une offense.

Il profita donc de l'absence de Jean René pour m'attaquer, un soir que je traversais le quartier le plus désert du village, où il m'avait probablement attendu. Plusieurs nègres africains qui l'accompagnaient me barrèrent le passage avec leurs zagaïes et lui-même ne tarda pas à paraître armé de deux pistolets ; heureusement que les soldats de Coroller, qui l'avaient suivi, arrivèrent à temps pour l'empêcher d'exécuter son crime.

Ses esclaves furent immédiatement arrêtés et il fut lui-même consigné dans son établissement aux portes duquel Coroller fit placer un factionnaire ; quelques jours après, l'affaire fut arrangée par Jean René qui revint exprès à Tamatave. Par respect pour la France, on ne dirigea aucune poursuite criminelle contre son agent, mais on lui défendit d'armer désormais ses esclaves.

Quelque temps après l'arrivée de René, le brick la Pourvoyeuse vint mouiller en rade de Tamatave ; ce bâtiment faisait continuellement des voyages de Madagascar à Bourbon ; je profitai de son départ pour me rendre dans cette colonie où je voulais acheter les marchandises dont j'avais besoin pour entreprendre un nouveau voyage. J'arrivai à Saint-Denis, le 10 septembre, après une traversée de seize jours.

## CHAPITRE XVI.

**Arrivée à Andrahoum. – Visite de la jeune reine du pays. – Portrait et costume de cette belle Malgache. – Départ pour la capitale de ses états, Mandzoulou. – Villages d’Andracala et Fangahé, dans le pays d’Ampâte. – Moutons à grosse queue. – Disette d’eau dans cette contrée. – Aspect du pays. – Industrie et objets de commerce. – Villages de Firava, Matalili, Afou-valo, Fiassa. – Mahatalouzou, capitale du pays des Caremboules de Flacourt. – Caractères physiques de ses habitants. – Retour à Mandzoulou. – Départ pour Manamboundre avec le capitaine de maremites, Réindous. – Ranoufoutchi. – Les derniers des Zafféraminians. – Origine et histoire de cette illustre tribu. – En quoi ils diffèrent des Antaymours, leurs frères. – Leur puissance surnaturelle. – Leurs fanfoudis. – Visite au chef de Ranoufoutchi. – Portrait des hommes et des femmes zafféraminians. – Avantages d’une riche chevelure dans ce pays. – Fabrication d’une sorte de toak enivrant. – Pipes indigènes. – Effets de la fumée du kausia. – Manuscrits antiques et vénérés. – Écoles publiques de Ranoufoutchi.**

Le 27 février 1827<sup>1</sup>, je m'embarquai en qualité de passager sur la goélette l'Alerte, qui devait aller de l'île Bourbon à la côte sud de Madagascar. Ce bâtiment avait été nolisé pour approvisionner des postes de traite établis depuis Andraham-bé jusqu'à Andrahoum ; ce fut dans cette baie que je débarquai avec mes marchandises, quatorze jours après notre départ de Bourbon.

La baie d'Andrahoum est située à une journée de marche environ dans le sud du Fort-Dauphin. La rade est assez sûre, mais les petits navires seuls peuvent y entrer ; ils mouillent près de la terre sur un fond de sable où la tenue est bonne, mais on n'y trouve que trois brasses d'eau dans les endroits les plus profonds ; on voit au fond de la baie une rivière et un petit village sans chef, qui ne contient pas plus de vingt cabanes. Je déposai mes marchandises dans la plus grande des cases du village, les habitants m'ayant autorisé à m'y loger.

Le lendemain, je reçus la visite de la reine du pays qui avait été avertie de mon arrivée ; sa beauté me frappa : elle n'avait pas plus de vingt ans, sa taille était haute et bien prise, ses yeux fendus en amande pleins de noblesse et de douceur ; ses beaux cheveux noirs étaient tressés à la manière des femmes du Fort-Dauphin. Cette coiffure, très gracieuse, est formée par plusieurs tresses qui représentent des feuilles de lierre. Quelques-unes de ses suivantes avaient leurs cheveux arrangés d'une autre manière : ils formaient plusieurs rouleaux disposés régulièrement autour de la tête en partant du sommet. Le costume de la reine était simple, mais il la paraît aussi bien que sa coiffure ; c'était un kanezou (corset) de mousseline rose et un lamba de soie marron à bordure noire, tissé par ses sujets ; son cou était orné d'un collier de corail. Elle avait la peau un peu

---

<sup>1</sup> Du 15 avril 1826 au 13 février 1827 j'accomplis, à la côte d'Afrique, le voyage qui forme le 3<sup>e</sup> volume de mon ouvrage ; j'y renvoie le lecteur pour ne pas interrompre les détails qu'il me reste à donner sur Madagascar.

basanée, mais fine et lisse, et ressemblait à une Basque ou à une Espagnole du sud. Elle exerçait le pouvoir depuis la mort de Ramira son père, chef courageux qui avait été tué en 1824 par les Hovas du Fort-Dauphin. Aidée par ses alliés, elle était parvenue à les chasser de son pays, mais ils avaient enlevé son frère, jeune enfant de dix à onze ans, et l'avaient vendu comme esclave.

La reine reçut avec grâce quelques présents que je lui offris et m'engagea à aller commercer chez elle ; j'ignorais quelles ressources son pays pouvait offrir après avoir été dévasté par les Hovas. Je connaissais déjà trop bien les Malgaches et leur exagération pour être la dupe de leurs promesses et de leurs contes à l'orientale ; cependant je promis à la fille de Ramira de passer par son village, et après avoir engagé le soir même des maramites qui emballèrent mes marchandises, je me mis en route le 16 mars.

Après avoir marché au N.-O. pendant quatre heures environ, nous arrivâmes à Mandzoulou, capitale des petits états de la fille de Ramira. Ce village, bâti sur une colline et situé sur la rive gauche de la rivière d'Andrahoum, contient cent cinquante cases environ. Comme tous ceux du sud, il est entouré par des fortifications ; une plantation de raquettes garnit le dedans de la palissade intérieure. Je ne fis que peu d'échanges à Mandzoulou, car je n'y trouvai, comme je m'y étais attendu, que fort peu de ressources pour le commerce ; on peut y traiter seulement des moutons et des cabris qui sont très abondants dans cette localité.

Me trouvant près du pays d'Ampâte dont les habitants venaient quelquefois à Mandzoulou, j'eus le désir de visiter cette partie de l'île. Je laissai sous la garde de l'un de mes commandeurs, qui resta à Mandzoulou, la plus grande partie de mes marchandises qui m'eussent embarrassé et je me mis en route à pied accompagné de quatre hommes seulement.

Partis de Mandzoulou le 18 mars au matin, nous rencontrâmes le village d'Andracala, après avoir marché au S.-

O. jusqu'à midi ; nous nous y arrê tâmes pour dîner. Andracala ne contient pas plus de quinze cabanes ; ses habitants paraissent misérables et grossiers.

En quittant ce village, nous entrâmes dans une forêt, et nous continuâmes à marcher au S.-O. ; nous vîmes passer dans la journée plusieurs troupeaux de bœufs sauvages et des sangliers. Il était environ cinq heures lorsque nous sortîmes de cette forêt ; depuis midi nous n'avions aperçu aucun village. Il faisait nuit quand nous arrivâmes à Fangahé, où nous couchâmes.

Le principal village du pays d'Ampâte est Fangahé, composé de cent cases tout au plus ; la manière dont il était construit pouvait donner une idée de l'état de barbarie de ces peuples. C'est la résidence du chef des Ant'-ampâtes. On voit dans ce village et aux environs beaucoup de moutons à grosses queues de l'espèce du Sénégal ; j'en ai eu dont la queue pesait jusqu'à quinze livres ; les bœufs y sont plus petits que dans les autres parties de l'île. Les Ant'-ampâtes, n'ayant pas d'eau dans leur pays, sont forcés de mettre leurs bestiaux à la ration ; ils vont avec des Calebasses chercher, à une journée de marche de là, l'eau qui leur est nécessaire et qu'ils sont forcés de conserver comme une chose précieuse, car on ne trouve dans leur pays que quelques mares dont les eaux ne sont pas potables. Cependant la nature, qui n'a pas donné d'eau aux Ant'-ampâtes, leur a fourni un moyen d'étancher leur soif, car en fouillant la terre ils trouvent une sorte de fruit ou racine, dont l'écorce est raboteuse comme celle de la châtaigne, et dont la chair ressemble à celle du melon d'eau ; malheureusement cette production n'est pas assez abondante pour suffire aux besoins de tous.

Le pays des Ant'-ampâtes est plat et boisé ; ses meilleurs pâturages sont dans les forêts, où l'on trouve une grande quantité de bœufs sauvages ; on y récolte beaucoup de soie, du coton, des écorces précieuses et des pommes. Les Ant'-ampâtes fabriquent avec ces matières premières des lambas qu'ils

allaient vendre au Fort-Dauphin avant qu'il eût été pris par les Hovas. On pourrait traiter à Fangahé de la cire en abondance. Le village est bien fortifié, quoique sa population ne soit pas de plus de six cents individus. Cette contrée m'a paru déserte ; les villages y sont rares et peu considérables.

Le 19, après avoir marché au S. jusqu'à une heure, nous rencontrâmes, le village de Firava, où nous nous reposâmes un instant. Firava n'a pas plus de vingt cabanes ; il est situé près d'un petit bois où l'on voit beaucoup de tortues. Nous continuâmes à suivre la même direction jusqu'au soir, et nous arrivâmes un peu avant la nuit au village de Matalili, où nous couchâmes.

Matalili est un chef-lieu de district et la résidence d'un chef ; cependant il n'est pas composé de plus de cinquante cases plus imparfaites encore que celles de Fangahé ; ses habitants sont extrêmement sauvages.

Nous partîmes de Matalili aussitôt que le jour parut, et nous nous dirigeâmes vers le sud. À midi nous étions dans une plaine aride, où la chaleur était si forte que nous fûmes obligés de camper pour nous reposer un instant. Nous n'apercevions dans ce désert ni bœufs, ni villages, ni la moindre trace de végétation ; cependant dans la journée, après que nous eûmes traversé cette plaine, le sol devint meilleur, et nous vîmes beaucoup de tortues et de moutons. Le soir nous arrivâmes à Afou-vato, où nous passâmes la nuit.

Ce village est situé sur la rive droite d'une belle rivière dont je n'ai pu retenir le nom ; il n'a pas plus de trente cabanes.

Le lendemain, 21 mars, nous continuâmes à marcher au S. ; vers une heure nous nous arrêtâmes pour dîner au petit village de Fiassa, qui est bâti sur une colline ; le soir nous couchâmes à Mahatal-ouzo, le plus considérable des villages de ce pays, dont Flacourt a parlé sous le nom de pays des Caremboules.

Le village de Mahatal-ouzo contient huit cases tout au plus, quoiqu'il soit la résidence du chef ; ses habitants, presque

sauvages, ont la peau cuivrée, les cheveux bouclés, le nez et les lèvres des Africains. Le territoire de Mahatal-ouzo n'est pas plus fertile que les autres parties de cette contrée ; on n'y trouve que des moutons et des tortues ; on n'y voit pas d'autre gibier que des cailles beaucoup plus petites que celles d'Europe.

Ne voulant pas m'avancer plus loin dans un pays où un commerçant n'a rien à faire, inquiet d'ailleurs de mes marchandises que j'avais laissées à Mandzoulou, je repris la route de ce village, où j'arrivai quatre jours après.

Un Antaraye, nommé Réindous, que je rencontrai à Mandzoulou, m'ayant assuré que Manamboundre, où il avait des parents, était entouré de contrées riches en troupeaux, et que les marchandises d'Europe y étaient d'autant plus recherchées que les habitants avaient eu encore peu de rapports avec les blancs, je me décidai à aller m'y établir ; mais auparavant je voulus m'arrêter quelque temps au Fort-Dauphin, dont le nom réveillait à la fois en mon esprit le souvenir des malheurs de mes compatriotes, et des actes de courage et de fermeté par lesquels, livrés à leurs propres ressources, ils s'étaient maintenus dans cet établissement.

Je laissai à Ranoufoutchi, village situé à quelques lieues du Fort-Dauphin, mes maramites d'Andrahoum qui craignaient d'être arrêtés par les Hovas, et j'en engageai d'autres pour quelques mass-sirira<sup>1</sup>.

Ranoufoutchi (eau blanche ou limpide) est un grand village qui a pris son nom du bel étang près duquel il est situé. Réindous, qui me servait de commandeur, me dit que ce village était la résidence d'une famille zafféraminiane dont les ancêtres avaient jadis été les maîtres de cette contrée. Les chefs de cette peuplade presque éteinte avaient conservé le litre de

---

<sup>1</sup> *Mass-siriri*, œil de sarcelle ; c'est une sorte de grains de Venise qui sert de monnaie dans le sud de Madagascar.

roandrians, ou seigneurs, qu'on leur donnait du temps de Flacourt.

Je leur trouvai de la ressemblance avec les Anta-ymours ; ils avaient comme eux le front épilé et la peau rouge. Réindous me raconta leur histoire pendant que mes nouveaux maremites comptaient mes marchandises et faisaient les préparatifs du départ.

« Les Zafféraminians, me dit-il, sont les enfants d'un savant ombiache que Zanaar chérissait et qu'il envoya sur les bords de la mer pour faire exécuter sa volonté ; les habitants des environs de la Mecque qui s'étaient réunis sur la côte pour célébrer une fête furent étonnés de voir un homme sortir des eaux et le prirent d'abord pour quelque malheureux échappé à un naufrage ; mais lorsqu'il eut parlé, un respect profond succéda aux sentiments de pitié qu'il avait d'abord inspirés à la foule, car ils apprirent qu'il était Ramini, le grand prophète ; Zanaar l'avait formé de la portion la plus pure de l'écume de l'Océan qu'il avait animée au moyen d'une étincelle du feu céleste que nous voyons briller dans les étoiles.

« Ramini se dirigea vers la Mecque et fit connaître son origine à Mahomet qui, saisi d'admiration et de respect pour l'envoyé céleste, se prosterna à ses pieds et les baisa ; il voulut ensuite le faire manger, mais Ramini refusa de toucher à la chair des bœufs et des moutons qu'on lui offrait, parcequ'il ne leur avait pas coupé la gorge lui-même.

« Les disciples de Mahomet, croyant qu'il méprisait leur maître, voulurent l'assassiner ; Mahomet s'y opposa et permit à Ramini de tuer lui-même les animaux qu'il voudrait manger, et quelque temps après il lui donna pour femme la plus belle de ses filles qu'on appelait Ra-fatime ; Ramini partit avec elle pour le pays d'Orient et s'établit dans un lieu nommé Mangaloro, dont les habitants le firent roi. Il mourut à un âge très avancé et laissa un fils et une fille qui furent nommés Rahouroud et Raminia. Le premier fut un monarque aussi puissant et aussi

juste que son père ; il épousa sa sœur Raminia et en eut deux fils Rakadzi et Rakouba.

« Rakadzi l'aîné hérita du trône de Mangaloro ; mais comme il n'avait pas d'enfant il forma le projet de faire un voyage dans les diverses provinces de l'Inde dont il avait entendu parler. Après avoir confié son jeune frère à Amboulnor, zanicandia, homme de grand savoir et de grande expérience, il fit équiper soixante vaisseaux et se disposa à se mettre en route.

« Avant de s'embarquer il fit part de ses intentions à tous les grands de son royaume et leur recommanda de mettre son frère sur le trône si, au bout d'un certain temps, il n'était pas revenu ou n'avait pas donné de ses nouvelles : afin de mieux préciser ce temps, il se fit apporter des bananes d'une espèce particulière qui peuvent se conserver plus de dix ans dans la terre, du jus de citron et des cannes à sucre et dit à ses sujets assemblés : "Enfouissez tous ces objets dans la terre et visitez-les une fois tous les ans ; quand les bananes seront pourries, le jus de citron dissipé dans les vaisseaux où je viens de le faire enfermer et les cannes à sucre corrompues sans que je sois de retour, vous pourrez mettre mon frère en possession de mon héritage ; je vous avertis aussi que tous mes vaisseaux auront, en partant, des voiles rouges, et que si vous les voyez revenir avec des voiles de cette couleur vous pourrez être assurés que je n'existe plus."

« Rakadzi partit avec sa flotte, et plus de dix années s'étaient écoulées sans qu'on eût entendu parler de lui ; on visita les jarres, on tira de la terre les bananes et les cannes à sucre ; on trouva le jus de citron évaporé, les bananes et les cannes à sucre corrompues. Alors, pour se conformer aux volontés de Rakadzi, on mit son frère sur le trône.

« Il y avait à peine huit jours qu'il régnait quand on aperçut les vaisseaux de la flotte de Rakadzi qui se dirigeaient vers le port de Mangadsimi ; on remarqua qu'ils avaient des voiles rouges et tout le monde croyant le roi décédé se félicita de ce qu'on avait rempli exactement ses dernières volontés.

« On fut bientôt désabusé par un messager que Rakadzi avait envoyé en toute hâte du port de Mangadsimi, où la flotte avait mouillé. Le jeune roi n'apprit pas sans étonnement et peut-être sans inquiétude que son frère vivait encore ; les matelots avaient oublié de mettre les voiles blanches et c'était cette négligence qui avait trompé tout le monde.

« Rakouba, craignant le ressentiment de son frère qui aurait pu lui reprocher d'avoir trop hâté son élection, fit armer immédiatement un grand bâtiment, y embarqua toutes ses richesses, et accompagné de trois cents hommes qui lui étaient dévoués se mit en mer et fit route au sud.

« Rakadzi, ayant appris la fuite de son frère, le suivit avec un autre grand navire monté aussi par trois cents hommes ; après une traversée qui dura trois mois, Rakouba relâcha à l'île Comore qu'il trouva habitée ; de là il se dirigea vers l'Orient et passa au nord de l'île Madagascar, qu'il côtoya jusqu'à l'embouchure de la rivière de Rangazavac située dans le pays des Antatschimes et peu éloignée de Mananzari. Là, il échoua son bâtiment et mit à terre son équipage et ses richesses.

« Treize jours après, Rakadzi aborda à Lamanouffi (Sakaléon), dans le pays des Antatschimes, et apprit que son frère était arrivé à Mananzari. Il s'empressa de lui envoyer l'un de ses officiers nommé Zaofarère qui se fit suivre par quelques domestiques. Zaofarère était chargé de rassurer Rakouba sur les intentions de son frère et de l'engager à se réunir à lui. Lorsqu'il fut arrivé sur les bords de la rivière de Mananzari, il vit plusieurs personnes qui lavaient du linge ; c'était l'équipage d'un vaisseau qui avait fait naufrage sur ces côtes. Il fut bien accueilli par ces étrangers qui lui donnèrent des vivres et lui firent présent de diverses marchandises, mais il apprit d'eux que Rakouba et les siens étaient partis et s'étaient dirigés vers les montagnes de l'intérieur.

« Rakadzi, incertain de la route que son frère avait suivie, dit qu'il avait fait assez pour lui en traversant les mers et ne voulut pas s'en inquiéter davantage ; il se fixa à Lamanouffi, prit

pour femme la fille d'un grand de cette contrée et en eut plusieurs enfants. Il resta un grand nombre d'années à Madagascar, mais enfin le désir de revoir sa patrie le détermina à faire construire un bâtiment avec les débris du sien ; il s'y embarqua avec trois cents hommes et retourna à Mangaloro. C'est de Rakadzi que sont descendus les Zafféraminians que l'on voit encore aujourd'hui à Madagascar.

« Quant à Rakouba il suivit le cours de la rivière de Mananzari jusqu'à Ombé où il s'arrêta quelque temps ; de là il s'avança dans les montagnes jusqu'au pays d'Azon-ringhitz, situé à la côte occidentale au nord des Sakalaves de Ménabé, et résidence d'un roi absolu qui gouvernait presque toute l'île de Madagascar divisée en provinces que ses lieutenants administraient. Rakouba épousa la fille de ce chef puissant et devint bientôt pour elle l'objet de la plus tendre affection ; elle le prévint un jour que le roi son père avait l'intention de le faire mourir pour s'approprier ses richesses. Informé des mauvaises intentions de son beau-père, Rakouba ordonna à ses esclaves de dompter quatre cents bœufs qu'il avait achetés et de les accoutumer à porter des paquets ; ensuite il pria Zanaar de prolonger le sommeil du chef et profita de ce moment pour se sauver du côté du sud avec sa femme, ses serviteurs et ses bagages.

« Après plusieurs journées de marche, il mourut dans un grand village situé sur la cime d'une montagne nommée Anrian, où il s'était arrêté pour se reposer. Son beau-père fut bientôt puni de son manque de foi, car à sa mort ses enfants se firent la guerre entre eux et les gouverneurs des provinces profitèrent de ces dissensions pour se rendre indépendants : ils finirent par s'emparer de tout l'héritage du roi. Azon-ringhitz, l'une des filles de ce prince maudit, qui était la femme d'un seigneur, accoucha d'un caïman et en mourut de chagrin ; un des frères de cette princesse fut empoisonné, un autre se coupa la gorge.

« La femme de Rakouba, qui était enceinte lorsqu'il mourut, alla s'établir dans le pays d'Anossi où elle mit au monde

un fils qui devint roi de cette contrée ; il fut le père des Rohandrians. Les restes de cette famille, qui, après un règne long et glorieux, furent dépossédés par leurs voisins ligués avec leurs sujets révoltés, ont élevé le village de Ranoufoutchi et sont toujours considérés par les Malgaches comme des hommes supérieurs qui les ont autrefois gouvernés. »

La tradition de Réindous sur l'origine puissante des Arabes à Madagascar est à peu près la même que celle de Flacourt et vient en quelque sorte confirmer le récit que cet auteur en a fait dans son histoire. Je demandai à mon guide quels étaient les usages des habitants de Ranoufoutchi, et voici les détails qu'il me donna :

« Les enfants des Rohandrians, me dit-il, suivent à peu près les mêmes coutumes que les Anta-ymours, car ils ont la même origine, étant issus des deux frères dont je t'ai raconté l'histoire : ils sont tous de grands ombiaches ; les Malgaches de l'orient et de l'occident craignent leurs enchantements et viennent les consulter quand ils se croient menacés de quelque malheur. Si un chef tombe malade, c'est toujours à un Rohandrian ou à un Anta-ymour que ses parents s'adressent ; mais les Anta-ymours voyagent dans toutes les parties de l'île quoiqu'ils ne se mêlent pas aux autres peuplades, tandis que les Rohandrians ne sortent pas d'ici ; les uns et les autres ont des remèdes pour tous les maux et répondent de leur efficacité. Ils ont également le pouvoir de commander aux éléments ; aussi aucun Malgache n'oserait s'exposer sur l'Océan dans sa pirogue sans leur demander des racines et des plantes qui ont la propriété de rendre la brise favorable et de calmer les tempêtes. Les Zafféraminiens vendent la plupart de ces amulettes (fanfoudis) pour du riz ou des poules ; mais quelques-unes ont une plus grande valeur ; il faut être riche pour acheter les fanfoudis qui procurent la puissance, ou la calebasse précieuse dans laquelle sont enfermés les vents orageux et les génies malfaisants.

« Les Zafféraminiens ne peuvent manger que les animaux qu'ils ont tués eux-mêmes et se laisseraient plutôt mourir de faim que de toucher à d'autres viandes. Quoiqu'ils n'aient ni temples ni cultes, ils célèbrent, à certaines époques de l'année, des fêtes qui consistent en sacrifices de bœufs et en festins auxquels toutes leurs familles assistent ; lorsqu'ils se purifient le matin et le soir sur le bord des rivières, ils ont toujours soin de se tourner du côté de l'orient. »

Comme je n'étais pas pressé de me rendre au Fort-Dauphin et que j'étais curieux de parcourir le village de Ranoufoutchi, j'annonçai à mes maramites que je ne partirais que le jour suivant, et je priai mon commandeur de me conduire chez le chef qu'il connaissait depuis longtemps.

Sa case était haute et solide, mais à l'exception des nattes qui en tapissaient l'intérieur, elle n'était pas mieux ornée que celles des autres habitants ; ces nattes, moins fines que celles du nord, avaient de beaux dessins rouges et noirs. Le chef et les grands qui l'entouraient étaient assis les jambes croisées, à la manière des Orientaux ; ils avaient la peau cuivrée, le front haut et bombé, le devant de la tête épilé ; leurs oreilles avaient, de distance en distance, des trous dans lesquels on aurait pu mettre le doigt ; dans quelques-uns de ces trous étaient des boutons d'or, d'argent ou d'étain.

Leurs cheveux, plutôt bouclés que laineux, étaient coupés très ras. Je remarquai que plusieurs femmes, qui étaient assises auprès du chef, les portaient au contraire fort longs. Mon commandeur me dit que leur coiffure que je trouvais gracieuse n'était pas composée de leurs propres cheveux, mais de ceux des hommes ; il ajouta que chez les Zafféraminiens ces perruques, qu'ils mettaient beaucoup de temps à préparer, avaient toujours une grande valeur, et que les hommes qui avaient de beaux cheveux étaient toujours sûrs de trouver de jolies femmes. Plusieurs petites tresses rondes et aplaties autour de la tête formaient la coiffure des femmes du chef ; c'était une sorte de couronne en cheveux ; deux autres tresses longues descendaient

jusqu'à leur ceinture et quelquefois jusqu'aux jarrets. Leur costume ressemblait à celui des femmes d'Andrahoum.

La plupart avaient la peau cuivrée, mais d'un rouge moins foncé que les Anta-ymours. Quelques-unes étaient noires comme de l'ébène ; celles-là avaient le nez et les lèvres des Africaines. Les dents des unes et des autres étaient noires et luisantes ainsi que celles des femmes hovas en général ; elles se servaient pour les teindre d'une plante appelée zamolo.

Le chef ne me salua pas du finart malgache, mais il me dit salama comme les Arabes ; il fit apporter quelques cocos et m'invita à me rafraîchir ; ensuite il m'offrit d'une espèce de toak que les Zafféraminiens seuls savent faire. Voici leur procédé : ils broient les cannes à sucre et les mettent dans un pressoir, ensuite ils se servent d'un canon de fusil pour en distiller le suc ; la liqueur spiritueuse qu'ils obtiennent de cette manière conserve un goût désagréable de fumée et une forte odeur de bouse de vache.

Après avoir bu quelques verres de cette boisson, qui ne tarda pas à le griser, le chef demanda une pipe et du kansia. Les pipes des Malgaches du sud sont faites avec un bois rouge aussi dur que du fer ; elles ont à peu près la forme et la grandeur d'une moitié d'œuf, mais elles sont un peu plus évasées ; le tuyau qui a environ quatorze pouces de long est d'un bois blanc, tendre et léger ; il est un peu recourbé, s'emboîte parfaitement dans la pipe et se démonte à volonté.

Le kansia est une plante qui ressemble au chanvre ; ses feuilles produisent sur ceux qui les fument le même effet que l'opium sur les Malais. Les Malgaches n'en font pas un usage habituel, ils n'en fument qu'à des époques de réjouissances, comme la circoncision, l'élection d'un chef, l'arrivée d'un blanc, et aussi avant de combattre.

Quand le chef de Ranoufoutchi eut aspiré quelques bouffées de kansia, ses yeux s'animent et il se mit à nous raconter les exploits de ses aïeux qui, disait-il, étaient venus de

la Mecque et descendaient d'Ismaël et d'Agar ; pour confirmer sa tradition il se fit apporter deux livres dont les couvertures étaient des peaux de cabris avec leur poil. Il paraissait avoir une grande vénération pour ces objets, à cause de leur antiquité seulement, car ni lui ni aucun homme de sa peuplade n'eût été capable d'en traduire un mot. Il ignorait même en quelle langue ils étaient écrits, mais il est probable que c'était en arabe ; les caractères du moins étaient arabes. Je voulus acheter un de ces manuscrits, mais le chef y était si attaché qu'il ne l'aurait pas donné pour toutes les marchandises que je possédais.

Ranoufoutchi a comme Matatane des écoles publiques où les enfants apprennent à lire et à écrire la langue malgache et les caractères arabes.

Je fis plusieurs questions au chef sur les mœurs de sa tribu, mais le toak et le kansia l'avaient mis hors d'état d'y répondre d'une manière satisfaisante. Je le laissai dans un état complet d'ivresse et je regagnai ma case où plusieurs jeunes filles m'attendaient pour échanger des œufs et des bananes contre des aiguilles à coudre.

## CHAPITRE XVII.

**Accès de fièvre. – Arrivée au Fort-Dauphin. – La mulâtresse Louise. – Visite des officiers du gouverneur, Ramanache et Ratsiminbik. – État précaire de la garnison hova. – Terrible application du code militaire de Radama. – Mort héroïque et belles paroles du condamné. – Aspect du pays voisin du Fort-Dauphin. – Vestiges et ruines de la colonie française. – État du fort occupé par les Hovas. – Entrevue avec Ramananoule. – Ce qu’était devenu le brillant officier de Vobouaze. – Ratsiminbik, espion apposté près du gouverneur par Radama. – Haine de Ramananoule pour les Anglais ; anecdote à ce sujet. – Dîner de cérémonie au fort. – Fête de la Circoncision chez les Ant’anossis. – Danses et combats simulés au son de l’azonlahé. – Cérémonie de l’opération religieuse. – Adresse merveilleuse et patience des tisserands ant’anossis.**

Un accès de fièvre, qui me prit dans la nuit, me retint à Ranoufoutchi jusqu’au lendemain à midi, et il était environ cinq heures lorsque nous arrivâmes à la presqu’île de Tolanghara, où sont les ruines du Fort-Dauphin. Réindous me conduisit chez une mulâtresse malgache, nommée Louise, qui m’offrit l’hospitalité ; cette femme avait fait longtemps, pour les blancs, le commerce du riz et des bœufs, et était parvenue à s’enrichir ; elle avait un grand nombre d’esclaves, des troupeaux et une

habitation commode composée de plusieurs pièces ; ce fut dans l'une de ces pièces que je m'établis.

Je mettais en ordre mes bagages que l'on venait d'y déposer, lorsque Louise vint m'annoncer la visite de plusieurs officiers hovas. Ils étaient envoyés du fort par le prince Ramananoule qui les avait chargés de me demander le kabar d'usage.

Quoique fatigué et souffrant encore de la fièvre, je consentis à recevoir cette députation composée du chef d'état-major Ramanache, du colonel Ratsiminbik, de trois autres officiers, et du filoubé, ou chef de l'un des villages de Tolanghara.

Le premier de ces personnages est aujourd'hui gouverneur de Tamatave, le second est mort des suites de ses nombreuses blessures ; c'était un Cafre qui avait toute la confiance de Radama ; il était chargé par ce prince de surveiller Ramananoule, dont l'ambition donnait des craintes au gouvernement ; le troisième était un homme sans influence, et n'avait d'autre mérite que de parler un peu le français ; il faisait l'important et tirait parti de sa position en promettant sa protection aux blancs, nouveaux débarqués ; il savait si bien mentir qu'il les persuadait presque toujours et parvenait à se faire donner des marchandises que ses moyens ne lui permettaient pas de se procurer autrement, car il ne possédait pas un seul bœuf.

Les envoyés de Ramananoule, ne pouvant plus communiquer avec Tananarivo, étaient inquiets de Radama et m'en demandèrent des nouvelles. Le pays situé entre le Fort-Dauphin et le royaume d'Émirne était habité par des peuplades qui, depuis plus d'un an, avaient secoué le joug des Hovas ; la route du nord était coupée par les Ant'-ancayes, celle du sud par les Ant'-ampâtes ; et sans les fortifications à l'abri desquelles se tenait Ramananoule et sa garnison, ils n'auraient pas résisté longtemps à leurs ennemis dont le nombre s'accroissait tous les jours ; une perte que les Hovas venaient de faire les avait aussi

beaucoup affaiblis. Ramanache me parla de cet événement et d'une application terrible des lois militaires hovas que son général avait faite peu de jours avant mon arrivée au Fort-Dauphin.

Un corps de troupes composé de trois cent cinquante hommes sous le commandement d'un major avait été envoyé sur les hauteurs de Sainte-Luce pour attaquer les ennemis qui s'opposaient à l'arrivée des subsistances dont la garnison du fort avait un extrême besoin. Après plusieurs jours de marche par des chemins difficiles, les Hovas furent attaqués aux approches de la nuit, à l'entrée d'une forêt dont ils ne connaissaient pas les sentiers : ils avaient affaire à un gros de naturels qui étaient au nombre de six mille au moins et que commandaient l'ancien chef du Fort-Dauphin, Rabéfanian, et Rabéfarantza, son cousin, dépossédé par les Hovas de sa petite principauté de Sainte-Luce. Le major, après une défense intrépide et opiniâtre, fut forcé de céder au nombre et de battre en retraite avec les sept soldats qui lui restaient ; quatre étaient dangereusement blessés et moururent en route ; les trois autres rentrèrent avec lui au fort, et furent aussitôt enfermés dans un cachot. Les blessures du major n'étaient pas encore guéries quand des soldats vinrent le prendre pour le conduire au supplice. Ramananoule avait fait grâce aux soldats, mais la loi ne lui avait pas permis d'épargner les jours du major. La garnison était rangée en bataille, sur la place, près d'une fosse dans laquelle on avait entassé du bois sec ; le major y fut conduit et aussitôt on mit le feu au bûcher ; pendant qu'il s'enflammait le patient se tourna vers ses frères d'armes et leur dit : « Ambaniandrous<sup>1</sup>, j'ai mérité la mort, je me sens la force de la subir avec courage ; mourez les armes à la main quand Radama vous l'ordonnera et vous aurez un sort plus glorieux que le mien, adieu ! » À peine avait-il prononcé ces

---

<sup>1</sup> Littéralement : *ce qui est sous le jour* ; ce mot s'applique à la classe du peuple hova inférieure aux grands, mais supérieure aux esclaves.

mots que deux bourreaux le poussèrent dans la fosse où la fumée et les flammes le suffoquèrent en un instant.

Les officiers du gouverneur me quittèrent pour aller lui annoncer que j'étais le blanc qu'il avait vu à Vobouaze, et une demi-heure après Ramanache revint avec des présents de la part du prince qui l'avait chargé de m'engager à passer chez lui dans la journée ; je m'habillai immédiatement pour me rendre au fort. Je m'arrêtai quelque temps au milieu du chemin qui y conduit pour examiner le pays : d'un côté je voyais une grande baie fermée au nord par la pointe et la roche d'Itapère, au sud, par la pointe et la presqu'île de Tolanghara ; de l'autre côté s'étendaient des bois épais, des montagnes, et de charmantes vallées. Le sol me parut beaucoup plus élevé que celui des autres parties de la côte, à l'exception cependant de la baie de Diego-Suarez.

Partout je trouvais des vestiges de l'ancienne occupation française : ici les ruines d'une église, là des murs qui avaient servi de limites aux établissements, et des restes de plantations d'orangers et de citronniers qu'on y avait faites ; plus loin, et presque en face de la porte principale du fort, était un beau puits en maçonnerie que Flacourt avait fait creuser et que les Malgaches avaient comblé.

Je lus au-dessus de la grande porte par laquelle j'entrai dans le fort, des inscriptions gravées sur une couche de mastic qui paraît encore fraîche, quoiqu'elle soit fort dure ; j'y distinguai les noms des directeurs Flacourt et Caron. Le fort était construit sur un carré long, entouré d'un mur de près de trois pieds d'épaisseur, qui est aussi couvert de mastic ; le côté de la mer n'a que des pierres d'attente, et les rochers énormes qui sont au-dessous sont battus par les vagues quand la mer est haute ; plusieurs autres rochers noirs isolés ont peut-être été détachés par la mer : ils paraissent former des puits larges et profonds qu'on croirait avoir été creusés par la main de l'homme.

Le mouillage du Fort-Dauphin est près de la terre dans un enfoncement formé par la pointe ; les bâtiments y sont en sûreté, pourvu qu'ils aient de bons câbles ; ils sont à l'abri des vents du N.-E. qui règnent presque toute l'année dans ces parages.

Dans la première cour qui est entourée de fortes palissades, étaient deux fours à chaux et un colombier bâtis en pierres mêlées avec des briques. Deux grandes cases malgaches, que Ramananoule y avait fait construire, servaient de casernes à ses soldats qui sortaient en foule pour me voir. Un de leurs officiers me fit entrer dans une seconde enceinte qui renfermait les écuries du gouverneur et le logement de sa garde, composée d'esclaves africains. Enfin je pénétrai par une troisième porte dans une petite cour entourée d'énormes pièces de bois surmontées par des pieux en fer ; c'était là que résidait le gouverneur ; je l'aperçus assis sous la varangue de sa case étroite et longue : il était si changé que j'eus beaucoup de peine à le reconnaître. Ce n'était plus cet officier alerte, vif, à la taille élancée, que j'avais vu, en 1823, briller dans l'état-major de Radama ; j'avais devant mes yeux une masse de chair qui pouvait à peine se mouvoir ; Ramananoule était si replet que le moindre mouvement lui était devenu une fatigue ; il était condamné à rester perpétuellement étendu dans un fauteuil ; les traits de son énorme tête, presque noire, effacés par la bouffissure et la graisse, ne ressemblaient plus à ceux qui, quatre ans auparavant, pétillaient de jeunesse et de vivacité. Il était couvert d'une simple toutourane et portait un large chapeau de paille, tressé par les Hovas, et dont la forme ne diffère pas de ceux d'Europe. Quatre dogues, aussi monstrueux que leur maître, grondaient à ses côtés ; ces gardes-du-corps ne le quittaient jamais et il s'y fiait plus qu'à ses officiers qu'il soupçonnait de trahison.

Ramananoule sourit de mon étonnement et m'invita à m'asseoir auprès de lui. Il se plaignait beaucoup de Radama qui, disait-il, l'avait entièrement abandonné ; il paraissait disposé à travailler désormais pour son propre compte, et me demanda si

je connaissais quelque capitaine français qui pourrait lui fournir une cargaison de Cafres, dont il avait besoin pour augmenter sa garde, et deux cents barils de poudre, qu'il paierait en piastres d'Espagne. Je lui promis de penser à cette affaire et de revenir le lendemain ; on battait la retraite et l'on se disposait à fermer les portes lorsque je sortis du fort.

Je trouvai, en rentrant chez Louise, le colonel Ratsiminbik qui m'attendait ; il savait que j'avais eu une entrevue avec Ramananoule, et était venu probablement avec l'intention de surprendre quelques mots de notre conversation ; mais prévenu par Louise du rôle qu'il jouait au Fort-Dauphin, j'eus soin de me tenir sur mes gardes et sa curiosité fut trompée. Ratsiminbik était un ancien marchand d'esclaves quoiqu'il fût esclave lui-même. Pendant que la traite des nègres était permise, il allait continuellement de Tananarive à Tamatave pour y vendre les esclaves de Radama. Depuis le traité de Manarèse qui défendait de faire ce commerce, Ratsiminbik était devenu philanthrope ; il paraissait attaché à Radama, mais je crois qu'il était plus encore dévoué aux Anglais dont il était l'un des agents secrets ; c'était à Hastie qu'il devait son entrée et son avancement dans le corps des sirondas. L'insolence et la cruauté de cet homme étaient extrêmes lorsqu'il était éloigné de ses maîtres ; son avarice dépassait toutes les bornes ; il devenait rampant pour satisfaire son désir d'amasser ; envieux, adroit et rusé, il avait de la bravoure et même de l'intrépidité ; l'ivrognerie était un de ses vices prédominants.

Ramananoule était, après Ratsitatane, le plus grand ennemi que les Anglais eussent à Madagascar. C'était par les conseils d'Hastie que Radama l'avait envoyé attaquer le Fort-Dauphin, espérant qu'il échouerait ou qu'il périrait en exécutant cette entreprise aventureuse. Ramananoule était dissimulé comme tous les Hovas, mais il avait de la fierté et de la grandeur dans les idées, et son courage ne pouvait être comparé qu'à celui de Rafaralah' ; il avait pris part au complot de Ratsitatane, et depuis il avait encore donné à Hastie des preuves de sa haine. Un jour, entre autres, l'armée de Radama était sous les armes ;

l'agent anglais, feignant de plaisanter, frappa sur l'épaule de son grand ami, c'est ainsi qu'il appelait Ramananoule, pour lui expliquer un commandement du roi qu'il n'avait pas bien compris ; le prince se retournant brusquement demanda à Hastie s'il le prenait pour son esclave, et se reculant de quelques pas il le mit en joue et l'eût certainement tué si un officier n'avait pas détourné son fusil.

Le lendemain de mon arrivée, Ramananoule envoya un officier m'inviter à dîner, et à quatre heures je me rendis au fort avec Louise. Je croyais trouver le gouverneur seul, mais il avait craint sans doute d'éveiller les soupçons, car il avait réuni tous les officiers du fort pour un banquet de cérémonie : le repas était plus somptueux que celui de Rafaralah' à Foulpointe, mais il était loin d'être aussi gai ; tous les convives avaient l'air de se méfier les uns des autres. Ramananoule et Ramanache étaient revêtus d'uniformes anglais ; les autres officiers avaient des habits bourgeois assez propres ; Ratsiminbik, qui était sironda, n'avait pas voulu assister à ce banquet pour éviter le désagrément de manger à terre sur une natte. On porta des toasts au roi de France et à celui d'Émirne, et des danseurs appelés par le gouverneur vinrent terminer la fête qui parut n'avoir amusé personne.

Je me retirai de bonne heure, et le jour suivant je me rendis seul chez Ramananoule ; je lui vendis quatre barils de poudre de cinquante livres chacun et quarante fusils qu'il fit prendre secrètement par ses Cafres.

Je voulais continuer mon voyage, mais Louise me décida à rester encore au Fort-Dauphin pour voir les fêtes de la Circoncision qui devaient commencer dans deux jours ; déjà les habitants des environs arrivaient de toutes parts au Fort-Dauphin avec leurs enfants qui devaient être circoncis.

La veille de cette cérémonie, qui a toujours lieu à Madagascar vers la pleine lune, tout le monde se rendit sur la grande place où l'on venait de transporter un mât qui avait plus de vingt-cinq pieds de hauteur et que des charpentiers du pays

se mirent en devoir d'équarrir ; d'autres s'occupèrent à faire un trou en terre pour l'y planter.

Le chef du principal village avec ses ampitakh et ses femmes était assis près du mât sur des nattes, autour desquelles on avait rangé un grand nombre de Calebasses et de jarres pleines de toak et de betsabès ; les parents dont les enfants devaient être circoncis dans l'année avaient apporté longtemps avant la fête le miel, les cannes à sucre, les bananes et le simarouba qui servent à faire les liqueurs.

Les Malgaches me firent signe d'approcher et le chef m'invita à m'asseoir près de lui ; on ne voyait là aucun Hova, soit que leur circoncision ne soit pas la même que celle des Ant'-anossis, soit qu'ils craignissent de s'exposer dans une réunion si nombreuse où ils se seraient trouvés au milieu d'une peuplade qui n'était qu'imparfaitement soumise.

Lorsque les Malgaches eurent creusé le trou et dégrossi le mât, deux hommes et deux femmes se mirent à danser à l'entour pendant plus d'une demi-heure ; ensuite le maître du village prit une Calebasse de toak, en but une gorgée, puis en versa dans le creux de sa main et le répandit dans le trou en prononçant à voix basse quelques paroles mystérieuses ; un ombiache vint ensuite jeter des racines dans ce trou et y répandit aussi le sang d'un coq blanc qu'il sacrifia.

Aussitôt après, la foule s'empara du mât et le dressa.

La danse recommença un moment après, mais cette fois tout le monde y prit part, même les enfants que leurs mères portaient sur leur dos<sup>1</sup>. Bientôt on alluma des feux autour du mât et les jeunes gens armés de zagaïes et de boucliers simulèrent des combats en dansant au son de plusieurs

---

<sup>1</sup> L'amour des femmes malgaches pour leurs enfants est tel, qu'elles ne peuvent se décider à les laisser marcher que lorsqu'ils sont déjà grands ; on voit souvent des enfants de cinq et six ans attachés encore sur le dos de leur mère.

tambours malgaches. Cette espèce de tambour que l'on appelle azonlahé est simplement le tronc creusé d'un jeune arbre ; l'une des extrémités est couverte de peau de bœuf avec son poil, l'autre d'une peau de cabri : les indigènes se servent de cet instrument comme d'une grosse caisse ; ils frappent d'un côté avec une baguette, de l'autre avec la main ; le son de l'azonlahé est sourd et monotone.

Les champions comme dans un tournoi se portaient de terribles coups de lance qu'ils paraient avec beaucoup d'adresse ; leurs boucliers étaient plus grands et plus lourds que ceux des Anta-ymours ; quelques-uns étaient ornés d'une garniture de clous dorés ; ces combattants étaient si agiles que quelquefois l'un d'eux s'élançait entre les jambes de son adversaire et se relevant précipitamment l'enlevait sur ses épaules, aux cris d'admiration des assistants.

Les danses durèrent toute la nuit, mais personne ne s'enivra comme aux raloubas, car la coutume prescrit d'être sobre et chaste la veille de la circoncision.

Le lendemain, dès qu'ils aperçurent le soleil à l'horizon, les Malgaches se rendirent à la rivière ; les femmes portaient encore leurs enfants qu'elles avaient forcés à passer la nuit éveillés ; après les avoir baignés elles leur mirent des colliers et des bracelets de mass-sirira et de ravines (feuilles) et des seidiks neufs de toile de coton blanc ; ensuite elles les rapportèrent au pied du mât où l'on venait d'attacher le taureau du sacrifice. Bientôt le plus vieux des ombiaches, armé d'un petit rasoir et un seidik de toile blanche sur l'épaule gauche, se leva pour recevoir les enfants des mains de leurs mères et procéda à l'opération qui dura plus de trois heures. Quand elle fut terminée, l'ombiache égorgea le taureau qui fut coupé en une infinité de petits morceaux et partagé entre les assistants ; la tête fut plantée au bout de la perche, la face tournée vers l'ouest ; c'était aussi de ce côté que l'opérateur s'était tourné pour circoncire. Les blessures des enfants furent pansées avec du miel et du blanc d'œuf ; les

Malgaches me dirent qu'il faudrait près d'une lune pour les guérir.

Le reste de la journée se passa en réjouissances. Le jour suivant j'étais trop fatigué pour partir ; je l'employai à visiter un petit village situé sur la montagne qui domine la pointe nord de la baie ; il est habité par des tisserands qui fabriquent des lambas de soie ornés d'une bordure de grenat dont les grains ne sont pas plus gros que des têtes d'épingle ; il faut toute la patience d'un Malgache pour parvenir à la fixer.

## CHAPITRE XVIII.

**Environs du Fort-Dauphin. – Cornes à boire des Hovas. – Poivriers et orangers plantés anciennement par les Français. – Oranges confites des Malgaches. – Fertilité du pays. – Riz et légumes. – Prairies considérables, étangs. – Climat et température. – Vers à soie. – Caractère et industrie des habitants de la province d’Anossi. – Départ du Fort-Dauphin. – Rareté des maramites. – Arrivée à Loukar. – Rencontre de Rabéfanian, ancien chef du pays ; sa passion pour les boissons spiritueuses ; caractère énergique de Rakar, sa mère. – Arrivée à Sainte-Luce, premier établissement des Français à Madagascar. – Pierre constatant la reprise de possession en 1787. – Émigration des habitants de Sainte-Luce. – Le chef Rabéfarantse ; son ivrognerie ; son adresse dans les travaux manuels. – Productions de Manambatou.**

En suivant à l’ouest la pente de la montagne sur laquelle le village est bâti, nous longeâmes le cours d’un ruisseau et nous reposâmes près d’un joli bassin ombragé par des tamariniers. Là je vis plusieurs pigeons verts que mes coups de fusil n’épouvantaient pas, car dès que j’avais tiré, ils revenaient au même endroit, où ils étaient attirés sans doute par l’eau et la fraîcheur ; j’en tuai onze en moins d’un quart-d’heure.

Je rencontrai près de ce bassin des soldats couverts de seidiks et de simples toutouranes ; ils venaient d’un bois voisin où les esclaves de Ramananoule étaient occupés à abattre des

arbres pour fortifier sa demeure. Ces soldats s'arrêtèrent un instant et burent avec leurs gobelets de corne l'excellente eau du bassin. Ces gobelets, que je n'avais pas revus depuis mes voyages à Émirne, sont plus commodes que les ravines dont les autres Malgaches se servent pour boire. Ils ont un manche qui s'emboîte dans un petit trou pratiqué à peu près au milieu de la corne ; tous les Hovas portent une de ces cornes suspendue à leur seidik.

Réindous, qui connaissait les environs du Fort-Dauphin, me conduisit dans une petite plantation de poivriers faite anciennement par des Français ; il me dit que tous les ans les Malgaches faisaient une récolte assez abondante de poivre qu'ils allaient vendre aux traitants établis sur la côte. Le temps des oranges était passé, mais le chef du village d'où je sortais m'en avait donné de délicieuses qu'il avait conservées comme les oranges tapées des Chinois et que j'avais trouvées aussi bonnes ; je vis les arbres qui les avaient produites et je les trouvai magnifiques ; ils avaient été plantés par les Français lorsqu'ils étaient maîtres du fort.

La terre des environs du Fort-Dauphin est excellente. Le blé et l'avoine y ont bien réussi, mais elle ne produit qu'une petite quantité de riz rouge que les habitants de Bourbon préfèrent au gros riz blanc des Bétanimènes ; quelques légumes tels que les choux et les oignons y viennent bien, mais les carottes ne grossissent jamais. De belles prairies où l'on pourrait nourrir des troupeaux considérables et des étangs pleins de poissons délicats avoisinent l'ancien établissement français. Le Fort-Dauphin étant situé par le 25° de latitude, on pourrait y acclimater peut-être les arbres fruitiers d'Europe ; l'air y est plus salubre que sur tous les points de la côte orientale ; la chaleur y est toujours tempérée et les nuits fraîches ; mais depuis le mois d'avril jusqu'à celui de novembre il n'y fait pas plus chaud qu'en Europe ; dans cette saison on est même obligé de se vêtir de drap, surtout le soir et le matin.

Le ver à soie est indigène au Fort-Dauphin ; on voit dans les bois que l'on rencontre en allant dans l'ouest des cocons aussi gros que des concombres ; ils sont percés en plusieurs endroits. Les Malgaches cardent, comme si c'était du coton, la soie de ces cocons et la filent avec des fuseaux de bambou.

Les Ant'-anossis, qui habitent le pays d'Anossi dans lequel est situé le fort, sont en général plus petits et moins robustes que les Betsimsaracs et les autres peuplades de la côte ; ils ont aussi les traits plus réguliers et plus délicats ; leur couleur est le marron clair ; presque tous ont les cheveux fins et bouclés. Ils sont intelligents, dissimulés, inconstants et quelquefois féroces ; ils accueillent toujours bien les blancs quoiqu'ils ne les aiment pas. Ils sont moins indolents que les habitants des autres ports de l'Est, et cependant chez eux la culture n'est guère plus avancée, mais l'industrie y a fait quelques progrès : ils ont des charpentiers et des forgerons qui seraient capables de travailler dans les ateliers d'Europe ; j'ai vu à la baie d'Andrahoum un petit navire qui, en touchant, avait démonté son gouvernail et fait des avaries considérables ; en peu de temps les ouvriers malgaches forgèrent sa ferrure et la replacèrent ; ils réparèrent aussi quelques-uns des bordages et de la quille et eurent bientôt remis ce bâtiment en état de tenir la mer.

Je rentrai de bonne heure au Fort-Dauphin pour prendre congé de Ramananoule et le lendemain, 5 avril, j'étais en route pour Manamboundre, porté dans un takon par des maramites qui ne voulurent s'engager que jusqu'à Loukar. Nous suivîmes la côte au N.-E. et nous arrivâmes après une heure de marche à la baie de Loukar ; mes porteurs déposèrent mon bagage près de la petite rivière que l'on rencontre dix minutes avant d'y arriver ; ils ne voulurent pas aller plus loin parcequ'ils craignaient d'être réduits en esclavage par les gens du Fort-Dauphin qui n'avaient pas voulu se soumettre aux Hovas, et s'étaient retirés dans les montagnes où ils épiaient les soldats de Radama qu'ils considéraient comme leurs ennemis jurés.

Le départ de mes maramites m'embarrassa beaucoup, car je ne trouvai personne au petit village situé près de la rivière ; il me fallut cependant m'y arrêter et aider mon commandeur à y transporter mes paquets : il passa le reste de la journée à chercher des maramites dans les environs, mais il ne trouva pas un seul homme. Le soleil était depuis longtemps couché lorsque je reçus la visite d'un chef qui était accompagné de plus de cent hommes armés ; c'était Rabéfanian et sa mère nommée Rakar.

Rabéfanian, ancien chef du Fort-Dauphin, avait tout au plus trente ans ; il était grand, bien fait et d'une figure agréable, mais sans expression ; sa couleur était beaucoup moins foncée que celle de ses sujets ; sa mère, plus blanche que lui, devait avoir été belle ; elle savait le français et ressemblait à une mulâtresse de Maurice.

Rabéfanian n'était pas mieux vêtu que les Malgaches qui l'accompagnaient ; il était armé d'une zagaïe en argent et portait à la ceinture des pistolets damasquinés ; ces armes étaient des présents qu'il avait reçus du gouvernement français ; c'était un homme d'un caractère doux, mais pusillanime ; les spiritueux dont il faisait un usage immodéré l'avaient vieilli avant l'âge ; sa mère, au contraire, avait de l'énergie et du courage : elle avait empêché son fils de faire sa soumission à Ramananoule et était parvenue à rassembler un corps de troupes imposant ; car les Ant'-anossis, qui n'avaient aucun respect pour son fils, avaient en elle la plus grande confiance.

Rabéfanian ou plutôt sa mère, car le chef n'avait pas tardé à s'enivrer avec l'arak qu'il m'avait demandé, m'acheta pour des piastres d'Espagne plusieurs barils de poudre et des fusils, et s'engagea à me fournir les hommes qui m'étaient nécessaires pour transporter mon bagage jusqu'à Sainte-Luce, à condition que je me mettais en route avant le jour.

Le lendemain, 6 avril, il était environ quatre heures lorsque nous traversâmes la rivière ; ce fut là que nous quittâmes Rabéfanian et son escorte ; ce chef avait tant bu qu'il fut obligé de se faire porter pour gagner les montagnes où il se tenait

caché durant le jour. Nous passâmes avant le jour devant la baie de Loukar et nous traversâmes une rivière en pirogue ; nous quittâmes ensuite la plage pour prendre un sentier détourné qui n'en est pas éloigné de plus de deux portées de fusil. Nous suivîmes ce sentier qui traverse tantôt des bois, tantôt des marais, et va toujours au N.-E. Nous fîmes plusieurs haltes pour écouter le kabar des Malgaches armés de fusils que nous rencontrions à chaque instant ; cependant nous arrivâmes avant la nuit à Sainte-Luce où nous trouvâmes les cases désertes.

Un de mes maramites alla à la recherche des habitants et revint deux heures après nous annoncer qu'ils étaient partis avec leur chef pour Manambatou, parcequ'ils craignaient d'être attaqués par les Hovas du Fort-Dauphin. Je fus donc obligé de passer la nuit à Sainte-Luce et le lendemain je décidai mes maramites à faire un nouveau karamou jusqu'à Manambatou.

Les premières expéditions françaises qui furent envoyées à Madagascar en 1642 s'étaient établies à Sainte-Luce ; mais l'insalubrité de ce point les avait bientôt décidées à transporter leur établissement dans la presque île de Tolanghara où ils élevèrent le Fort-Dauphin. La baie, entourée de marais, est en effet très malsaine ; elle est formée vers le sud par la pointe de Mangafiaf et plusieurs îlots, et du côté du nord par la pointe de Loudatou ; elle est peu enfoncée et forme, d'après Lislet-Geoffroy, qui l'a explorée par ordre du gouvernement de Maurice, une étendue d'environ trois mille toises.

Pendant que mes maramites se préparaient pour le départ, Réindous me conduisit à la pointe de Mangafiaf et me fit voir une énorme pierre transportée là par les Français en 1787 et sur laquelle avait été constatée leur reprise de possession de cette baie. On ne voyait déjà plus aucune trace du petit enclos et de la palissade du chef de traite dont Lislet-Geoffroy a parlé.

Nous partîmes de Sainte-Luce vers midi, et après avoir suivi la côte au N.-E. nous arrivâmes de bonne heure dans une grande plaine où le sol était élevé à plusieurs pieds au-dessus du rivage. Plus de quinze cents hommes y étaient établis ; c'était la

population de Sainte-Luce et des environs : ils s'étaient logés dans des cabanes en feuillage, à l'exception des chefs qui avaient de petites tentes en rabanes ; on me conduisit à celle de Rabéfarantse qui gouvernait autrefois toute cette contrée depuis Sainte-Luce jusqu'aux environs de Chandervinangue.

Rabéfarantse, neveu de Rakar que j'avais vue au Loukar, n'avait pas plus de vingt-trois ans ; il était d'une petite taille et très gras ; ses cheveux étaient courts et bouclés, sa peau était plus noire et ses habits plus grossiers que ceux de son cousin ; il avait de grands yeux dont les paupières étaient rouges et dénuées de cils : les Malgaches disaient que ses excès de spiritueux l'avaient mis dans cet état ; il me parut cependant moins abruti que Rabéfanian, mais il n'était pas plus disposé que lui à faire la guerre aux Hovas.

Il me parla du projet qu'il avait de bâtir un village à Manambatou où il espérait vivre tranquille sous la protection des Antarayes, ses voisins, qui n'avaient pas encore été conquis par les Hovas. Ce chef avait un goût prononcé pour les travaux manuels ; il était le meilleur charpentier et le plus habile forgeron de son pays, et il passait tout son temps à des travaux de ce genre ; il me montra divers meubles avec leurs serrures qu'il avait faits lui-même ; je les trouvai très bien finis, et il fut si content de mes éloges qu'il promit de me fournir des maramites jusqu'à Chandervinangue avec un de ses ampitakh' pour les conduire ; je renvoyai à Rabéfanian ceux qu'il m'avait procurés à Loukar, et après m'être reposé un jour à Manambatou, je pris congé de Rabéfarantse, qui me donna une longue liste des outils dont il avait besoin en me priant de les faire venir de Bourbon.

Le territoire de Manambatou est fertile en riz et en troupeaux ; les pâturages y sont excellents et les bœufs y abondent ; on y récolte peu de riz, mais on y trouve de très bons kambares et beaucoup de bananes sucrées ; les montagnes des environs sont aussi fertiles que les plaines qui avoisinent la côte ; il y croît une grande quantité de bananes de plusieurs espèces. Ce pays produit aussi beaucoup de cire, et il est

probable que les blancs s'y seraient établis pour commercer si leurs bâtiments n'avaient pas été arrêtés par la barre que les embarcations sont obligées de franchir pour aller à terre. Rabéfarantse me fit manger à Manambatou des raies et des soles semblables à celles d'Europe et tout aussi bonnes ; c'était la première fois que je voyais de ces poissons à Madagascar.

## CHAPITRE XIX.

**Départ de Manambatou avec Dianangoure. – L'ampitakh' raconte les malheurs de son pays, la prise du Fort-Dauphin par les Hovas, l'insulte faite au pavillon de France, les regrets laissés dans le pays par les Français. – Ses questions embarrassantes. – Prépondérance prétendue de l'Angleterre ; opinion singulière de Radama sur le même sujet. – Caractère et costume de Dianangoure. – Le caïman, protecteur des Antarayes. – Chandervinangue ; paysages pittoresques. – Village de Fazoutou. – Portrait de Rabémalarive, chef des Antarayes. – Pipes des Antarayes. – Établissement de M. de Saint-Aulaire. – Productions de Chandervinangue. – Manamboundre. – Le village de Rahalahé. – Moura-bé, chef de Manamboundre. – Sa défiance. – Achat d'un terrain pour y établir une traite ; grand kabar convoqué à ce sujet par le chef. – L'orateur ministériel de Moura-bé. – Karamou pour la construction des cases. – Premières relations avec les Antarayes.**

En quittant Manambatou, nous suivîmes encore la côte au N.-E. ; l'ampitakh' que Rabéfarantse m'avait donné pour capitaine maremite marchait à côté de moi et me racontait les malheurs de sa peuplade errante depuis la prise du Fort-Dauphin. Il me demandait pourquoi la France, riche et puissante, n'avait pas encore vengé l'insulte faite par les Hovas

à son pavillon ; il ne comprenait pas comment elle avait souffert que ses fidèles alliés fussent réduits en esclavage par les soldats de Radama ; il me priait avec instance d'engager mes compatriotes à venir au secours des malheureux Ant'-anossis, qui leur paieraient, disait-il, en bœufs et en riz les armes et les munitions qu'ils leur fourniraient, aimant mieux vivre de racines et d'écorces d'arbre que de courber la tête sous le joug des Ambo'-lambes.

Ce n'était pas sans raison que mon capitaine maremite reprochait à la France son indifférence pour Madagascar. Je ne pus m'empêcher de rougir lorsqu'il me raconta comment le Fort-Dauphin avait été pris : « Cinq soldats et un officier, me dit-il, gardaient le fort lorsque Ramananoule vint l'attaquer ; cette faible garnison suffisait pour maintenir l'ordre et la paix dans tout le pays d'Anossi, car nous connaissions la haute intelligence de tes compatriotes que nous considérions plutôt comme nos pères que comme nos maîtres ; aussi, lorsque nos chefs étaient divisés, c'étaient eux qu'ils choisissaient pour arbitres et l'on admirait toujours la sagesse de leurs décisions que tout le monde respectait. Nous les aimions parcequ'ils nous faisaient du bien en nous exhortant à vivre en paix et en encourageant la culture du riz et les travaux de notre industrie.

« La garnison du fort, trop faible pour résister, fut bientôt surprise par l'armée de Ramananoule qui garrotta tes six compatriotes comme des esclaves et les chassa du pays après avoir amené et foulé aux pieds en leur présence le pavillon de ta nation que ces insolents étrangers osèrent mettre en pièces. Dis-moi si la France est toujours grande et libre, ou, si comme les Hovas le prétendent, après avoir été vaincue par l'Angleterre elle est devenue son esclave<sup>1</sup> ? »

---

<sup>1</sup> Radama croyait que la France asservie par l'Angleterre n'avait plus le droit d'armer des vaisseaux. Hastie et sir R. Farquhar, gouverneur de Maurice, avaient annoncé aux Malgaches cette importante nouvelle,

Les questions du ministre de Rabéfarantse m'embarrassèrent un instant : elles se succédaient si rapidement que j'eus d'abord de la peine à y répondre ; je parvins cependant à lui persuader que la France n'avait rien perdu de sa force et de sa dignité, et que si elle n'avait pas encore anéanti les Hovas, c'était parcequ'elle ne l'avait pas voulu ; soit qu'une colonie voisine, dont les intérêts étaient opposés à ceux de Madagascar, lui eût représenté cette île comme un pays qui ne méritait pas son attention ; soit qu'elle eût eu pitié des Hovas, considérés en Europe comme de malheureux sauvages qu'il fallait plutôt éclairer que punir.

Mon capitaine maremite n'était pas un homme ordinaire et je n'étais pas habitué à trouver chez les Malgaches des raisonneurs tels que lui. Si son maître, au lieu de s'occuper de futilités, avait voulu le mettre à même d'exécuter ses projets, il aurait affranchi les Ant'-anossis sans le secours des étrangers.

Dianangoure, c'était le nom de l'ampitakh' de Rabéfarantse, était d'une stature colossale ; il avait les cheveux laineux comme ceux des Cafres et la peau très noire ; ses traits étaient saillants et allongés, ses sourcils épais et arqués ; ses yeux noirs pleins de feu exerçaient sur ceux qui l'écoutaient une influence remarquable ; sa parole était brève et son maintien

---

qui leur avait été confirmée par l'agent même choisi par le gouvernement de Bourbon pour représenter la France dans cette île.

On ne voyait alors, à la Côte de l'Est, que de petites goélettes envoyées par les gouverneurs de Bourbon ; ces bâtiments, du port de cinquante à cent tonneaux, n'étaient guère propres à démentir les bruits répandus avec intention par les Anglais ; aussi Radama me soutenait-il que les Anglais avaient dit la vérité ; mais un jour que je dînais chez lui avec Hastie, j'interpellai celui-ci, qui fut enfin forcé d'avouer que sir R. Farquhar, Dayot et lui-même en avaient imposé aux Malgaches. Radama, qui n'aimait pas à être pris pour dupe, garda le souvenir de cette explication, et ce fut un des motifs de son refroidissement pour les Anglais.

hardi ; des marques de petite-vérole dont son visage et son corps étaient couverts ne le défiguraient point.

Son costume, quoique moins riche que celui de Rafaralah', lui ressemblait assez. Un petit satouk de jonc à dessins rouges et verts laissait voir ses cheveux disposés en rouleaux ; cette chevelure longue et épaisse descendait le long de sa barbe touffue qui lui couvrait une partie de la poitrine ; il avait aux oreilles de larges anneaux d'argent, aux bras et aux poignets de grosses manilles de ce métal. Ses muscles et ses formes athlétiques pouvaient faire juger de sa vigueur ; des dents de caïmans enchâssées dans une espèce de reliquaire d'argent ornaient son cou ; c'est à Madagascar la parure de tous les guerriers ; il avait aussi plusieurs colliers de corail et de grains de Venise, parsemés de fanfoudis enfermés dans des sachets de soie noire. Un épais lamba de bourre de soie roulé comme une ceinture complétait son ajustement ; ses armes étaient trois zagaïes de combat qu'il portait sur l'épaule gauche et une courte carabine dont le bois et la crosse étaient ornés de clous dorés ; sa corne de chasse était moins belle que celle du prince Rafaralah'.

Mes maramites firent halte dans un bois près de l'embouchure d'une petite rivière pour faire cuire les poules qu'ils avaient apportées de Manambatou ; pendant qu'ils s'occupaient de leur roh', je m'amusai à chasser sur les bords de la rivière avec Dianangoure qui voulait m'accompagner partout : des sarcelles que j'avais manquées s'envolèrent et allèrent se poser près du vinangue (embouchure de rivière) où nous les poursuivîmes. J'allais les tirer lorsque j'aperçus un caïman monstrueux qui dormait sur une roche ; j'abandonnai mes sarcelles pour m'attacher à cette proie, et après avoir glissé des chevrotines dans mon fusil, je me disposais à faire feu, lorsque Dianangoure m'arrêta.

« Garde-toi, me dit-il, d'attaquer cet animal protecteur des Antarayes, sur le territoire desquels nous allons entrer ; car s'ils connaissent ton dessein, ils te feraient un mauvais parti. Le

caïman que tu vois n'est autre chose qu'un de leurs anciens chefs que Zanaar a métamorphosé ainsi ; c'est ce génie qui leur a donné le courage de résister aux armées d'Émirne et la force de les repousser. Aussi ont-ils pour lui la plus grande vénération. » Pendant que Dianangoure me parlait, le caïman s'éveilla, mais notre présence ne l'intimida pas ; il se retourna, sembla nous apercevoir et se rendormit bientôt. Un maremite étant venu nous avertir que le dîner était prêt, nous quittâmes le caïman, qui, une demi-heure après, n'était plus sur la roche lorsque nous traversâmes la rivière à gué.

Nous continuâmes à suivre la même direction que le matin jusqu'à la rivière de Chandervinangue, et le soleil était encore élevé lorsque nous arrivâmes à son embouchure. Là, nous attendîmes plus d'une heure une pirogue qu'un maremite alla chercher. Cette rivière est très large près de son embouchure et forme une nappe d'eau magnifique ; les montagnes que l'on voit sur les deux rives, les îlots couverts de fatak dont ses eaux sont parsemées forment un charmant paysage, animé par le cri des sarcelles et par les ébats des poissons qui agitent continuellement la surface de l'eau. Je n'avais jamais vu à Madagascar tant de poissons que dans cette rivière.

Notre pirogue fit route au N.-O. en quittant le vinangue et ne changea cette direction qu'à une demi-lieue de là, où la rivière forme un coude et prend son cours au S.-O. ; nous le suivîmes pendant trois heures environ, avant d'arriver à Fazoutou, qui contient tout au plus cent cases. Ce village est bâti sur une montagne dont les sentiers sont à pic ; nous eûmes beaucoup de peine à la gravir. Le chef vint lui-même nous recevoir et nous conduisit dans sa case ; il s'empressa de nous faire servir des bananes et du toak, et fit allumer un houka, espèce de pipe qui pouvait contenir près d'une livre de tabac, et dont les tuyaux en bois blanc avaient plus de trois pieds de longueur, de manière qu'on pouvait fumer sans se déranger et sans tenir cette singulière pipe, qui était posée sur la natte. Le chef m'invita à l'imiter ; je pris un tuyau et j'aspirai une bouffée de fumée qui me suffoqua et m'étouffa presque, quoique j'eusse

l'habitude de fumer avec des pipes ordinaires ; je m'aperçus bientôt que les trous de celle-ci étaient très larges ; il en fallait avoir une grande habitude pour s'en servir sans inconvénient. C'est le seul endroit de Madagascar où j'aie vu des pipes semblables.

Rabémalarive, chef d'une partie du pays des Antarayes, était un homme d'environ soixante ans ; il n'était pas plus noir que nos paysans du midi ; mais ses sujets et même ses *ampitakh'* avaient la couleur des autres Malgaches du sud. Il avait une figure douce et vénérable, le nez aquilin, les yeux bruns, le front large, les lèvres et la physionomie d'un Européen ; il me dit qu'il me voyait avec d'autant plus de plaisir que ses ancêtres étaient des blancs. Je voulus avoir d'autres renseignements sur son origine, mais il ne put m'en donner.

L'accueil que je reçus de Rabémalarive me décida à placer un poste de traite dans son pays ; mais il me fut impossible de réunir assez de Malgaches pour construire l'établissement dont j'avais besoin, parcequ'ils étaient alors occupés sur la frontière à surveiller les Hovas, qui les menaçaient d'une invasion ; le petit nombre d'hommes qui restaient suffisait à peine pour faire la récolte du riz ; il me fallut donc ajourner l'exécution de mon projet.

Le lendemain, 10 avril, je quittai de bonne heure Rabémalarive, qui me comblait de caresses et de présents ; il vint lui-même m'accompagner jusqu'au *vinangue* et de là à l'établissement de M. de Saint-Aulaire, qui n'en était pas éloigné de plus de quatre portées de fusil dans le N. Pour nous y rendre nous traversâmes un petit bois et nous entrâmes dans une plaine qui s'étend jusqu'à la mer ; l'établissement était situé sur une hauteur au milieu de cette plaine.

Je fus reçu chez M. de Saint-Aulaire, qui était alors à l'île Bourbon, par un ancien marin français nommé Chautard, qu'il avait chargé de ses affaires. Ce régisseur me dit tant de bien du chef et du pays, dont il me fit connaître les ressources, que je le

chargeai de faire des offres de ma part à son commettant dont le retour devait être prochain.

On trouve à Chandervinangue du riz et de gros bœufs convenables pour la salaison ; ce pays produit beaucoup de coton et de soie, du miel et de la cire en abondance, d'excellent tabac et de la gomme copale ; on peut y traiter beaucoup d'écailles, en plaçant à l'embouchure de la rivière des postes pour tourner les carets qui viennent là pour pondre et enfouir leurs œufs dans le sable ; les porcs y réussissent fort bien ; j'en vis plusieurs de la plus belle espèce autour de rétablissement de M. de Saint-Aulaire. Son traitant me dit qu'il n'avait pas à s'inquiéter de la nourriture de ces animaux ; ils vivaient des crabes qu'ils trouvaient sur le rivage, et des racines dont les bois des environs étaient remplis ; ce traitant me fit manger d'excellents melons qu'il avait semés lui-même dans son parc à bœufs.

Le chef de Chandervinangue me quitta aux approches de la nuit pour retourner à son village ; il paraissait enchanté de la promesse que je lui avais faite de venir bientôt commercer dans son pays. M. Chautard m'engagea à me reposer chez lui jusqu'au lendemain ; j'y consentis à condition qu'il me laisserait partir dès que le jour paraîtrait ; car je voulais arriver avant la nuit à Manamboundre, et je savais que la journée serait forte. Il était environ six heures du matin lorsque je pris congé de lui.

Nous continuâmes à suivre la plage toujours au N.-E. ; à chaque instant nous traversions des ruisseaux ; vers une heure nous quittâmes la côte pour entrer dans un bois où nous nous reposâmes pendant une heure. Réindous me proposa de continuer notre route par le bois dont il connaissait les sentiers, ce qui me convint d'autant mieux que les sables mouvants du rivage, échauffés par un soleil ardent, m'avaient beaucoup fatigué. Après quatre heures de marche, nous atteignîmes les bords d'une rivière que nous traversâmes en pirogue à deux portées de fusil de son embouchure ; ensuite nous gagnâmes de nouveau la côte, et une demi-heure après nous arrivions à la

rivière de Manamboundre que nous passâmes en pirogue à trois portées de fusil environ de son embouchure. Nous nous arrêtâmes à un petit village qui n'était composé que de vingt ou trente cabanes ; nous y passâmes la nuit, car il était trop tard pour remonter la rivière de Manamboundre jusqu'au village du chef.

Je me décidai à y aller le lendemain, 12 avril. Aussitôt qu'il fit jour nous nous rendîmes à la rivière et nous nous embarquâmes à environ deux cents pas au-dessus de son embouchure, dans une pirogue que Réindous y avait fait préparer. Le rivage de Manamboundre n'est pas plus attrayant que ses environs ; on n'y voit que des sables arides et des filaos au feuillage triste. La rivière court au N.-O. ; cependant, lorsque nous l'eûmes remontée à un quart de lieue environ, le pays nous offrit un aspect plus riant ; des montagnes couvertes de villages annonçaient que la population était nombreuse ; de belles rizières et diverses plantations me firent présumer que la culture était plus avancée dans cette contrée que je ne l'avais cru en y entrant.

Après un trajet qui dura à peu près cinq heures, nous abordâmes au pied d'une montagne haute mais peu escarpée ; nous n'eûmes pas beaucoup de peine à en atteindre le sommet ; c'était le terme de mon voyage, car nous étions arrivés au village de Rahalahé. J'admirais la grandeur et le nombre de ses cases (il y en avait au moins quatre cents), quand deux ampitakh', envoyés à notre rencontre par le chef, nous invitèrent à nous rendre chez lui.

Ramourabé ou Moura-bé, c'était ainsi qu'il s'appelait, était un homme de vingt-huit à trente ans ; il avait les cheveux laineux, la barbe longue et épaisse ; sa tête était grosse et ronde ; ses traits grossiers et son visage bouffi lui donnaient l'air d'un nègre mozambique ; des sourcils épais lui couvraient les yeux qui avaient une expression de férocité que je n'avais encore remarquée dans aucun Malgache ; un tel homme n'était guère

propre à m'inspirer de la confiance, quoique Réindous m'en eût dit du bien.

Il s'efforça de sourire lorsque j'entrai dans sa case, et me présenta ses trois femmes assises à côté de lui ; je fis présent à chacune d'elles d'une masse de rassades et d'un miroir, et je donnai à Moura-bé un fusil de chasse à canon doré que les Malgaches appellent ampegaratchi vola mena ou fusil d'or.

Ensuite, je lui proposai de former un établissement dans son pays. Il me demanda si ce projet n'avait pas pour but de m'emparer un jour de sa terre, comme mes compatriotes l'avaient fait jadis au Fort-Dauphin ; sa question me déconcerta et me fit monter le sang au visage. Réindous, qui s'aperçut de mon trouble, répondit « que j'étais loin d'avoir cette intention et que je voulais au contraire enrichir les Antarayes en leur donnant des marchandises d'Europe, en échange du superflu de leurs produits. » Les explications de mon commandeur produisirent un grand effet sur l'auditoire ; les anciens reprochèrent à Ramourabé ses paroles peu mesurées, lorsqu'ils apprirent qu'elles m'avaient offensé et que dès le jour même j'étais disposé à quitter le territoire de Manamboundre.

Le chef, qui n'exerçait pas, comme on le voit, un pouvoir tout-à-fait absolu, fut obligé d'écouter patiemment les remontrances de ses filoubé ou chefs de villages ; il finit par me faire des excuses et se joignit à eux pour me prier de demeurer dans son pays. Réindous, qui m'avait déjà fait connaître les avantages que j'aurais à y commercer, me décida à m'y fixer, et à l'instant même le chef me vendit, moyennant dix pièces de toile et dix barils de poudre de cinquante livres chacun, une grande étendue de terrain sur le littoral et m'autorisa à y faire construire des cases.

Le marché fut sanctionné par le sacrifice d'un taureau que les habitants se partagèrent ; je leur donnai, pour célébrer mon arrivée, une dame-jeanne d'arak qu'ils enlevèrent avec de grandes démonstrations de joie ; depuis Flacourt, aucun blanc

n'avait traversé cette contrée et la plupart des naturels n'avaient jamais goûté de cette boisson.

Je quittai le soir même le village de Rahalahé, car j'étais inquiet de mes marchandises : je les avais laissées en grande partie sur la côte sous la garde de quelques maramites qui auraient pu être attaqués pendant mon absence. Moura-bé promit de venir le lendemain me mettre en possession de la propriété qu'il m'avait vendue ; il s'obligea à me fournir des hommes qui feraient karamou pour la construction de mes cases.

La nuit était avancée lorsque nous arrivâmes sur la côte au petit village de pêcheurs où étaient mes marchandises et mes porteurs. Personne pendant mon absence n'avait osé approcher de ma case, car, avant notre départ, Réindous avait averti les Anta-manamboundres que si j'avais à me plaindre d'eux, je quitterais immédiatement leur pays ; ils paraissaient tenir à ce que je m'établisse chez eux. Pendant mon absence, ils avaient eu soin d'aller à la pêche et de me réserver d'excellents poissons qu'ils vinrent m'offrir ; leur joie fut extrême lorsqu'ils apprirent que j'étais décidé à rester avec eux.

Le lendemain, une heure après le lever du soleil, plusieurs décharges m'annoncèrent que Moura-bé venait me visiter ; bientôt il parut accompagné de plus de quinze cents hommes armés et d'environ quatre cents femmes qui chantaient. Le cortège s'arrêta dans la plaine ; là tout le monde s'assit et le kabar se forma : mon commandeur me dit qu'il fallait m'y rendre.

Moura-bé annonça en peu de mots les motifs de sa visite et chargea son premier ampitakh' de faire connaître sa volonté et d'expliquer ses intentions. Celui-ci parla du traité conclu dans son village et des avantages qui devaient en résulter pour le pays. Son discours, quoique long, ne fut interrompu par personne ; il était plein de figures et de comparaisons qui me paraissaient produire un grand effet sur l'assemblée. En général les Malgaches sont beaucoup plus patients que nous : on

n'entend jamais dans leurs assemblées ce bourdonnement et ces murmures des nôtres, qui, la plupart du temps, arrêtent à chaque instant l'orateur et l'empêchent même quelquefois de terminer son discours.

Réindous répondit suivant l'usage à l'ampitakh' de Mourabé ; ensuite je fis donner de l'arak au chef, et pendant qu'il se reposait, je m'entendis avec les naturels au sujet de la construction de mon établissement. Il fallut plus d'une heure pour régler les conditions du karamou avec ces hommes qui n'avaient pas l'habitude de traiter avec les blancs. Plus de cinq cents s'engagèrent avec moi pour des colliers de Venise et à compter de ce jour ils furent à ma disposition. Le chef et les grands à qui je fis quelques présents partirent satisfaits de moi et me saluèrent de plusieurs décharges de mousqueterie avec la poudre que je leur avais donnée, car à mon arrivée ils manquaient entièrement de munitions.

## CHAPITRE XX.

**Caractère physique et moral des Antamanamboundres. – Costume et ornements des deux sexes. – Usage du *menakhil* ou huile de palma-christi. – *Houlatches*, champignons indigènes. – Adresse et célérité merveilleuse des naturels dans la construction des cases. – Village de forgerons. – Traitement du fer et forges des Malgaches. – Soufflets ingénieux. – Description de l'établissement nouveau. – Industrie et adresse des charpentiers malgré leurs grossiers outils. – Situation de Manamboundre pour le commerce. – Son éloignement d'un port de chargement. – Ce point était célèbre autrefois pour la traite des esclaves. – Les *ondévou* et les *ampouria*, deux sortes distinctes d'esclaves. – Leurs droits et leurs obligations. – L'esclave enrichi de Jean René. – Formalités requises pour la vente d'un esclave. – Comment les Hovas faisaient la traite. – La muette volontaire de huit ans. – Cruauté des Antarayes. – Valeur d'un esclave à Manamboundre. – Bas prix des objets de consommation. – Fertilité et productions de la contrée.**

Manamboundre fait partie du pays des Antarayes que beaucoup de voyageurs ont appelé Antavarts : la peuplade qui l'habite est remarquable par son courage et par son amour pour l'indépendance. À la couleur foncée de leur peau, à leurs lèvres, à leurs cheveux, on les prendrait pour des Antatschimes. Ils ne

diffèrent pas beaucoup, quant au costume et aux usages, de ce peuple qui n'a d'ailleurs rien du caractère des Ant'-anossis ni des autres peuplades du sud. Les Anta-manamboundres qui accompagnaient Moura-bé étaient presque tous aussi grands et aussi robustes que lui. Les hommes avaient des seidiks et des sim'bous de rabanes rayés ; les femmes, des seidiks de la même toile ; elles ne portent jamais de kanezou. Les individus des deux sexes sont vêtus et se coiffent à peu près de la même façon ; leur coiffure consiste en petites tresses disposées comme celles des Bourzoas et des femmes d'Émirne ; le ménakhil ou huile de palma-christi rend ces tresses luisantes ; les Anta-manamboundres recherchent cette huile comme une chose précieuse ; ils s'en frottent aussi toutes les parties du corps.

Les hommes et les femmes de Manamboundre ne portent pas de manilles et n'ont pour ornements au cou et aux bras que des grains de verre de Venise ; les guerriers portent presque tous, comme les Antatschimes, des colliers de dents de caïmans ; leurs fusils et leurs cornes de chasse sont garnis de clous dorés ; ils ne se servent pas de boucliers.

Le 14, je partis de bonne heure avec mes ouvriers pour choisir dans une forêt, qui était à près d'une demi-lieue de la côte, le bois dont j'avais besoin pour construire mes cases ; mes maramites ramassèrent en chemin une grande quantité de champignons qu'ils nomment houlatches, et parurent étonnés lorsque je leur dis qu'en Europe il s'en trouvait beaucoup de malfaisants ; ils m'assurèrent qu'il n'en était pas de même à Madagascar et qu'on pouvait manger sans crainte tous ceux que l'on trouvait ; en effet j'en ai mangé depuis presque tous les jours et jamais ils ne m'ont fait de mal.

En un instant mes ouvriers abattirent le bois que je leur désignai, quoiqu'ils n'eussent au lieu de haches que de petits antsis. Ils employèrent une partie de la journée à les transporter sur la côte, et le soir même mes cases étaient commencées, car ils enlevaient seulement l'écorce des arbres et ne perdaient pas leur temps à les équarrir ; cependant les pièces de la charpente

étaient bien emboîtées dans les mortaises, et quoiqu'elles ne fussent retenues que par des chevilles, elles étaient aussi solidement fixées que si l'on eût employé des clous. Je demandai si je pourrais trouver quelques forgerons dans le pays ; Réindous m'assura que j'en trouverais à une demi-lieue environ du village de Rahalahé, près d'une mine de fer que les Anta-manamboundres exploitaient.

Le jour suivant nous nous mîmes en route de bonne heure et nous remontâmes la rivière de Manamboundre en pirogue jusqu'à Rahalahé ; nous débarquâmes sur la rive gauche en face de ce village, et nous marchâmes au S.-O. Nous arrivâmes bientôt à des montagnes où le sol était couvert de minerais de fer, et trois quarts d'heure après nous aperçûmes dans une petite vallée des Malgaches qui fondaient du fer ; à gauche au fond de cette vallée était un petit village que les travailleurs avaient élevé sur une hauteur.

Les forges malgaches sont bien différentes des nôtres ; leurs soufflets surtout sont très curieux et de la plus grande simplicité ; ils se composent de deux troncs d'arbres percés d'un bout à l'autre à l'exception d'une petite portion à l'extrémité inférieure qui forme le fond, et au-dessus duquel est un trou. Ces cylindres ont environ un pied de diamètre et trois pieds et demi de longueur ; ils ressemblent à deux pompes qui sont tenues ensemble par le moyen d'une mortaise pratiquée dans la longueur de l'une d'elles ; deux tuyaux en fer d'un pied environ de longueur et d'un pouce de diamètre sont placés à quelques pouces au-dessus du fond dans les trous dont je viens de parler. Les deux tuyaux, en se rapprochant, entrent dans des trous ronds que l'on pratique dans les pierres qui forment un ouvrage en maçonnerie consolidé avec de la terre glaise. Ce foyer a la forme d'un chapeau chinois ; au milieu s'élève un tuyau en fer plus large que les premiers, par où sort la fumée ; chaque pompe a un piston garni d'étope que le souffleur, placé au milieu, tient à chaque main, et qu'il fait aller alternativement ; ces soufflets produisent beaucoup de vent. Comme les forges ordinaires n'ont pas besoin de concentrer tant de chaleur que

celles qui servent à fondre le minerai, les Malgaches ne se donnent pas la peine de faire d'ouvrage en maçonnerie, et les tuyaux placés près du fond sont seulement retenus par une grosse pierre qui a un trou dans lequel ils entrent.

La plupart des forgerons que je voyais là étaient des esclaves hovas ou betsilos qui sont plus au fait de ce genre de travail que les autres Malgaches ; ils avaient été faits prisonniers par les Anta-manamboundres, lorsque les Hovas étaient venus attaquer les peuples du sud, un an auparavant ; plusieurs forges étaient montées en cet endroit ; on voyait sur le sol des tentes de jonc de diverses grandeurs qui toutes étaient pleines de minerai ; à chaque instant il arrivait de la montagne des hommes avec des paniers sur la tête.

Les habitants du petit village étaient les entrepreneurs des travaux auxquels nous assistions : ils me procurèrent dix forgerons qui firent karamou avec moi, et que j'emmenai le soir même sur la côte où ils eurent bientôt monté leurs forges.

Mon établissement fut construit en peu de jours : il était composé de deux grandes cases qui avaient deux pièces chacune, et d'un magasin très vaste ; le tout était entouré de palissades. On serait étonné en Europe de l'activité et de l'adresse des Malgaches pour les travaux de construction : il me manquait des planchers que par un nouveau marché ils s'obligèrent à me faire ; jamais aucune scie n'avait été apportée dans ce pays, et personne ne pouvait se faire une idée de ces précieux outils ; ils furent donc obligés d'abattre des arbres, de les transporter sur la côte et de les dégrossir avec leurs antsisis qui leur servaient d'herminettes ; de cette manière, un arbre ne formait qu'une seule planche ; il fallut ensuite réunir ces planches et les tenir au moyen des chevilles ; car ils ne connaissaient pas les clous.

On croirait qu'un travail aussi compliqué devait prendre beaucoup de temps, et cependant en moins de six semaines tous mes planchers furent placés ; ils n'étaient pas plus mal faits que dans la plupart des maisons de nos paysans.

Manamboundre serait bien placé pour le commerce et l'on pourrait, avec des marchandises de peu de valeur, y réaliser des bénéfices considérables si le mouillage y était sûr ; les embarcations sont d'ailleurs obligées de franchir une barre pour venir à terre, en sorte qu'il n'est pas possible d'y rien embarquer ; il faudrait donc faire voyager par terre les produits du pays jusqu'au port le plus voisin, ce qui augmenterait considérablement les frais.

Je traitais à Manamboundre une très grande quantité de bœufs ; je les expédiais à Tamatave, et ils maigrissaient toujours en route, car ces voyages étaient toujours longs ; souvent même il était difficile de trouver des maramites pour les conduire, car ils craignaient de passer dans les contrées que les Hovas occupaient.

Quand la traite des esclaves était permise, Manamboundre était le point le plus convenable pour ce trafic, car il était situé au milieu des peuplades qui en fournissaient le plus aux colonies de Maurice et de Bourbon.

Les esclaves, que l'on nomme *ondévou*<sup>1</sup> dans le sud et dans le nord *ampouria*<sup>2</sup>, sont de deux sortes à Madagascar : les uns sont aussi heureux et presque aussi libres que leurs maîtres ; les autres sont d'autant plus malheureux qu'on emploie la ruse ou la violence pour les arracher à leurs affections les plus chères. Les premiers forment une famille qui vit sous la protection du maître et jouit à peu près des mêmes droits que lui : ils sont plutôt ses vassaux que ses esclaves, car les corvées auxquelles ils sont soumis sont rares et peu assujétissantes ; d'ailleurs le maître partage toujours leurs travaux ; il mange avec eux, et quand il les emploie il se croit toujours obligé de leur faire quelque présent.

---

<sup>1</sup> *On de oulon* : homme ; *dévou* pour *lévou* : souillé.

<sup>2</sup> *Am* : dans ; *pouria de fouri* : anus. On voit que ce mot ne diffère que par la forme du mot *ondévou*.

Ces esclaves peuvent posséder et leur maître n'a pas le droit de disposer de leurs épargnes, à moins que ce soit à titre de prêt et avec leur consentement ; s'il exerce envers eux quelques mauvais traitements, la coutume les autorise à se mettre sous la protection du premier chef qu'ils rencontrent, et dès ce moment le maître perd tous ses droits sur eux. Les esclaves réfugiés sont encore mieux traités que ceux des particuliers, car les chefs en ont un grand nombre et ne s'en servent que lorsqu'ils vont à la guerre.

J'étais un jour chez Jean René quand un Malgache bien vêtu vint lui présenter, selon l'usage, la pièce que l'on donne aux grands chefs, quand il y a longtemps qu'on ne les a vus. René lui demanda qui il était : « Ton esclave, répondit-il, qui vient te voir et prendre tes ordres. – Je ne te connais pas, lui dit le chef de Tamatave, mais puisque tu m'appartiens, tu viendras avec tes camarades, lorsque je les ferai demander pour récolter et piler mon riz. – D'ici là, répliqua l'esclave, j'aurai le temps de faire encore un voyage chez les Ambanivoules où j'ai ma famille, mes bœufs et mes esclaves. – Comment as-tu donc fait pour t'enrichir ? demanda René à son nouveau serviteur. – Il y a deux ans environ, reprit celui-ci, que décidé à tenter fortune je quittai Tamatave pour voyager ; j'eus le bonheur de plaire à un chef des montagnes qui me prit pour son *ampitakh'* ; il trouvait que je parlais bien dans les kabars et il me chargea bientôt de juger toutes les affaires du district. Ce chef vient de mourir, et comme je te reconnais pour mon premier maître, je suis venu me mettre à ta disposition. » Jean René congédia cet homme et me dit que tous ses esclaves, à l'exception de ceux qui lui servaient de domestiques, étaient aussi libres.

Si quelques dettes à payer, ou la nécessité d'acheter de l'arak pour célébrer des naissances ou des funérailles, obligent un chef de famille à vendre un ou plusieurs esclaves, il est tenu de les réunir en kabar et de leur exposer les motifs qui l'obligent à faire cette vente : ceux-ci demandent ordinairement plusieurs jours pour délibérer et désignent les esclaves qui doivent être aliénés, avec cette condition expresse qu'ils resteront dans le

pays et qu'ils ne pourront jamais devenir la propriété d'un blanc.

Si le maître agissait autrement, ses esclaves auraient le droit de se donner au chef et il ne lui en resterait pas un seul.

Les autres esclaves sont des prisonniers de guerre ou des hommes libres que les Malgaches ne se font pas scrupule de voler afin de pouvoir satisfaire leur goût pour l'arak et les marchandises des blancs. Les peuplades les plus nombreuses et les plus guerrières sont toujours celles qui ont le plus d'esclaves à vendre ; c'était autrefois celle des Hovas.

Voici comment les Malgaches s'y prenaient pour enlever ces malheureux : un détachement se mettait en route la nuit par les chemins de traverse et attaquait avant le jour les villages qu'ils savaient être sans défense et qu'ils avaient soin d'investir ; le bruit de leur fusillade éveillait en sursaut les habitants ; se croyant envahis par des forces considérables ils se hâtaient de prendre la fuite ; les agresseurs, qui souvent n'étaient pas plus de cinquante, profitaient de leur frayeur, s'élançaient sur eux, les garrottaient et les entraînaient loin de là. Ils convoitaient surtout les femmes et les enfants, parcequ'ils étaient plus faciles que les hommes à capturer et à emmener<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Je ne puis résister au désir de citer ici une anecdote qui m'a souvent été racontée dans mon enfance et qui m'a toujours touché.

Vers 1815, un capitaine négrier ayant amené une cargaison de nègres à l'Île-de-France, mon père acheta une petite fille hova âgée de huit ans, blanche et jolie, et en fit présent à ma mère ; les pleurs de la pauvre enfant ne cessèrent de couler pendant huit jours, malgré les soins et les caresses dont ma mère la comblait. Plus tard, quoiqu'elle fût ordinairement mélancolique, elle partagea les jeux des autres enfants de la maison ; mais pendant fort longtemps jamais un mot ne s'échappa de sa bouche ; les autres femmes hovas, que ma famille possédait, lui adressaient souvent la parole dans sa langue et s'efforçaient vainement de la faire parler. On crut alors que la petite Sophie était muette. Quel fut cependant l'étonnement de tous, quand un jour elle se mit à parler ! Ma

Pendant que j'étais à Manamboundre, souvent des Antarayes venaient m'offrir des esclaves à acheter ; si je refusais, ils s'en allaient mécontents, et un moment après mes commandeurs venaient me rapporter que les pauvres esclaves avaient été zagaiés dans les bois des environs ; leurs maîtres disaient que, puisque les blancs n'en voulaient pas, ils n'étaient plus bons à rien. Il m'est souvent arrivé de donner par pitié quelques bœufs pour de vieux esclaves qui me suppliaient de leur sauver la vie en les achetant ; quand les marchands étaient partis, je leur faisais donner du riz et quelques poules et je les engageais à tâcher de regagner leur pays.

Un bel esclave valait alors à Manamboundre un baril de poudre de vingt-cinq livres ou quinze bœufs ; une femme, de quinze à vingt livres de poudre ou dix à douze bœufs ; un enfant

---

mère l'ayant interrogée sur les causes d'une résolution gardée avec tant de constance, l'enfant répondit que dans son pays on croyait que les blancs emmenaient avec eux les esclaves pour les dévorer, et afin d'échapper à un sort aussi affreux, elle avait eu l'idée de faire la muette, car à Madagascar le mutisme est considéré comme un saint phénomène, comme une manifestation des puissances supérieures ; mais son erreur se dissipa lorsqu'elle commença à comprendre le langage des blancs, et elle se décida à rompre le silence absolu qu'elle s'était imposé. Elle raconta aussi comment les marchands d'esclaves s'étaient emparés d'elle : « Nos parents, dit-elle, nous avaient bien recommandé de fuir toutes les fois que nous verrions des blancs ou des étrangers ; j'étais avec d'autres enfants du village à jouer dans les champs quand plusieurs voyageurs parurent sur le chemin et s'avancèrent vers nous. Notre premier soin fut de nous sauver ; mais les étrangers ne nous poursuivant pas, nous nous arrê tâmes, prêts à reprendre notre course s'ils s'approchaient ; nous les vîmes déposer à terre un sac, puis s'éloigner. Lorsque nous les eûmes perdus de vue, nous nous approchâmes doucement du sac qui, à notre grande joie, contenait du sel, de ce sel si précieux et si bon. Le vider et en partager entre nous le contenu fut l'affaire d'un instant ; mais à peine avions-nous commencé à satisfaire notre friandise que les marchands d'esclaves (car ces voyageurs en étaient) accoururent, nous cernèrent et nous emportèrent malgré nos cris et notre résistance. »

EUG. DE FROBERVILLE.

au-dessous de dix ans n'était vendu que deux ou trois bœufs ou dix bambous de poudre. Le bambou est une mesure en usage dans ce pays pour la poudre qui sert à faire les échanges : c'est un vase en bambou de la capacité d'un verre ordinaire.

Un beau bœuf ne me coûtait à Manamboundre que trois ou quatre bambous de poudre, une grande vache deux bambous, et un taureau le même prix. Je ne voulais pas acheter de riz parcequ'il m'eût été impossible de l'envoyer de là à Maurice et à Bourbon ; celui que je traitais pour la consommation de mon établissement ne me revenait pas à deux francs ; je le payais toujours en colliers de Venise.

Le territoire de Manamboundre est fertile en toutes sortes de productions, et si le riz n'y est pas aussi abondant que dans le nord, c'est que les Antarayes ne voient pas l'utilité d'en semer plus qu'il n'en faut pour leur consommation. On peut aussi y traiter beaucoup de miel et de cire, de gomme copale et de soie ; l'indigo et le coton y sont indigènes et très abondants.

## CHAPITRE XXI.

**Intrigues de Moura-bé. – Accusation du voyageur. – Il est condamné à l'amende, malgré l'éloquence de Réindous. – Projets d'abandon de l'établissement de Manamboundre. – Visite secrète à Razouma, chef de Mananghare. – Rivière de Massianac. – Passage de la rivière dans la moitié d'une pirogue. – La traversée n'est pas heureuse. – Réception amicale des habitants du pays. – Village de Rassanga. – Extérieur prévenant et accueil favorable de Razouma. – Quelques mots sur ce chef et sur la lutte courageuse de son frère contre les troupes de Radama. – Offres généreuses de Razouma. – Cession de terrain pour un établissement. – Aspect, fertilité et production du territoire de Mananghare. – Fifahoumé, le principal village. – Descente en pirogue sur le Mananghare. – Situation du lieu choisi pour le nouvel établissement. – Retour à Manamboundre pour préparer le départ furtif de ce pays inhospitalier.**

J'étais établi depuis environ quatre mois à Manamboundre où mon commerce prospérait, lorsque Moura-bé, qui ne m'avait jamais inspiré beaucoup de confiance, saisit un prétexte pour me faire un sahali qui commença à me dégoûter de son pays.

Je m'apercevais depuis quelque temps que je perdais plus de bœufs que de coutume ; presque tous les jours mes

commandeurs venaient m'annoncer qu'il en était mort un ou deux et m'apportaient, comme c'est l'usage à Madagascar, les cornes de ces animaux, afin de me prouver qu'ils ne mentaient pas.

Je les soupçonnais de tuer eux-mêmes ces bœufs pour les manger ou pour en vendre la chair, et pour faire cesser cet abus je pris le parti de leur ordonner d'enterrer, en ma présence et dans mon établissement, les deux premiers qui périraient.

Deux jours après, Moura-bé vint avec plus de six cents hommes armés m'accuser d'avoir violé les coutumes et souillé la terre de son pays en y enfouissant des cadavres d'animaux. Je compris aussitôt que j'avais été trahi par mes commandeurs et je les renvoyai tous à l'instant pour les punir des vols qu'ils avaient commis ; je ne conservai que Réindous dont je n'avais jamais eu à me plaindre.

Il soutint mon sahali qui dura jusqu'au soir, mais malgré son éloquence et ses citations je fus condamné à payer au chef dix bœufs, à faire exhumer les bœufs et à les faire jeter tout de suite à la mer. Je m'aperçus, dès-lors, que je ne devais plus compter sur rien dans un pays où je ne pouvais pas disposer d'une propriété que j'avais payée.

Quelque temps auparavant, Razouma, chef de Mananghare, qui avait su que je commerçais à Manamboundre, m'avait envoyé des émissaires pour m'engager à aller m'établir chez lui ; le désagrément que je venais d'éprouver à Manamboundre me décida à aller visiter son pays, et je pris la résolution, s'il offrait des ressources et son chef quelques garanties, d'y placer un poste de traite où je mettrais une partie de mes marchandises à l'abri de la cupidité de Moura-bé dont la conduite m'avait indigné.

Connaissant la jalousie des chefs entre eux, je ne fis part de mon projet qu'à Réindous, et prétextant une partie de chasse dans le pays de Massianac, je quittai Manamboundre un matin sans autres bagages que quelques présents destinés à Razouma.

Je chargeai un Ant'-anossi, que je venais de prendre pour commandeur et dont Réindous m'avait répondu, de garder mon établissement et de traiter pour moi pendant que je serais absent.

Après avoir suivi la côte au N.-E. pendant quatre heures environ, nous aperçûmes la rivière de Massianac ; nous avons traversé depuis notre départ de Manamboundre plus de cinquante petites rivières ou ruisseaux.

La rivière de Massianac se trouve dans un enfoncement à peu près à moitié chemin de Manamboundre à Mananghare ; elle n'est pas très large, même auprès de son embouchure ; ne trouvant pas de pirogues pour la traverser, nous suivîmes la rive gauche, et après un quart d'heure de marche à l'ouest, nous rencontrâmes cinq ou six misérables cabanes dont les habitants ne possédaient qu'une moitié de pirogue qu'ils nous offrirent ; ils ne voulaient pas se donner la peine d'en construire une meilleure, car plus d'un an après je passai à Massianac et ils se servaient encore de celle-ci.

Pour se procurer une meilleure embarcation, il aurait fallu remonter la rivière jusqu'au grand village, et les Malgaches sont si lents qu'ils nous auraient probablement retenus jusqu'au soir. Pressé d'arriver à Mananghare, je me décidai à m'embarquer dans cette mauvaise pirogue ; elle était si petite et en si mauvais état qu'un seul homme et le pagaïeur pouvaient y entrer ; encore le premier était-il obligé de s'y tenir avec précaution et de suivre tous les mouvements du second. Réindous passa d'abord et gagna sans accident l'autre rive ; je fus moins heureux que lui : nous avons fait à peu près les deux tiers du trajet lorsqu'un léger mouvement que je fis pour tirer des sarcelles fit chavirer la pirogue. Je n'avais heureusement sur moi qu'une chemise et un pantalon de toile légère, je gagnai facilement le rivage ; mon paquet était avec Réindous et j'en fus quitte pour la perte de mon fusil qui m'aurait empêché de nager. Mon pagaïeur, qui avait reçu son karamou avant le départ, parvint à relever sa pirogue et regagna tranquillement son village.

Mes vêtements que mon commandeur étendit sur le sable séchèrent promptement, et nous continuâmes notre voyage en suivant la plage ; le soleil se couchait lorsque nous atteignîmes l'embouchure de la rivière de Mananghare ; nous suivîmes la rive gauche, et à deux portées de fusil environ nous arrivâmes à un petit village où nous nous arrêtâmes pour coucher. Le chef et les habitants de ce village étaient plus affables que les gens de Manamboundre ; ils nous firent des présents de fruits, de riz et de poissons, et nous reçurent de leur mieux ; dès le soir, ils préparèrent une pirogue pour me conduire chez leur grand chef, dont le village était éloigné de la côte.

Le lendemain de bonne heure nous nous mîmes en route, nous suivîmes le cours de la rivière au S.-O. et nous arrivâmes vers une heure au village de Rassanga où nous nous reposâmes quelques moments ; deux heures avant la nuit nous abordâmes au pied d'une montagne sur la crête de laquelle était bâti Fifahoumé, principal village du pays de Mananghare ou Vanghendranou.

Il nous fallut une demi-heure pour gravir les sentiers escarpés qui y conduisent. Trois ampitakh' de Razouma, chef de cette contrée, nous attendaient à l'entrée du village pour nous complimenter de la part de leur maître et nous conduire à son habitation.

Ce vieux chef, malgré son origine antaraye comme celui de Manamboundre, ne lui ressemblait aucunement ; sa figure était allongée, son nez aquilin, sa peau cuivrée, ses cheveux bouclés ; ses lèvres ne différaient pas beaucoup de celles des Européens ; c'était peut-être encore un descendant de quelque pirate. Il aimait beaucoup les blancs ; son langage et ses manières plaisaient dès le premier abord et ne trompaient pas ceux qui l'avaient jugé favorablement, car il était d'un caractère fort doux et rendait aussi bien justice aux étrangers qu'à ses sujets.

Razouma, frère aîné d'un guerrier nommé Rabédouk, n'était devenu qu'à sa mort chef du pays de Mananghare ; ce Rabédouk avait été le Radama des Antarayes ; il ne lui avait

manqué, pour étendre ses conquêtes, que des secours d'armes et de munitions comme ceux que les Anglais fournissaient au roi des Hovas. Trahi par quelques-uns des siens, il fut livré en 1824 à l'Anglais Brady qui n'avait pas encore pu le vaincre, et fut décapité dans son village sur son refus de se soumettre. Ses deux fils, aussi courageux que lui, s'étaient réfugiés avec leurs partisans dans les montagnes, où ils cherchaient l'occasion de se venger à la fois des Hovas et de leur oncle qui avait reconnu la puissance de Radama et avait été élu chef à la place de leur père. Razouma, en prêtant serment, n'avait fait cependant que céder aux circonstances et avait eu seulement pour but de sauver son pays de la dévastation, car deux ans plus tard il secoua le joug des Hovas ; comme son frère, il les détestait de toute son âme.

Lorsque j'entrai chez lui, il se leva pour me recevoir et me présenta ses trois fils dont les figures étaient aussi intéressantes que la sienne ; lorsqu'il fut question de l'établissement que j'avais le projet de former dans son pays, il m'offrit autant de terre que j'en voudrais et refusa une rétribution pareille à celle que Moura-bé avait exigée.

Il fut décidé que le lendemain nous irions ensemble sur la côte pour choisir la position la plus convenable et que le chef lui-même se chargerait de faire construire mes cases.

Le pays de Mananghare ou Vanghendranou est riche en troupeaux et fertile en riz de marais et de tavés ; les montagnes qui le coupent dans toute son étendue sont aussi fertiles que ses vallées : dans celles-ci on trouve de magnifiques prairies, mais peu de bois propre aux constructions. Le manioc, les ignames, les patates sucrées, les cannes à sucre et le maïs y sont abondants, ainsi que l'indigo, le coton et le tabac.

Les villages sont très rapprochés les uns des autres et bâtis sur le sommet des montagnes. Fifahoumé, le plus considérable de tous, a trois cents cases au moins ; sa population ne me paraissait pas aussi nombreuse que celle de Rahalahé : elle s'élevait à peine à mille individus.

Nous descendîmes la rivière de Mananghare dans la plus grande des pirogues de Razouma ; elle avait plus de trente pieds de longueur ; la rivière est très large et navigable pour les pirogues dans toutes ses parties ; le courant ne me parut pas fort. Nous débarquâmes le soir près du petit village où nous avions couché l'avant-veille ; j'y passai la nuit ainsi que Razouma et ses gens.

Le lendemain, dès qu'il fit jour, nous traversâmes la rivière et nous entrâmes, en quittant les marais qui sont près de ses bords, dans une vaste plaine où je vis beaucoup de bécassines et de cailles ; cette plaine s'étendait à plus d'une demi-lieue dans l'ouest. Nous marchâmes au N.-E. pendant vingt minutes environ et nous arrivâmes près de la mer dans un endroit où les terres étaient très hautes ; ce fut là que nous nous arrêtâmes et que je me décidai à m'établir. Les Malgaches tuèrent deux bœufs pour fêter mon arrivée, et aussitôt après les avoir partagés ils partirent pour aller couper des arbres dans les bois qui étaient un peu éloignés. J'avais écrit depuis quelque temps à un matelot malouin, qui résidait à Andraham-bé, pour l'engager à venir gérer mon nouvel établissement ; il arriva le lendemain au petit village où j'avais été obligé de m'établir provisoirement avec le chef de Vanghendranou. Je le chargeai de diriger les travaux de construction et je me mis en route pour Manamboundre ; il fut convenu entre nous, avant mon départ, qu'aussitôt mes cases achevées, il viendrait à Manamboundre en marchand voyageur, afin de ne pas donner d'ombrage à Moura-bé et qu'il emporterait mes marchandises les plus précieuses, car je les croyais plus en sûreté à Mananghare qu'à Manamboundre.

## CHAPITRE XXII.

**Pays de Massianac. – Description du tombouk-ansour, maladie indigène. – Opération chirurgicale, cautérisation, pansement exécutés par l'ampaanzar. – Le village de Lambalahé. – Magasin à riz pour la disette. – Le chef de Massianac ; étendue de son autorité. – République de Massianac – Productions du pays. – Bœufs énormes ou *tsiavèri*. – Retour à Manamboundre par les montagnes. – Rencontre d'un personnage singulier ; son costume bizarre ; ses amulettes ; statuettes dont il est décoré. – Goût naturel des enfants malgaches pour la statuaire. – Respect de Réindous pour ce personnage qu'il qualifie du plus grand ombiache de l'île. – Arrivée à l'établissement. – Tracasseries nouvelles de Moura-bé. – Refus de recevoir ses femmes à l'établissement. – Visite du grand sorcier Ravouane ; théorie de son art dévoilée. – Ses prédictions au sujet de Moura-bé. – Singulier moyen d'échapper aux persécutions du chef de Manamboundre. – Cimetière de Manamboundre ; l'esclave reconnaissant. – Respect superstitieux des Malgaches pour les cimetières. – Acquisition imprudente des fanfoudis de l'ampoum'chave-bé. – Envoi secret de marchandises au nouvel établissement de Mananghare.**

Ne voulant plus m'exposer à traverser l'embouchure de la rivière de Massianac dans la pirogue qui servait à transporter les voyageurs, curieux aussi de voir le principal village de ce district, je demandai à Réindous s'il connaissait un chemin pour m'y conduire ; ce chemin était un peu plus long que l'autre, mais du moins je ne devais y courir aucun danger et je me décidai à le suivre.

Nous marchâmes sur le rivage pendant une heure environ ; puis nous entrâmes dans un petit bois au-delà duquel se trouvait une plaine marécageuse qu'il nous fallut plus d'une demi-heure pour traverser ; nous étions dans un pays découvert et fertile d'où nous apercevions un grand nombre de villages tous situés sur des hauteurs. Après avoir marché à l'ouest environ quatre heures, nous nous arrêtâmes à un petit village dont les habitants nous firent présent d'un tronc d'arbre plein d'un miel excellent. En quittant ce village nous changeâmes notre direction pour aller vers le sud.

Il était environ cinq heures lorsque nous atteignîmes la rivière de Massianac où nous vîmes plusieurs grands villages. Nous nous arrêtâmes dans le plus considérable ; les hommes et les femmes, pour qui nous étions un objet de curiosité, nous firent cependant bon accueil et s'empressèrent de mettre à notre disposition les pirogues que nous leur demandâmes pour traverser la rivière.

À notre entrée dans ce village, tout le monde était assemblé autour d'un vieil esclave qu'un ampaanzar opérait du tombouk-ansour. Cette maladie consiste en une multitude de crevasses à la plante des pieds dont la peau s'épaissit considérablement ; au milieu de ces plaies douloureuses qui se portent surtout près des talons, il se forme des trous étroits mais profonds de cinq ou six pouces d'où sortent des excroissances de chairs vives et rouges, et d'où coule continuellement une humeur verdâtre et visqueuse d'une odeur infecte. Les personnes atteintes décernai ne peuvent plus marcher, car dès qu'elles posent le pied à terre, ces excroissances leur causent des douleurs si vives qu'elles leur

arrachent des cris. Le tombouk-ansour est peut-être un résultat de la syphilis ; il n'y a guère que les vieillards qui en soient atteints.

L'ampaanzar n'avait pas encore terminé son opération lorsque nous arrivâmes ; il abandonna le patient pour suivre la foule qui accourait pour me voir ; mais je lui fis un petit présent, et je le priai de continuer son pansement. Il avait déjà enlevé, avec un petit couteau, une partie de la peau épaisse qui couvrait les pieds du malade, et il n'avait plus qu'à cautériser.

Il prit un fer rouge qui n'était pas plus gros qu'un tuyau de plume, et l'introduisit plusieurs fois dans les trous dont j'ai parlé, pour brûler ce qui s'y trouvait ; pendant cette opération deux personnes pouvaient à peine tenir le patient qui poussait des cris douloureux.

L'opérateur prit ensuite les tiges d'une plante dont les feuilles étaient velues et ressemblaient à celles du figuier ; il les cassa et en exprima le lait sur les blessures qu'il venait de cautériser ; puis il appliqua les feuilles elles-mêmes sur les plaies, et couvrit l'appareil avec une bande de rabane.

Le tombouk-ansour est une maladie longue et très difficile à guérir ; on est obligé, pendant le traitement, de cautériser souvent les plaies, parce que les excroissances repoussent plusieurs fois. Les Malgaches font boire aux malades des décoctions composées de plantes de racines et d'écorces, parmi lesquelles se trouve du sassafras, que l'on emploie aussi en Europe comme dépuratif.

Je laissai quelques grains de colliers au malheureux esclave, et nous nous embarquâmes dans une pirogue. Quatre adroits pagaïeurs y montèrent avec nous, et en moins de dix minutes ils nous mirent à terre sur la rive gauche de la rivière de Massianac, d'où nous nous rendîmes promptement à Lambalahé, principal village du pays.

Ce village, situé sur le penchant d'une colline, contient à peine deux cents cases ; j'y remarquai plusieurs grands

magasins pleins de riz en paille ; ces bâtiments avaient la forme des meules de pailles que les fermiers d'Europe élèvent auprès de leurs habitations, après la récolte du blé.

Réindous me dit que les Anta-massianacs faisaient ces provisions pour les années de disette, occasionnées quelquefois par les essaims de sauterelles qui s'abattaient sur les rizières et dévoraient la moisson ; tant de prévoyance m'étonna, car jusqu'à ce moment je n'avais jamais vu les Malgaches s'inquiéter de l'avenir.

Le chef de Massianac nous donna sa plus belle case, et me fit présent de plusieurs chapons ; il me fit apporter le soir deux Calebasses de toak, dont il vint lui-même boire sa part. Ce chef me parut un excellent homme, ainsi que tous les gens du pays ; les fonctions qu'il exerçait n'étaient qu'électives et temporaires ; un conseil de notables contrôlait tous ses actes, et réglait même, sans sa participation, les affaires de la peuplade, qui paraissait heureuse et très attachée à ses coutumes.

Quoique les Anta-massianacs soient de véritables Antarayes, ils ne dépendent ni de Mananghare, ni de Manamboundre, dont les territoires les enclavent presque de tous côtés. Cette peuplade peu nombreuse, mais guerrière, avait su se faire respecter de ses voisins, et conserver son indépendance ; elle avait même, quelques années avant mon arrivée, repoussé les troupes d'Émirne qui envahissaient son territoire.

Le pays de Massianac est peu étendu, mais très fertile ; ses productions sont les mêmes que celles de Mananghare et de Manamboundre, son sol est encore meilleur ; on assure que ses habitants savent mieux engraisser les bœufs que tous les autres Malgaches ; j'en remarquai un troupeau parqué dans un champ de patates, près du village, et j'admire leur grosseur ; je n'en avais pas vu de pareils depuis que j'étais à Madagascar. Quand les bœufs ont acquis cet embonpoint, les Malgaches les nomment tsiavèri.

Nous quittâmes Lambalahé le jour suivant, de bonne heure. Ne voulant pas revenir sur la côte pour ne pas alonger notre chemin, nous traversâmes les montagnes qui séparent Manamboundre de Massianac. Je regrettai beaucoup mon fusil, car à chaque instant je trouvais du gibier plus facile à approcher que celui qui vit près des côtes. Vers midi, nous étions sur le territoire de Manamboundre, à une lieue environ de mon établissement ; nous nous arrê tâmes un instant pour préparer notre repas, dans un petit village habité par des fabricants de sel végétal.

En sortant de ce village, nous rencontrâmes un personnage qui attira mon attention : il était grand, maigre et noir ; les pommettes de ses joues étaient saillantes et faisaient ressortir ses yeux noirs et brillants ; sa barbe, d'un blanc argenté, lui descendait jusque sur la poitrine, et son costume ne ressemblait pas à celui des Malgaches ordinaires. Il portait un satouk (chapeau) recouvert de toile bleue foncée ; un seidik de la même étoffe tombait jusqu'à la cheville de ses pieds, et son sim'bou aussi de la même étoffe, drapé autour de son corps, était encore assez long pour former une queue qui traînait derrière lui. Ses ornements étaient aussi bizarres que ses vêtements : il portait sept colliers et des bracelets de racines ; à sa ceinture était suspendue une grande corne de bœuf que l'on me dit pleine de graines et de sucs de plantes ; elle était placée entre deux petites statuettes noires fort bien sculptées, qui représentaient un homme et une femme ; ces petites figures avaient des yeux imitant parfaitement l'émail, et mobiles à volonté au moyen d'un fil placé derrière la tête, ce qui leur donnait complètement l'apparence de la vie. Je ne me serais jamais attendu à trouver, à Madagascar, des sculptures aussi fines ; des artistes de Paris même n'auraient certainement pas mieux fait<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les Malgaches ont beaucoup de goût pour la statuaire ; un des amusements favoris des enfants, chez les Sakalaves du nord et chez d'autres peuplades, est de modeler de petits bœufs en terre glaise, qu'ils

Ce curieux personnage était accompagné de deux Malgaches qui portaient des tantes dans lesquelles était renfermé son bagage ; ils paraissaient avoir pour lui le plus grand respect. Réindous, qui le connaissait, le salua d'un finart iaba (bonjour, père) auquel celui-ci répondit à peine ; et me dit à voix basse : « Voilà peut-être le plus grand ombiache de toute l'île. » Ces paroles me donnèrent le désir d'en savoir davantage, et je m'approchai du sorcier que j'engageai à venir me voir à Manamboundre : « Cela m'est impossible en ce moment, me dit-il, car je viens de faire plus de cent lieues pour me rendre chez un chef puissant, Razouma, qui m'a fait appeler ; mais dans huit jours je serai chez toi, et je pourrai te rendre service, car je sais que tu as des ennemis qui ne tarderont pas à t'attaquer. – Où demeures-tu ? demandai-je à l'ampoum'chave. – Partout, me répondit-il, car les grands ont si souvent besoin de moi que je voyage continuellement. » La curiosité me porta à lui promettre des présents s'il voulait venir chez moi ; il m'assura une seconde fois que je pourrais compter sur lui.

En quittant le sorcier malgache, nous prîmes le chemin de la côte et nous arrivâmes dans la nuit à mon établissement où je trouvai tout en bon état. Moura-bé ne s'était pas douté que j'avais entrepris un voyage pour mettre mes marchandises à l'abri de sa rapacité ; il me croyait à la chasse, et dès qu'il eut appris que j'étais de retour il vint me voir avec ses femmes et exigea pour elles des présents d'une assez grande valeur qu'il me fallut leur donner pour éviter des tracasseries.

Mes libéralités les enhardirent, car deux jours après, dans un moment où je souffrais d'un accès de fièvre, elles vinrent

---

font ensuite sécher au soleil. Ils mettent un soin extrême à imiter parfaitement la nature, et parviennent à faire des statuettes qui seraient justement appréciées par les artistes européens. Cette disposition des jeunes Malgaches paraît au premier abord extraordinaire, mais s'explique aisément quand on réfléchit qu'ils sont pour ainsi dire élevés au milieu de ces beaux animaux, que leurs parents leur apprennent sans cesse à soigner.

EUG. DE FROBERVILLE.

avec plus de deux cents femmes chanter devant mon établissement ; elles demandaient qu'on leur ouvrît la porte de la palissade, que j'avais fait fermer par précaution, car j'avais su par Réindous que sous prétexte de célébrer la fête des femmes elles venaient me mettre à contribution. Je manquai de prudence en cette circonstance : irrité par la maladie, j'ordonnai qu'on ne leur permît pas d'entrer ; je n'aurais pas ouvert à Moura-bé lui-même s'il se fût présenté chez moi.

Trois jours après, mon sorcier arriva comme il me l'avait promis ; je le logeai dans une des cases de mon établissement et je lui fis donner du riz et un bœuf gras ; je l'engageai à se reposer chez moi tant qu'il voudrait, mais il n'y resta que vingt-quatre heures. Il m'expliqua comment il s'y prenait pour jeter des sorts ; de quelles plantes et de quelles racines il fallait se servir pour les enchantements, comment il fallait faire pour se préserver d'une balle ou de l'attaque d'un caïman, pour faire périr ses ennemis sans les toucher ou pour les empêcher de nuire ; tout cela n'avait pas le sens commun et ressemblait beaucoup aux Secrets du petit Albert. Je vis que mon homme n'en savait pas davantage que nos bergers normands et bas-bretons qui, comme lui, effraient les habitants des campagnes et exploitent leur crédulité. Il me raconta l'histoire de Mahao et de Dérafif avec beaucoup plus de détails que mon guide du lac Nossi-bé ; il paraît que cette légende joue un grand rôle dans la magie des Malgaches.

L'ampoum'chave-bé<sup>1</sup>, c'était ainsi que l'appelaient mes commandeurs et mes maramites, me conseilla de me tenir sur mes gardes, et m'assura que Moura-bé avait l'intention de piller mon établissement ; il l'aurait déjà fait, me dit-il, si son jeune frère, que j'avais à peine remarqué, et son premier ampitakh' ne l'avaient pas arrêté.

---

<sup>1</sup> Bé signifie grand.

Je connaissais les mauvaises intentions du chef de Manamboundre, et la prédiction du sorcier ne fut pas pour moi un avertissement bien utile, car déjà je m'attendais à une catastrophe. Il ajouta qu'avant neuf jours je reconnaîtrais la vérité de ses paroles, mais qu'il connaissait un moyen de me sauver ; c'était d'aller avec lui pendant trois nuits dans le cimetière de Manamboundre, et d'y faire les choses qu'il m'indiquerait ; il s'agissait simplement d'une violation de tombeaux ; mais comme je connaissais le respect des Malgaches pour les morts, je ne pus m'empêcher de rire de sa proposition.

Le cimetière du petit village de Manamboundre n'était pas à plus de deux portées de fusil, dans l'ouest de mon établissement, et je passais à côté presque tous les jours en allant à la chasse. Les cimetières des Malgaches ressemblent si peu à ceux des autres peuples que je crois devoir donner ici une description de celui-ci.

À l'un des angles de la plaine où était mon établissement, on voyait plusieurs mâts terminés en pointe, de hauteurs et de grosseurs diverses ; des têtes de bœufs, dont le nombre était proportionné à la fortune des défunts, étaient traversées et soutenues par ces mâts, et annonçaient un lieu de sépulture ; on voyait çà et là quelques arbres au feuillage sombre, des herbes longues, et en quelques endroits de la terre fraîchement remuée. Dans un coin était une petite case en feuillage, qui servait de demeure à un vieil esclave que le dernier chef de Manamboundre avait affranchi avant sa mort ; cet homme, en vivant près de la sépulture de son maître, remplissait un pieux devoir que des sentiments de reconnaissance lui avaient seuls suggéré, car il n'est pas de rigueur que les cimetières aient des gardiens. Jean René avait aussi établi, près du tombeau de son frère Fiche, dans la vallée de Taniou, un esclave qui devait y finir ses jours.

Le cimetière de Manamboundre, comme tous ceux de l'île, était confié à la foi publique, et n'avait pas d'enclos ; les cornes de bœufs qu'on avait détachées des têtes que les mâts n'avaient

pu soutenir, étaient enterrées en terre les unes à côté des autres, de manière à former une espèce d'entourage qu'aucun passant n'aurait osé franchir, tant les Malgaches ont de respect pour les tombeaux<sup>1</sup>.

Avant le départ du sorcier, je lui proposai d'acheter tous ses fanfoudis que je trouvais curieux, et que j'avais l'intention d'apporter un jour en Europe ; il y consentit après avoir fait quelques difficultés dont le but était probablement d'en obtenir un bon prix ; c'était surtout des deux petites têtes sculptées que j'avais envie ; je les trouvais si habilement faites que je les payai généreusement. Lorsque je fus en possession de tous ces objets, je les enfermai dans une malle où je les oubliai ; je n'avais aucun pressentiment des malheurs qu'ils devaient me causer.

Cinq jours après le départ du sorcier, mon traitant de Mananghare, nommé Provost, arriva à Manamboundre ; il m'annonça que mon établissement était achevé, et qu'il n'avait eu qu'à se louer de la conduite du chef de Mananghare. Réindous me procura quatre de ses parents, qui partirent secrètement, la nuit suivante, avec leurs esclaves et emportèrent les marchandises les plus précieuses de mon établissement.

---

<sup>1</sup> Quand un Malgache passe près d'un cimetière il baisse la tête ou regarde d'un autre côté ; il n'oserait pas même s'arrêter et fixer ce lieu qu'il considère comme sacré.

## CHAPITRE XXIII.

**Attaque imprévue du chef de Manamboundre. – Nouveau sahari contre le voyageur. – Kabar constitué pour le juger. – Discours violent de Moura-bé. – Acclamations bruyantes qu'il soulève. – Réquisition de l'accusateur public. – Pourquoi l'accusé ne peut être soumis aux épreuves du tanghin ou du caïman. – Dangers d'une condamnation à mort. – Perquisition des fanfoudis de Ravouane comme preuve du pacte fait avec l'ampoum'chave-bé. – Défense présentée par Réindous et par le frère de Moura-bé. – Amende de cent cinquante bœufs. – Les fanfoudis sont impitoyablement brûlés. – Suivant l'usage, l'amende est immédiatement dévorée par les hommes affamés de Moura-bé. – Renvoi des maramites dénonciateurs et acquisition d'esclaves étrangers. – Entrevue avec M. de Saint-Aulaire à Mananghare. – Prospérité de l'établissement. – Beauté du riz de ce pays. – Facilité du commerce qu'on y peut faire. – Ce que c'est qu'une brasse de toile. – Kabar annuel pour la fixation de cette mesure et de la tante à mesurer le riz. – Supercherics et mauvaise foi des traitants européens.**

Provost était parti depuis deux jours ; personne n'était encore levé chez moi, lorsque plusieurs décharges de mousquetterie m'éveillèrent un matin en sursaut ; je me levai et

courus à la porte, à moitié vêtu ; il y avait, dans la plaine, plus de deux mille hommes armés de fusils et de zagaïes. C'était Moura-bé qui venait me faire un sahal dont je ne connaissais pas encore la cause. Je me souvins cependant de la prédiction de l'ampoum'chave, et je me résignai à mon sort.

Moura-bé fit entourer mon bâtiment, et me somma d'en ouvrir les portes ; lorsque mes commandeurs eurent obéi à cet ordre, il entra dans ma principale cour ; six ampitakh' qui l'accompagnaient étaient armés, ainsi que lui, de carabines et de zagaïes<sup>1</sup> ; ce qui annonçait leurs projets hostiles.

Moura-bé et ses ampitakh', sans dire mot, se réunirent en kabar dans ma cour, et j'allai m'asseoir avec mes commandeurs en face du groupe qu'ils avaient formé. Ils ne tardèrent pas à nous faire connaître les motifs de leur visite. Le chef de Manamboundre, après avoir passé la main sur sa barbe, comme c'est l'usage avant de prendre la parole dans une assemblée, s'exprima en ces termes : « Gloire à Zanaar qui veille à la conservation des Malgaches ! maudit soit Angatch' et tous les génies qui le servent ! maudits soient les ampoum'chaves, leurs associés, qui portent chez nous la désolation et la mort ; que leurs chairs soient la pâture des vouroundoules, et que la terre refuse de couvrir leurs ossements ; que les caïmans dévorent leurs enfants, car les méchants ne doivent pas laisser de postérité. Notre pays serait le plus riche et le plus puissant du monde, si les mouchaves n'avaient pas fait périr les premiers de notre peuplade<sup>2</sup>, ces hommes que Zanaar protégeait parcequ'ils rendaient la justice et qu'ils veillaient aux intérêts de tous. Les ampoum'chaves font venir les sauterelles qui s'abattent sur nos houraks et dévorent nos moissons ; ils jettent aussi, sur nos troupeaux, des sorts qui les font maigrir ou les tuent ; ils appellent les orages et la foudre qui frappe quelquefois nos

---

<sup>1</sup> Les Antarayes ne se servent pas de boucliers.

<sup>2</sup> Plusieurs chefs de Manamboundre étaient morts depuis quelques années.

habitations, et les vents impétueux qui font chavirer nos pirogues, et nous empêchent de prendre des baleines dont la chair est si précieuse à la santé des Malgaches. C'est encore aux ampoum'chaves que nous devons un fléau non moins terrible : je veux dire Radama et les Ambo'lambes (les Hovas), dont le but et les désirs sont de vous exterminer. Jurons donc, Antarayes, de poursuivre les ampoum'chaves et leurs complices avec plus d'acharnement encore que les sangliers qui dévastent nos moissons, car ils ne sont pas dignes de fouler la même terre que nous, ni de boire l'eau de nos rivières que leur souffle suffit pour empoisonner. » Ici Moura-bé s'arrêta ; des cris barbares poussés par la foule qui entourait ma palissade, et des imprécations terribles contre les sorciers, succédèrent à son discours, et empêchèrent, pendant plus de dix minutes, l'ampitakh' qui devait porter l'accusation de prendre la parole.

Enfin le bruit ayant cessé : « Antarayes, s'écria l'accusateur, l'indignation que vous venez de manifester me fait connaître que vous avez, pour les ampoum'chaves, autant de haine que votre invincible chef Moura-bé, le favori de Zanaar, le père et le protecteur de tous les Antarayes. Je compte donc sur votre appui pour punir l'ampoum'chave qu'il m'a chargé de dénoncer et de poursuivre.

« Si l'accusé était un Malgache, le tanghin, les caïmans ou le fer chaud auraient bientôt prouvé son crime. Mais il s'agit d'examiner si nos coutumes nous permettent de soumettre à ces épreuves un étranger qui, n'ayant pas notre couleur, n'a peut-être pas le même sang que nous. Il est sage d'examiner également si les Antarayes peuvent, dans la suite, se passer de ses compatriotes qui n'oseront plus venir nous apporter leurs marchandises, si nous lui donnons la mort. Cependant il faut lui infliger un châtement terrible, car il a reçu chez lui Ravouane, qui, du nord au sud et de l'est à l'ouest, est connu pour l'ampoum'chave le plus puissant et le plus dangereux. Non-seulement le blanc que j'accuse a donné à cet homme abominable l'hospitalité et lui a fait des présents, mais il a conclu un pacte avec lui ; visitez cet établissement, et vous en

trouverez les preuves ; car une partie des fanfoudis qui servaient à Ravouane pour nuire aux hommes y sont encore déposés. Je demande, au nom de Moura-bé, que cette recherche soit faite ; si nous découvrons les mouchaves, qu'ils soient immédiatement jetés au feu ; que le blanc soit condamné à payer au chef une amende de trois cents bœufs ; que son établissement soit incendié pour purifier la terre sur laquelle il a été fondé ; qu'enfin il soit chassé du pays, car les Anta-manamboundres ne veulent pas vivre et commercer avec les sorciers. »

J'étais si loin de m'attendre à une accusation semblable que les paroles de l'ampitakh' m'aterrèrent ; je prévoyais déjà les suites d'une accusation qui exposait à la fois mes marchandises et ma vie ; ce n'était, je le savais, qu'un odieux prétexte dont Moura-bé voulait tirer parti pour me piller. Cependant je fis bonne contenance, et je chargeai Réindous, qui était habitué à parler dans les kabars, de répondre à l'orateur.

Sa défense, quoique présentée avec adresse, ne parut pas faire beaucoup d'impression sur les naturels ; encore Moura-bé s'empressa-t-il d'en détruire l'effet en y répliquant. Lorsqu'il eut fini, son jeune frère, que je connaissais à peine, prit lui-même la parole pour me défendre, et comme il était aimé du peuple, il parvint à faire adoucir l'arrêt qui fut prononcé et exécuté par Moura-bé avant que le soleil ne fût couché.

Cet arrêt me condamnait à lui payer une amende de cent cinquante bœufs, et à livrer à ses ombiaches toutes les curiosités que Ravouane m'avait vendues ; je regrettai surtout mes petites figures de nègres qui furent jetées dans un bûcher allumé exprès dans ma cour. Cette opération terminée, les Malgaches, affamés comme des vautours, s'élancèrent sur mon parc et choisirent cent cinquante bœufs des plus gras ; ils les emmenèrent dans un bois où ils se mirent à faire régal. C'était uniquement le désir de manger mes bœufs qui les avait portés à me susciter cette affaire ; ils avaient tant de certitude que je serais condamné, qu'ils avaient apporté, de chez eux, d'énormes chaudières pour faire cuire mes pauvres bœufs. C'est au frère de Moura-bé que je

du la conservation de mes marchandises et de mes cases. Ces barbares voulaient incendier tout ce qu'ils ne pouvaient emporter ; sans lui ils m'auraient aussi renvoyé de Manamboundre. L'un des griefs de Moura-bé était la prétendue insulte que j'avais faite à ses femmes, en refusant de les laisser venir chanter chez moi.

Je fis remercier mon généreux défenseur, et lui envoyai des présents qu'il reçut à l'insu de son frère ; il me désigna les maramites qui m'avaient trahi, et je m'empressai de les congédier. Afin de ne plus courir les mêmes risques, et de ne plus être espionné chez moi, j'achetai, d'après l'avis de Réindous, des esclaves étrangers, que je ne laissais jamais aller au grand village, mais que je traitais aussi bien que s'ils eussent été des hommes à gages.

J'avais tenté plusieurs expéditions dans l'intérieur, et principalement chez les Betsilos et les Sakalaves du sud ; j'envoyai à leur rencontre des hommes que Réindous m'avait recommandés, pour les avertir de changer de route, et leur faire conduire mes bœufs à Mananghare, où ils seraient plus en sûreté qu'à Manamboundre.

Peu de temps après, M. de Saint-Aulaire arriva à Farafangane et me donna rendez-vous à Mananghare où il me fallut faire un second voyage. Je priai son traitant, qui n'avait plus de marchandises à Chandervinangue, de venir pendant mon absence tenir mon établissement de Manamboundre ; il eut l'obligeance d'y consentir et je partis encore accompagné de Réindous seulement. Nous suivîmes la côte comme la première fois, et nous nous rendîmes en un jour à Mananghare, où je vis que mon établissement prospérait sous la protection de Razouma. Je trouvai mon parc à bœufs bien garni et mes magasins pleins de riz.

Le riz de Mananghare est aussi beau que celui de Mahéla et de Fénéf, et l'on pourrait en traiter autant que dans ces ports, si les bâtiments de Maurice et de Bourbon allaient y faire des cargaisons ; le mouillage de Mananghare est assez sûr, et la

barre n'est pas plus dangereuse que celle de Mahéla, où avec des bateaux baleiniers, que la maison Rontaunay de Bourbon a fait construire exprès, elle parvient à charger tous les ans plusieurs gros bâtiments.

Le commerce que l'on fait à Mananghare est d'ailleurs plus avantageux que celui de Mahéla, car c'est avec de la verroterie de Venise ou de la toile que l'on achète le riz des naturels. On leur donne dix grains de colliers pour une mesure de riz blanc, qui pèse de quatre-vingt à quatre-vingt-dix livres, et une brasse de toile blanche ou une demi-brasse de toile bleue, pour la même quantité de riz ; la brasse de toile bleue représente une piastre (cinq francs) dans le sud de Madagascar, tandis que la brasse de toile blanche n'en vaut que la moitié.

La brasse dont on se servait pour mesurer la toile était aussi plus avantageuse à Mananghare qu'à Mahéla, car le chef, qui voulait favoriser les blancs et les engager à s'établir dans son pays, l'avait réduite à moins d'une aune ; dans le nord, au contraire, elle était presque double de celle-ci.

On appelle brasse une gaulette qui sert à mesurer la toile que l'on vend aux naturels pour des piastres d'Espagne ou pour des productions du pays.

Tous les ans, quand la récolte est faite, personne ne vend qu'après l'ouverture de la traite par le chef. Celui-ci convoque un kabar où doivent se trouver ses sujets ainsi que les blancs qui veulent commercer : là, chacun expose ses raisons ; les blancs disent que leurs marchandises leur ont coûté cher ; les Malgaches, que la culture leur a donné beaucoup de peine et leur a pris beaucoup de temps : le chef écoute tout le monde avec patience ; les uns demandent que l'on coupe un petit morceau de la gaulette, les autres se plaignent qu'elle est trop courte<sup>1</sup> ; enfin il fixe la longueur de la gaulette et la

---

<sup>1</sup> Les Malgaches ont souvent été victimes des supercheries et de la mauvaise foi des traitants européens. La manière dont les blancs mesu-

communiqué aux assistants ; dès-lors elle est reconnue pour mesure légale et elle sert jusqu'à la récolte suivante. C'est dans le même kabar que le chef fixe la capacité de la tante (panier) à mesurer le riz que les naturels vendent aux blancs. Après le kabar on tue quelques bœufs gras et la fête se termine par un ralouba ; dès le lendemain il est permis d'acheter et de vendre.

---

raient le riz sur la Côte de l'Est mérite d'être rapportée ici. Ils exigeaient d'abord que le grain fût versé doucement dans la gamelle adoptée comme mesure pour la saison de façon à former un cône ; puis un matelot y enfonçait brusquement le bras pour s'assurer *qu'il n'y existait pas de cavités*, et par un mouvement auquel il s'était exercé, vidait presque totalement le vase sur une natte où on l'avait placé ; cela fait, le vendeur venait de nouveau le remplir, mais ne recevait que le prix d'une seule gamelle pour tout le riz versé, qui équivalait ordinairement à deux gamelles et demie.

EUG. DE FROBERVILLE.

## CHAPITRE XXIV.

**Acquisition de l'établissement de Chandervinangue. – Prise de possession. – Déménagement furtif de Manamboundre. – Campement à la belle étoile. – Attaque imprévue des gens de Moura-bé. – Effet du sabre sur les Malgaches. – Évasion miraculeuse. – Suites fâcheuses de cette retraite précipitée. – Réapparition du cuisinier Rassouza. – Probité naïve du vieil esclave. – La fièvre redouble. – Les sangsues de Madagascar. – Médecine indigène. – Succès du traitement. – Convalescence et pêche au tramail. – Visite au chef de Chandervinangue. – Paysage pittoresque de Fazoutou. – Réception amicale de Rabémalarive. – Portrait de Rabouzi, son ampitakh'. – Bonnes nouvelles de Manamboundre. – Succès des opérations entamées avec les Sakalaves du sud. – Propositions avantageuses de Ramitrah'. – Projets déjoués.**

M. de Saint-Aulaire arriva quelques heures après moi à Mananghare, et mes offres pour l'acquisition de son établissement de Chandervinangue lui ayant convenu, nous eûmes bientôt réglé les conditions de la vente ; je le payai partie en piastres d'Espagne et partie en marchandises. Le lendemain, je me mis en route pour retourner à Manamboundre où j'arrivai dans la nuit. J'amenais avec moi un Français, ancien officier d'infanterie, que j'avais fait venir d'Andraham-bé et à qui je devais confier mon nouvel établissement ; il m'avait été recommandé par mon traitant de Mananghare.

Je ne lui donnai pas le temps de se reposer, car je craignais encore le ressentiment de Moura-bé. Réindous me procura sur-le-champ des maramites que je chargeai de marchandises, et avant le jour mon traitant était en route dans un takon malgache, espèce de civière composée d'une natte cousue sur deux montants ; M. Chautard l'accompagnait, car c'était lui qui devait, comme fondé de pouvoirs de M. de Saint-Aulaire, le présenter au chef de Chandervinangue et le mettre en possession de mes cases.

Quelques jours après, il me fit savoir qu'il avait été bien reçu par le chef et que déjà une partie de mes marchandises était placée. Ces nouvelles me déterminèrent à lever le poste de Manamboundre où je n'étais plus en sûreté ; mais comme il fallait passer par Manamboundre pour atteindre Mananghare, je n'osai pas exécuter tout de suite ce projet. Moura-bé avait appris que j'avais fait sortir des marchandises de son pays et m'en avait fait témoigner son mécontentement.

Au bout de quelques jours je voulus voir moi-même en quel état se trouvait mon poste de Chandervinangue et je partis la nuit, accompagné de Réindous et de quelques-uns de mes noirs, que je chargeai de marchandises. Arrêtés à deux lieues environ de Manamboundre par une rivière sur les bords de laquelle nous ne trouvâmes pas de pirogues, il nous fallut attendre le jour pour la traverser. Je me couchai sur le sable et je fis tirer plusieurs coups de fusil, mais aucune pirogue ne parut.

Ce ne fut que longtemps après le lever du soleil que nous aperçûmes un pêcheur qui consentit à nous passer sur l'autre rive. Nous nous arrêtâmes à une demi-lieue de là, près d'un marais, et nous fîmes un peu de feu pour sécher nos vêtements mouillés par l'humidité du sable sur lequel nous avions dormi. Un Ant'-anossi, cuisinier et charpentier, que j'avais depuis quelque temps à mon service et sur la fidélité duquel je pouvais compter, étant allé chercher du piment pour faire le roh', dans un bois qui n'était qu'à une petite distance de l'endroit où nous

repositions, revint tout épouvanté m'annoncer qu'il avait aperçu entre les arbres des hommes armés qui nous épiaient.

Cet avertissement me décida à continuer immédiatement ma route. Nous venions de nous lever lorsque nous vîmes deux Malgaches, armés de fusils et de zagaïes, courir à notre droite et nous dépasser ; ils s'enfoncèrent dans le bois où nous les perdîmes bientôt de vue, mais j'avais reconnu des sujets de Moura-bé. J'étais dans une position difficile : si je retournais sur mes pas je me rapprochais encore davantage du territoire de ce chef ; si j'entrais dans le bois j'allais être attaqué par ses gens ; je pris néanmoins ce dernier parti, car je voulais atteindre Chandervinangue. Je fis ranger tous mes hommes derrière moi, et le sabre à la main j'entrai dans le bois qui bordait la côte.

Il y avait tout au plus cinq minutes que j'y étais quand plus de cent hommes se jetèrent sur moi en poussant des cris de guerre. Je battis en retraite en parant avec mon sabre les coups de zagaïe qu'ils me portaient. Je remarquai que mon arme leur imposait et qu'ils ne pouvaient pas soutenir la vue de sa large lame qui brillait au soleil<sup>1</sup>. Ce fut mon sabre qui me sauva ; l'ennemi s'empara de mes esclaves ; Réindous, seul, parvint à s'échapper avec moi ; mon Ant'-anossi, nommé Rassouza, était boiteux et ne put pas me suivre. Les Anta-manamboundres s'élançaient sur moi pour me frapper avec leurs zagaïes, mais dès que je m'arrêtais et que je brandissais mon sabre ils s'arrêtaient aussi et reculaient quelques pas.

Lorsqu'ils me virent hors de la portée de leurs zagaïes, à l'instant où je sortais du bois, ils appuyèrent leurs fusils sur des branches d'arbres fourchues et firent feu sur Réindous et sur moi : les balles sifflèrent à nos oreilles, mais n'atteignirent aucun de nous. Nous nous mîmes alors à courir sur la plage où

---

<sup>1</sup> Le sabre produit sur les Malgaches l'effet de la tête de Méduse, et je suis persuadé que les Hovas lui doivent une partie de leurs succès ; c'est en abattant des têtes avec cette arme qu'ils ont jeté l'épouvante parmi les populations de Madagascar.

nous n'étions plus embarrassés par des branches d'arbres et des lianes ; nos ennemis nous poursuivirent jusqu'à plus de deux lieues de là et nous ne les perdîmes de vue que lorsque nous fûmes arrivés sur le territoire de Chandervinangue où ils craignirent de nous attaquer.

Cette retraite m'avait singulièrement fatigué, et j'eus beaucoup de peine à gagner mon établissement, où nous arrivâmes le soir ; un violent accès de fièvre m'obligea à me coucher en arrivant ; je l'attribuai à la quantité d'eau saumâtre que j'avais bue pendant ma fuite, car pressé par une soif ardente je m'étais arrêté à toutes les embouchures de rivière, et j'y avais puisé, avec mon chapeau de paille, une mauvaise eau que j'avais bue en grande quantité.

Le lendemain ma fièvre ne m'avait pas encore quitté ; j'étais étendu sur une natte près de la porte de ma case, lorsque je vis arriver le vieux Rassouza ; il montait la colline en boitant, et tenait à la main plusieurs poules mortes. Il parut étonné de me voir encore en vie, car il avait vu les Anta-manamboundres faire feu sur moi, et croyait que leurs balles m'avaient atteint. Il me raconta que tandis que les gens de Moura-bé me poursuivaient, n'ayant pas pu me suivre, il s'était caché dans les joncs du marais, où il s'était enfoncé jusqu'au cou. Lorsque les Anta-manamboundres m'eurent laissé, ils étaient venus se reposer près du marais où le pauvre Rassouza était plus mort que vif ; contents de la capture de mes onze esclaves chargés de marchandises, ils s'étaient mis à allumer du feu pour préparer leur repas. Rassouza, qui craignait d'être découvert, serrait le bec des poules qui composaient sa charge ; mais ne pouvant réussir à étouffer leurs cris, il se décida, à la fin, à en faire un sacrifice, et les noya ; il m'apportait leurs cadavres pour me prouver, disait-il, qu'il était honnête homme, et que la nécessité et le désir de conserver sa liberté avaient pu seuls le porter à disposer ainsi de ma propriété.

Je ne pus m'empêcher de rire de la bonne foi et de la patience de mon cuisinier ; je lui fis donner, par Réindous, une

bouteille d'arak qu'il avait bien méritée. Il m'annonça que tous mes noirs avaient été emmenés par les Anta-manamboundres ; celui que je regrettais le plus était un jeune mulâtre très intelligent, nommé Paul, qui avait été élevé par Rabéfarantse, et que ce chef m'avait vendu dans la persuasion que je le rendrais heureux.

Ma fièvre fit des progrès dans la nuit, et le lendemain j'étais très malade ; j'avais une douleur au côté qui m'empêchait de respirer, et qui m'obligeait à me tenir continuellement assis ; j'avais fait chercher des sangsues, mais celles de la grande espèce sont rares à Madagascar, et il paraît qu'elles n'ont pas de trompe, car aucune de celles que l'on m'apporta ne voulut prendre.

Il y a des sangsues de deux espèces à Madagascar : les grosses vivent, comme les nôtres, dans les ruisseaux, et s'enterrent dans la boue ; elles sont rares et ne prennent pas. Celles de la petite espèce se trouvent le matin dans les herbes humectées de rosée ; elles se tiennent toujours dans les bois ou dans les prairies ; on ne les voit jamais dans l'eau ; elles sont très nombreuses, mais les plus grosses sont aussi menues qu'une aiguille à coudre ; les sangsues de cette espèce sont d'une grande vivacité ; elles s'agitent sans cesse et se replient sur elles-mêmes comme de petits serpents ; elles prennent vite, et leur piqûre est douloureuse ; mais leur trompe est si fine qu'elles ne peuvent tirer que quelques gouttes de sang. Toutes les fois que j'allais à la chasse le matin, j'avais les jambes couvertes de ces petits animaux que je laissais tomber d'eux-mêmes, car lorsque je les arrachais j'éprouvais une douleur très vive, et leur piqûre s'enflait.

Rabémalarive, qui avait appris mon accident et mon arrivée, descendit de son village pour me voir ; il parut affligé de mon état, et m'envoya un de ses ombiaches qui m'appliqua, sur le côté, des ventouses avec des cornes de mouton ; lorsqu'il les eut laissées le temps nécessaire pour produire leur effet, il les ôta et scarifia la peau avec un mauvais petit couteau, opération

qui me causa des douleurs très vives ; il me fit mettre ensuite dans un bain d'aromates, et lorsque j'en sortis il recommanda à deux femmes du pays de me masser continuellement dans une chambre où il avait fait allumer un grand feu.

Ce traitement réussit ; dès le lendemain la fièvre et les douleurs de côté avaient cessé, et j'étais en état de me lever. Cependant il fallut encore deux jours pour rétablir mes forces ; je ne pouvais me promener que dans les environs de mon établissement. Les Malgaches avaient vendu pour un bœuf, à mon traitant, un tramail en fil de rafia, assez grand pour barrer la rivière qui était près de mon habitation ; nous allâmes ensemble l'essayer ; voici comment on s'en servait : un homme armé d'une longue perche, au bout de laquelle était fixée une planche arrondie, frappait la surface de l'eau après avoir barré la rivière avec le tramail ; les poissons épouvantés par le bruit s'y précipitaient ; aussitôt des hommes placés sur la rive recevaient, des mains de celui qui était dans la pirogue, l'un des bouts du tramail, et le tiraient à terre en décrivant un cercle. Nous prîmes, de cette manière, une quantité prodigieuse de gros poissons en moins d'une demi-heure ; trois cents personnes auraient pu vivre pendant un jour avec notre pêche.

Les Malgaches ont encore une autre manière de pêcher ; ils barrent les rivières avec des claies en bois flexible et laissent seulement deux ou trois intervalles libres, où ils placent de grands paniers qui ont des trous larges aux extrémités et qui vont en se rétrécissant dans l'intérieur. Les Malgaches lèvent ces espèces de nasses tous les soirs, et sont toujours sûrs d'y trouver une grande quantité de poissons que le courant y a poussés pendant la journée.

Comme j'étais encore souffrant, je n'osais pas retourner à Manamboundre ; mais j'étais inquiet de mon établissement, et j'envoyai Michel pour le gérer ; M. Chautard, qui n'avait plus d'affaires à Madagascar, consentit à l'accompagner, et Réindous partit avec eux.

Deux jours après leur départ, me trouvant beaucoup mieux, je m'embarquai dans ma pirogue pour aller faire une visite au chef ; j'avais plus de temps que la première fois, et je pouvais considérer tout à mon aise le pays de Chandervinangue que je trouvais très beau. Les environs du village avaient surtout un aspect pittoresque qui ne pouvait manquer de plaire à un étranger.

Nous débarquâmes dans un marais couvert de joncs, où l'on voyait quelques arbres dont le tronc et les branches étaient garnis de plantes grimpantes, formant des berceaux délicieux que leurs larges feuilles vertes mettaient à l'abri des rayons du soleil. Dans l'ouest de ce paysage, des blocs de rochers, séparés par un étroit intervalle qui donnait passage à la rivière, formaient une espèce de canal ; d'un côté ces rochers se joignaient à la pente de la montagne sur le sommet de laquelle était assis un riant village ; un peu au-dessus, et près de l'eau, des jeunes filles venaient de remplir leurs cruches<sup>1</sup> à la rivière, et poussaient devant elles, vers le village, des bœufs qu'elles avaient amenés à l'abreuvoir. Nues jusqu'à la ceinture, ces jeunes filles, n'étaient plus vêtues des toiles grossières de leur pays ; elles avaient de beaux seidiks blancs que mon traitant leur avait vendus. Des plantes aquatiques aux fleurs bleues et roses embellissaient les bords de la petite rivière. Enfin, au fond du paysage, une chaîne de montagnes qu'on apercevait au loin, et dont les nuances bleuâtres se perdaient dans un ciel vapoureux, concourait à former un site ravissant.

Appuyé sur ma zagaïe, je suivis le même sentier que les jeunes filles ; mais j'étais encore si faible que je n'arrivai que longtemps après elles au village. Le chef, averti de mon arrivée, vint m'offrir son bras à l'entrée, et me conduisit dans sa case où il m'avait fait préparer une natte fine et un coussin.

---

<sup>1</sup> Les Malgaches du nord se servent de gros bambous pour puiser l'eau, mais les Antarayes, ainsi que les Ant'-anossis et les Hovas, emploient à cet usage de grands pots de terre cuite qu'ils font eux-mêmes.

Rabémalarive était un homme excellent, mais insouciant et faible ; un ampitakh' intrigant et rusé, nommé Rabouzi, s'était emparé de son esprit, et dirigeait toutes les affaires de la peuplade. Cet homme, avide et jaloux, dont les Malgaches eux-mêmes se plaignaient, ne pouvait souffrir les blancs ; il était mécontent de moi surtout, parceque j'avais fait des présents à son maître, et que je ne lui avais donné que des choses de peu de valeur. J'étais l'objet de toutes ses prévenances ; mais comme je connaissais les Malgaches, je m'apercevais sans peine que ses caresses étaient feintes, et qu'il cherchait à me trahir.

Je ne restai pas plus d'une heure au village de Fazoutou, car je craignais d'être incommodé sur la rivière par la fraîcheur du soir ; j'arrivai de bonne heure à mon établissement où je reçus une lettre de Michel qui m'annonçait que tout était tranquille à Manamboundre, ce qui me décida à prolonger mon séjour à Chandervinangue.

Presque tous les matins je m'amusais à pêcher dans la rivière qui n'était pas à deux portées de fusil de distance de mon établissement ; le soir j'allais tuer des canards et des sarcelles au même endroit, et guetter les tortues qui venaient souvent à terre.

Mes relations commerciales commençaient aussi à s'étendre, et des bœufs m'arrivaient chaque jour de toutes les parties de l'île qui n'étaient pas soumises aux Hovas. L'expédition que j'avais envoyée de Manamboundre chez les Sakalaves du sud était rentrée et j'avais réalisé, dans cette affaire, des bénéfices considérables. Ramitrah', qui se souvenait de moi, avait chargé le commandeur à qui j'avais confié l'expédition de m'engager à fonder un établissement dans son pays ; il n'était plus inquiet par les Hovas qui n'osaient plus lui faire la guerre, et il m'offrait les mêmes avantages commerciaux qu'il leur accordait. Ces propositions étaient d'autant plus séduisantes que je savais que chez les Sakalaves du sud un bœuf ne coûtait pas aux Hovas plus de deux francs en marchandises ; la concurrence que j'aurais pu leur faire avec des marchandises

que je payais moins cher qu'eux était donc une bonne fortune pour moi. Ces considérations me décidèrent à écrire à Bourbon dès qu'il paraîtrait un navire, et à y demander de nouveaux objets d'échange avec lesquels je traverserais l'île pour aller former un établissement à Ména-bé ; mais des événements imprévus m'en empêchèrent.

## CHAPITRE XXV.

**Perfidie d'un commandeur. – Nouvelle embuscade des Anta-manamboundres. – Rabouzi à la tête des ennemis. – Violences et mauvais traitements exercés contre le voyageur. – Kabar. – Éloquence furieuse de Rabouzi. – Effet de son discours. – Pillage de rétablissement. – Retour forcé à Manamboundre. – Révolution inattendue à Rahalahé. – Mort violente de Moura-bé. – Promesses bienveillantes du nouveau chef. – Affliction de Rabémalarive. – Fuite du lâche Rabouzi dans les montagnes. – Paisibles relations avec les Antarayes. – Départ pour Mahéla. – Mort d'Arnous. Ses dispositions testamentaires en faveur de son commis Delastelle. – Influence de cet homme à Madagascar. – Retour à Bourbon.**

J'étais depuis onze jours à Chandervinangue ; ma santé était rétablie, et je ne devais pas tarder à retourner à mon poste central de Manamboundre, lorsqu'un matin de très bonne heure mon principal commandeur, que je croyais d'autant plus fidèle que c'était Rabémalarive qui me l'avait procuré, vint me proposer d'aller à la pêche ; il avait plu les deux jours précédents, et la journée paraissait devoir être belle.

Je me levai à la hâte, et je sortis vêtu seulement d'un pantalon à la mauresque, et d'un gilet blanc ; j'oubliai de prendre mon sabre dont j'étais ordinairement armé quand je me promenais ; mes domestiques portaient le tramail et les

pagaïes ; mon commandeur, la perche qui servait à battre l'eau pour épouvanter les poissons.

Nous descendîmes ensemble la colline sur laquelle était situé mon établissement, et nous entrâmes dans le petit bois qui le séparait de la rivière ; nous n'avions pas fait dix pas dans le sentier qui y conduisait, quand j'aperçus deux Anta-manamboundres qui se glissaient mystérieusement entre les arbres ; je les reconnus à leur coiffure et à leur costume<sup>1</sup>.

Dès ce moment, je soupçonnai que j'étais trahi et que j'allais tomber dans une embuscade, et je regrettai de ne pas avoir mon sabre qui probablement eût été pour moi un moyen de salut. J'eus d'abord la pensée de retourner sur mes pas, mais je réfléchis bientôt qu'il était trop tard, et qu'en montrant de la défiance, que mes ennemis auraient prise pour de la peur, je les aurais enhardis à m'attaquer ; je me déterminai à payer d'audace, et je m'avançai dans le bois.

Lorsque je l'eus traversé, je vis rangées, sur les bords de la rivière, plus de cinquante pirogues amarrées à des troncs d'arbres ; personne ne les gardait ; je distinguai celle qui m'appartenait, et je voulus y entrer ; mais mon perfide maramite m'arrêta en me saisissant par le bras ; tandis que je me retournais pour le punir de sa hardiesse, plus de cinq cents hommes s'élançèrent sur moi en poussant des cris affreux qui ressemblaient à des hurlements de tigres. Je voulus me défendre quoique je ne fusse pas armé, mais la partie n'était pas égale ; les barbares eurent bientôt mis mes vêtements en lambeaux ; j'avais reçu, en résistant, un coup de zagaïe à l'aine, et mon sang coulait ; un Malgache m'avait mis le fer de sa zagaïe dans la bouche, et me menaçait de l'enfoncer dans la gorge. D'autres m'avaient attaché les bras et les mains derrière le dos ;

---

<sup>1</sup> Les Anta-manamboundres portent des sim'bous ; les tresses de leurs cheveux tombent sur leur front ; les habitants de Chandervinangue n'ont que le seidik et retiennent en arrière leurs cheveux avec une tresse de rafia.

la ligature qu'ils avaient faite au-dessus du coude me causait encore plus de douleurs que celle des poignets, car elle serrait tellement mes bras que le sang ne pouvait plus y circuler. J'étais absolument nu ; l'un de mes bourreaux me mit une ceinture d'écorce d'arbre, et après m'avoir garrotté les jambes, il me jeta sur l'herbe comme un bœuf de sacrifice. Mes ennemis allumèrent un grand feu, probablement parcequ'ils trouvaient la matinée fraîche, et s'assirent en kabar autour de moi.

Rabouzi, dont j'avais eu raison de me défier, était le chef de cette expédition d'assassins ; il était assisté d'un ampitakh' de Moura-bé.

Rabouzi prit le premier la parole en ces termes : « Ramoura-bé le sanglier noir, l'exterminateur des Anibo'-lambes, est notre ami et notre allié ; il a chassé de son pays un ampoum'chave blanc, l'associé de Ravouane dont nous craignons tous les mouchaves ; il nous fait demander si nous voulons le garder chez nous et si Rabémalarive, notre ampanzaka que tout le monde révère, veut devenir l'esclave d'Angatche ?

« S'il en est ainsi, les pieds des hommes de Manamboundre ne fouleront plus l'herbe de Chandervinangue ; notre terre sera maudite et tous les Malgaches s'en éloigneront comme des cavernes d'Ambohismène qui servaient de repaire au géant et qu'habitent encore les génies malfaisants formés des restes de son cadavre. Si nous gardons chez nous l'ampoum'chave blanc, le riz ne germera plus dans nos houraks, le poisson fuira nos rivières et nos femmes n'enfanteront que durant des jours malheureux. Nos enfants ne pourront pas remplacer nos guerriers qui vieillissent ; ils dévoreront le sein de leurs mères si leurs pères ne les étouffent pas à leur naissance. Si nous conservons chez nous l'ampoum'chave, notre peuplade sera bientôt affaiblie par ses maléfices, et quand les Ambo'-lambes viendront nous attaquer, il ne se trouvera plus un seul guerrier pour les combattre, et nous deviendrons les esclaves de ces kafirs. Antarayes, j'attends votre décision pour prendre un

parti ; si vous gardez l'ampoum'chave, je quitte à l'instant même Chandervinangue avec mes femmes et mes troupeaux ; si vous le chassez, nous mangerons ensemble ses bœufs qui nous appartiennent, puisqu'il a osé souiller notre terre par sa présence, et la fumée de leur graisse réjouira Zanaar qui la purifiera. »

Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme et l'assemblée manifesta sa joie par un hourra unanime. Je voulus présenter ma défense, mais les cris des Malgaches m'en empêchèrent ; je demandai à être conduit devant le chef Rabémalarive pour que mon sahali fût fait selon la coutume du pays : on me répondit qu'il n'y avait pas de sahali pour un ampoum'chave étranger, et qu'il ne pouvait pas jouir des mêmes droits qu'un Malgache.

Deux hommes me portèrent sur la plage en face de mon établissement et laissèrent auprès de moi, pour me garder, plusieurs Anta-manamboundres qui chargèrent leurs fusils. L'un d'eux passa dans ses oreilles, qui avaient de grands trous, les boutons qu'il avait arrachés de ma chemise. Les Malgaches se précipitèrent alors sur mes cases, forcèrent les portes de mon magasin et en arrachèrent mes toiles et mes colliers qu'ils se partagèrent. Je vis l'un d'eux sortir avec ma montre suspendue à son cou ; tous mes bœufs furent enlevés de mon parc et une partie de mes porcs zagaiés ; on les poursuivait avec fureur. Quoique les Antarayes ne soient pas Zafféraminians, ils ne mangent pas de la chair de cet animal ; ils appartiennent à la caste que les Malgaches appellent Antadebaok.

Mes ennemis, fatigués du pillage qui dura plus de deux heures, s'approchèrent de moi, me délivrèrent et me placèrent sur un takon de nattes, car j'étais trop malade pour pouvoir marcher ; ils consentirent à me rendre les plus mauvais de mes vêtements et ordonnèrent à mes esclaves de me transporter à Manamboundre ; les Malgaches qui me gardaient furent chargés de me conduire jusqu'aux frontières de Chandervinangue. En chemin, je fus sans cesse l'objet de leurs

insultes, et je croyais à chaque instant qu'ils allaient me tuer. Enfin ils me laissèrent près du bois où j'avais été attaqué quelque temps auparavant par les gens de Moura-bé. J'hésitais à continuer mon voyage, car je craignais de me trouver encore à la merci du chef qui, très probablement, m'avait suscité l'affaire de Chandervinangue ; cependant je donnai l'ordre à mes porteurs de marcher, et nous arrivâmes la nuit à mon établissement, où je fus bien étonné d'apprendre qu'un grand kabar avait eu lieu la veille à Rahalahé pour déposer Moura-bé, et que son jeune frère avait été élu chef à sa place<sup>1</sup>.

On vint m'annoncer le lendemain que Moura-bé avait été zagaïé, parcequ'il s'était mis à la tête de ses partisans et avait refusé de se soumettre à la décision du kabar.

La mort de cet homme changea tout-à-fait ma position à Manamboundre. Je reçus le jour même la visite du nouveau chef qui m'offrit sa protection ; il me promit de tirer vengeance de l'insulte qu'on venait de me faire à Chandervinangue et d'obtenir pour les pertes que je venais d'éprouver une indemnité en bœufs et en esclaves.

Je devais plus compter sur les promesses de ce chef qui, sans me connaître et sans y être intéressé, avait pris ma défense dans mon sahali de Manamboundre.

Mon traitant partit de suite pour Chandervinangue avec un de ses ampitakh' et m'annonça quelques jours après qu'il avait obtenu justice. Rabémalarive avait été affligé de mon malheur ; il ignorait tout ce qui s'était passé et il promit de m'indemniser de mes pertes ; il ordonna de poursuivre son ampitakh' qui s'était entendu avec Moura-bé pour me piller, mais le misérable avait pris la fuite avec sa famille et s'était retiré dans les

---

<sup>1</sup> Les Antarayes sont remuants et difficiles à gouverner ; ils ont le droit d'élire leurs chefs et de les déposer pourvu qu'ils prennent leurs successeurs dans sa famille ; souvent ils changent plusieurs fois de maîtres dans une année.

montagnes où il avait emporté la plus grande partie de mes marchandises.

Depuis la mort de Moura-bé, je n'eus plus aucun sujet de plainte contre les Antarayes. Mes échanges avec eux devenaient de plus en plus considérables ; j'avais ouvert des débouchés pour mes marchandises chez les peuplades de diverses parties de l'intérieur, et je sentais la nécessité de faire un voyage à Bourbon afin de m'en approvisionner de nouveau ; mais il ne venait plus de bâtiments de cette île et je fus forcé de me rendre à Mahéla où je savais que la maison Rontaunay envoyait un navire presque tous les mois au capitaine Arnous, son associé.

Je laissai donc la direction de mes établissements à mes traitants et je me mis en route pour le nord ; je me fis porter en takon jusqu'à Mahéla où j'avais hâte d'arriver, car je désirais beaucoup revoir ce vieil ami et causer avec lui avant mon départ.

À Mananzari, le grand-juge Nicole m'annonça qu'Arnous venait de mourir chez les Bétanimènes ; cette triste nouvelle me fut confirmée le lendemain à Mahéla par M. Delastelle, son commis, qui, après l'avoir accompagné à Tananarivo, était de retour à Mahéla depuis deux jours. Il me fit voir un testament du capitaine, testament qu'il devait avoir fait peu d'heures avant sa mort, car l'écriture y était tremblante et très changée, quoique ce fût bien la sienne.

Les dispositions qu'il contenait mettaient M. Delastelle en possession, conjointement avec Victoire Séza, de tous les biens qu'Arnous possédait à Madagascar, ce qui m'étonna d'autant plus que peu de temps auparavant il était disposé à faire de grands sacrifices pour son frère, négociant à Bourbon, qui venait de perdre des sommes considérables dans le commerce.

M. Delastelle dirige encore aujourd'hui rétablissement de Mahéla et une habitation qu'il possède de compte à demi avec la reine des Hovas, aux termes des conventions faites par Arnous avec Radama et ratifiées depuis par cette princesse.

D'après les nouvelles que j'ai reçues récemment de Madagascar, il paraîtrait que M. Delastelle, soutenu par le gouvernement d'Émirne, auquel il aurait prêté serment de fidélité, se serait emparé de tout le commerce de cette île et emploierait tous les moyens à sa disposition pour en éloigner les étrangers, de quelque nation qu'ils soient. Des capitaines français, à qui il aurait suscité de mauvaises affaires à Madagascar, dans le but de les empêcher de commercer, se plaignent de lui avec aigreur ; des capitaines anglais n'auraient pas été mieux traités, quoique l'on assure que M. Delastelle soit créole de Maurice et par conséquent sujet anglais.

Je passai quelques jours à Mahéla où Victoire, ma sœur de serment, et M. Delastelle lui-même eurent pour moi beaucoup d'attention. Ils attendaient le trois-mâts de Maurice, l'Anna, qui transportait des bœufs de Madagascar dans cette colonie et à Bourbon pour le compte de la maison Rontaunay. Je m'embarquai sur ce navire commandé par le capitaine Adler, officier distingué de la marine marchande, qui me traita pendant la traversée plutôt comme un ami que comme un passager. Le 19 février 1828, je débarquai, après seize jours de traversée, à Saint-Denis, chef-lieu de l'île Bourbon.

## CHAPITRE XXVI.

**Nouveau voyage à Madagascar sur *la Louise*. – Une voie d'eau se déclare. – Mouillage à Mohéli. – Relations amicales avec les Arabes de cette île. – Présages d'un ouragan. – Le vieux matelot Marianne. – Naufrage de la goëlette sur les récifs. – Une partie de l'équipage seulement atteint le rivage. – Pillage des naufragés par les Arabes. – Mauvais traitements exercés contre eux. – Heureuse intervention du prince Hussein. – Ingratitude d'un ancien serviteur d'Anjouan. – Souffrances de la soif. – Cruauté des Arabes. – Arrivée à la capitale. – Insultes et marques de mépris des habitants. – Les naufragés sont amenés devant le sultan. – L'interprète Maïatoumane. – Pourquoi le sultan se montre si barbare envers les étrangers. – Les naufragés réduits en esclavage. – Nuit affreuse dans un cachot souterrain du palais.**

Pressé de retourner à Madagascar pour reprendre le cours de mes relations commerciales, je ne restai à Bourbon que le temps nécessaire pour faire un armement. Je trouvai facilement des associés qui achetèrent avec moi la petite goëlette la Louise, du port de vingt-trois tonneaux, sur laquelle je partis le 15 mars 1828. Mon bâtiment était chargé de marchandises que je destinai presque toutes à l'approvisionnement de mes postes à Madagascar ; j'en avais aussi acheté quelques-unes pour Anjouan où j'avais le désir de relâcher, plutôt pour revoir mes connaissances que dans l'intention d'y faire du commerce.

Une voie d'eau considérable, qui ne se manifesta que lorsque j'eus doublé le cap d'Ambre, et les vents devenus contraires ne me permirent pas de gagner Anjouan, où il m'eût été facile d'échouer mon bâtiment et de le faire réparer ; il me fallut jeter une ancre plus loin, sur l'île Mohéli, que l'un de mes matelots nommé Marianne avait visitée quelques mois auparavant.

L'île Mohéli, située dans le canal de Mozambique, fait partie du groupe des Comores ; elle est plus petite qu'Anjouan, dont elle n'est éloignée que de quinze lieues environ. Dans le N.-E., on voit, à deux milles environ du rivage, une petite mosquée blanche qui sert de remarque aux navigateurs, et qu'ils désignent, je ne sais pourquoi, sous le nom de Chapelle-Américaine, C'est là que les bâtiments s'arrêtent ; ils mouillent près des récifs et des bancs de corail, sur un fond rocailleux où ils sont exposés aux vents du large.

Dès que nous fûmes affourchés, j'expédiai à terre une embarcation qui me rapporta d'abondantes provisions. Le sultan avait bien accueilli mon lieutenant, et l'avait chargé de m'engager à traiter sur son île de l'écaille de tortue et de l'huile de cocos, uniques produits de ce petit archipel.

Je n'étais nullement disposé à accepter ces offres, car non-seulement la mauvaise position de la rade m'inquiétait, mais les Anjouanais m'avaient souvent recommandé, si j'allais à Mohéli, de me défier des habitants dont ils connaissaient l'inclination au vol et la perfidie.

Cependant, la brise du large n'ayant pas soufflé le matin, il me fut impossible d'appareiller. Vers midi, mon inquiétude s'accrut encore lorsque je m'aperçus qu'au milieu d'un calme plat la mer commençait à devenir houleuse. Cette contradiction n'est pas ordinaire dans ces parages, si ce n'est aux approches des ouragans, qui sont à redouter depuis le mois de janvier jusqu'au mois d'avril, mais surtout en février.

Malheureusement je n'avais pas de chaîne, et mon navire n'était tenu que par un fort câble de bastin, que l'on croit, dans l'Inde, plus sûr que ceux de chanvre d'Europe. Je mouillai la plus forte de mes ancres ; je fis brasser mes vergues en pointes, et je me résignai à attendre la bourrasque que je prévoyais.

Des frégates et des goëlettes, oiseaux précurseurs de l'orage, se balançaient autour de nous dans les airs. Le chant du léger alcyon qui se plaît au milieu des tempêtes, et se repose sur les lames agitées, faisait frissonner mes matelots qui, comme moi, s'attendaient à une catastrophe.

Vers trois heures, des masses de gros nuages, couleur de pourpre et d'azur, qui semblaient renfermer des torrents de lumière, se groupaient sur les montagnes de Mohéli et sur les pics de l'île Comore, que nous apercevions dans le S.-O. Tous ces présages ne nous permettaient plus de douter des dangers qui nous menaçaient, et que nous n'avions aucun moyen d'éviter ; car en supposant que je me fusse décidé à abandonner le navire, mon canot n'était pas assez grand pour transporter à terre la moitié de mon équipage.

Malgré le calme qui durait encore à quatre heures, la mer grossissait toujours ; le choc des énormes vagues qui roulaient lentement autour de la Louise brisait ses manœuvres, faisait craquer sa membrure, et secouait violemment ses mâts, que les haubans raidis pouvaient à peine retenir.

Le soleil ne paraissait plus ; la voûte du ciel était entièrement couverte de nuages chargés d'électricité, qui de temps en temps semblaient s'ouvrir pour livrer passage aux éclairs et à des traînées de feu, que l'on apercevait dans toutes les directions. Un air chaud et épais nous suffoquait, et quoique légèrement couverts, la sueur ruisselait de toutes parts sur nos corps appesantis.

« Maître, me dit, en s'approchant de mon banc de quart, mon vieux matelot manillois, que vingt années de navigation dans les mers de l'Inde avaient appris à connaître le temps,

nous serons bien heureux si nous ne passons pas la nuit dans l'estomac des requins du canal. » Et dirigeant son doigt vers le N.-O., d'où une fumée épaisse s'élevait en tourbillons, il ajouta : « Par Saint-Jacques, voilà le vent de mort que l'enfer souffle sur nous ; j'ai bien peur qu'il ne me laisse pas le temps de fumer ma dernière pipe. » À peine avait-il prononcé ces derniers mots, que nous entendîmes le commencement de la bourrasque, qui lançait sur nous des masses d'eau avec d'épouvantables mugissements.

La goélette, entraînée par la violence du vent, avait déjà chassé sur ses ancres, et aux secousses que la mer en furie faisait éprouver à son câble, nous nous attendions à chaque instant à le voir rompre. Ce fut malheureusement ce qui arriva ; la Louise, poussée sur un banc de corail, s'échoua entre deux rochers et ne tarda pas à s'ouvrir ; nous avions essayé de couper sa mâture pour retarder ce moment fatal, mais la violence du vent, qui nous obligeait à nous tenir contre la lisse pour éviter les lames impétueuses qui nous couvraient à chaque instant, nous empêcha de nous servir de nos haches.

À deux pas, avec le secours du porte-voix, il était impossible de se faire entendre ; nous étions enveloppés dans un brouillard épais qu'on aurait cru produit par la pluie et qui n'était autre chose que de l'eau de mer lancée sur nous par la tempête et divisée dans l'air par le vent qui faisait sans cesse le tour du compas.

La frêle embarcation que nous avions en porte-manteau avait été brisée et entraînée par la mer, et l'eussions-nous conservée, le temps était si mauvais qu'il eût été impossible de la mettre à flot. En supposant d'ailleurs que nous y fussions parvenus, nous n'eussions pas pu aborder avec elle une côte hérissée de récifs et de brisants contre lesquels elle eût été bientôt fracassée ; il ne nous restait donc plus que peu d'espoir de nous sauver, lorsqu'une lame vint mettre en pièces et disperser les bordages et la carcasse du bâtiment. Nous n'étions pas éloignés de la terre, mais la mer brisait avec tant de force

sur les rochers, et les courants nous paraissaient si rapides que nous nous attendions à être écrasés contre quelques-unes de ces pierres tranchantes dont la côte de Mohéli est entourée presque partout.

Cependant nous nous élançâmes tous courageusement dans les flots ; mon chien Phanor, vieux compagnon de mes voyages et de mes chasses à Madagascar, nageait à mes côtés ; il pleurait quand une lame venait nous séparer.

Nous avons tous saisi les débris du bâtiment qui nous aidaient à nous soutenir sur l'eau. Deux matelots d'Europe, nageurs médiocres, n'étaient pas à dix pas des rochers, lorsque nous eûmes la douleur de les voir disparaître pour toujours.

Après avoir lutté pendant plus d'une heure contre les courants qui nous avaient entraînés à plus de deux milles dans l'est du lieu du naufrage, les vagues nous jetèrent meurtris sur le sable ; nos forces étaient tellement épuisées que nos membres commençaient à s'engourdir et la respiration à nous manquer.

Deux hommes, qui semblaient être les plus robustes de mon équipage, s'évanouirent en touchant la plage. Un jeune créole de Bourbon, que ses parents m'avaient recommandé, n'était plus qu'à quinze pas du rivage, quand nous le vîmes se débattre, pousser un cri et couler à fond. Un requin l'avait saisi, et une partie des tristes prévisions du vieux Marianne venait de se réaliser.

La grève était couverte d'Arabes et de nègres qui, comme les anciens habitants de certaines parties de la côte de Basse-Bretagne, attendaient les épaves pour s'en emparer. Ces féroces insulaires, au lieu de nous secourir, se hâtèrent de nous dépouiller des lambeaux de chemises qui nous couvraient ; les anneaux d'or de mon maître d'équipage furent arrachés par l'un de ces barbares, qui, craignant peut-être de se voir enlever sa proie, ne prit pas le temps de les ouvrir et lui déchira impitoyablement les oreilles.

Nous étions au milieu d'un groupe d'Arabes qui tous étaient armés de sabres, de poignards ou de pistolets ; leurs esclaves n'avaient que de gros bâtons ; les premiers nous frappaient avec le plat ou la poignée de leurs sabres ; les autres préparaient des cordes pour nous lier. Deux ou trois des plus féroces proposaient de nous massacrer, lorsque le prince Hussein<sup>1</sup>, que j'avais connu à Anjouan, parut suivi d'une vingtaine d'hommes, menaça nos bourreaux du ressentiment de son frère, s'ils osaient attenter à nos jours, et déclara que lui et les siens, qui dégainèrent alors leurs sabres, nous défendraient au péril de leur vie.

Pendant qu'Hussein intercédait pour nous, je vis un Maure nommé Kaïm, chargé d'une de mes malles qu'il venait de sauver dans une pirogue à balancier ; je m'approchai de lui pour demander du linge, mais il me répondit par un coup de poignard que j'eus le bonheur d'éviter ; l'ingratitude de cet homme m'indigna, car il m'avait servi à l'île d'Anjouan et me devait tout son bien-être.

Ramené à coups de bâton près de mes compagnons de servitude que l'on venait de garrotter, je vis sabrer mon pauvre chien, qui, depuis plusieurs années, avait partagé ma bonne et ma mauvaise fortune<sup>2</sup> : deux porcs, qui s'étaient sauvés à la nage, eurent bientôt le même sort.

Les flots ayant apporté sur la côte plusieurs barriques d'arak, elles furent défoncées par les Mohilois, la liqueur qu'elles renfermaient leur étant interdite par les lois de Mahomet.

---

<sup>1</sup> Hussein, frère d'Abdallah-ben-Aloï, souverain de l'île d'Anjouan, avait voulu s'emparer du pouvoir pendant que ce prince était en pèlerinage à la Mecque ; le sultan à son retour l'exila à Mohéli avec plusieurs de ses complices.

<sup>2</sup> Les Arabes des îles Comores, comme ceux de la côte orientale d'Afrique, tuent les chiens qu'ils regardent comme immondes.

Hussein avait pu nous soustraire à la mort, mais non à l'esclavage. Un détachement fut chargé de nous conduire chez le sultan, au profit duquel nous devions être vendus. Nous marchions avec beaucoup de peine ; nos jambes étaient enflées, nos bras serrés fortement en plusieurs endroits étaient devenus violets, et les mouches qui s'abattaient sur les plaies dont nos corps étaient couverts nous causaient des douleurs insupportables. Si l'un de nous, n'en pouvant plus, cherchait à se reposer un instant sur le sable, il était aussitôt maltraité et forcé de continuer sa marche. Un jeune novice, qui reçut un coup violent dans la poitrine, expira la nuit suivante.

Lorsque nous eûmes traversé une plaine couverte de cailloux et de débris de coquillages qui nous avaient mis les pieds en sang, nous entrâmes dans des champs de cannes à sucre, ombragés par de superbes cocotiers : nos conducteurs ordonnaient à chaque instant à leurs esclaves d'y monter pour en détacher les fruits ; ils se rafraîchissaient de l'eau fraîche et limpide qu'ils contiennent, mais nous en refusaient quelques gouttes, qui, en étanchant notre soif, nous eussent donné assez de force pour continuer notre route. Mon maître-d'hôtel, mulâtre de Bourbon, donnait des signes d'aliénation mentale qui faisaient éclater de rire nos cruels conducteurs ; il chantait, pleurait, gambadait, se mettait à genoux et les suppliait de lui donner un peu d'eau ; sa langue et ses lèvres étaient sèches et noires ; on l'aurait cru plutôt atteint de fièvre cérébrale ou de folie.

Après deux heures de marche environ, nous entrâmes dans la capitale où le peuple nous attendait avec des tambourins et des tam-tams. Arrivés sur la place, la foule nous entourait, et jusqu'aux petits enfants nous accablaient d'injures et nous jetaient au visage quelques immondices. Le soleil était couché lorsque nous nous arrêtâmes au palais.

On nous laissa près d'une demi-heure dans un large vestibule où nous étions insultés par tous les passants. Enfin on nous introduisit dans l'appartement du chef : c'était une grande

salle voûtée qui ressemblait à une prison ; au fond de cette vaste chambre, le sultan, les jambes croisées, était assis sur un sofa. On voyait rangés autour de lui, dans la même posture, ses officiers, son cadî, ainsi que neuf vieillards qui composaient son conseil.

Le prince Hussein entra en même temps que nous chez le sultan : il était accompagné d'un Anjouanais nommé Maïatoumane, qui parlait assez bien le français, et qui consentit à me servir d'interprète ; je le priai de demander au sultan pourquoi il nous traitait avec tant d'inhumanité. « Pour me venger, répondit ce prince, d'une insulte que j'ai reçue il y a plus de vingt ans. »

Je témoignai le désir de connaître les motifs de sa haine et il me donna les explications suivantes :

« Dans les premiers temps de mon règne, les chrétiens étaient bien reçus chez moi ; quand leurs vaisseaux venaient à Mohéli, les plus gras de mes moutons et de mes cabris étaient pour eux ainsi que le meilleur lait de mes vaches ; je leur vendais de l'écaïlle et des esclaves que mes sujets allaient acheter pour eux sur la côte d'Afrique. Un bâtiment que j'avais déjà chargé plusieurs fois mouilla ici il y a plusieurs années ; nous n'avions pas en ce moment assez d'esclaves pour compléter sa cargaison ; mais nous lui vendîmes à un prix modéré tous ceux que nous possédions : le capitaine paraissant satisfait paya ses nègres, moins les droits de six piastres par tête qu'il me devait ; il promit de remettre cette somme à mes parents et à mes amis qu'il invita à dîner à son bord avec plusieurs jeunes gens du pays. Tous s'y rendirent sans défiance ; mais deux heures après, le bâtiment, profitant d'une brise favorable, s'éloignait de nos côtes à toutes voiles. Ce fut pendant longtemps un sujet de deuil pour Mohéli, de voir les enfants de ses plus puissantes familles réduits en servitude et forcés peut-être par leurs maîtres à renoncer à l'islamisme.

« Je priai Allah et son prophète de punir les auteurs de cet acte de piraterie, et je leur promis moi-même d'en tirer

vengeance, si des chrétiens venaient jamais chez moi. Depuis cette époque plusieurs bâtiments de ta nation ont paru sur la côte, mais ils s'éloignaient toujours aussitôt qu'ils avaient fait acheter quelques provisions à terre. Dieu nous a sans doute enfin pardonné nos fautes, puisqu'il a suscité la tempête qui vient de détruire ton bâtiment ; qu'il soit béni ainsi que son apôtre ! »

Je chargeai Maïatoumane de dire au sultan que la conduite de nos compatriotes nous avait indignés, mais que nous le croyions trop juste pour nous rendre responsables d'un crime auquel nous n'avions pas participé. Cependant il fut inflexible, et malgré les sollicitations d'Hussein il décida que nous serions vendus le lendemain.

On nous enferma tous dans un cachot souterrain du palais, où un vieux nègre, qui coupa nos liens, nous apporta une cruche d'eau et quelques racines de manioc. Hussein avait obtenu pour nous une poignée de paille de riz, mais il y en avait si peu que la plupart de mes compagnons furent obligés de se coucher sur des pierres humides.

Nous sentions toute l'horreur de notre position et cependant la fatigue ne tarda pas à nous plonger dans un profond sommeil. Le chant sonore de l'aveugle qui, perché sur le minaret de la mosquée royale, appelait les Arabes à la prière, nous éveilla au moment où le soleil commençait sa course ; ses rayons, portant sur les larges barreaux de fer qui traversaient le soupirail de notre cachot, vinrent bientôt éclairer un tableau aussi hideux que déchirant : le plus jeune de mes matelots gisait sans vie dans une mare de sang qu'il avait vomi ; un autre, l'œil hagard, les muscles du visage contractés, se débattait contre la mort ; mon vieux Manillois jurait ou priait la Vierge et les saints de lui faire donner du tabac ; les autres, exaspérés par la souffrance, enviaient le sort de celui qui venait de mourir.

## CHAPITRE XXVII.

**Triste repas des captifs. – Ils sont conduits de nouveau devant le sultan. – Le gouverneur de Mohéli achète Marianne et le voyageur. – Portrait de cet homme remarquable. – Son histoire. – Occupation de ses esclaves. – Férocité de Nassibé, son commandeur. – État misérable des captifs. – Consolations naïves de Marianne. – Leur situation s'améliore après le retour d'Osman. – Intérieur du harem d'Osman. – Portrait et costume de ses femmes. – Leur curiosité.**

La matinée était déjà avancée quand nous entendîmes crier sur leurs gonds rouillés les énormes portes qui fermaient notre prison : c'était notre geôlier noir qui nous apportait une jatte de lait et quelques morceaux de manioc grillés. Plusieurs Arabes armés de sabres s'étaient arrêtés à la porte. La madone avait écouté la prière du pauvre Marianne, ou plutôt Hussein s'était souvenu de lui, car on lui remit de la part de ce prince quelques feuilles de tabac dont la vue le fit sauter de joie.

Notre gardien nous invita par des signes à déjeûner au plus tôt, afin de nous tenir prêts à sortir ; il remit à chacun de nous un morceau de toile usée destinée à couvrir la partie inférieure de notre corps, qui était entièrement nue. Personne n'avait envie de manger ; d'ailleurs des racines de manioc noircies au feu n'étaient guère propres à exciter notre appétit ; nous trouvions un goût délicieux au lait qu'Hussein nous avait envoyé, et nous finissions de le boire quand on vint nous chercher pour nous conduire une seconde fois devant le sultan.

Nous étions encore huit. Le Manillois, que l'odeur du tabac avait ranimé, paraissait le mieux portant ; c'était au reste un homme assez insouciant et habitué au malheur : il en était à son troisième naufrage.

Je remarquai près du chef un personnage d'une stature colossale et qui paraissait doué d'une force extraordinaire ; ses traits étaient réguliers et beaux, sa couleur était un peu plus foncée que celle des Arabes ; une barbe noire et des moustaches touffues lui couvraient les lèvres et le menton ; son front était large et haut, sur son œil perçant et hardi s'abattaient de larges sourcils qui lui donnaient une expression dure et fière ; il parlait avec assurance, toujours d'un ton impérieux et semblait exercer à Mohéli une autorité presque égale à celle du sultan. Je n'aurais pas voulu servir un tel maître, et cependant ce fut lui qui m'acheta.

Marianne, que j'aimais malgré ses nombreux défauts, s'était aussi attaché à moi ; c'était un de ces matelots ivrognes, mais courageux, qui dissipent souvent en huit jours, quand ils sont à terre, les produits d'un voyage de plus d'un an, et ne s'embarquent que lorsque la misère les y contraints. Nous nous trouvions ensemble pour la troisième fois<sup>1</sup>, et, dans ce moment de crise, une séparation nous eût affligés tous les deux : Marianne chercha à l'éviter en priant Maïatoumane d'insinuer à mon maître qu'il était un adroit pêcheur. Cette démarche lui réussit, car Osman (c'était le nom de l'Arabe qui m'avait acheté) en offrit une bagatelle, et comme l'extérieur du vieux marin n'était guère propre à encourager les acheteurs, il lui fut aussitôt adjugé. Les autres furent livrés à divers habitants qui les emmenèrent. Marianne et moi nous restâmes les derniers chez le sultan, où Osman nous avait ordonnés de l'attendre. Hussein, qui sortit avant nous, m'exhorta à la patience et m'assura qu'il allait engager son frère à nous racheter.

---

<sup>1</sup> Marianne avait perdu un œil dans un voyage que nous avons fait ensemble à la côte d'Afrique.

Aussitôt qu'Osman eut terminé les affaires qu'il avait à régler avec le chef, il nous fit signe de le suivre. Cette fois du moins, en traversant la ville, nous ne fûmes pas insultés comme la veille ; mais au contraire tous ceux qui passaient auprès de nous s'inclinaient avec respect et disaient à notre maître : Salam alekoum boina karibou.

Après avoir marché pendant un quart-d'heure dans des rues étroites où les maisons très hautes empêchaient l'air de circuler, nous nous arrêtâmes près d'un vaste édifice carré que défendaient des pièces de gros calibre : c'était la principale forteresse de l'île et la résidence de celui qui nous avait achetés. Il frappa en criant kouesi ! kouesi ! à une grande porte sculptée et garnie de gros clous : aussitôt elle s'ouvrit. Osman ne savait ni le français ni le malgache, mais nous nous aperçûmes avec joie qu'il comprenait la langue portugaise : il était frère du sultan de Sofala, à qui il avait pendant longtemps disputé le pouvoir. Il ôta son turban et nous montra la cicatrice d'une large blessure qu'il avait reçue en défendant ses droits. Forcé à la fin de quitter sa patrie, il était venu se réfugier à Mohéli, où, s'étant distingué dans plusieurs combats contre les Malgaches, il avait obtenu, quoique étranger, le commandement de toutes les forces de l'île. Son titre de gouverneur, qu'il avait mérité par son courage, lui donnait le premier rang après le sultan.

Osman m'ayant adressé plusieurs questions sur ma famille et ma fortune, je tâchai de lui faire comprendre que je serais bientôt en état de lui payer ma rançon ainsi que celle de mon compagnon. Cette promesse le fit sourire et le décida sans doute à nous recommander au chef de ses esclaves qu'il avait fait appeler.

Celui-ci nous conduisit dans une vaste cour abritée par un toit de feuilles de cocotier ; là un grand nombre de nègres s'occupaient à divers travaux ; les uns forgeaient, les autres faisaient des poignées de sabres ou raccommodaient des batteries de fusils. Quelques femmes tressaient des nattes ou teignaient du jonc et du coton.

Notre conducteur, Africain du Désert, était aussi hideux qu'une vieille chauve-souris ; il était noir et ridé, avait le regard oblique du hibou et le museau alongé de la hyène. Ses habitudes n'étaient pas moins cruelles que celles de ces animaux carnassiers, car il ne souriait jamais, excepté lorsqu'il voyait jaillir le sang des esclaves qu'il fustigeait avec barbarie pour la moindre faute. On voyait ce terrible commandeur aller et venir dans les cours, toujours armé d'un poignard et d'un long fouet.

Nassibé, c'était ainsi qu'on appelait notre nouveau gardien, me remit un petit mortier et me chargea de lui piler continuellement le bétel et l'arek que ses chicots de dents ne pouvaient plus broyer ; il consommait une si grande quantité de ce mélange d'aromates et de chaux, que sa salive était toujours rouge, et ses lèvres, sa langue et son palais complètement éraillés. Marianne fut employé à raccommoder des filets. Quoique Osman eût ordonné à Nassibé d'avoir pour nous des égards, il ne nous traitait guère mieux que les autres esclaves. Une tasse de lait et environ une livre de manioc composaient notre ration de chaque jour. Nous couchions parmi les nègres dans un hangar infect où les lézards et les crapauds se retiraient, et nous étions étendus pêle-mêle sur de vieilles nattes remplies de vermine.

Je sentais que ma position eût été intolérable si j'avais été privé de la société de mon vieux matelot qui faisait tout ce qu'il pouvait pour me distraire ; un jour il me racontait un naufrage ou un combat ; le lendemain il me parlait des beautés dévotes et lascives de son pays, et m'amusait par le récit naïf des aventures galantes qu'il avait eues dans sa jeunesse ; mais il aimait surtout les vieilles légendes espagnoles, pleines d'apparitions et de miracles ; il y trouvait des souvenirs de son enfance et de la cabane de ses pères ; il ne pouvait s'empêcher de pleurer quand il parlait du vieux moine des Philippines qui l'avait béni avant son départ. Marianne terminait toujours ses histoires, dont les héros avaient été plus malheureux que nous, en m'exhortant à la patience.

Pendant les dix premiers jours de notre captivité chez Osman, notre sort ne s'améliora pas ; c'est que notre maître étant en voyage n'avait pas pu nous visiter, et que l'usage interdisait sa maison à Hussein pendant son absence.

Le onzième jour, vers midi, ils vinrent tous les deux mettre un terme à nos souffrances. Nassibé fut réprimandé et puni pour avoir désobéi à son maître qui nous fit sortir de la cour où travaillaient ses esclaves. Ce fut désormais dans sa maison que nous logeâmes, et à sa table que nous prîmes nos repas.

Hussein ayant écrit au sultan d'Anjouan, à qui j'avais rendu quelques services, venait d'obtenir de notre maître qu'en attendant sa réponse il nous traiterait comme ses hôtes et nous permettrait de visiter la ville. Les Arabes, jaloux entre eux, le sont si peu des chrétiens, qu'Osman nous ouvrit son harem où nous vîmes plusieurs femmes noires ou cuivrées, que leur embonpoint empêchait de marcher ; leur costume n'était pas avantageux : un pantalon blanc très large leur descendait jusqu'à la cheville du pied, où il était serré par le moyen d'une coulisse ; un gilet sans manches, de drap rouge ou vert, orné de franges et de galons, se terminait devant par deux pointes auxquelles des glands étaient suspendus. Leur coiffure donnait une expression grotesque à leur figure large et bouffie : c'était une calotte de soie piquée<sup>1</sup>. Elles paraissaient avoir les dents brûlées par la chaux qu'elles mêlent au bétel ; leurs lèvres étaient barbouillées de rouge, leurs sourcils et leurs cils teints en bleu foncé, et leurs ongles en rouge. Ces femmes, qui n'étaient jamais sorties du harem, prenaient plaisir à nous considérer, et nous auraient retenus jusqu'au soir si Osman ne nous eût pas congédiés de chez elles. Le lendemain, munis d'un sauf-conduit, nous parcourions la ville, vêtus de longues robes blanches qu'Hussein nous avait prêtées.

---

<sup>1</sup> Les femmes de Mohéli, ainsi que les hommes, se font raser la tête tous les vendredis.

## CHAPITRE XXVIII.

**Description de la capitale de Mohéli. – Le palais du sultan. – Costumes des habitants. – Productions et industrie des Mohilois. – Commerce de l'île. – Caractère religieux de cette race arabe. – Cérémonies d'un mariage. – Toilette du fiancé. – Grande mosquée de Mohéli. – Bénédiction nuptiale. – Procession par la ville. – Enlèvement de la fiancée. – Exhibition d'un singulier drapeau. – Funérailles d'un Mohilois. – Repas funèbres. – Tombeaux somptueux. – Désespoir des captifs. – Le sultan d'Anjouan les fait racheter. – Ils revoient leurs compagnons dont ils avaient été séparés. – Départ de Mohéli et arrivée à Anjouan.**

La capitale de Mohéli est située dans l'est de cette île, sur un large plateau de sable qui n'est pas à plus de deux milles du rivage ; elle contient environ six cents maisons en pierre, en y comprenant celles des faubourgs. Ces maisons sont presque toutes surmontées de jolies terrasses où les Arabes vont prendre le frais pendant la nuit.

La ville, entourée de murailles assez hautes, est divisée en trois quartiers ou arrondissements qui ont chacun une mosquée. Le palais du sultan est au centre, sur une grande place carrée, au milieu de laquelle on voit une belle mosquée, une fontaine, et un cimetière où sont quelques mausolées remarquables.

Ce palais a un beau portique et plusieurs portes ornées de bas-reliefs. Ses murailles, comme presque toutes celles des maisons de la ville, ont plus de deux pieds d'épaisseur ; les rues sont si étroites que quatre hommes ne pourraient pas y marcher de front. La population m'a paru considérable ; elle est composée d'Arabes, de Maures et de noirs libres ; chacune de ces castes a son quartier. D'autres villes et bourgades sont à des distances plus ou moins éloignées de la capitale ; là les maisons, presque toutes en torchis, sont rondes comme celles de la côte orientale d'Afrique. Les habitants de l'intérieur sont encore plus mal vêtus que ceux des côtes ; ils portent au lieu de turbans de larges chapeaux de jonc qui s'élèvent en forme de pyramides et ressemblent à ceux des Chinois et des Malais ; ils les teignent de diverses couleurs.

Les montagnes de Mohéli sont moins hautes et moins nombreuses que celles d'Anjouan. L'île est arrosée par un grand nombre de petites rivières<sup>1</sup> qui fertilisent son sol. Elle produit du coton, du riz, des ignames, des patates sucrées, du maïs, des mangues, des cocos et des ananas délicieux ; beaucoup d'arbres et de plantes de l'Inde et d'Europe pourraient y réussir, si les Arabes, moins paresseux, s'occupaient de leur culture. Les pâturages de Mohéli sont aussi bons que son terroir ; il y a dans cette île tant de cabris et de moutons qu'on en donne quatre pour une piastre. Les bœufs sont de la plus petite espèce, et cependant leur chair est très délicate ; on paie les plus gros de ces animaux cinq ou six piastres d'Espagne. Les Mohilois sont presque sans industrie ; ils fabriquent quelques toiles grossières qui restent souvent plusieurs mois sur leurs métiers défectueux ; leurs orfèvres et leurs forgerons sont cependant assez adroits ; les premiers font des poignées et des fourreaux

---

<sup>1</sup> Les rivières de Mohéli sont très poissonneuses ; on y trouve beaucoup de carpes et de gouramis, mais surtout des anguilles monstrueuses. Ces poissons sont d'autant plus abondants qu'un préjugé religieux en interdit la chair aux Arabes.

de sabres qui se vendent jusqu'à soixante et quatre-vingts piastres. Les lames qu'ils trempent eux-mêmes sont supérieures à celles d'Europe.

Les habitants de Mohéli ne sortent jamais sans armes ; les plus pauvres ont au moins un sabre qu'ils suspendent à leur épaule gauche au moyen d'une courroie ; plusieurs ont des poignards recourbés qu'ils nomment jambea, et quelques-uns des pistolets.

On trouve sur les côtes de Mohéli un grand nombre de gros carets ; aussi l'écaille de tortue et l'huile de cocos sont les principales branches de son commerce, on pourrait dire peut-être ses uniques ressources. On charge tous les ans dans cette île plusieurs chelingués de ces produits qui sont envoyés à Mozambique et à Quillimane.

Les Arabes de Mohéli sont très religieux ou du moins ils le paraissent ; ils parlent toujours de Dieu ou de leur prophète avec un respect fanatique, et poussent le fatalisme si loin que les plus dévots laissent à Allah le soin de pourvoir à leurs besoins. Ils semblent n'être occupés que des plaisirs qui leur sont promis dans l'autre vie et de ceux qu'ils goûtent déjà sur la terre avec les femmes de leurs harems. Ils récitent sans cesse, chez eux, aux portes des mosquées, et jusque dans les rues, des versets du Coran sur les gros grains blancs des chapelets qu'ils portent au cou.

À leurs longues barbes, à leurs robes traînantes, à leurs yeux fixés sur la terre, qui peignent si bien l'humilité, on les prendrait pour des moines ou de saints ermites. Cependant ces béats ne se font pas scrupule de détrousser les voyageurs, ou de les friponner, quand ils le peuvent, dans les marchés qu'ils font avec eux.

Après avoir visité une grande partie de la ville, nous rentrâmes dans le fort avant la nuit, ainsi que nous l'avions promis au gouverneur. N'ayant pas l'habitude de marcher avec

des sandales, nous étions tellement fatigués qu'il nous fut impossible de sortir le lendemain.

Le jour suivant Hussein nous invita à aller voir une cérémonie religieuse ; c'était le mariage d'un riche habitant de l'île.

Le cortège avait parcouru la ville et était arrivé près de la mosquée, lorsque nous le rejoignîmes à l'heure de la prière du soir. Deux estrades avaient été élevées à la porte du temple, l'une pour le fiancé, jeune Arabe d'une figure assez agréable, l'autre pour des musiciens. Les sons rauques et monotones de leurs tambourins, des tamtams et des cornes, étourdissaient les assistants. Deux matrones très âgées s'occupaient de la toilette nuptiale ; elles conduisirent d'abord le fiancé à la piscine où il se purifia, et le ramenèrent ensuite près d'un siège couvert de soie rouge. Dès qu'il fut assis, l'une de ces femmes prit ses armes qu'elle déposa sur une belle natte ovale, étendue exprès sur les degrés de la mosquée ; l'autre lui ôta sa robe, sa calotte, son turban et ses sandales, et répandit sur son corps diverses essences qu'elle choisissait dans de petits flacons rangés sur un plateau qu'un esclave lui présentait.

Pendant que les deux matrones parfumaient le linge du fiancé, une troisième qui venait de les remplacer lui attachait une ceinture, un collier et des bracelets de clous de girofle. Toutes les trois se réunirent pour le vêtir ; L'une lui passait une robe blanche, et par-dessus une robe plus courte de mérinos vert. Les autres lui roulaient un turban de cachemire et lui mettaient des sandales brodées en maroquin vert et rouge ; il ne restait plus qu'à le parfumer une seconde fois ; c'est ce qu'elles ne tardèrent pas à faire avec de la civette, de l'ambre gris et de l'encens qu'elles brûlaient dans une cassolette. Elles terminèrent la cérémonie en lui passant au cou plusieurs colliers, les uns de clous de girofle, les autres de gros grains odorants.

Hussein nous ayant dit que nous pourrions l'accompagner dans l'intérieur de la mosquée, si nous consentions à nous laver

la bouche, le visage, les pieds et les bras jusqu'aux coudes, nous acceptâmes avec empressement cette offre qui nous permettait de voir la suite de la fête à des conditions si faciles à remplir. Il nous fit laisser nos sandales à la porte où toutes celles des Arabes étaient déposées, et nous conduisit à la piscine ; près de ce réservoir se trouvait une large pierre de marbre blanc sur laquelle nous passâmes pour entrer dans le temple par une petite porte.

La grande mosquée de Mohéli est un édifice arrondi en voûte, et soutenu par des colonnes. Ses murailles sont proprement blanchies, mais sans aucun ornement. Les musulmans ayant horreur de l'idolatrie, que Mahomet a combattue avec autant d'acharnement et de persévérance que Moïse, n'ont aucune statue dans leurs temples ; un seul tableau, représentant la Mecque et la Kaaba, est suspendu auprès de la principale porte. Au milieu de cette grande salle de prières, où tous les Arabes étaient assis sur des nattes, les jambes croisées, on remarquait une petite chaire où l'iman fait tous les soirs une exhortation aux croyants.

La prière ne tarda pas à commencer ; l'iman se prosterna le premier, et tous les assistants en firent autant. Je n'ai pu retenir que leur profession de foi qu'ils répétaient à chaque instant ; ils disaient ensemble à haute voix : La illah, la illah la, Mohamed rakoul Allah, et ensuite : Smillah errahim erakmon. Chaque fois qu'ils prononçaient les deux mots : Allah akbar, ils se prosternaient la face contre terre, les mains sur les oreilles et les doigts élevés.

Après la prière qui ne dura pas plus de dix minutes, l'iman monta en chaire et récita les versets du Coran relatifs au mariage ; puis il recommanda au fiancé de bien traiter sa femme et de remplir envers elle ses devoirs de bon musulman.

Une demi-heure après, la foule s'écoulait par la grande porte, et le cortège devant lequel on portait deux drapeaux, l'un rouge, l'autre vert, reprenait sa marche, escorté par les insupportables musiciens. Le marié, placé au centre, était porté

sur un fauteuil rouge, dont deux gros bambous formaient les brancards ; il fit diriger la marche vers la maison de son beau-père où il allait réclamer son épouse. Là s'engagea une lutte entre ses esclaves et ceux de ses nouveaux parents ; les premiers frappèrent plusieurs fois à la porte, qu'on refusa longtemps d'ouvrir ; les domestiques sortirent enfin armés de bâtons et repoussèrent le marié et ses amis qui cherchaient à s'introduire dans la maison.

Les matrones furent cependant admises et amenèrent bientôt la jeune fille couverte de plusieurs voiles et le visage barbouillé de pâte de sandal desséchée. À sa vue, des cris de joie se mêlèrent à la musique qui recommença de plus belle. L'épouse, ensevelie comme si elle eût été morte, fut placée par les vieilles femmes sur une espèce de sofa et transportée chez son mari.

La soirée était déjà très avancée, et nous n'osions plus rentrer au fort, le gouverneur nous ayant recommandé de nous y rendre toujours avant le coucher du soleil. Hussein eut l'obligeance de nous y conduire et réussit à nous faire excuser.

Une troupe d'Arabes et de nègres aussi nombreuse que celle de la veille parcourait le lendemain les rues de la ville ; mais cette fois l'époux et les matrones ne figuraient pas au milieu d'eux. Un troisième drapeau fort singulier était porté processionnellement devant les autres : c'était le drap nuptial dont l'exhibition devait servir à constater la vertu de la mariée. À Mohéli, lorsqu'une femme ne produit pas ces attestations, elle est répudiée et perd la dot qu'elle a reçue en se mariant.

Quelques jours après cette cérémonie, Hussein, qui nous emmenait souvent avec lui, nous conduisit dans la maison d'un Arabe qui venait de mourir. Le corps, après avoir été soigneusement lavé et frotté d'essences, fut enseveli dans un linceul couvert de camphre et de divers aromates, et enfermé dans une bière de bois odorant que l'on déposa au fond d'une petite chapelle élevée par la famille du défunt dans la principale cour de la maison. Des lampes brûlaient continuellement autour

du cercueil, auprès duquel les plus proches parents passaient les nuits à prier avec un iman, ou quelque personnage pieux, qui leur faisait des lectures du Coran.

Le neuvième jour, les funérailles eurent lieu : le corps ne fut pas porté à la mosquée. Les enfants et les esclaves du mort lui donnèrent la sépulture pendant la nuit. Le lendemain, les portes de la maison étaient ouvertes à tous les passants qu'on invitait à venir prendre part à un festin : ils étaient servis par la famille qui jeûnait ce jour-là.

Les Mohilois font de grandes dépenses pour les tombeaux : ceux qui sont riches font placer sur le dôme des édifices tumulaires des ornements en argent ou en or représentant des fleurs ou des fruits.

Tous les matins, avant d'aller en ville, nous montions sur le parapet de la citadelle, d'où la vue pouvait s'étendre au loin sur l'Océan : chaque fois que nous apercevions une voile, nos cœurs battaient avec force, car nous attendions d'Anjouan de jour à autre des nouvelles qui devaient ou faire cesser notre captivité ou la rendre plus dure encore, si le sultan Abdallah refusait de faire l'avance de notre rançon. Notre position, quoique précaire, était cependant devenue supportable depuis quelques jours : on n'exigeait de nous aucun travail ; nous pouvions prendre l'air quand nous voulions, et un bon régime commençait à rétablir nos forces. Mais nous pensions sans cesse à nos malheureux compagnons traînés dans l'intérieur de l'île où ils avaient peut-être déjà succombé ; nous nous informions d'eux en vain : Hussein lui-même ne savait pas où ils étaient.

Le temps nécessaire pour recevoir une réponse d'Anjouan étant écoulé, nous commencions à craindre qu'Abdallah ne nous eût abandonnés. Le cœur trop plein de tristesse pour user de la permission que nous avions de sortir, nous passions des journées entières à regarder la mer, et la nuit les pensées d'esclavage et de mort qui nous occupaient sans cesse venaient troubler notre sommeil sous la forme de rêves affreux.

Un soir, nous commençons à nous assoupir, lorsque nous entendîmes deux coups de pierriers dans le lointain ; Hussein vint un moment après nous annoncer qu'ils avaient été tirés par deux chelingues arrivant d'Anjouan pour saluer le fort.

La brise étant un peu forte et la mer agitée, les capitaines anjouanais qui n'avaient que de mauvaises pirogues n'osèrent pas venir à terre avant le jour ; il nous fallut donc passer encore cette nuit-là dans une anxiété cruelle. Ce fut heureusement la dernière : car le sultan d'Anjouan avait chargé le prince Ali, son frère, de venir à Mohéli pour nous racheter. De la poudre, des fusils, des barres de fer, des bœufs et un grand nombre de cabris<sup>1</sup>, d'une espèce particulière, qui ne se trouvent qu'à l'île d'Anjouan, étaient à bord des chelingues et devaient être employés à notre rançon.

Le marché fut bientôt conclu avec Osman pour ce qui nous concernait, et avant le soir nous étions libres ; mais il n'en fut pas de même des hommes de mon équipage, dispersés dans l'île. Cependant le sultan de Mohéli craignant celui d'Anjouan, dont il était en quelque sorte le vassal, chargea ses officiers de rechercher ceux qui les avaient achetés. Ce ne fut que quatre jours après l'arrivée des chelingues que nous vîmes arriver dans un état déplorable cinq de ces malheureux ; leurs maîtres les conduisaient et nous dirent que le sixième était mort, ce que nos compagnons nous confirmèrent eux-mêmes. La misère et les maladies avaient tellement défiguré ceux-ci qu'ils ressemblaient plutôt à des squelettes qu'à des hommes ; ils étaient nus, quelques-uns avaient aux pieds ou aux jambes des ulcères

---

<sup>1</sup> Ces cabris, ou chevreaux, sont beaucoup plus grands que les autres ; ils ont le poil ras et doux, de grandes oreilles, le cou allongé et point de cornes. Les femelles donnent en abondance d'excellent lait, mais un préjugé empêche les Arabes d'en boire ; leur chair est meilleure que celle des moutons sans laine que l'on trouve en Afrique. Les chèvres de cette espèce sont connues à Anjouan sous le nom de cabris de Surate, d'où il est probable qu'elles sont originaires.

couverts de terre et de mouches ; on voyait sur leurs épaules et sur leurs reins des plaies envenimées par le contact des insectes, et l'on pouvait reconnaître encore les traces du fouet qui les avait produites. Le visage de ces pauvres marins était enflé par la piqûre des moustiques et hâlé par le soleil à l'ardeur duquel ils avaient été continuellement exposés.

Malgré le désir que nous avons de nous éloigner des lieux où nous avons tant souffert, l'état de faiblesse de nos compagnons ne nous permit pas de partir aussitôt qu'ils furent rachetés. Après trois jours de soins et de régime, nous crûmes pouvoir les faire embarquer sans danger. Le temps était beau et des vents favorables nous conduisirent en peu d'heures à Anjouan. Notre libérateur et plusieurs de mes connaissances, qui nous attendaient au débarcadère, s'empressèrent de nous offrir l'hospitalité et prodiguèrent aux malades les soins les plus désintéressés. Je logeai encore chez le vieil Ali qui était tout joyeux de me revoir. Sa famille eut pour moi les mêmes attentions qu'à mon premier voyage.

## CHAPITRE XXIX.

**Départ d'Anjouan avec le capitaine Germain. – Adieux des Anjouanais. – Mésaventure du général Martin. – Comore ou Angaziza. – Avances perfides de ses habitants. – Poissons venimeux. – Volcan de Comore. – Mœurs féroces de ses habitants. – Caractère des habitants de Mayotte, île voisine. – Crainte superstitieuse qu'ils inspirent aux Anjouanais. – Pirateries du chef de Mayotte. – Assassinat du capitaine Fresque et pillage de la goëlette *le Charles*. – Histoire du fils naturel de M. Finame, créole de Bourbon. – Productions et commerce de Mayotte. – Prise d'un requin. – Poissons vivants trouvés dans son estomac. – Arrivée à Manamboundre. – Situation paisible de rétablissement. – Bonnes nouvelles de Mananghare. – Débarquement des marchandises et départ du capitaine Germain. – Échange fructueux avec les Malgaches. – Visite de M. Dargelas. – Son histoire. – Mort de Radama et avènement au trône d'Émirne de sa femme Ranavalou. – Prospérité des établissements. – Départ de Madagascar et retour en France.**

Le capitaine Germain de l'île Bourbon, venant de la côte d'Afrique, relâcha quelque temps après à Anjouan pour avoir des vivres et de l'eau ; il remboursa au sultan les frais que celui-ci avait faits pour nous, et consentit à me mettre à terre à

Manamboundre, ainsi que les hommes de mon équipage, moyennant un fret que je m'obligeai à lui payer.

Le 14 mai 1828, jour de notre départ d'Anjouan, le capitaine de port, connu des étrangers sous le nom de général Martin, et quelques autres notabilités voulurent nous faire une visite d'adieu. Malheureusement nous étions occupés de l'appareillage lorsque leur pirogue arriva, et personne ne s'étant trouvé prêt à leur jeter une amarre, l'un de ses balanciers se brisa contre le bord : nous eûmes le chagrin de voir ces braves gens, qui pour nous faire honneur s'étaient vêtus plus richement que de coutume, chavirer avec les rafraîchissements qu'ils nous apportaient, et forcés de gagner le navire à la nage. Cet accident, loin de les déconcerter, leur fournit une nouvelle occasion de bénir Allah, qui, disaient-ils, avait eu sans doute de très bonnes raisons pour le permettre. À un signal qu'ils firent à des gens du rivage, une autre pirogue vint les chercher, et nous nous séparâmes bons amis. À huit heures nous étions sous voiles ; favorisés par un temps frais, nous ne tardâmes pas à approcher de Comore, que les Arabes nomment Angaziza. Cette île est la plus grande et la plus haute de l'archipel auquel elle a donné son nom. Le capitaine avait la tentation de s'y arrêter un instant ; mais aucune des cartes que nous possédions n'indiquait le mouillage. Nous allions prendre le large, lorsque nous aperçûmes les signaux de deux pirogues à balancier qui venaient de quitter la terre et qui se dirigeaient vers nous ; elles étaient montées par plusieurs Arabes à demi nus qui agitaient continuellement leurs chapeaux chinois, avec lesquels ils semblaient nous indiquer la rade ; nous courûmes sur eux en leur faisant aussi des signes pour les engager à venir à bord ; mais lorsque nous nous approchions d'eux, ils s'éloignaient avec la plus grande rapidité, en cherchant toujours à nous attirer vers la terre : nous n'en étions guère qu'à douze pas, jetant à chaque instant le plomb de la sonde sans trouver le fond, lorsque le capitaine, qui ne douta plus de leurs intentions perfides, ordonna de virer de bord, car la brise commençait à nous

manquer ; nous en eûmes à peine assez pour nous éloigner des récifs avant la nuit.

Nous profitâmes d'un calme plat qui nous retint près de l'île jusqu'aux approches du jour pour jeter quelques lignes de pêche, et en moins d'une heure nous prîmes plus de cinquante gros poissons rouges aux écailles épaisses qui ressemblaient assez à des vieilles. Marianne nous dit qu'il les connaissait, et nous engagea de ne pas en manger si, en les faisant cuire avec une piastra, nous nous apercevions que l'argent noircissait ; ce fait s'étant manifesté, nous n'osâmes pas toucher à ces poissons venimeux et nous les jetâmes tous à la mer.

À peu près par le travers de l'île Comore, nous aperçûmes de temps en temps les flammes de son volcan, qui me parut avoir peu d'intensité ; cette montagne, dont l'élévation est considérable, ne vomit du feu que très rarement.

Les Arabes de Comore prétendent avoir la même origine que ceux d'Anjouan. Le gouverneur de la première de ces îles, parent du sultan d'Anjouan, reconnaît sa suzeraineté, et cependant ne lui paie aucun tribut.

Les habitants de la grande Comore ont des mœurs extrêmement féroces, et tuent ou font esclaves les étrangers qui osent aborder dans leur île ou que la tempête jette sur leurs côtes. Ils se livrent peu à l'agriculture, quoique leur pays soit assez fertile ; ils combattent encore avec la lance et le bouclier, et se font souvent la guerre entre eux, malgré leur chef, qui n'exerce pas, dit-on, sur eux une autorité absolue.

Une île voisine de Comore, Mayotte, est encore plus à redouter : elle est peuplée par des Arabes mêlés avec des Africains et des Malgaches de la côte occidentale. L'oncle du sultan d'Anjouan était depuis longtemps gouverneur de cette île lorsqu'un esclave ambitieux et brave qu'il avait choisi pour ministre parvint à se faire aimer des grands, assassina son maître, et s'empara de la souveraineté. Cet usurpateur adroit, qui se prétendait doué d'une force surnaturelle, commande

encore aujourd'hui à Mayotte, sans que les Anjouanais osent l'attaquer ; il est, disent-ils, en rapport avec les génies malfaisants : lorsqu'un bâtiment richement chargé s'approche des côtes de Mayotte, une tempête surgit tout-à-coup ; le pilote épouvanté quitte le gouvernail, et une puissance invisible lance le navire sur les écueils qui sont à l'entrée du port.

Le chef de Mayotte commet en effet depuis longtemps des actes de piraterie révoltants, que le sultan d'Anjouan a signalés plusieurs fois aux autorités de Maurice et de Bourbon, mais ils n'ont pas jugé convenable de lui fournir les secours qu'il demandait pour soumettre Mayotte. J'ai été moi-même chargé par lui d'écrire à ce sujet aux gouverneurs de ces deux colonies ; il parlait dans cette lettre d'un trois-mâts américain et de plusieurs bâtiments de Surate, enlevés et pillés dans cette île ; de la goélette de Bourbon, le Charles, capitaine Fresque, dont l'équipage venait d'être massacré ; enfin d'un brick anglais, qui n'avait dû son salut qu'à la prudence et à l'activité de son capitaine. J'ai lu chez le sultan d'Anjouan la déclaration de cet officier, qui avait eu le bonheur de découvrir assez tôt le piège dans lequel on avait voulu le faire tomber.

Pour donner une idée de la perfidie du chef de Mayotte, je crois devoir placer ici, sur la triste fin du capitaine Fresque, des détails que je tiens d'un Anjouanais, témoin oculaire de cette horrible scène.

Depuis quinze jours environ, la goélette le Charles, qui avait appartenu autrefois à Jean René, était dans le port de Mayotte ; le chef promettait tous les jours au capitaine de faire venir de l'intérieur des esclaves qu'il avait promis de lui vendre. Pendant qu'il l'amusait ainsi, il faisait ses dispositions pour s'en défaire et s'emparer de sa cargaison.

Il l'engagea plusieurs fois à débarquer toutes ses marchandises ; mais Fresque déclara qu'il ne le ferait que quand les nègres seraient arrivés. Un matin, des officiers du chef allèrent à bord, où l'équipage couchait habituellement,

annoncer que les esclaves attendus depuis si longtemps étaient enfin arrivés et qu'on pouvait les venir voir.

Fresque, le lieutenant, le maître et trois matelots se hâtèrent de descendre à terre ; ils étaient si peu défiants qu'aucun d'eux ne s'arma. Le chef les reçut en souriant et sortit avec eux pour les conduire, disait-il, dans la case où ses nègres étaient enfermés. Ils traversèrent la ville et arrivèrent dans la campagne près d'une grande citerne ; là il s'arrêta et se servit d'un prétexte pour engager Fresque à y regarder. Tandis que le capitaine se penchait sur le mur qui entourait le puits, des Arabes se jetèrent sur lui et lui portèrent plusieurs coups de poignard ; puis ils le précipitèrent dans la citerne. Ses matelots eurent le même sort.

Pendant qu'on les assassinait, plusieurs pirogues pleines d'hommes armés se rendaient à bord du Charles pour exercer les mêmes cruautés ; le second, qui était seul avec quatre matelots, les vit s'approcher et soupçonna leurs intentions ; plus prévoyant que son capitaine, il l'avait souvent averti de se tenir sur ses gardes. Dès qu'il aperçut les Arabes il se prépara à se donner la mort, afin de ne pas tomber entre les mains de ces barbares : il prit un pistolet qu'il posa sur son front ; mais cette arme en mauvais état ne partit pas ; il en essaya d'autres, ce fut en vain : les Arabes abordèrent le navire, et massacrèrent ses matelots ; ils n'épargnèrent qu'un vieil Indien musulman qui se sauva en récitant des versets du Coran, et un mousse de treize à quatorze ans, fils naturel de M. Finame, riche propriétaire de l'île Bourbon.

Cet enfant fut conduit chez le chef qui le fit circoncrire quelques jours après, et le traita toujours comme son propre fils ; car il voulait s'en servir pour tendre des pièges aux blancs ses compatriotes. Peu de temps après, l'occasion de l'employer se présenta : un navire américain parut sur la côte, et le chef fit écrire au capitaine par son fils adoptif ; il l'engageait à venir à Mayotte, où il trouverait, à bon marché, des vivres et des rafraîchissements de toute espèce et des hommes éclairés qui

s'entendraient facilement avec lui pour faire sa cargaison. Une pirogue à balancier fut chargée de porter cette lettre, et l'équipage américain, plein de confiance, fut, quelques jours après, attaqué et massacré comme celui du Charles.

L'hivernage suivant, le malheureux mousse périt de la fièvre ; le chef eut de la peine à se consoler de la perte de cet enfant, qui lui était si utile pour satisfaire sa cupidité et assouvir la haine qu'il avait jurée aux chrétiens. « Ce misérable, me disait l'Anjouanais de qui je tiens ces détails, avait fait deux pèlerinages à la Mecque et se montrait beaucoup plus dévot que les autres Arabes. »

L'île Mayotte, si l'on s'en rapporte aux Arabes qui l'ont visitée, est plus fertile que toutes celles qui l'avoisinent : elle est arrosée par de belles rivières ; ses pâturages sont bons et ses troupeaux nombreux. On y fait d'abondantes récoltes d'excellent riz blanc. Ces produits sont expédiés à la côte d'Afrique sur des chelings que les habitants de cette île savent construire ; ils obtiennent en échange des esclaves pour cultiver leurs terres et des toiles de Surate, qu'ils achètent des Banians et des Maures qui naviguent dans ces parages pendant la mousson du N.-E.

La brise ayant fraîchi le matin, nous doublâmes le cap d'Ambre avant la nuit et nous longeâmes la côte de Madagascar. Le lendemain nous eûmes quelques heures de calme, pendant lesquelles nous prîmes un requin dont le ventre était si gros que nous n'osions pas le hisser à bord, dans la crainte qu'il n'eût dévoré quelque cadavre ; deux hommes le tenaient au moyen d'un double languet à la hauteur de la flottaison pendant qu'un troisième l'ouvrait. À peine eut-il enfoncé son coutelas dans le corps du monstre, que nous en vîmes sortir des poissons qui avaient plus d'un pied de longueur ; ils sautèrent immédiatement à la mer. On se hâta d'enlever le requin et on le déposa sur le tillac ; il portait dix-sept petits que nous plaçâmes dans une demi-barrique d'eau de mer, où ils se mirent à nager.

Je trouvai leur chair moins huileuse que celle des gros requins que j'avais mangés auparavant.

Les vents étant devenus favorables, nous mouillâmes à Manamboundre le surlendemain 28 mai. J'étais déjà rassuré sur le compte de mon établissement, car j'avais aperçu du large le pavillon qui flottait sur la côte à la tête du mât que j'avais fait élever un an auparavant<sup>1</sup>.

Aussitôt que nous fûmes mouillés, M. Chautard, que j'avais chargé de mes intérêts à Manamboundre, vint à bord dans une grande pirogue ; il ne fut pas étonné de me revoir, car il m'attendait depuis longtemps. Il manquait de marchandises, et les Malgaches croyaient que les tracasseries que j'avais éprouvées dans leur pays m'en avaient dégoûté et que je n'y reviendrais plus. Il m'annonça que mes deux traitants de Mananghare se portaient bien, mais que, comme lui, ils n'avaient plus aucun moyen de faire des échanges, toutes leurs marchandises étant épuisées. Pendant mon absence aucun d'eux n'avait eu à se plaindre des Malgaches.

M. Germain employa trois jours pour débarquer mes marchandises ; car les pirogues de Manamboundre n'étaient pas assez grandes et les embarcations européennes du navire n'étaient pas commodes pour aborder. Je lui payai en produits du pays les avances qu'il avait eu l'obligeance de me faire, et je lui donnai des traites sur Bourbon pour son fret ; il resta cinq jours à Manamboundre, et profita d'une brise favorable pour se rendre à sa destination. Les matelots de la Louise se décidèrent à partir avec lui pour Bourbon.

Dès qu'il fut parti, j'envoyai des commandeurs chez toutes les peuplades que je connaissais, pour leur annoncer que mes

---

<sup>1</sup> Les Européens qui commercent sur les côtes de Madagascar font élever un mât sur le rivage, en face de leurs établissements, et ont soin de faire hisser le pavillon de leur nation dès qu'ils aperçoivent un bâtiment au large.

marchandises étaient arrivées, et peu de jours après il m'arriva des bœufs de plusieurs endroits ; j'en avais déjà un grand nombre dans mon parc quand je reçus la visite de M. Dargelas, traitant d'Andraham-bé, qui vint chez moi pour en acheter. Le pays dans lequel il s'était établi dépendait de Matatane, soumis depuis longtemps aux Hovas, qui ne permettaient pas de traiter avec de la poudre ; et d'ailleurs, les peuplades encore indépendantes n'osaient pas en approcher ; il ne pouvait donc traiter à Andraham-bé que du riz et de la cire avec des toiles et des colliers, commerce qui offrait moins d'avantages que le mien. Il avait besoin de bœufs pour son correspondant de Tamatave, qui en fournissait aux navires de Maurice, et il acheta les miens ; je les livrai à des maramites qu'il m'envoya quelques jours après. Il passa plusieurs jours chez moi et m'annonça que Radama était atteint d'une maladie grave qui faisait craindre pour sa vie.

M. Dargelas, de Bordeaux, avait éprouvé comme moi les vicissitudes de la fortune, et nous nous liâmes facilement. Il était depuis plusieurs années à Madagascar, où le hasard l'avait conduit. Capitaine au long cours en 1823, il avait été second sur un brick qui commerçait à la côte occidentale d'Afrique, où il fut pris et fait esclave par les nègres. Après une longue captivité il avait été racheté par le capitaine du navire la Magicienne, qui relâcha au Fort-Dauphin en allant à Bourbon. La beauté de la nature à Madagascar et les mœurs simples des habitants le séduisirent, et, malgré les instances du capitaine de la Magicienne, il le laissa partir et se fixa d'abord au Fort-Dauphin, ensuite à Sainte-Luce, où il était lorsque les Hovas s'emparèrent du fort. Doué d'une grande facilité pour apprendre les langues, il apprit en peu de temps celle des Malgaches, qu'il finit par parler aussi bien qu'eux ; il fit plusieurs voyages dans l'intérieur, où il eut à soutenir plusieurs sahari et à endurer beaucoup de misères. Enfin il s'établit à Andraham-bé, y construisit un poste pour la traite et embrassa le genre de vie des Malgaches, qui le prenaient souvent pour arbitre de leurs différends ; il était enthousiaste de leurs usages et avait pris la

résolution de passer sa vie parmi eux. Il avait une bonté naïve et d'excellentes qualités. Il me promit de m'écrire souvent et de me mettre au courant des affaires d'Émirne, auxquelles je m'intéressais toujours.

Au mois d'août suivant, il m'expédia un marenite qui m'annonça la mort de Radama et la révolution sanglante qui l'avait suivie. Je fus bien étonné d'apprendre l'avènement de Ranavalou, sœur consanguine de Radama, et l'une de ses femmes ; car de son vivant il n'en faisait pas plus de cas que d'une femme répudiée. Toutes ses prévenances étaient pour Rasalime, fille de Ramitrah', qui seule était admise à sa table quand il recevait des étrangers.

On connaît les suites de la révolution d'Émirne, qui a changé dans ce pays l'ordre de successibilité au trône, et causé tant de proscriptions. Les premiers généraux de Radama, ceux même qui l'avaient aidé dans ses conquêtes, furent sacrifiés à l'ambition du jeune Andimiazou, l'amant en titre de la reine, et massacrés impitoyablement.

Je continuai à commercer à Madagascar jusqu'en 1830, sans entreprendre de grands voyages ; j'avais assez à faire en visitant mes établissements et les peuplades du voisinage où je cherchais les productions qui m'étaient nécessaires pour approvisionner mes magasins. Quelquefois j'envoyais mes bœufs dans le nord et je les faisais vendre pour des piastres ; souvent je les vendais à des navires américains ou à de petits bâtiments de Bourbon qui venaient commercer sur la côte.

À la fin du mois de décembre 1830, je reçus la nouvelle de la révolution de juillet ; cette victoire du peuple réveilla chez moi des souvenirs de gloire et le désir de revoir mon pays. Je donnai des instructions à mes traitants, que je priai M. Dargelas de surveiller, et je profitai de la première occasion qui se présenta pour retourner en France, où j'arrivai en mai 1831.

## APPENDICE.

### ACTES DE CONCESSION ET DE PRISE DE POSSESSION DE L'ÎLE-SAINTE-MARIE, À MADAGASCAR<sup>1</sup>.

– 30 JUILLET 1750. –

L'an des François mil sept cent cinquante, sous le règne de LOUIS le Bien-Aimé, quinzième du nom, roi de France et de Navarre, BÉTI, fille et héritière du royaume et de tous les droits de feu TAMSI-MALO<sup>2</sup>, son père, en son vivant roi de Foulepointe et des autres pays de la Côte-de-l'Est de Madagascar, depuis le (18° 30') dix-huitième degré trente minutes de latitude méridionale, en remontant vers le nord, jusqu'à la baye d'Antongil, située par le (15° 30') quinze degrés trente minutes de latitude aussi méridionale, souverain de tous les pays et îles adjacentes.

À tous les PRINCES DE SON SANG, à tous les GRANDS de son royaume, chefs de villages, COMMANDANS pour lui dans ses états, à tous autres, ses sujets quelconques, aux habitants de l'isle SAINTE-MARIE, et à toutes les nations du monde qui ont et peuvent avoir commerce avec la partie de l'isle de Madagascar qui forme son royaume,

---

<sup>1</sup> Nous tirons ces pièces importantes de la collection de documents inédits qu'avait formée notre aïeul M. Barthélémy Huet de Froberville. Elles sont textuellement reproduites.

EUGÈNE DE FROBERVILLE.

<sup>2</sup> Ou Ratsimilaho'. E. DE F.

FAIT SAVOIR et notifie, par ces présentes, que feu TAMSIMALO, son père, et ELLE-même, depuis plusieurs années, ayant eu dessein, pour le bien de ses États et de tout son peuple, de faire leur possible pour attirer la nation françoise dans leur pays, par préférence aux autres cantons de Madagascar, ils ont requis à diverses reprises les capitaines des vaisseaux de la Compagnie des Indes de France qui viennent traiter annuellement chez lui des vivres, et pour bestiaux et esclaves, de demander en son nom, et pour lui, à SA MAJESTÉ LOUIS QUINZIÈME, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, et à la Compagnie, qu'il protège l'établissement d'un comptoir françois sur les terres de sa dépendance en l'isle de Madagascar ; qu'ils ont chargé récemment le sieur GOSSE, officier qui a fait plusieurs traites pour la Compagnie dans les escales de son royaume, de solliciter messire Pierre-Félix-Barthélemi DAVID, Écuyer, Gouverneur-général pour le Roi et la Compagnie des isles de France et de Bourbon, de consentir qu'il soit procédé à l'établissement pour lequel ils ont conjointement offert, promis et se sont obligés, et ELLE s'offre, promet et s'oblige de céder, abandonner, livrer et bailler, pour en être mis en pleine jouissance et possession, à SA MAJESTÉ LOUIS QUINZIÈME, et à la Compagnie françoise des Indes, le terrain qui lui seroit nécessaire.

Le décès de TAMSIMALO, son père, étant arrivé dans l'intervalle du retour dudit sieur GOSSE, ELLE, héritière du royaume de feu son père et de tous ses droits, a su à l'arrivée du sieur GOSSE, depuis peu de retour dans une des escales de son royaume, et chargé des ordres, volontés et pouvoirs de messire Pierre-Félix-Barthélemi DAVID : qu'il ne peut s'établir de comptoir françois sur les terres de son royaume, qu'au moyen qu'il soit fait un abandon entier, et sans aucune restriction, de l'isle de Sainte-Marie, de son port et de l'islot qui le ferme ;

EN CONSÉQUENCE de quoi, et pour mettre à exécution le projet à jamais avantageux à son peuple et à son royaume, de faciliter un établissement chez elle, et d'y maintenir les François,

ELLE, BÉTI, REINE DE FOULEPOINTE, avec toute sa famille, assistée des GRANDS de son royaume, des CHEFS et des COMMANDANTS des villages qui lui appartiennent, s'est embarquée sur le vaisseau de la Compagnie de France, *le Mars*, pour se rendre à l'isle de SAINTE-MARIE, où, étant en présence des sieurs ADAM DE VILLIERS, capitaine dudit vaisseau, du sieur GOSSE, officier chargé de traiter de l'acquisition de SAINTE-MARIE, et d'arborer le pavillon françois pour y faire l'établissement qu'elle demande, des sieurs VIZÈZ, premier lieutenant, NAGEON, second lieutenant, DAMAIN et DE RAVENEL, tous deux premiers enseignes, et MAINGAUD, écrivain dudit vaisseau *le Mars*, et des soussignés, GRANDS, CHEFS, COMMANDANS de villages de son royaume, et ses sujets, par elle appelés pour être témoins de la cession et de l'abandon qu'elle fait au sieur GOSSE, à ce présent et acceptant pour SA MAJESTÉ LE ROI DE FRANCE, LOUIS QUINZIÈME et la NATION FRANÇOISE ;

ELLE DÉCLARE, veut et entend, qu'à commencer de ce jour, l'isle SAINTE-MARIE, située par le seizième degré de latitude méridionale, deux à trois lieues à l'est de la côte orientale de Madagascar, cesse de faire partie de ses États, qu'elle a hérités de ses pères, et qu'elle doit laisser à ses successeurs ; mais, au contraire, soit et demeure à toujours appartenant, avec son port et l'islot qui le ferme, à SA MAJESTÉ LOUIS QUINZE, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, pour servir au commerce de la COMPAGNIE DES INDES ; cédant, abandonnant, livrant et transportant tous ses droits quelconques sur ladite isle et ses dépendances, audit seigneur ROI DE FRANCE et SA COMPAGNIE DES INDES, pour par ledit seigneur ROI DE FRANCE et sa COMPAGNIE DES INDES, en être pris possession et pleine jouissance de ce moment et y rester à perpétuité, comme maîtres pleins, puissans et souverains seigneurs d'icelles, sans être tenus de payer à ELLE, BÉTI, ni aucun de ses successeurs, aucuns droits et rétributions pour cause de ladite acquisition, RECONNOISSANT, ELLE BÉTI, SA MAJESTÉ LOUIS QUINZE, et SA COMPAGNIE DES INDES, pour souverains maîtres et seigneurs indépendans de ladite isle et de son port, pour en jouir et

disposer comme il leur avisera bon être ; PROMETTANT, ELLE, BÉTI, REINE, sa famille, les GRANDS de son royaume, les CHEFS et COMMANDANS de ses villages, à ce présens et consentant, pour les droits du royaume et particuliers, soutenir, protéger, maintenir, défendre contre tout trouble et empêchement de la part des naturels de l'isle de Madagascar ou autre nation qui voudroit interrompre ou s'opposer à leur établissement, les sujets de SA MAJESTÉ LE ROI DE FRANCE et les employés de la COMPAGNIE DES INDES, en pleine paix et jouissance, et entière possession de l'isle SAINTE-MARIE et ses dépendances ;

VEUT pareillement et entend, ladite REINE BÉTI, que la cession et l'abandon qu'elle fait aujourd'hui, de son plein gré et de son mouvement volontaire, pour le bien de ses peuples et de son royaume, soit et demeure stable, à perpétuité, sans que, pour quelque motif que ce puisse être, aucun de ses héritiers, sujets, ou autres nations, pour raison d'aucuns droits ou cessions particulières, puisse prétendre à en débouter la nation françoise, aujourd'hui en possession de ladite isle et de ses dépendances.

RECONNOISSANT, par ces présentes, ladite REINE BÉTI, qu'elle a reçu du sieur GOSSE, de la part de SA MAJESTÉ LE ROI DE FRANCE et de la COMPAGNIE DES INDES, à titre de compensation, dédommagement, échange, une certaine quantité d'effets à elle propres et convenables, dont elle est contente, ainsi que les GRANDS du royaume, à ce présens et acceptans, comme chargés des intérêts de leur REINE et de sa couronne ;

DÉCLARE, BÉTI, à tout le ROYAUME DE FOULEPOINTE, à ses alliés et aux rois de Madagascar, ses voisins, que les François sont et demeurent quittes à perpétuité, envers tous les ROIS DE FOULEPOINTE, ses descendans, et autres qui pourroient y prétendre ; et qu'ELLE VEUT ET ENTEND qu'ils soient reconnus, par tous les peuples de Madagascar, pour seuls maîtres et souverains de l'isle SAINTE-MARIE, son port et l'islot qui le ferme.

VEUT que copie du présent acte soit déposée dans son trésor pour demeurer et passer à ses descendants, qu'il soit envoyé des courriers dans les principaux établissemens de son royaume, donner avis à tous ses sujets, même aux peuples voisins et ses alliés, de la prise de possession de ladite isle par les François ;

Et a signé, ladite REINE BÉTI, de sa marque et de son cachet qu'elle a fait reconnoître par les grands de son royaume ;

Et ont aussi signé les sieurs acceptans et témoins de la prise de possession, dans le port de l'isle SAINTE-MARIE, en la partie orientale de l'isle de Madagascar, le (30) trente juillet (1750) mil sept cent cinquante :

GOSSE, ADAM DE VILLIERS, J. VIZÈZ, NAGEON  
DE L'ESTANG, DAMAIN K/OSTIN, DE  
RAVENEL, MAINGAUD.

En marge une empreinte en cire rouge, suivie de ce signe +, et apostillée de ces mots : « Cachet et marque de BÉTI, reine de Foulepointe, fille du défunt roi, seule héritière de ses biens. »

Autre empreinte de même cire<sup>1</sup>, suivie de ce signe + et de ces mots : « marque de la REINE MÈRE DE BÉTI. »

- + Marque de BÉCALASNE, beau-père du roi, chef à Fénérief.
- + Marque de DIENNESENHAR<sup>2</sup>, petit-fils du roi.
- + Marque de QUINTADE, chef de Foulepointe.
- + Marque de VOMASSE, chef de Foulepointe.

---

<sup>1</sup> Il ne reste plus à la place de ces cachets que deux trous circulaires. « Je me souviens, dit M. B. de Froberville, d'avoir eu cette pièce entre les mains en 1815 : les deux empreintes y étaient encore ; l'une paraissait avoir été apposée sur un morceau de papier or, l'autre sur un morceau de papier argent appliqués sur la cire en fusion, et donnant, autant que je puis me le rappeler, l'empreinte de deux roupies de l'Inde. » E. DE F.

<sup>2</sup> Le même que Dian-Zanaar ou Zanhar ; Rochon le nomme Jean Hare ; c'était le fils et non le petit-fils de Tamsimalo. E. DE F.

- + Marque de PONERIF, chef de Foulepointe.
- + Marque de RATSSORA, chef de Ténérif.
- + Marque d'YOULOUSARA, chef de la baie d'Antongil.
- + Marque de TEMPENENDRIC, chef de Foulepointe.
- + Marque de MANANPIRÉ, chef de Foulepointe.
- + Marque de DIAMANETTE, chef de Mahanbou.
- + Marque de NATTE, chef de Massinéranou.
- + Marque de FATARA, chef à Foulepointe.
- + Marque de RAFIZIMOINNE, chef de Foulepointe.
- + Marque de LAHAIBÉ.
- + Marque de SIVOUGUAORRAC, chef à Maenbou.
- + Marque de MEABOLOULOU, chef de Maenbou.
- + Marque de RAMBONNE, chef à Mahenbou.
- + Marque d'YNENGUISSE.
- + Marque de MALÉLAZA, chef du Banivoule.
- + Marque de RAMAMAMOU, chef du Banivoule.
- + Marque de DIANPERAVOLA, chef à Foulepointe.
- + Marque de RAFINOINE, chef à Foulpointe.
- + Marque de RATCISAGAY, chef de la grande isle Sainte-Marie.
- + Marque de RAMANSOUGANNE.
- + Marque de BERIGNY.
- + Marque de RACACA, chef de Sainte-Marie, résident sur Loquay<sup>1</sup>.
- + Marque de DIAMANHARÉ, chef de Laivande, isle Sainte-Marie.
- + Marque de TANPENENDIENNE, chef de la grande isle Sainte-Marie.
- + Marque d'ENBOUSENGA, chef de la grande isle Sainte-Marie.
- + Marque de RAMBONNEVOULOU, chef de la grande isle Sainte-Marie.

Et, ledit jour et an que dessus, aussitôt que la présente cession a été signée de la REINE BÉTI, de SA MÈRE, de tous leurs PARENS, GRANDS, CHEFS DE VILLAGES et COMMANDANS dans le royaume, M. ADAM DE VILLIERS, capitaine, commandant le vaisseau *le Mars*, a fait ouverture d'un paquet secret, à lui

---

<sup>1</sup> Îlot situé à l'entrée du port. E. DE F.

adressé par monsieur DAVID, gouverneur-général des isles de France et de Bourbon.

En conséquence des ordres y contenus, après avoir fait battre un ban, à la tête des troupes, il a fait reconnoître monsieur GOSSE pour commandant à l'isle de SAINTE-MARIE et ses dépendances. En suite de quoi, M. GOSSE a fait arborer le pavillon blanc sur l'islot qui ferme le port de SAINTE-MARIE, et sur la pointe de l'isle de Sainte-Marie, la plus proche du port et qui en défend l'entrée, et ces deux pavillons ont été salués de trois cris de *Vive le Roi !* d'une décharge de mousqueterie et de toute l'artillerie du vaisseau *le Mars*.

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal en présence des ci-dessus dénommés et du sieur LAVAL DES RUISSEAUX, officier d'infanterie, commandant le détachement du vaisseau *le Mars*, et ont signé, les jour et an que dessus,

ADAM DE VILLIERS, J. VIZÈS, NAGEON DE  
L'ESTANG, LAVAL DES RUISSEAUX, DAMAIN  
K/OSTIN, GAST. D'HAUTERIVE, DE RAVENEL,  
MAINGAUD.

## **SECONDE PRISE DE POSSESSION.**

– 15 JUILLET 1753. –

Et, ledit jour et an que dessus, aussitôt que la présente cession a été signée de la REINE BÉTI, de SA MÈRE, de tous leurs PARENS, GRANDS, CHEFS DE VILLAGES et COMMANDANS dans le royaume, M. ADAM DE VILLIERS, capitaine, commandant le vaisseau *le Mars*, a fait ouverture d'un paquet secret, à lui adressé par monsieur DAVID, gouverneur-général des isles de France et de Bourbon.

En conséquence des ordres y contenus, après avoir fait battre un ban, à la tête des troupes, il a fait reconnoître

monsieur GOSSE pour commandant à l'isle de SAINTE-MARIE et ses dépendances. En suite de quoi, M. GOSSE a fait arborer le pavillon blanc sur l'islot qui ferme le port de SAINTE-MARIE, et sur la pointe de l'isle de Sainte-Marie, la plus proche du port et qui en défend l'entrée, et ces deux pavillons ont été salués de trois cris de *Vive le Roi !* d'une décharge de mousqueterie et de toute l'artillerie du vaisseau *le Mars*.

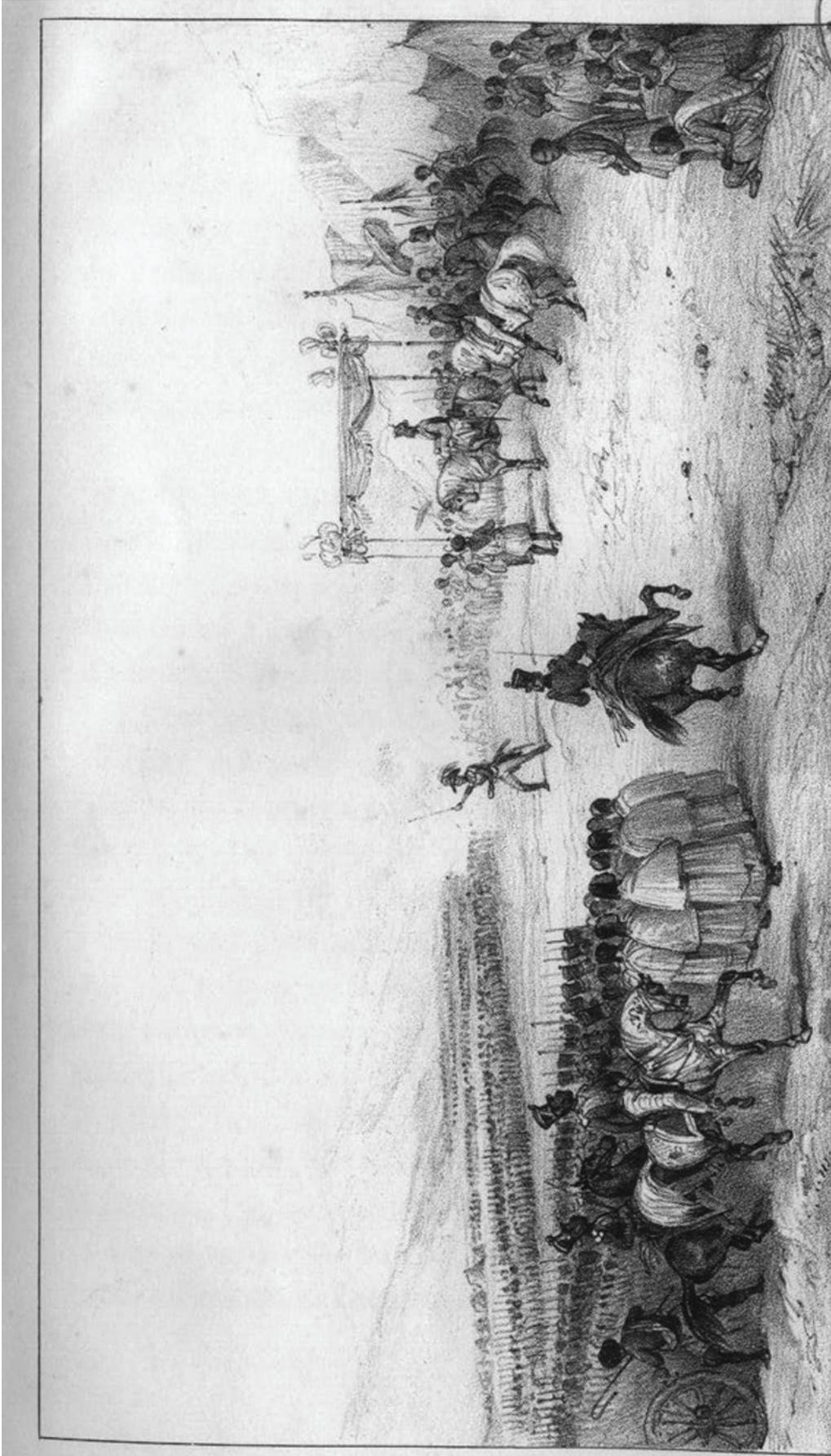
En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal en présence des ci-dessus dénommés et du sieur LAVAL DES RUISSEAUX, officier d'infanterie, commandant le détachement du vaisseau *le Mars*, et ont signé, les jour et an que dessus,

ADAM DE VILLIERS, J. VIZÈS, NAGEON DE  
L'ESTANG, LAVAL DES RUISSEAUX, DAMAIN  
K/OSTIN, GAST. D'HAUTERIVE, DE RAVENEL,  
MAINGAUD.

# Illustrations



1. — Réception du voyageur à l'Indépendance



II — Grande service-passé par Radama à Sibouaze, en 1833.



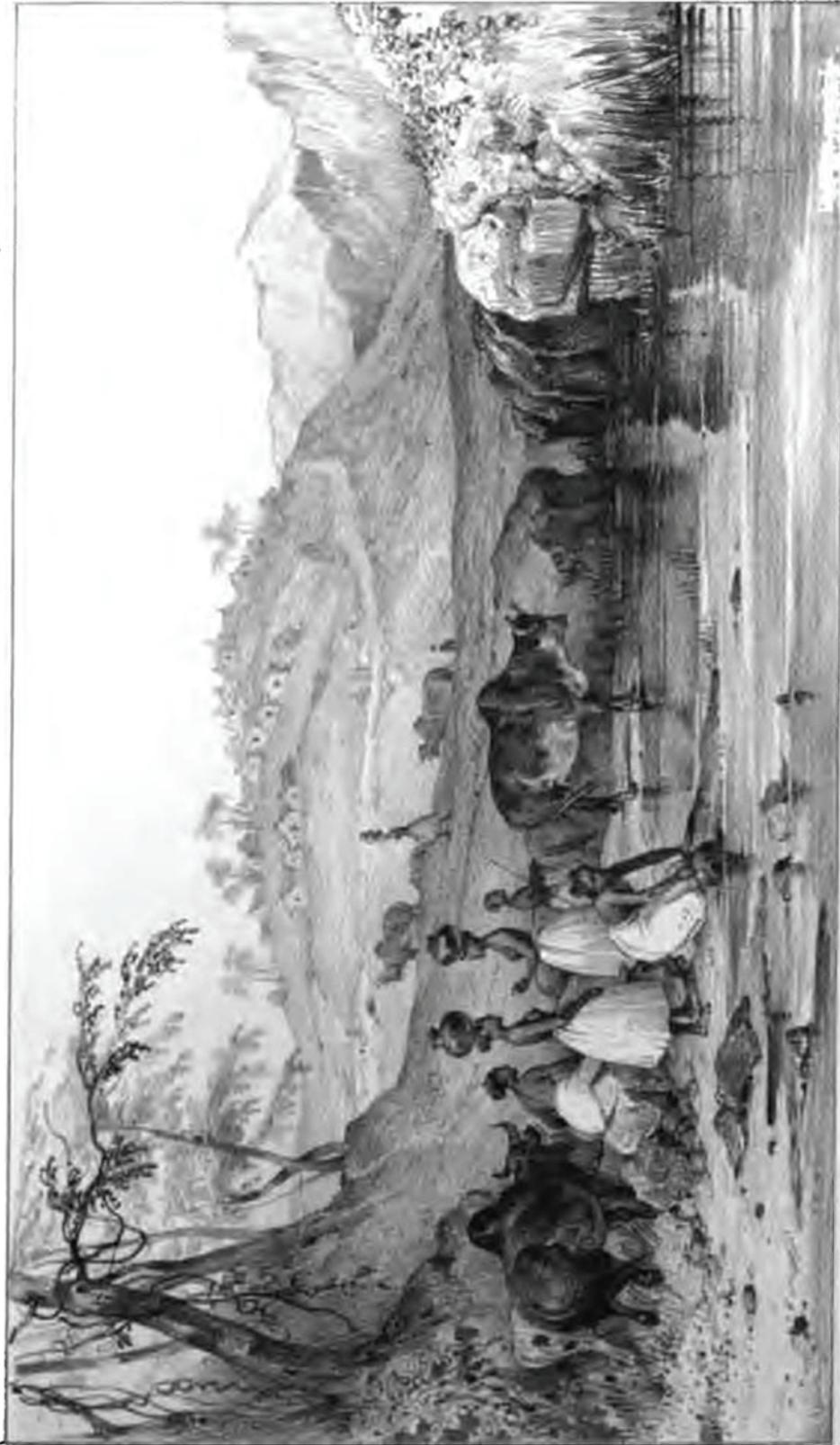
III - Radama, Roi des Malgaches.



*II - Rafaralah'*  
*Chef d'Antsianac et Gouverneur de Fouipointe*



*7. - Homme et femme Kaffiaminiens.*

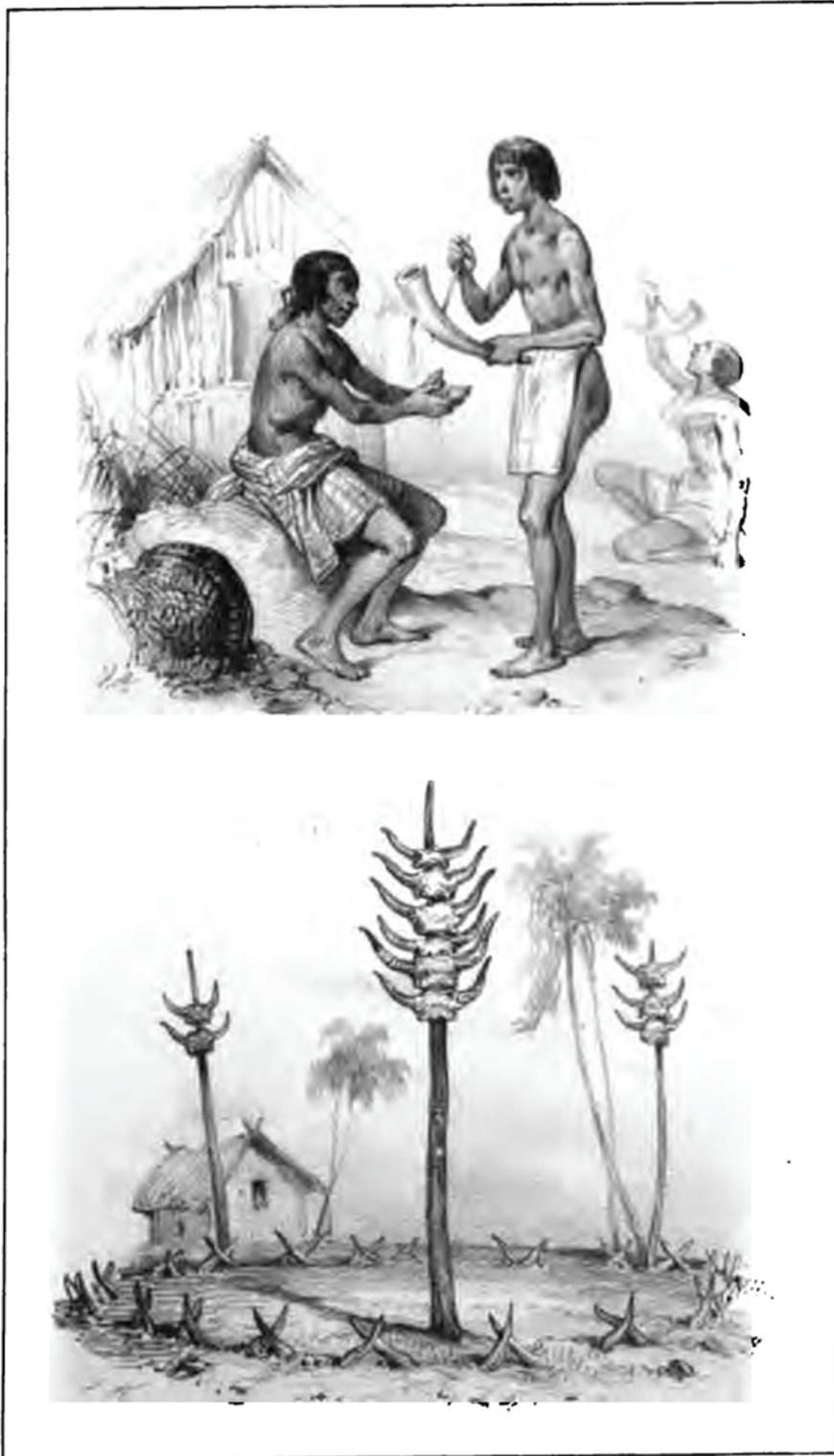


*Il Village de Tuzobou.*

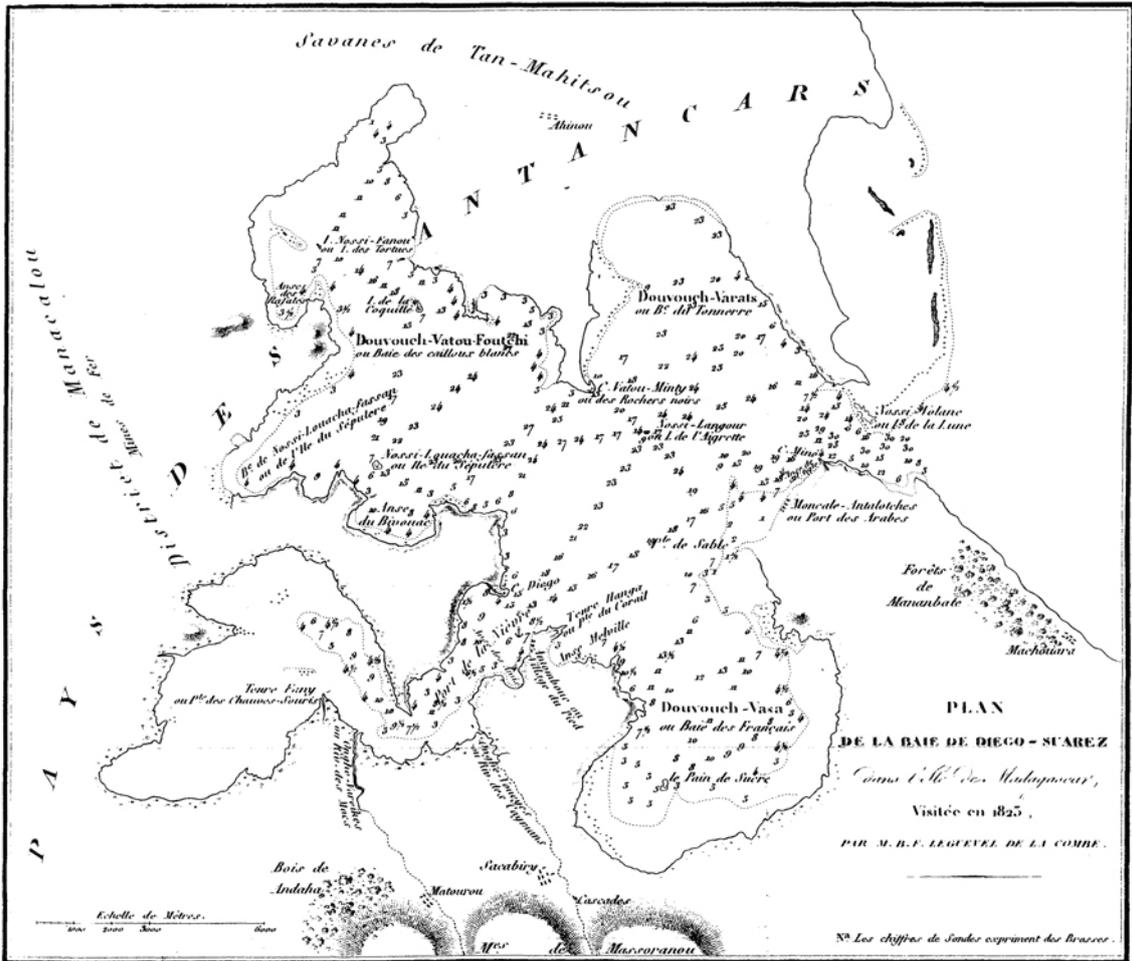


Im. Lemerre: Binaud et c.

III. — Fonderie de fer, Malgache.



VIII - Vases à boire des Koyas.  
IX - Cimetière de Manamboundie.



Gravé par Ambroise Tardieu, Membre de la commission centrale de la Société de Géographie.

---

## Table des matières

---

### CHAPITRE I.....3

Voyage de Tamatave à Tananarivo. – Village de Mananboundre. – Les eaux thermales de Ranoumafane. – Bout-Zanaar, Mahéla, Ampassi-ombé. – Montagnes de Béfourne. – Le bakoubak, animal fabuleux ; sa description traditionnelle. – Maramanga. – Vallée des Bezonzons. – Différence des Bezonzons et des Antancayes, habituellement confondus par les voyageurs. – Arrivée à Ma-inouf, leur principal village. – Forêt de Fanghourou. – Nossi-arivo, plaine d'Ancaye. – Arrivée devant Tananarivo.....3

### CHAPITRE II. .... 10

Radama assigne au voyageur un logement. – Visite de Ratef et de Rakavalou. – Histoire de Ratsitatane, fils de ce dernier. – Sa haine contre les Anglais. – Tentative hardie faite sur la personne de Hastie. – Vengeance de celui-ci. – Son pouvoir sur Radama ; fin tragique du Bordelais Filleau rappelée à ce sujet. – Ratsitatane est exilé à Maurice, où il est conduit par Rafaralah et Hastie. – Il est jeté dans les fers. – Perfide machination du gouverneur anglais sir R. Farquhar. – Évasion de Ratsitatane. – Il est pris et mis à mort sans pitié. – Indignation de Rafaralah qui retourne à Madagascar. .... 10

### CHAPITRE III..... 17

Description de Tananarivo. – Origine de son nom. – Sa population. – Garde nationale des *bourzoas*. – Le *traon-vola* ou palais d'argent. – Exagérations des missionnaires anglais à ce sujet. – Fortifications. – Rivières. – Rues. – La roche Tarpéienne. – Description détaillée des cases hovas. – Leur ameublement ; le tamien ; la salaza. – Distinction des noms d'Émirne et d'Ancove. – Les Hovas. – Leur établissement dans les districts d'Émirne est récent. – Mépris qu'ils

inspiraient aux autres peuplades. – Causes de ce sentiment général. – Traits distinctifs de ce peuple. – Sa cupidité effrénée. – Comment ils se procuraient des esclaves pour la traite. – Industrie des Hovas. – Forges. – Armes. – Orfèvrerie. – Bijouterie. – Tissus de soie. – Les toutouranes. – Fabrication du sucre. – Agriculture. – Défaut de moyens de transport. – Culture de la vigne. – Climat. – Instinct commercial des indigènes. – Monnaie en circulation. – Foires. – Cris des marchands ambulants dans les rues. – Fruits et légumes. – Boucheries. – Droits perçus par le fisc dans les marchés..... 17

#### CHAPITRE IV.....28

Dîner chez le roi. – Expédition contre les Antavarts. – Le bœuf du départ. – Ambatou-mangua, Ampinga. – Réception à Vouroun-foka. – Salaza et ses habitants. – Fidana, capitale des Ambanivoules. – Caractère des indigènes. – Les Mamelles, pitons remarquables. – Tanio et le Manangoure. – Mantgout-sara ; ses habitants. – Les moustiques. – Ponts de bambous. – Nounou-lahé et son chef Siangourou, descendant des Malates. – Siangourou revêt un costume européen. – Sa joie enfantine. – Ce que devient ce cadeau précieux après avoir servi au chef malgache. ....28

#### CHAPITRE V.....35

L'armée d'expédition poursuit sa route vers le nord. – Rivière de Manahar. – Antala-lava. – Les *Oul'-hala* ou hommes des forêts. – Simplicité de leurs mœurs toutes primitives. – Les habitants d'Iaba-ratsi reconnaissent l'autorité de Radama. – Leur ignorance des autres peuplades de l'île. – Route à travers les montagnes. – Village de Fianourana. – Serment du sang avec son chef Ratzouba. – Un certificat de Benyowsky. – Vareik-hala, Benyola. – Origine arabe des Antalotches. – Leur vénération pour le Coran. – Leur fidélité dans les transactions commerciales, dont ils sont les courtiers. – Villages abandonnés.....35

#### CHAPITRE VI..... 41

L'armée hova est surprise par les Antancars. – Le major Ratsivola se dirige sur la baie Vouëmaro. – Deuxième attaque et mort du capitaine Rafali. – On tue des bœufs sauvages. – Goût peu agréable de cette viande. – Traversée d'une grande rivière, en radeau. – Poules d'eau d'une espèce monstrueuse. – Alerte donnée à l'armée. – Nouvelle attaque des Antancars. – Entrée au grand village des Antancars. – On fait un prisonnier. – Le voyageur est atteint de la fièvre du pays. – Montagnes de Massouranou. – Matourou. – Antombouc. – Baie de Diego-Suarez..... 41

## CHAPITRE VII.....46

Description de la baie de Diégo-Suarez. – Sa position avantageuse pour un établissement européen. – Carte de cette baie relevée par le capitaine anglais Owen. – Rectifications faites à cette carte par celle de la présente relation. – Dénominations des naturels qui rappellent l'influence des Français dans le pays – Port de la Nièvre. – Rivières des Caïmans et des Makes. – Les Antancars, premiers habitants de cette baie. – Leur conformité avec les Cafres. – Leurs mœurs et leur caractère. – Construction de leurs cases. – Culture. – Industrie. – Retour du major Ratsivola de la baie de Vouëmaro. – La fièvre continue avec plus de force. – Départ du voyageur pour l'île d'Anjouan avec le capitaine Moussabaïe. ....46

## CHAPITRE VIII..... 51

Voyage à Anjouan. – Relâche à Mazangaye. – Le *kalou*, boisson anjouanaise. – Description du port et de la ville. – Arrivée à Anjouan. – Réception hospitalière d'Ali, oncle du sultan. – Soins touchants qu'il donne au voyageur. – État désespéré du malade. – Traitement ordonné par le médecin anjouanais. – Visite du sultan et de ses trois frères. – Portrait d'Abdallah-ben-Alohi. – Costume des princes anjouanais. – Influence de la lettre de Jean René au sultan. – Effet inattendu du traitement. – Convalescence du malade. – Fête donnée par Ali en son honneur. – Luxe et richesse de sa demeure. – Description du festin. – Usages particuliers des

convives. – Respect des Anjouanais pour le nom français. – Souvenirs qu'ils ont conservé de la brave division Linois et d'une célèbre chanson française. .... 51

## CHAPITRE IX.....58

Description d'Anjouan. – Heureuse fertilité de son sol. – Villes de l'île. Domoni, sa capitale. – Triste fin du général Rossignol et des autres républicains qui y furent déportés par le premier consul. – Palais du sultan. – Puniton du vol. – Le voleur incorrigible. – Le camp des Anglais. – Sagesse des Anjouanais. – Histoire d'un ministre anglican racontée à ce sujet. – Caractère des Arabes d'Anjouan. – Leur excessive jalousie. – Fureur jalouse d'Abdallah. – Trait d'héroïsme des Anjouanaises. – Excursions des pirates malgaches sur l'île. – Découragement et timidité des Anjouanais. – Leur fidèle observance de la loi musulmane. – Leur extrême probité. – Chasse aux civettes. – Tumeur parfumée contenue dans le ventre de cet animal. ....58

## CHAPITRE X. ....66

Départ d'Anjouan. – Adieux et cadeaux faits à la famille d'Ali. – Arrivée au pays des Sakalaves. – Pirogues des indigènes. – Baie et village de Mouroundava. – Rasomba chef du district. – Retenue des femmes sakalaves. – Voyage à Ména-bé avec Mousseline et Damongo. – Rivières de Mouroundava et de Ména-bé. – Mamé et ses fiers habitants. – On suit le cours du Ména-bé. – Bœufs sans cornes et bœufs à cornes pendantes. – Village de Mariri. – Espèce de pigeon remarquable. – Réception chez des missionnaires arabes. – Pourquoi ils ne font point de prosélytes. – Arrivée à Ména-bé. – Curiosité des habitants à la vue d'un Européen.....66

## CHAPITRE XI.....73

Description de Ména-bé. – Ses fortifications. – Places publiques. – Indomptable courage des Sakalaves dans leur lutte contre Radama. – Leur traité de paix et leur commerce avec les Hovas. – Avantages immenses que ces derniers en

retirent. – Présents du chef. – Grande réception à la cour sakalave. – Suite brillante du voyageur. – Guerriers sakalaves. – Palais royal. – Singuliers instruments de musique. – Luxe extraordinaire de la cour de Ramitrah'. – Gracieux accueil du monarque sakalave. – Son portrait. – Ses femmes. – Son costume. – Ornaments de ses cheveux. – Ce qu'il raconte à ce sujet. – Succès du voyageur à la cour.....73

## CHAPITRE XII. .... 80

Excursion au mont Tangoury. – Serment solennel qui précède le départ. – Chauves-souris monstrueuses. – Rivière de Ranou-minti (eau noire). – Indices d'un état volcanique ancien. – Traditions du pays qui viennent à l'appui. – Mines d'or. – Histoire touchante de Raafou et de Fihali. – Antique peuplade des Vazimbasy, peuples autochtones de Madagascar. – Leurs croyances et leurs mœurs. – Colère jalouse du géant de la montagne après l'union de Raafou et de Fihali. – Effets terribles de sa vengeance. – Fin tragique des deux amants. – Environs du Tangoury. – Bananes vertes. – Retour à Ménabé..... 80

## CHAPITRE XIII. ....89

Dîner chez Ramitrah'. – Pipes sakalaves. – Danse guerrière. – Invasion du territoire sakalave par les Hovas. – Voyage au pays des Betsilos ou Hovas du sud. – Villages de Tamana, Firanou, Foulac. – Montagnes d'Ambohitsmènes. – Vacamany et ses habitants. – Aspect montagneux du pays. – Industrie des habitants de Mamoucati. – Serment du sang avec le chef Rasanga. – Marovoïes, Ompa-garac. – Arrivée à la capitale, Ambatou-ména. – Curiosité excitée dans la population par l'arrivée des étrangers. – État misérable de la case assignée par le chef aux voyageurs. – Envahissements de la case par les Betsilos. – Leur excessive importunité. – Visite de deux grands personnages de la cour betsilo. – Leur portrait. – Importance d'Ambatou-ména. – Caractère physique et moral des Betsilos. – Ce sont probablement les *Kimoss* des traditions malgaches. – Réception chez Rabémarive, chef de la nation. – Costume et portrait de ce

personnage. – Difficultés de la traite des bœufs sur ce point. –  
Départ furtif et retour à Ména-bé. – État désert de la ville  
sakalave. – Arrivée à Bourbon. ....89

#### CHAPITRE XIV. ....99

Retour à Madagascar. – Second voyage à Tananarivo. – État  
de la capitale à cette époque. – Influence de l'agent anglais  
Hastie sur l'esprit de Radama. – Mésintelligence d'Hastie et  
des missionnaires anglais. – Lois rigoureuses conseillées par  
Hastie. – Moyens honteux auxquels il devait son ascendant  
sur le monarque hova. – Hastie accusé d'avoir voulu faire  
vendre comme esclave un de ses compatriotes. – Voyage à  
Boina. – Halte à Antaroka. – Amboudrona et sa garnison  
commerçante. – Aspect ferrugineux du pays. – Bémarivo ; ses  
habitants travaillent le fer. – Assacamoussa. – Sora-minti ;  
serment de sang avec son chef. – Fenoulak, Miadi, Ankavalou.  
– Position pittoresque de Mara-mas'. – Arrivée au lac de  
Nossi-vola. ....99

#### CHAPITRE XV. .... 107

Lac Nossi-vola. – Rahidranou, capitale des Antscianacs. –  
Souvenir de Rafaralah'. – L'île de Nossi-vola. – Ses  
productions, ses habitants. – Leur industrie et leur activité. –  
Mines de fer. – Portrait des Antscianacs. – Ankibou,  
Kakazou-folak. – Rivière de Bombétoc. – Landé-foutchi ; ses  
habitants sauvages. – Maroa-bé, ancienne capitale des  
Sakalaves du sud. – Descente en pirogue jusqu'à Boina. –  
Inhospitalité des habitants de Zouma-androu. – Arrivée à  
Boina. – Signification de ce nom en souhéli. – Description de  
Boina. – Caractère des Sakalaves du sud. – En quoi et  
pourquoi ils diffèrent essentiellement des Sakalaves du nord.  
– Fertilité du pays. – Tsilevalou, roi de Boina, trahi par les  
Arabes. – Fidélité du gouverneur de Mazangaye. – Son  
héroïque résistance aux troupes de Radama. – Départ  
précipité de Boina. – Retour à Tamatave par Tananarivo. –  
Mésintelligence avec l'agent français Dayot. – Caractère peu  
honoré de cet homme. – Guet-à-pens tendu au voyageur. –  
Punition de Dayot. – Retour à Bourbon. .... 107

CHAPITRE XVI. ....117

Arrivée à Andrahoum. – Visite de la jeune reine du pays. – Portrait et costume de cette belle Malgache. – Départ pour la capitale de ses états, Mandzoulou. – Villages d’Andracala et Fangahé, dans le pays d’Ampâte. – Moutons à grosse queue. – Disette d’eau dans cette contrée. – Aspect du pays. – Industrie et objets de commerce. – Villages de Firava, Matalili, Afou-valo, Fiassa. – Mahatal-ouzou, capitale du pays des Caremboules de Flacourt. – Caractères physiques de ses habitants. – Retour à Mandzoulou. – Départ pour Manamboundre avec le capitaine de maremites, Réindous. – Ranoufoutchi. – Les derniers des Zafféraminians. – Origine et histoire de cette illustre tribu. – En quoi ils diffèrent des Anta-ymours, leurs frères. – Leur puissance surnaturelle. – Leurs fanfoudis. – Visite au chef de Ranoufoutchi. – Portrait des hommes et des femmes zafféraminians. – Avantages d’une riche chevelure dans ce pays. – Fabrication d’une sorte de toak enivrant. – Pipes indigènes. – Effets de la fumée du kausia. – Manuscrits antiques et vénérés. – Écoles publiques de Ranoufoutchi. ....117

CHAPITRE XVII. ....131

Accès de fièvre. – Arrivée au Fort-Dauphin. – La mulâtresse Louise. – Visite des officiers du gouverneur, Ramanache et Ratsiminbik. – État précaire de la garnison hova. – Terrible application du code militaire de Radama. – Mort héroïque et belles paroles du condamné. – Aspect du pays voisin du Fort-Dauphin. – Vestiges et ruines de la colonie française. – État du fort occupé par les Hovas. – Entrevue avec Ramananoule. – Ce qu’était devenu le brillant officier de Vobouaze. – Ratsiminbik, espion apposté près du gouverneur par Radama. – Haine de Ramananoule pour les Anglais ; anecdote à ce sujet. – Dîner de cérémonie au fort. – Fête de la Circoncision chez les Ant’anossis. – Danses et combats simulés au son de l’azonlahé. – Cérémonie de l’opération religieuse. – Adresse merveilleuse et patience des tisserands ant’anossis. ....131

CHAPITRE XVIII.....141

Environs du Fort-Dauphin. – Cornes à boire des Hovas. – Poivriers et orangers plantés anciennement par les Français. – Oranges confites des Malgaches. – Fertilité du pays. – Riz et légumes. – Prairies considérables, étangs. – Climat et température. – Vers à soie. – Caractère et industrie des habitants de la province d’Anossi. – Départ du Fort-Dauphin. – Rareté des maremites. – Arrivée à Loukar. – Rencontre de Rabéfanian, ancien chef du pays ; sa passion pour les boissons spiritueuses ; caractère énergique de Rakar, sa mère. – Arrivée à Sainte-Luce, premier établissement des Français à Madagascar. – Pierre constatant la reprise de possession en 1787. – Émigration des habitants de Sainte-Luce. – Le chef Rabéfarantse ; son ivrognerie ; son adresse dans les travaux manuels. – Productions de Manambatou.....141

CHAPITRE XIX. .... 148

Départ de Manambatou avec Dianangoure. – L’ampitakh’ raconte les malheurs de son pays, la prise du Fort-Dauphin par les Hovas, l’insulte faite au pavillon de France, les regrets laissés dans le pays par les Français. – Ses questions embarrassantes. – Prépondérance prétendue de l’Angleterre ; opinion singulière de Radama sur le même sujet. – Caractère et costume de Dianangoure. – Le caïman, protecteur des Antarayes. – Chandervinangue ; paysages pittoresques. – Village de Fazoutou. – Portrait de Rabémalarive, chef des Antarayes. – Pipes des Antarayes. – Établissement de M. de Saint-Aulaire. – Productions de Chandervinangue. – Manamboundre. – Le village de Rahalahé. – Moura-bé, chef de Manamboundre. – Sa défiance. – Achat d’un terrain pour y établir une traite ; grand kabar convoqué à ce sujet par le chef. – L’orateur ministériel de Moura-bé. – Karamou pour la construction des cases. – Premières relations avec les Antarayes. .... 148

CHAPITRE XX. .... 159

Caractère physique et moral des Anta-manamboundres. – Costume et ornements des deux sexes. – Usage du *menakhil* ou huile de palma-christi. – *Houlatches*, champignons

indigènes. – Adresse et célérité merveilleuse des naturels dans la construction des cases. – Village de forgerons. – Traitement du fer et forges des Malgaches. – Soufflets ingénieux. – Description de l'établissement nouveau. – Industrie et adresse des charpentiers malgré leurs grossiers outils. – Situation de Manamboundre pour le commerce. – Son éloignement d'un port de chargement. – Ce point était célèbre autrefois pour la traite des esclaves. – Les *ondévou* et les *ampouria*, deux sortes distinctes d'esclaves. – Leurs droits et leurs obligations. – L'esclave enrichi de Jean René. – Formalités requises pour la vente d'un esclave. – Comment les Hovas faisaient la traite. – La muette volontaire de huit ans. – Cruauté des Antarayes. – Valeur d'un esclave à Manamboundre. – Bas prix des objets de consommation. – Fertilité et productions de la contrée..... 159

## CHAPITRE XXI..... 168

Intrigues de Moura-bé. – Accusation du voyageur. – Il est condamné à l'amende, malgré l'éloquence de Réindous. – Projets d'abandon de l'établissement de Manamboundre. – Visite secrète à Razouma, chef de Mananghare. – Rivière de Massianac. – Passage de la rivière dans la moitié d'une pirogue. – La traversée n'est pas heureuse. – Réception amicale des habitants du pays. – Village de Rassanga. – Extérieur prévenant et accueil favorable de Razouma. – Quelques mots sur ce chef et sur la lutte courageuse de son frère contre les troupes de Radama. – Offres généreuses de Razouma. – Cession de terrain pour un établissement. – Aspect, fertilité et production du territoire de Mananghare. – Fifahoumé, le principal village. – Descente en pirogue sur le Mananghare. – Situation du lieu choisi pour le nouvel établissement. – Retour à Manamboundre pour préparer le départ furtif de ce pays inhospitalier..... 168

## CHAPITRE XXII..... 174

Pays de Massianac. – Description du tombouk-ansour, maladie indigène. – Opération chirurgicale, cautérisation, pansement exécutés par l'ampaanzar. – Le village de

Lambalahé. – Magasin à riz pour la disette. – Le chef de Massianac ; étendue de son autorité. – République de Massianac – Productions du pays. – Bœufs énormes ou *tsiavèri*. – Retour à Manamboundre par les montagnes. – Rencontre d'un personnage singulier ; son costume bizarre ; ses amulettes ; statuettes dont il est décoré. – Goût naturel des enfants malgaches pour la statuaire. – Respect de Réindous pour ce personnage qu'il qualifie du plus grand ombiache de l'île. – Arrivée à l'établissement. – Tracasseries nouvelles de Moura-bé. – Refus de recevoir ses femmes à l'établissement. – Visite du grand sorcier Ravouane ; théorie de son art dévoilée. – Ses prédictions au sujet de Moura-bé. – Singulier moyen d'échapper aux persécutions du chef de Manamboundre. – Cimetière de Manamboundre ; l'esclave reconnaissant. – Respect superstitieux des Malgaches pour les cimetières. – Acquisition imprudente des fanfoudis de l'ampoum'chave-bé. – Envoi secret de marchandises au nouvel établissement de Mananghare. .... 174

## CHAPITRE XXIII. .... 183

Attaque imprévue du chef de Manamboundre. – Nouveau sahalî contre le voyageur. – Kabar constitué pour le juger. – Discours violent de Moura-bé. – Acclamations bruyantes qu'il soulève. – Réquisition de l'accusateur public. – Pourquoi l'accusé ne peut être soumis aux épreuves du tanghin ou du caïman. – Dangers d'une condamnation à mort. – Perquisition des fanfoudis de Ravouane comme preuve du pacte fait avec l'ampoum'chave-bé. – Défense présentée par Réindous et par le frère de Moura-bé. – Amende de cent cinquante bœufs. – Les fanfoudis sont impitoyablement brûlés. – Suivant l'usage, l'amende est immédiatement dévorée par les hommes affamés de Moura-bé. – Renvoi des maramites dénonciateurs et acquisition d'esclaves étrangers. – Entrevue avec M. de Saint-Aulaire à Mananghare. – Prospérité de l'établissement. – Beauté du riz de ce pays. – Facilité du commerce qu'on y peut faire. – Ce que c'est qu'une brasse de toile. – Kabar annuel pour la fixation de cette

mesure et de la tante à mesurer le riz. – Supercherries et mauvaise foi des traitants européens.....183

#### CHAPITRE XXIV.....190

Acquisition de l'établissement de Chandervinangue. – Prise de possession. – Déménagement furtif de Manamboundre. – Campement à la belle étoile. – Attaque imprévue des gens de Moura-bé. – Effet du sabre sur les Malgaches. – Évasion miraculeuse. – Suites fâcheuses de cette retraite précipitée. – Réapparition du cuisinier Rassouza. – Probité naïve du vieil esclave. – La fièvre redouble. – Les sangsues de Madagascar. – Médecine indigène. – Succès du traitement. – Convalescence et pêche au tramail. – Visite au chef de Chandervinangue. – Paysage pittoresque de Fazoutou. – Réception amicale de Rabémalarive. – Portrait de Rabouzi, son ampitakh'. – Bonnes nouvelles de Manamboundre. – Succès des opérations entamées avec les Sakalaves du sud. – Propositions avantageuses de Ramitrah'. – Projets déjoués. .190

#### CHAPITRE XXV. ....199

Perfidie d'un commandeur. – Nouvelle embuscade des Antamanamboundres. – Rabouzi à la tête des ennemis. – Violences et mauvais traitements exercés contre le voyageur. – Kabar. – Éloquence furieuse de Rabouzi. – Effet de son discours. – Pillage de rétablissement. – Retour forcé à Manamboundre. – Révolution inattendue à Rahalahé. – Mort violente de Moura-bé. – Promesses bienveillantes du nouveau chef. – Affliction de Rabémalarive. – Fuite du lâche Rabouzi dans les montagnes. – Paisibles relations avec les Antarayes. – Départ pour Mahéla. – Mort d'Arnous. Ses dispositions testamentaires en faveur de son commis Delastelle. – Influence de cet homme à Madagascar. – Retour à Bourbon. 199

#### CHAPITRE XXVI.....206

Nouveau voyage à Madagascar sur *la Louise*. – Une voie d'eau se déclare. – Mouillage à Mohéli. – Relations amicales avec les Arabes de cette île. – Présages d'un ouragan. – Le vieux

matelot Marianne. – Naufrage de la goëlette sur les récifs. – Une partie de l'équipage seulement atteint le rivage. – Pillage des naufragés par les Arabes. – Mauvais traitements exercés contre eux. – Heureuse intervention du prince Hussein. – Ingratitude d'un ancien serviteur d'Anjouan. – Souffrances de la soif. – Cruauté des Arabes. – Arrivée à la capitale. – Insultes et marques de mépris des habitants. – Les naufragés sont amenés devant le sultan. – L'interprète Maïatoumane. – Pourquoi le sultan se montre si barbare envers les étrangers. – Les naufragés réduits en esclavage. – Nuit affreuse dans un cachot souterrain du palais. .... 206

CHAPITRE XXVII. .... 215

Triste repas des captifs. – Ils sont conduits de nouveau devant le sultan. – Le gouverneur de Mohéli achète Marianne et le voyageur. – Portrait de cet homme remarquable. – Son histoire. – Occupation de ses esclaves. – Férocité de Nassibé, son commandeur. – État misérable des captifs. – Consolations naïves de Marianne. – Leur situation s'améliore après le retour d'Osman. – Intérieur du harem d'Osman. – Portrait et costume de ses femmes. – Leur curiosité. .... 215

CHAPITRE XXVIII. .... 220

Description de la capitale de Mohéli. – Le palais du sultan. – Costumes des habitants. – Productions et industrie des Mohilois. – Commerce de l'île. – Caractère religieux de cette race arabe. – Cérémonies d'un mariage. – Toilette du fiancé. – Grande mosquée de Mohéli. – Bénédiction nuptiale. – Procession par la ville. – Enlèvement de la fiancée. – Exhibition d'un singulier drapeau. – Funérailles d'un Mohilois. – Repas funèbres. – Tombeaux somptueux. – Désespoir des captifs. – Le sultan d'Anjouan les fait racheter. – Ils revoient leurs compagnons dont ils avaient été séparés. – Départ de Mohéli et arrivée à Anjouan..... 220

CHAPITRE XXIX. ....229

Départ d'Anjouan avec le capitaine Germain. – Adieux des Anjouanais. – Mésaventure du général Martin. – Comore ou Angaziza. – Avances perfides de ses habitants. – Poissons venimeux. – Volcan de Comore. – Mœurs féroces de ses habitants. – Caractère des habitants de Mayotte, île voisine. – Crainte superstitieuse qu'ils inspirent aux Anjouanais. – Pirateries du chef de Mayotte. – Assassinat du capitaine Fresque et pillage de la goëlette <i>le Charles</i> . – Histoire du fils naturel de M. Finame, créole de Bourbon. – Productions et commerce de Mayotte. – Prise d'un requin. – Poissons vivants trouvés dans son estomac. – Arrivée à Manamboundre. – Situation paisible de rétablissement. – Bonnes nouvelles de Mananghare. – Débarquement des marchandises et départ du capitaine Germain. – Échange fructueux avec les Malgaches. – Visite de M. Dargelas. – Son histoire. – Mort de Radama et avènement au trône d'Émirne de sa femme Ranavalou. – Prospérité des établissements. – Départ de Madagascar et retour en France. ....	229
APPENDICE.....	238
ACTES DE CONCESSION ET DE PRISE DE POSSESSION DE L'ÎLE-SAINTE-MARIE, À MADAGASCAR. – 30 JUILLET 1750. – .....	238
SECONDE PRISE DE POSSESSION. – 15 JUILLET 1753. – .	244
Illustrations.....	244

## Note sur l'édition

Le texte a été établi à partir de l'édition originale.

Une seule des deux cartes géographiques se trouvait dans l'exemplaire à notre disposition.

La mise en page doit tout au travail du groupe ***Ebooks libres et gratuits*** (<http://www.ebooksgratuits.com/>) qui est un modèle du genre et sur le site duquel tous les volumes de la *Bibliothèque malgache électronique* sont disponibles. Je me suis contenté de modifier la « couverture » pour lui donner les caractéristiques d'une collection dont cet ouvrage constitue le quarante-troisième volume. Sa vocation est de rendre disponibles des textes appartenant à la culture et à l'histoire malgaches.

Toute suggestion est la bienvenue, à l'adresse [bibliothequemalgache@bibliothequemalgache.com](mailto:bibliothequemalgache@bibliothequemalgache.com).

Tous les renseignements sur la collection et les divers travaux de la maison d'édition, ainsi que les liens de téléchargements et les sites annexes se trouvent ici : [www.bibliothequemalgache.com](http://www.bibliothequemalgache.com).

**Pierre Maury, décembre 2008.**